840

26e Année N° 6 15 Mars 1919

GENERAL LIBRARY
MAY 2 1919
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

DIRECTEURS

ERNEST LAVISSE
de l'Académie française

MARCEL PRÉVOST
de l'Académie française

SOMMAIRE

		Pages
M. Clemenceau Jacquemaire	*Les Hommes de bonne Volonté.* — I.	225
Guido da Verona	*La Vie commence demain* (3e partie)	255
A. Aulard	*Landau et Sarrelouis Villes françaises.*	295
Dominique Sylvaire	*Son Ombre* (Poèmes)	315
Un Sculpteur	*A propos des faux Rodin*	325
Commandant Weil	*L'Attentat de Fieschi* (Lettres inédites)	339
Jean de Granvilliers	*Le Prix de l'Homme* (fin)	367
Fernand Vandérem	*Les Lettres et la Vie*	412
Paul Descombes	*La Régénération forestière de la France*	426

Copyright 1919, *Revue de Paris.*

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1919

LIVRES NOUVEAUX

CLARTÉ,
par **Henri Barbusse.**

Le nouveau livre de l'auteur du *Feu* possède une unité de composition qui contraste avec l'œuvre précédente, dont la richesse et la force avaient plutôt tendance à se disperser. Le personnage central est posé avec vigueur ; la succession des crises intérieures qu'il traverse offre un intérêt sans cesse croissant. Quant aux idées que M. Henri Barbusse expose avec l'éloquence qu'on lui connaît, elles soulèvent bien des discussions. Ce n'est pas ici le lieu d'ouvrir à leur sujet une controverse. Disons seulement que *Clarté* se distingue du *Feu* tout en en reproduisant un peu la philosophie, et que c'est une œuvre tout à fait considérable.

ALLEMANDS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI,
par **Arthur Chuquet.**

Les essais réunis dans ce volume se rapportent à divers moments de l'histoire contemporaine, où la France s'est trouvée en face de l'Allemagne. Les uns rappellent les souvenirs de 1815 — les prétentions des Prussiens sur le Louvre — et de 1870, l'œuvre de Moltke, de Bismarck, le récit de l'entrevue peu connue de Thiers avec l'historien Ranke. D'autres tirent leurs sujets de la grande guerre : hommage aux normaliens tués à l'ennemi, analyse d'articles allemands ou de carnets de route ramassés sur le champ de bataille. Ces articles suggèrent une même remarque : les instincts violents du caractère germanique se retrouvent à toutes les époques, et ils ont été surexcités par les apologies de la force et de l'orgueil national. Ce sont là des faits dont on doit tenir compte.

LE GOUVERNEMENT GÉNÉRAL ET L'ALGÉRIE,
par **Jules Cambon.**

M. Jules Cambon n'est pas seulement un diplomate éminent, mais un administrateur qui a fait ses preuves dans de hautes fonctions : il a gouverné l'Algérie pendant une période où la réorganisation du pays exigeait des efforts persévérants et une habile politique. C'est la tâche accomplie au cours de ces six années qu'il expose dans ce savant et important ouvrage que devra consulter quiconque est désireux de connaître exactement la situation administrative, économique, financière de notre France d'outre-mer. M. Cambon montre fort bien l'étendue et la diversité de notre action civilisatrice, à laquelle il applique justement le mot de Burke : « Nos pères ont fait la plus grande et la seule honorable conquête, non pas en détruisant, mais en développant la richesse et le bonheur de la race humaine. »

L'ATLANTIDE,
par **Onésime Reclus.**

C'est le second des ouvrages posthumes consacrés à l'Afrique par Onésime Reclus. Ici le géographe descriptif fait place à l'historien de la colonisation, l'écrivain montre l'œuvre accomplie en terre algérienne et le couronnement qui reste à lui donner. Il y a plaisir à pénétrer avec un tel guide dans la complexité du problème colonial. Le livre, plein de faits et d'idées, riche de substance scientifique est cependant écrit avec légèreté et bonne grâce. On se convaincra, après en avoir pris connaissance, qu'il y a des lectures sérieuses qui sont aussi attachantes.

La Maison d'édition CALMANN-LÉVY, *3, rue Auber, à Paris, reprend au prix de vente les numéros suivants de la*

REVUE DE PARIS :

Année 1918 : Nos 21, 22, 23 et 24

Année 1919 : Nos 1, 2, 3 et 4

LES HOMMES DE BONNE VOLONTÉ

I

SEPT CENTS PIEDS GELÉS

Journal de Madame Berton.

Je sortais de la salle H où le phonographe célébrait la complaisance de *Madelon*, quand, je vis le planton du médecin-chef, un prêtre « dans le civil », venir à moi dans le couloir de planches qui relie les baraques de « l'Hospitalisation ».

— Monsieur le médecin-chef vous fait dire qu'il a reçu un coup de téléphone et que cent vingt pieds gelés arriveront dans la soirée.

Le planton fit le salut militaire et, déchargé de toute responsabilité, retourna aux papiers surchauffés du Bureau des Entrées.

J'allai au « Déshabillage » installé dans la baraque du milieu. Le sergent Barral, autre curé, jouait aux cartes avec le caporal Devin, troisième curé, et une épaisse odeur se soutenait dans le petit bureau sans air qu'une cloison à hauteur d'homme séparait de la chambre du médecin de garde.

— Sergent, il arrivera cent vingt pieds gelés dans la soirée. Voudriez-vous faire ouvrir la salle E et la salle D. Il faudrait faire allumer les poêles tout de suite. Je compte sur vous pour commander la corvée d'eau, prévenir aux cuisines et désigner

des infirmiers. Je vais envoyer deux infirmières qui vous diront ce qui manquera au matériel.

Vraiment, voilà des pieds qui avaient bien besoin de se faire geler ! Avec quelle défaveur est accueillie la nouvelle de leur infortune ! On ne peut plus jouer aux cartes, alors !

L'après-midi passa, harcelée comme les autres en occupations hâtives. N'entendant plus parler des pieds gelés, je les avais oubliés, quand, pendant le dîner, leur souvenir perça tout à coup dans ma mémoire :

— Et mes cent vingt pieds gelés, qu'est-ce qu'ils sont devenus?

J'interroge d'une table à l'autre madame Jallin et la petite Vanonni affectées à la salle D et à la salle E. Toutes deux avaient fait leurs préparatifs, mais n'avaient reçu personne.

— Et vous, — demandai-je aux infirmières de l' « Évacuation », — avez-vous vu les cent vingt pieds gelés?

Mais elles non plus, à proximité de la voie ferrée et toujours les premières informées, n'avaient entendu parler de rien.

Le dîner s'acheva, troublé seulement par la voix du sergent de ronde qui criait au dehors : « Lumières! » avec un accent beaucoup plus lugubre que le ronron des avions boches.

A neuf heures, mademoiselle Mignet qui était de garde, mit des « snow-boots » sur de doubles chaussons, sa cape sur un chandail, une écharpe de laine sur son voile et ouvrit la porte à la nuit boueuse et glaciale. Je sortis avec elle pour m'informer des pieds gelés égarés. Je la quittai à la porte du « Déshabillage ». Au milieu d'un grand silence, des infirmiers roulés dans des couvertures dormaient sur les brancards. Le sergent Barral et le caporal Devin assistés de quelques scribes, avaient pu, Dieu merci! reprendre leur partie interrompue, et l'odeur du vin s'ajoutait à la fumée des pipes. Par la porte ouverte on voyait le major de garde qui faisait son courrier, le calot enfoncé jusqu'aux yeux et son cache-nez roulé autour du cou. Impossible d'imaginer un hôpital plus tranquille. La nuit serait bien calme.

Je traversai la baraque d'un bout à l'autre, étouffant la lumière de ma lampe électrique dans ma main refermée et me trouvai sous l'abri de planches qui couvre la route entre les

baraques de la gare d'évacuation et celles de l'hôpital. Je n'y viens jamais sans songer que c'est là que je passai les affreuses nuits des bombardements de Vadelaincourt en août et septembre 1917. C'est là qu'arrivent tout droit de la bataille les soldats interrompus par une blessure dans leur œuvre d'attaque ou de défense. A toute heure les voitures de la Croix-Rouge, à trépidation torturante, viennent du front de Verdun aboutir ici avec leur charge de longs paquets bleuâtres terminés d'un côté par des souliers ferrés enduits de boue, de l'autre, par un visage pâle et froid.

Je poussai la porte de la baraque où se fait le « triage » et j'y remarquai avec surprise un certain mouvement. Les scribes myopes, les épaules touchant la table et le menton sur le papier, aux prises avec le bulletin 46, écrivaient, écrivaient. Un grand officier en kaki au bras replié dans une écharpe empesée de rouge sombre, une série de décorations de toutes couleurs sur la poitrine, parlementait avec l'un d'eux sur un ton fort rude. Des hommes attendaient en se chauffant en rond autour des poêles dont la fonte était rouge. Un médecin que je n'avais jamais vu allait et venait. Des brancards, lourds de chair douloureuse et de vêtements ensanglantés, étaient alignés par terre.

L'aumônier prenait les éternels renseignements :

— Quel est votre numéro matricule?

— Où êtes-vous né?

— Quelle est votre religion?

J'allai à l'officier :

— Qu'y a-t-il, capitaine, ne vous fâchez pas, et dites-moi ce que nous pouvons faire pour vous?

— Mais, madame, j'ai faim, tout simplement. Je n'ai rien mangé depuis ce matin. Cet imbécile prétend qu'il est trop tard et qu'il ne peut rien trouver à cette heure. Cependant j'ai faim et mes hommes autant que moi.

— Capitaine, soyez tranquille, vous aurez ce qu'il vous faudra et vos hommes aussi. Vous n'êtes blessé qu'au bras?

— Oui. Une balle. Ce n'est rien et je ne me suis jamais si bien porté. Madame, je vous recommande mes zouaves. Ce sont des braves et leurs camarades de même. Mais il y a le tiers du régiment ici et un seul médecin ! Il n'en finira jamais !

— Comment, le tiers d'un régiment? Est-ce qu'il y a eu une attaque?

— Mais non. Ils ont été pris brusquement par le froid. Les tranchées sont pleines d'eau et il a fallu évacuer en quelques heures sept cents hommes qui avaient les pieds gelés.

Sept cents ! J'en avais perdu cent vingt, j'en trouve sept cents ! Oui, c'est avec de semblables déformations que les nouvelles circulent dans les ambulances. Je regarde autour de moi. Il n'y a pas plus de trente à quarante hommes au « triage ». Où sont les autres?

— Caporal, où sont vos sept cents pieds gelés?

Il n'est pas de bonne humeur, le caporal. Décidément nos gradés ne voient pas d'un bon œil ces maladroits qui vont à la guerre sans chauffe-pieds. J'obtiens un grognement et, avec un geste de malédiction, un mouvement de l'épaule qui désigne, peut-être, la baraque voisine, laquelle communique avec celle-ci par un large passage en planches.

Ah ! Quel spectacle ! Cette baraque qui peut contenir quarante hommes couchés, grouille d'une foule kaki piquetée d'écarlate, une foule parlante, criante, mais immobile. Les zouaves, assis par terre, assis sur des bancs, assis sur les épaules et sur les genoux les uns des autres, assis sur leur « barda » sont pressés, comprimés, tassés à s'étouffer. Des musettes, des casques, des souliers, des bidons sont jetés à terre ou pendent de tous côtés accrochés aux parois. Tous ont déroulé le pansement sommaire fait au poste de secours, car les bandes tendues par l'enflure qui augmente étaient devenues insupportables. Au-dessus du pansement qui gît à terre en petit tas blanc et saute aux yeux parmi les vêtements ocreux dans cette chambrée mal éclairée et plus mal odorante, les pauvres gens trouvent encore à rire et s'arc-boutant comme ils peuvent, soutiennent leur pied brûlant à deux mains sous le genou.

Savez-vous ce que c'est qu'un pied gelé, vous qui lisez ceci? Ne vous est-il pas arrivé d'apprendre avec une certaine indifférence qu'un malchanceux de vos amis avait rencontré ce mauvais hasard? Vous eussiez été fâché d'apprendre qu'il était blessé? Mais un pied gelé ! Eh bien, c'est une occasion de venir faire un tour à l'arrière. Oui, on dit que c'est assez

pénible ! Mais moins en somme que la vie du front. Les circulaires ne font pas allusion aux pieds gelés, quelles qu'en soient les suites, quant aux dédommagements et aux récompenses. Un pied gelé, n'est pas un pied glorieux, mettez-vous bien cela dans la tête. Amputé à la suite d'une blessure, la loi est catégorique : vous avez droit à la médaille militaire si vous êtes soldat, au ruban rouge si vous êtes officier. Mais si vous perdez le pied, la jambe ou la cuisse parce que votre pied a gelé, ah ! le major a beau discuter avec le médecin-chef et l'infirmière accumuler les arguments, que voulez-vous, vous êtes amputé pour pied gelé, pour pied gelé, vous dis-je, et c'est un cas dont il ne serait pas décent de parler au quartier général de l'armée.

— L'état-major me demanderait si je me moque de lui, — conclut le médecin-chef, en haussant les épaules.

C'est comme celui qui va peut-être en mourir. Il a une température insensée, il souffre atrocement. « Signalez les hommes en danger de mort », dit le règlement. Oui, mais pas pour pieds gelés, encore une fois. Combien de fois faudra-t-il vous le répéter. Il abuse, celui-là. D'ailleurs un officier enquêteur viendra l'interroger demain, car son cas est suspect. Portait-il des bandes molletières, des lacets à ses souliers? Tout est là. Vous savez, oh ! ils sont malins, ces hommes ; leur circulation sanguine n'a évidemment aucune raison de se troubler lorsqu'ils vivent sédentaires dans la mauvaise saison au creux de tranchées envahies par les eaux et sous la pluie qui ruisselle à Verdun trois cents jours par an, du moins depuis la guerre. Ils ont des trucs, ils serrent leurs bandes, leurs lacets de cuir et, au lieu de se faire évacuer, ainsi que le médecin du régiment les en prie — avec larmes, comme chacun sait, — dès qu'une rougeur ardente se manifeste, ils attendent. Ils font exprès d'aggraver le mal. Tous des « fricoteurs », je vous le dis. Heureusement, on les tient à l'œil. Et le conseil de guerre n'est pas fait pour les chiens.

Entendre de pareils discours au regard de si cruels dommages, ah ! cela blesse deux fois le cœur !

Je demandais tout à l'heure : savez-vous ce que c'est qu'un pied gelé? Eh bien ! c'est un pied qui d'abord n'a plus de forme tant il est enflé et tuméfié. Il est bleu ou rouge ou livide.

Il est couvert d'énormes ampoules que les docteurs appellent phlyctènes, d'un trop joli nom, et qui ouvertes, deviennent des plaies profondes, guettées par la gangrène. Le muscle infecté meurt et au cours d'un pansement il n'est pas rare d'amener au bout de la pince un doigt ou le calcaneum presque entier...

Les souffrances sont lancinantes et sans merci ; le bandage intolérable et le moindre poids et la chaleur du lit où il faut demeurer. Certains pieds gelés deviennent noirs, tout petits et se dessèchent curieusement comme les extrémités des momies d'Égypte. D'autres empoisonnent le membre tout entier et nécessitent le grand sacrifice. Mais, après tout, qu'est-ce là? Ce n'est jamais qu'un pied gelé, pied gelé vous dis-je. Le *filon*, mes bons amis.

***

— Voyons, sergent, que se passe-t-il ici? A quelle heure sont arrivés ces hommes?

— Je ne sais pas, moi, vers cinq heures. Nous n'avons pas arrêté de faire les papiers. Vous voyez, ça va être fini. Nous nous sommes même relayés, Balard et moi, pour aller à la soupe, — répond l'héroïque sergent, un fin jeune homme à blonde moustache.

Je le sens nerveux, mais décidé à se contenir et même à se montrer plein de grâces.

— Pourquoi n'avez-vous pas prévenu? Il faut faire les pansements et il n'y a ici que le médecin du « triage ». En outre, ils demandent tous à manger.

— Oh ! manger, ils sont bons pour ça ! Ils réclameront toujours. Ils sont arrivés après la soupe? Ça n'est pas de ma faute, à moi. C'est au départ qu'on aurait dû leur donner un repas froid à emporter. On ne peut pas se mettre à faire des pansements à une heure pareille, — avec un sourire engageant : — pour ce soir *on va les laisser se reposer*. Demain matin on s'en occupera à la première heure ; on demandera un train et on les fera partir dans la journée.

Tout ceci est doucereusement débité avec le souci de répondre aux vues extravagantes d'une insupportable per-

sonne qui se mêle de ce qui ne la regarde pas, mais serait d'autre part capable de vous attirer des ennuis.

En effet l'insupportable personne répond :

— Pas du tout, sergent. Les pansements doivent être faits tout de suite. Faites prévenir le médecin-chef de l'Évacuation.

— Il est en permission.

— Il a un remplaçant.

— Je ne ferai prévenir personne. On fera comme j'ai dit.

— Très bien. Il y a ici à peu près quatre-vingts ou cent médecins et vous ne dérangez personne quand il arrive sept cents blessés. Je vais...

— Ça n'est pas des blessés, c'est des pieds gelés.

— Bon. Je vais aller chercher toutes les infirmières de l'équipe. Nous sommes trente-cinq. Nous ferons des pansements toute la nuit, s'il le faut et les hommes auront à souper, je vous en réponds.

Le grand officier de zouaves qui s'était tranquillement chauffé sans rien dire depuis que nous avions échangé quelques mots est derrière moi. Il me soutient, enchanté, contre le déplaisant petit bonhomme qui, derrière sa grande table à écrire, ne conçoit rien de mieux à faire pour secourir les blessés que de répondre sur des papiers officiels aux nuisibles questions des bureaucrates. Il a répondu. Ses hommes ont répondu. Il n'a plus rien à faire, eux non plus. Ils ont gagné leur repos et le pain de la patrie. Pour le reste, ça ne l'intéresse pas. Il a fini ; il va se coucher. C'est le règlement, il ne connaît que ça.

***

Le réfectoire des infirmières était désert, la lumière éteinte. Les ordonnances avaient proprement enlevé les traces du dîner. Chacune, dans la cellule de la baraque « Génie-Santé » divisée par un couloir central, s'était couchée, lasse de sa journée, après avoir écrit une lettre ou raccommodé ses bas. Je frappe à la première porte, celle de mademoiselle Mignet, mais il n'y a personne. Le lit n'est pas défait. Ah ! c'est vrai, elle est de garde ce soir. Elle est à l'hôpital.

En face, mademoiselle Viau qui m'a entendue, demande qui est là. Je la mets au courant :

— Faites lever tout le monde de ce côté, mon petit, voulez-vous? Je vais prévenir dans la baraque du haut.

Le couloir de communication est une vraie ménagerie. Il y a la chienne Nikè, des chiens petits et grands, un écureuil nommé Cyrano et une pie qui porte une croix rouge au milieu du front. Il y a aussi beaucoup de rats, ainsi qu'une centaine de souliers blancs fatigués qui attendent le nettoyage. Et comme l'un des chiens a pris l'habitude de sortir en sautant à travers la toile huilée des châssis, le couloir est ouvert en maint endroit à la bise glacée de la nuit.

Je rencontre mademoiselle Fabry qui a lavé des voiles dans sa cuvette et vient de les étendre pour les faire sécher. Je lui demande comme à mademoiselle Viau de faire lever tout le monde et que l'on vienne me retrouver au triage de l'Évacuation. Dans le réfectoire, je donne mes clefs à la bonne mademoiselle Poirier déjà prête :

— Voilà. Il y a là-bas sept cents hommes qui sont arrivés après la soupe, et qui n'ont rien mangé depuis ce matin. Prenez dans mon bureau des caisses de bouillon et de lait concentré, des seaux de confiture et des boîtes de beurre. Prenez du jambon, du chocolat, des oranges. N'oubliez pas le tabac et avertissez mademoiselle Jacquelin. (Mademoiselle Jacquelin, très populaire parmi les blessés, est chargée de la cuisine de suralimentation et de suppléments que nous avons organisée à grand'peine sous les yeux hostiles de l'administration.) Il faudrait aussi aller à la cuisine des blessés et à celle des sous-officiers. (C'est à la cuisine des sous-officiers que les infirmières sont en subsistance. Le cuisinier est naturellement très bien avec nous et ne refusera pas de nous faire plaisir.) Rapportez tout ce que vous pourrez, surtout du pain. N'oubliez pas les casseroles pour faire chauffer le bouillon et le chocolat sur les poêles, et couvrez-vous bien, il fait grand froid.

J'appelle mademoiselle Larrouy, mon aide de camp, comme on l'a surnommée. C'est une petite personne à la fois timide et futée, craintive et débrouillarde, qui escamote comme personne les difficultés et dont le dévouement s'exprime vingt fois par jour avec autant d'intelligence que d'abnégation.

C'est elle qui m'aide à faire les pansements. C'est elle qui a soin du beau chariot, don de la Croix-Rouge américaine, et orgueil de l'hôpital. C'est elle qui « fait les boîtes », invente d'ingénieux dispositifs de bandages et d'appareils, qui pleure si on a essayé de me faire de la peine, qui triomphe si j'arrive à mes fins. Comment me passerais-je de mademoiselle Larrouy dont les petits pieds cambrés sont animés du mouvement perpétuel. Elle le sait si bien, malgré sa modestie, qu'elle a toujours une bonne raison pour retarder son départ quand arrive son tour de permission.

Elle est prête, blanche et nette comme si la propreté était ici chose facile à réaliser, et ne dit pas qu'elle dormait. Je l'emmène vivement. En route je lui explique mes plans. Elle va organiser une ou deux tables de pansements et à nous toutes cela ira vite.

*
* *

Quand je rentre au « triage », la silhouette épique du capitaine de zouaves, le bras dans des linges sanglants, me frappe à nouveau :

— On vous apporte à dîner, capitaine, à vous et à tousr Ce sera peu de chose, mais vous pourrez tout de même calme. votre faim.

Devant la table des scribes, un zouave, debout en dépit des pansements énormes et maculés de boue qui entourent ses pieds, prend à partie le jeune sergent musqué et embusqué qui se montrait revêche et peu pressé de lui remettre les fameux papiers. L'homme qui attendait depuis cinq heures, affamé et souffrant, devient menaçant. Il avance d'un pas, et les yeux sur le visage de l'autre :

— Ben, mon vieux, tu sais, c'est pas une raison parce que t'as eu peur des Boches pour pas avoir peur de moi, t'entends !

Le sergent, sans lever la tête, remit les papiers au plus vite et le zouave satisfait s'en alla, sur ses deux paquets de chiffons en haussant une épaule avec ses musettes et son bidon ballant sur les côtes, rejoindre les camarades dans la baraque voisine.

Là, complication nouvelle. L'infirmier de la salle de pansements, un missionnaire en Orient, *monsieur* Bonneleau, caporal

et misogyne, ayant appris que nous arrivions pour panser les pieds gelés, entendit revendiquer son bien. Les pieds gelés étaient à lui. Il ferait les pansements avec son petit matériel, comique s'il n'eût recélé bien des dangers. Accroupi devant les blessés, il s'était mis à l'ouvrage. Avec ses doigts sales, je le voyais prendre les compresses à même le paquet du service de Santé.

— Elles ne sont pas stérilisées vos compresses, caporal.

— Mais non, madame, — répond-il, — non, elles ne sont pas stérilisées, c'est inutile pour des pieds gelés.

Pourquoi, mon Dieu, serait-il indifférent d'infecter des pieds gelés dont les blessures sont en général ouvertes autant que les autres? Toujours la même iniquité et la même ineptie.

Où est donc le docteur? C'est à lui d'empêcher ça.

J'annonce avec le plus grand succès que le ravitaillement arrive, et que tous les pansements seront faits. Voilà un groupe d'infirmières qui entre et s'empresse immédiatement à mettre un peu d'ordre dans ce chaos. Je demande au médecin de faire allumer les poêles de la baraque qui ouvre sur l'autre côté du « triage ». Les hommes pansés iront s'y reposer, les « assis » sur les bancs, les « couchés » sur les brancards. Mademoiselle Larrouy, aidée de deux jeunes filles, installe des tables de pansements faites de persiennes, venues de quelque maison bombardée, sur des tréteaux et recouvertes d'un drap. Sur des brancards portés par des infirmiers qu'une récompense de vin ou de tabac a réveillés, arrivent des boîtes de compresses et d'instruments, des bandes, des paquets d'ouate hydrophile. Dans le même temps, mademoiselle Poirier et mademoiselle Jacquelin installent au « triage » une véritable cantine. Le poêle, toujours ardent, est réquisitionné et chauffe instantanément les bouteillons, seaux et casseroles. La distribution commence. Un infirmier coupe des morceaux de pain et des tranches d'un beau jambon rose, bien appétissant. Je fais avec du beurre, un grand sandwich pour le grand capitaine et je le lui apporte avec un quart de bouillon bien chaud. Sans rien dire, il se met à manger. Je mets dans mon tablier des paquets de tabac et de papier à cigarettes. Mais il est bien difficile de circuler entre nos zouaves si serrés les uns contre les autres. Ils se passent ce qu'on leur apporte avec une fra-

ternité admirable. Ils ne savent pas s'il y en aura pour tout le monde. Pourtant certains refusent avec un air de réserve et de bienséance très frappant en pareil lieu.

— Merci, donnez plutôt à mon camarade, j'avais un morceau de pain dans ma musette.

Ah ! les braves gens ! Que nous sommes à l'aise parmi eux et qu'il est doux de leur faire un peu de bien. La moindre chose leur paraît magnifique. Ils remercient comme si nous ne leur devions rien. Les voilà déjà réconfortés par un peu de chaleur et de nourriture, enchantés de quelques cigarettes, mais surtout, croyez-moi, de la sympathie et de la reconnaissance qui monte librement de nos cœurs large ouverts. Je me mets avec mademoiselle Larrouy à faire des pansements. Depuis longtemps l'alcool est supprimé. Le benzol en tient lieu et après l'eau savonneuse nettoie fort bien ces humbles pieds qui ont tant travaillé et tant souffert. Tu purifiais avec moins d'humilité les pieds de Jésus, Madeleine, ô ma patronne, que je n'en ai ressenti aux genoux de tant de soldats pendant la grande guerre...

Déjà des cas graves. Je vais trouver le médecin.

— Venez voir, docteur. Il faut garder cet homme, n'est-ce pas ?

— Non, non, il partira avec les autres.

— Mais s'il fait une longue route, il risque de perdre la jambe. Voyez, la gangrène commence. Ici on le soignera, il est encore temps.

— Oh ! madame, impossible. Les ordres sont catégoriques : ne garder que les pieds gelés à amputer.

Comment lutter avec un homme qui a une circulaire à la place du cœur et Ponce-Pilate pour idéal ! Ah ! c'est là, et là seulement, que cette vie est dure en réclamant une telle modération de la sensibilité impuissante !

***

— Tiens ! voilà les huiles, — dit une voix mordante que je reconnais pour celle du capitaine romantique, très gai à présent, grisé par un peu de bien-être.

Je regarde du côté de la porte et je vois le médecin-chef,

ou du moins son remplaçant, qui entre avec l'officier gestionnaire. Ils ont l'air furieux. Faut-il donc avoir les pieds gelés pour être de bonne humeur?

Il est certain que l'atmosphère a bien changé ici. Les infirmières, agenouillées devant le patient, parlent amicalement avec lui, et il est sans exemple qu'elles aient à se plaindre du plus léger manque de respect. C'est toujours la femme, les enfants, la mère, le pays, qui font les frais de la conversation. Outre les zouaves qui passent pour hardis, n'est-ce pas, nous recevons parfois des « bataillons d'Afrique », la Légion étrangère, des « travaux publics », des détenus. Et il en est toujours de même. Les infirmières sont généralement mal endurées par les médecins et les fonctionnaires du service de Santé, de l'infirmier au général-inspecteur. « Les femmes ne sont pas à leur place aux armées; qu'elles restent donc chez elles », disent-ils.

Ce n'est pas l'avis des blessés, et il est évident que nous eussions complètement manqué notre modeste essai si c'eût été le contraire qui se fût produit.

La seconde baraque s'emplit régulièrement et en bon ordre des hommes lavés et pansés. On mange toujours et on fume. On blague aussi :

— Sacré Potier, va, — dit un grand garçon dont la croix de guerre porte cinq étoiles, — quoi qu'c'est qu'il a dans son bidon? Du p'tit lait, s'pas? Ben, tu me croiras si tu voudras, quand i'l'boit, ça y empêche pas d'être en ribote.

Qui songerait à se formaliser de ces innocentes plaisanteries, dont autrefois, il est vrai, nous eussions été hérissées d'horreur. Nulle part, en France, on ne travaille mieux (sans y penser) qu'ici ce soir, pour ce qu'on appelait jadis le rapprochement des classes et plus récemment les progrès de la démocratie.

Mademoiselle Larrouy s'est arrangée pour que le missionnaire, débordé par l'invasion féminine et cantonné dans un silence réprobateur, ne trouve sous sa main que des gelures fermées. Dédaigneux des cuvettes d'eau chaude qui circulent, il n'infectera pas les blessés. Lorsqu'un cas sérieux se rencontre, je le signale au médecin de garde en déclarant que c'est une amputation pressante à faire. Il n'ose pas me dire

de défaire le beau pansement et signe sans plus d'explication le billet d'hôpital. L'homme, bien emballé, s'en va à la salle D, ou à la salle E, où madame Jallin et la petite Vanonni le couchent dans un lit frais. Il est sauvé d'un voyage probablement fatal.

J'ai l'aplomb de demander au médecin-chef, d'un air innocent, pour quelle heure il a réclamé un train, et la surprise de le trouver mieux préparé que je ne le croyais à cette question.

— Il faudrait savoir à quelle heure vous aurez fini les pansements. Pensez-vous qu'à quatre heures...

— Mais certainement, monsieur le médecin-chef, tout le monde sera prêt à quatre heures.

Il s'en va pour téléphoner, le cou et les épaules remontées sous le col-pèlerine de sa capote bleu gendarme. Nous continuons activement le travail qui est considérable, car sept cents pieds gelés, ça fait presque toujours quatorze cents, un homme ayant deux pieds exposés à la même eau et au même froid. Ce qu'on appelle un « pied gelé », c'est un homme qui a les pieds gelés, de même qu' « une épaule » ou « une cuisse », c'est un homme qui est blessé à l'épaule ou à la cuisse.

— Vous souvenez-vous de un tel ou un tel?

— Eh oui, c'était un ventre, ou un crâne, etc...

Enfin tout va être fini. Les premiers prêts ont eu le temps de dormir un peu. Le train est en gare, les brancardiers de nuit emmènent nos zouaves qui nous quittent en grande amitié. Nous serrons des mains énormes dont la peau noircie est écaillée.

— Bonne chance à nos défenseurs. Guérissez-vous bien. Au revoir, capitaine ! Reposez-vous.

Et le troupeau blanc, groupé enfin, rentre au logis avec des genoux douloureux, des pieds brûlants et un cœur satisfait. Pourtant le canon mène grand tapage du côté de la cote 304 et sur la droite de Verdun. Le ciel couleur de fonte est zébré de fusées et soudainement éclairé de la lueur plate des éclatements au ras de l'horizon. Nous aussi nous avons faim. Mademoiselle Viau, esprit pratique, va à la tisanerie qui est ouverte nuit et jour pour chercher du café chaud. On trouvera bien du pain. Un souper très gai, oui, s'organise vivement sur cette base. Le Français trouve dans le travail manuel

une incroyable vertu de réaction après les heures sombres. Je découvre sur la table un paquet que je n'avais pas vu. Le vaguemestre l'a sans doute posé là dans l'après-midi. Au-dessus de l'adresse, une marque alléchante est gravée : « *A la Marquise de Sévigné, chocolats fourrés.* » C'est un monsieur de Paris qui a gentiment pensé à me faire plaisir. Il y a réussi au delà de ce qu'il imaginait et avec un à-propos rare.

La boîte, en deux secondes, sort de ses fins papiers, de ses ficelles d'or et de ses rubans roses. Elle est vaste. Lorsqu'elle est ouverte, trente-cinq femmes jettent trente-cinq cris de joie, puis recommencent, dévorant les chocolats, sans doute avec moins d'équité que des soldats n'eussent fait, puis, infidèles autant qu'ingrates, ainsi que le veut un sexe étourdi, oublient les malheureux « pieds gelés » pour chanter en chœur :

— Vive le Monsieur de Paris.

II

LA SALLE H

La « visite » finissait.

Entre le médecin-chef qui en tenait la tête et le pharmacien la queue, les docteurs causaient languissamment des nouvelles de la guerre, des bruits de départ de l'ambulance, des moyens d'améliorer les menus de la *popote*. Sans goût, ils allaient le long du couloir de planches qui reliait les baraques, endosser leurs blouses et commencer le travail journalier.

— La vie est quotidienne, — dit en bâillant le docteur Ménard.

— Il paraît que la 7/18 partirait pour le Nord.

— Ah! c'est la Direction qui dit ça? Deville y est allé hier.

— Non... c'est le *copain* du téléphoniste au Q. G. qui a entendu le planton d'un officier de l'état-major en parler avec le secrétaire du médecin-inspecteur. Tu vois, c'est sérieux.

L'infirmière-major, dès que les derniers oracles avaient été rendus près des lits de la dernière baraque, était partie en hâte pour faire ses pansements qui étaient longs.

Quand un blessé était très grièvement touché, quand les

délabrements étaient si considérables qu'ils laissaient peu d'espoir mais exigeaient beaucoup de patience et de temps, c'était l'habitude d'en faire cadeau à madame Berton. L'homme était mis alors à la baraque baptisée H par les fondateurs de l'hôpital peu tourmentés par l'imagination, et était soumis à la méthode Carrel, c'est-à-dire au lavage permanent des plaies par le liquide antiseptique de Dakin. au moyen de tubes en caoutchouc perforé. Cette méthode donnait des résultats incomparablement supérieurs à ceux qui avaient été obtenus jusqu'alors mais déplaisait, on ne sait pourquoi, aux médecins qui ne l'avaient pas inventée. L'infirmière-major s'en aperçut avec surprise lorsqu'arrivant de grands services de Paris où une ampoule de Dakin était accrochée à chaque lit, elle se trouva dans un milieu réactionnaire, résolument attaché aux vieilles pratiques.

Peu à peu, cependant, pour garder leur temps aux opérés « intéressants », les docteurs prirent le pli de lui faire panser les moribonds, auxquels se joignirent peu à peu les cas graves de gangrène gazeuse faisant prévoir l'amputation. C'est de la sorte que furent occupés les trente-huit lits de la salle H dans laquelle madame Berton avait aussi son bureau, une case de planches mesurant quatre mètres carrés, où elle rangeait sur des étagères des provisions et des vêtements pour les soldats.

***

La visite passée, mademoiselle Larrouy, à la tête du chariot étincelant, attendait madame Berton auprès de l'homme par lequel il convenait de commencer.

Ce jour-là, c'était Béckaërt, un *ch'ti mi*, mineur dans les puits de Lens, un fort garçon à tête rase, un peu pointue, rose avec des yeux de faïence. On n'avait jamais vu un si bon blessé. Une fracture ouverte et infectée du coude, c'est une source de douleurs horribles, surtout quand on a manqué en mourir et qu'on a perdu sa résistance petit à petit, avec son courage. Eh bien ! depuis une dizaine de jours que son bras était en traitement, sauvé à présent et en route pour la suture définitive, Beckaërt ne bronchait pas. A peine s'il se retirait en arrière lorsqu'il fallait remettre les tubes doucement conduits

par la pince dans les trajets. Seulement il ne voulait plus d'autre infirmier que Grolleau pour tenir son bras plié à angle droit. Grolleau, en effet, savait enlever cette chair inerte d'un mouvement ferme et bien calculé en la soutenant d'un côté par la main, de l'autre sous l'épaule, et il était capable de la tenir à bras tendu, sans la faire trembler tout le temps que durait le pansement. Mais si Grolleau était à la soupe ou à la pharmacie, il valait mieux renoncer à toucher même aux bandes. Beckaërt faisant un mauvais *œule*, comme il disait. Devenu nerveux, susceptible, il pensait qu'on avait voulu lui être personnellement désagréable en écartant Grolleau. De la main droite, pourtant blessée aussi, il mettait l'interdit sur le gros paquet triangulaire que faisait à son côté la gouttière coudée garnie d'ouate, reposant sur des coussins et, dans son flamand, car il ne disait que quelques mots de français, il invectivait à la ronde contre l'assistance incapable de le rassurer. Puis il se mettait à pleurer, et le docteur Deville, pour l'avoir vu dans un de ces moments-là, ordonna qu'il lui fût donné systématiquement de la potion de Todd, car il est dangereux de supprimer d'un coup tout alcool aux buveurs.

***

Après lui venait Fayard, dit Faillot, tout jeune avec les pieds gelés, dont l'un était coupé et l'autre grandement menacé. Il souffrait beaucoup, mais on ne l'aurait jamais cru à voir le contentement de son regard et sa pipe gouailleuse au coin de la bouche. C'est qu'il était avec Raynaud, *son camarade*, comme disent les soldats qui vont deux par deux, d'un ton de possession orgueilleuse. Car Raynaud, un typographe parisien, était toujours à rire. Je ne me rappelle plus ce qui l'avait amené là. Il était maigriot et assez *décollé*, comme il disait, mais son humeur perpétuellement comique et critique n'était certes pas avec ses maux dans le rapport normal. Fayard et Raynaud faisaient une paire d'amis impayables. C'était un divertissement que de venir s'asseoir un moment auprès d'eux. Raynaud protégeait Fayard, Fayard admirait Raynaud. Quand l'infirmière-major arrivait pour le pansement, Raynaud se laissait faire sans rien dire par une espèce de

cabotinage sublime où toute la volonté qu'un homme peut développer se tendait pour *épater la galerie*, mais bien entendu Faillot plus que les autres, de sorte que Faillot ne se trouvait plus en droit de se plaindre ni du présent, quand son tour arrivait, ni de l'avenir. Il disait :

— Avec un bon pied en bois, je serai bien monté. Et puis, ça ne me fera pas de mal quand on me marchera dessus dans le tramway.

Ce jour-là pourtant, à sa grande surprise, madame Berton vit que Fayard, assis dans son lit et royalement accoté sur de nombreux coussins, fumait sans rien dire avec le visage d'un homme insulté qui n'a pas pu se défendre. Il allait fort bien, sans fièvre depuis deux jours, et sa courbe microbienne plongeait vers le zéro, ainsi qu'en témoignaient les feuilles accrochées à la tête du lit. Qu'avait-il?

— Qu'est-ce qu'il y a donc, Fayard, vous n'avez pas l'air content?

Fayard détourna la tête et ne répondit rien, montrant par là que ses ennuis dépassaient le pouvoir des mots. Belle occasion pour Raynaud qui n'avait pas besoin que ce fût son tour pour prendre la parole. Raynaud expliqua que ce matin, au réveil, le sergent Barral et le caporal Devin étaient venus coller dans la baraque des écriteaux qu'il montra du doigt avec un mépris supérieur, et qui annonçaient aux blessés qu'à l'avenir il leur serait défendu de fumer. Un discours suivit où chacun des responsables était sévèrement traité. Pour finir, Raynaud se tourna vers son camarade outragé et lui dit d'une voix coupante ce mot que n'oublieront pas ceux qui l'ont entendu :

— T'inquiète pas, mon Faillot, Ici plus de pipes, ni de cigarettes, mais quand on remontera *là-haut*, on nous empêchera pas de fumer les gaz asphyxiants, va...

***

Après, c'était le tour de Lamisère, un enfant de l'Assistance publique qui avait reçu à son arrivée en ce monde, de quelque loustic du bureau des naissances, ce nom sinistre, capable peut-être d'influencer la Destinée. C'est ainsi qu'il s'est rencontré des soldats nommés Martyr et Meurt de faim.

Lamisère avait juste vingt ans et une bonne figure proprette de gars endimanché. Élevé dans une ferme de la Mayenne, il parlait avec un accent paysan très marqué. A son arrivée il était ce que les médecins appellent un grand *shocké*[1]. Il était froid. Il n'avait pas de pouls et pour arranger les choses, une hémorragie se déclara. L'infirmière-major le garda pendant des heures pour essayer de le mettre en état de subir l'acte chirurgical. On l'avait bien cru perdu, et au « Déshabillage », sur le lit basculé pour élever les jambes plus haut que la tête, sous le cerceau électrique qui baignait de chaleur son corps frotté d'alcool et enveloppé d'ouate, il avait l'air d'un mort qui aurait perdu tout son sang. Injections de sérum, piqûres d'éther, de spartéine, d'adrénaline, d'huile camphrée à haute dose, tout fut fait et il survécut. Mais ce fut, hélas ! pour une bien grande misère, car dans la nuit le chirurgien navré lui coupa la cuisse gauche et la jambe droite. Lamisère avait aussi reçu un éclat d'obus dans l'oreille et dans le bras une balle qui lui avait brisé l'humérus. Quelle misère, n'est-ce pas, pour un petit gars faraud qui n'eût pas manqué d'enjôler les danseuses là-bas dans la Mayenne, aux *assemblées* et aux noces, malgré sa bâtardise et son nom de malheur, s'il n'avait dû mettre son corps vulnérable entre la France et les Barbares.

Un jour, il demanda qu'on écrivît pour lui aux siens. Il énuméra : madame Legendre, sa mère, au pays. Le chasseur Patte, son frère, au 65e, et mademoiselle Jeanne Ballu, sa sœur, en service dans un château. Mademoiselle Corneille, surprise de la diversité des noms de cette famille, l'interrogea et apprit que madame Legendre n'avait jamais été que la nourrice de ces trois enfants perdus dont elle avait fait des frères.

Le pansement, vous le supposez bien, était toute une affaire, et quand arriva le tour du petit misérable, le caporal-infirmier Prouteau, un ancien blessé de 1914, s'approcha comme tous les jours pour « aider » ainsi que mademoiselle Corneille.

Il est très faible Lamisère, le pauvre gars. Une otite s'est déclarée par surcroît, et il en souffre plus que de tout le reste. Sa tête est entourée de bandages et on voit sortir du linge blanc un nez pointu et des joues qui paraissent fraîches au contre-

1. Que le lecteur veuille bien excuser cette orthographe médicale et saugrenue.

jour de la toile huilée, dans la baraque sombre, mais sont, à la vérité, enflammées par la fièvre. Le laboratoire a découvert que la coupe de la jambe contenait du *putrificus*, ce qu'on appelait autrefois de la pourriture d'hôpital, et l'odeur est affreuse malgré le lavage permanent qui désodorise toutes les autres plaies.

Lamisère, le nom que lui a choisi la Destinée lui va bien !

— La mairie lui aura pris mesure, — dit Raynaud.

***

A côté, c'est Lamare, un rouquin, autrefois valet de chambre à Paris, qui a été mort deux fois depuis qu'il est à l'hôpital. En arrivant il avait eu une hémorragie de la cuisse, et lui aussi, grand *shocké*, était resté des heures dans la baraque des « Entrants » au régime des piqûres et du cerceau chauffant. Opéré, c'est-à-dire amputé aussi haut que possible, il ne se réveillait pas et sa face froide tressaillait imperceptiblement lorsque passait par les lèvres mauves un petit souffle qui semblait toujours être le dernier. La bonne mademoiselle Poirier avait tout quitté ce jour-là pour appliquer sa volonté à galvaniser ce corps sans vie. Et Lamare, aujourd'hui revenu des sombres bords, vivait, parlait, mangeait, riait comme ses camarades. Il disait d'une voix douce, comme celle des nègres des Antilles, des mots reconnaissants et attendris. Sa sœur, une ouvrière de Paris, vint le voir et lui tint gentiment compagnie pendant la moitié d'une semaine. Ils s'aimaient beaucoup, étant seuls au monde. La petite, avant de partir, remercia l'infirmière-major et lui dit :

— Oui, mon frère est sauvé, madame, mais il ne pourra plus retrouver de place dans une grande maison, avec sa jambe en moins. Enfin, peut-être... chez des bourgeois.

***

Bossard, le voisin, un vieux de quarante-sept ans, se moquait un peu du ton convenable et modéré de Lamare. Bossard avait été l'un des premiers succès des pansements au Dakin et quand le docteur Deville l'avait confié à madame Berton,

personne ne croyait que l'infection de l'énorme plaie anfractueuse de la cuisse pût être enrayée. L'amputation n'était pas possible. Il aurait fallu désarticuler, de quoi il serait mort. Il y avait de mauvais décollements, des trajets nombreux se ramifiant dans l'épaisseur du muscle en diverticules et sous-diverticules, et les examens du laboratoire étaient funestes. Trente tubes, dont une douzaine d'ouverts pour les trajets, avaient été nécessaires. Bossard, brûlant et tremblant de douleur, jurait sans patience. Mais quand il vit au bout de quelques jours les médecins s'arrêter surpris auprès de lui, et quand le docteur Deville lui dit : « Tu es sauvé, mon vieux », alors sa reconnaissance déborda. Il ne savait que faire pour la témoigner dignement.

Bientôt il put se promener dans un beau fauteuil roulant qu'il faisait aller lui-même par un mécanisme léger, et on le voyait se prélasser avec un mauvais béret de chasseur et son air pas commode dans les salles et le couloir de planches. Les blessés l'appelaient « grand-père ». Il s'arrêtait auprès des lits, parlait avec compétence du traitement, posait des questions :

— Combien que t'as de tuyaux? Quatorze ! c'est rien que ça, mon vieux. Moi j'en ai eu jusqu'à trente. Et combien as-tu de peignes? Et tous les combien qu'on te lâche les grandes eaux?

Il se grisait de sa popularité dans l'hôpital.

Un jour il rencontra dans le couloir mademoiselle Schuhmacker, une vieille fille bigote et revêche qui l'avait soigné au début et qu'il n'aimait guère. Il lui dit :

— Oui, mamzelle, c'est pas encore de ce coup-ci que j'irai en enfer et puis, allez, y a pas que les amoureux qu'iront en enfer. Y a d'abord les curés, pis les général, pis...

La vieille fille se sauva indignée, et personne ne sut la suite. Mais le rire de Bossard, on l'entendit.

L'armée lui avait envoyé la médaille militaire dès qu'il avait été « signalé en danger de mort ». Il avait déjà au-dessus de son lit une croix de guerre avec trois citations au régiment. Un matin, après le pansement qui n'était presque plus douloureux, il dit à madame Berton avec une timidité insolite :

— Voilà, madame, j'aurais quelque chose à vous demander, si ça ne vous faisait rien. Quand j'avais treize ans, j'ai tiré de

l'eau un petit gosse qui était tombé dans un lavoir et qui allait se noyer. J'ai reçu la médaille de sauvetage. Si vous pouviez m'en faire venir une, ça me ferait plaisir pour la mettre avec mes autres décorations et vous faire plus d'honneur. *Je vous dois bien ça !*

Ah ! Bossard, vieil ami, que vous seriez méconnu si on voyait à tort dans cette histoire un goût naïf de la gloriole et, dans son principe, le snobisme qui démange les mieux philosophants des civils supérieurs ! Non, ce n'était pas là ce qui vous suggérait la demande adressée à votre infirmière. La timidité avec laquelle vous vous exprimiez, vous, homme rude, mécréant et vieux soldat au cœur hardi, était celle de l'humble qui fait au riche un beau cadeau, un cadeau si fastueux que le riche, avec ses écus, ne pourrait en acquérir un pareil. Madame Berton le comprit bien ainsi et donna à Bossard, par le caractère de sa réponse, le plaisir d'avoir été jugé magnifique. Il y fut sensible. Il le témoigna en envoyant un infirmier chercher du vin à la *Coopé* et en criant à tue-tête de son fauteuil roulant :

— Y a du vent dans les voiles. Y a du bon ! Quand je serai de retour au pays, je me marierai avec ma voisine !

***

— Maman, maman, c'est toi, la grande maman, viens ici ! Maman, madame France ! Toi bon. Toi gentille. Beaucoup mal, beaucoup souffrir, trop ! trop ! trop !

En ces termes, une voix étrangère qui prêtait à ce français bizarre autant de charme aristocratique que de séduction orientale, ne cessait d'appeler l'infirmière-major, faisant en hâte le pansement du vieux Bossard. Elle répondait doucement, comme à un enfant :

— Oui, Mohammed, attends ton tour. Tu sais bien qu'on ne me parle pas pendant que je travaille.

Mais la voix insinuante, pleine de coquetterie tendre, reprenait en mineur :

— Maman, maman, donne *ciguerettes*, Mohammed guéri. Toi bon. Toi gentille...

— Allez chercher des cigarettes, je vous en prie, made-

moiselle Corneille, vous bon, vous gentille, sans cela je n'en finirai pas et lui non plus. Prenez ma clef.

Et madame Berton renversant un peu le buste en arrière, levant les bras pour écarter de tout contact ses mains gantées de caoutchouc stérilisé, attendit que mademoiselle Corneille eût trouvé la clef dans la poche du tablier.

Mademoiselle Corneille eut un beau sourire pour le « sidi » et s'en alla d'un pas égal qui déplaçait des lignes classiques.

On ne pouvait s'empêcher de la suivre des yeux avec intérêt, non qu'elle ressemblât au type conventionnel de l'infirmière d'après *la Vie Parisienne*, et pas davantage à la jolie femme d'avant la guerre. Mais elle semblait venir à vous du fond des vieux âges grecs et suivant le rythme d'un hymne homérique, traduit peut-être par André Chénier. On la voyait comme Démèter, assise au bord d'un champ de blé mûr, à Eleusis, en plein midi, ou comme une jeune Victoire à la proue d'un vaisseau d'Attique, les cheveux au vent et les ailes ouvertes. On lui eût offert pour nourriture du pain blanc et du lait mousseux dans une écuelle de bois ; pour costume, des voiles blancs, pour coiffure, le bonnet de Phrygie, pour accessoire une corne d'abondance. Sur elle, le voile des infirmières faisait de si nobles plis, que lorsqu'elle était un peu triste et penchait la tête, elle avait l'air de pleurer sur une stèle de marbre ; si elle se baissait pour rattacher son soulier, de renouer sa sandale, et c'est elle qui, peut-être, vers le IVe siècle fut consacrée à la « *Terre-Mère, porteuse de Fruits* », ainsi qu'une inscription de l'Acropole en a gardé la mémoire.

Merci à vous, fille du vieux Cadmus. Nous savons, à vous voir, que la beauté reviendra au monde après l'invasion de l'Allemagne scélérate et vous nous divertissez en passant, de l'horreur journalière dont notre vie déborde comme un bassin dans un parc dévasté, sous un orage interminable...

***

Auprès de Mohammed, après avoir résisté quarante jours, un paraplégique agonisait. Mademoiselle Corneille avait pris de lui des soins si minutieux qu'elle avait jusqu'ici évité les escarres. A côté les uns des autres trois grands brûlés sui-

vaient. Ils avaient été touchés par des liquides enflammés et l'état de leur corps était effroyable. Mademoiselle Viau, qui avait fait un stage à Issy-les-Moulineaux pendant la convalescence de sa fièvre typhoïde, les soignait à l'*ambrine* suivant la méthode du docteur Barthe de Sandford et obtenait progressivement tous les jours la diminution de leurs souffrances, avec le rétrécissement de leurs plaies.

Dans le lit à côté, il y avait Magli, un diabolique Italien de la Légion dont la croix de guerre fourmillait d'étoiles. Tous les jours et plusieurs fois, il racontait l'histoire de sa blessure avec une mimique excessive de comédien populaire.

— Z'é avais été oune pétite blessé, oune toute pétite blessé, et le mazor i a dit andare à oune pétite amboulanza, ouna piccola amboulanza de Ramblouzina, — et avec ses deux index écartés de quelques centimètres il évaluait l'importance vraiment médiocre de l'ambulance de Rambluzin. — Ma... ma... ouna notté, le bombardemente il commence fortissimo, ô terribile. Z'ai cours, Excellenza, et dans un samp, voilà que ze souis frappé, frappé à mort, Excellenza. Et ici, même soze. — Et son doigt levé tournait en tire-bouchon au-dessus de sa tête, pendant qu'avec un sérieux impayable, sa bouche sans remuer imitait à la perfection le bruit d'une grosse mouche. — Partenza le pauvre Magli, Excellenza, parti Magli, lui, grand soldat de la bellissima Legione...

Et, d'un regard il désignait dans un silence éloquent, la croix de guerre constellée suspendue sur un petit écusson blanc fait d'une compresse à la paroi de la baraque.

La vérité est que Magli rendait la vie absolument infernale aux infirmiers et aux infirmières, jetant son quart (lorsqu'il était vide) à la tête de celui qui l'avait servi, envoyant promener sa literie dans tous les sens, piquant des crises de nerfs d'une violence inconcevable, défaisant son pansement, voulant se lever malgré la gouttière qui enfermait la jambe dont le mollet, très fort, avait été complètement emporté par l'éclat d'acier. Le malheureux héros de la Légion, terrifié par les bombardements depuis qu'il avait été re-blessé, voulait à toutes forces se faire évacuer vers un pays où il ne tomberait ni bombes ni obus. Désir assez naturel après tout. Le médecin-chef et madame Berton résistèrent tant qu'ils le

purent, car Magli avait bien des chances de perdre sa jambe dont la fracture était compliquée et la plaie vilaine. Mais on est fataliste là-bas : si cet homme était tué...

— Caporal, — dit le docteur Hallez, — marquez le 25 pour le prochain train.

Qu'est-il devenu Magli, à visage de diable, soldat de la Légion?

***

Le malheureux Jolidon, assis tout droit dans son lit, son matelas tiré jusqu'au haut du dossier articulé, avait une plaie de poitrine. Soigné également dans une ambulance bombardée et incendiée, il était arrivé dans la nuit à la gare d'évacuation et destiné à l'intérieur avec une quarantaine de camarades « intransportables ». Madame Berton, étant venue voir les blessés qui attendaient le train, avait obtenu du médecin-chef que quelques-uns fussent gardés. L'un avait la poitrine ouverte et achevait là-bas au fond de la salle les derniers moments de sa vie dans d'affreux hoquets, pendant que deux minces ruisseaux de sang coulaient sans merci aux commissures des lèvres sur le gros pansement qui entourait son cou et maintenait étrangement sa tête en arrière, comme s'il eût été fort et bien portant. Un autre, trépané, avait expiré le soir. Jolidon avait dans le poumon un éclat que la radiographie avait repéré, mais que le chirurgien n'était pas allé chercher par prudence. La pleurésie avait conduit aux ponctions, les ponctions à l'empyème et, par la cavité, madame Berton, après les lavages, introduisait de bas en haut avec de longues pinces courbes ou droites les tubes de caoutchouc suivant de certaines directions, tandis que, placé au pied du lit, le caporal Prouteau tenait les deux mains du patient en s'arc-boutant de son mieux. Le pauvre Jolidon était bien soulagé quand il était débarrassé du pus de son poumon infecté, mais pouvait-on espérer raisonnablement qu'il guérirait avec ces larges oscillations de température du matin au soir, ces escarres grandissantes, ce dégoût de la nourriture malgré les farines, les bouillons et les crèmes de mademoiselle Jacquelin? Et puis il était si triste, si découragé. Il ne tenait pas à la vie et il n'y a rien de si dangereux. Il avait confié un jour à madame Berton que sa

petite fille de cinq ans avait été tuée dans un village bombardé de la Meuse du côté de Damvillers en 1914 et que la jeune mère, devenue folle, était depuis ce temps à l'asile de Maréville près de Nancy.

— J'ai jamais voulu prendre mes permissions après ça, — concluait-il avec des yeux qui regardaient fixement dans le vide.

***

Son voisin s'appelait Badet, alors vous pensez bien que les majors l'avaient surnommé Régina. Il était très jeune, de la classe 17, je crois, et un des plus choyés de tous les blessés. C'était un pauvre petit squelette rongé par l'arthrite suppurée de l'épaule, souffrant plus qu'il n'avait de forces.

Madame Berton, arrivée à lui, le considère avec douleur, car il ne va pas mieux, pas mieux du tout ; elle s'excuse de l'avoir un peu négligé la veille, ayant été très occupée par les *entrants* de l'attaque sur Avocourt. Il assure qu'il a bien compris qu'on s'occupât d'abord des camarades, puis il ajoute d'un air pensif :

— Mais, moi aussi, madame, j'ai fait quelque chose pour eux.

— Vraiment, mon bon petit, — dit-elle très étonnée, puisqu'il ne remue même pas sur son lit. — Et qu'avez-vous fait?

— Eh bien ! quand j'avais besoin de quelque chose, *je me retenais d'appeler* pour ne pas déranger les infirmiers ou mademoiselle Corneille qui avaient tant à faire.

***

Souvent à l'hôpital madame Berton a l'impression d'être une linguiste distinguée. Elle parle anglais avec le petit engagé d'Amérique qui s'est fait le chevalier de la France en danger, la France qu'il ne connaissait pas, mais dont la pensée pénétrante l'a mystérieusement enflammé. Avec Hettaf-ben-Gacem, avec Mohammed-ben-Mohammed, avec Ali-ben-Djelloul, tous des pieds gelés qui ont mal tourné, je ne dirai pas qu'elle parle arabe, mais le peu de mots dont elle les salue et les encourage sans variations notables, suffisent à la con-

versation. Les « sidis » en témoignent une joyeuse surprise, dans un rire qui fait éclater devant le jour les parois blanches de leurs dents humides et briller les points d'or de leurs yeux méditerranéens.

Il y a aussi Bironneau. Bironneau est un ami particulier de madame Berton. Ils sont du même pays et parlent patois ensemble. Ils ont à se dire des choses qui les intéressent, eux, et qui ne regardent pas les autres. Ils parlent des troupeaux et des biens de la terre dans la propre langue de Montaigne et de Rabelais.

Hélas, le pauvre Bironneau, que fera-t-il, que fera-t-il retourné au pays? Il a perdu *ses deux mains* à la guerre, oui, la droite et la gauche, pensez à cela, et aussi un œil, à quoi il fait bien moins attention.

Quand il arriva, le docteur Deville rechercha d'abord, du bout d'une pince délicate, l'étendue des dégâts qu'avait faits en éclatant la grenade boche que le bon poilu voulait renvoyer à son point de départ ainsi qu'il s'en était fait une spécialité.

Bironneau lui avait dit :

— Oh ! monsieur le docteur, vous n'y pourrez rien, c'est maman qui saurait me guérir. Oh ! maman ! elle connaît ça. Mais vous, vous ne saurez pas. Ce n'est pas de votre faute. *Il ne faut pas croire que tout s'apprend dans les livres.* C'est maman qui saurait.

Effectivement le major n'avait pas su, malgré sa science et sa bonne volonté, car il avait amputé une main au-dessus du poignet. De l'autre, il avait laissé le pouce et coupé toute la paume en biais.

Quand madame Berton fit le premier pansement, le cœur bien serré, Bironneau, qui n'avait demandé aucune explication depuis l'acte opératoire, eut une bonne surprise et s'écria :

— Eh bien, j'ai de la chance ! D'un côté j'ai mon pouce, de l'autre avec un bon crochet...

***

Parmi les blessés de la petite attaque d'il y a trois semaines, Baudinot était tellement effrayant que, c'est triste à dire, on s'occupa de lui en dernier lieu. Songez qu'il avait la tête

entièrement enveloppée de compresses et de bandes, sauf un petit passage pour l'air au niveau des narines et des lèvres. Ce pansement était uniformément rouge et raide de sang. De sorte que le corps, dont un bras était sans doute fracturé puisqu'il était dans une gouttière, était surmonté d'une grosse boule ensanglantée qui remplaçait la tête, et vraiment l'effet en était intolérable au regard.

De plus, Baudinot, fou de douleur et de rage nerveuse, criait le jour et la nuit et empêchait la moitié de l'ambulance de dormir. Il fallut lui enlever un œil et opérer l'autre. Il fallut amputer la moitié du bras gauche qui ne tenait littéralement au corps que par la peau. Baudinot avait plusieurs dents cassées et refusait avec une résolution inexorable de prendre la moindre nourriture. Nous n'avions peut-être jamais vu d'homme aussi sombrement désespéré, aussi difficile à atteindre dans sa forteresse intérieure. Madame Berger, l'infirmière de la salle des yeux où il fut installé, était de la même province que lui. Elle parlait sa langue. Avec un instinct direct, elle lui imposa une autorité d'abord absolue et qui se relâcha peu à peu, en raison de ce qu'il cédait lui-même. Madame Berger l'amenait à la salle H pour le pansement du bras, lequel bras avait pris à un moment une route dangereuse. L'infirmière-major avait grand mal à faire ce qu'il fallait. Baudinot ne gouvernait aucunement ses nerfs, criait à voir les pinces autant qu'à les sentir, et le pansement se passait en raisonnements, en gronderies, en supplications.

— Madame, vous me tuez, — criait-il avec l'accent de son pays. — Ma pauvre mère, viens à mon secours; madame, ne me faites pas du mal. Je vous donnerai tout ce que vous voudrez, madame. *Je vous donnerai ma médaille militaire.*

Et les cris les plus aigus, les convulsions les plus désordonnées rendaient le pansement pratiquement impossible, jusqu'au moment où madame Berger intervenait avec un accent à la fois impérieux et plaintif :

— Plamour, Baudinot, plamour.....

Madame Berton profitait du répit obtenu pour faire le nécessaire, mais quand elle demanda à sa compagne le sens terrestre de ces mots magiques, il se trouva qu'ils n'en avaient point.

*
* *

Il était tard, bientôt midi, et il y avait encore à faire le pansement de Briand (Antoine). Briand était ce qu'on appelle un « as », l'as de la salle, celui qui concentre sur lui l'attention de tous en même temps que l'intérêt médical et cette sympathie naturelle qui prouve que l'on plaît plus par ses défauts que par ses qualités.

Briand portait environ vingt ans. Il était de Paris, d'Aubervilliers exactement. Il tenait beaucoup à cette distinction, et quand on lui demandait ce qu'il faisait à Aubervilliers, il répondait sans vous regarder :

— Je bricole, quoi, — d'un ton qui voulait dire : — Avez-vous bientôt fini de m'embêter, vous !

Briand, comme beaucoup des hommes réunis dans cette salle, avait été mort et n'avait nullement été sauvé quand la haute chaleur et les piqûres l'avaient rappelé sur terre. Il avait deux effroyables plaies de la légion lombaire, le nerf sciatique coupé et la gangrène gazeuse installée en despote. Le docteur Perronneau seul n'avait pas voulu admettre qu'il fût perdu ; en compagnie de madame Berton, il attaqua de front les nids de perfringens et les amas de streptocoques.

Le pauvre Briand souffrit une passion terrible et d'une façon enfantine qui était bien émouvante. Il pleurait comme un mioche mis en pénitence et seul, depuis qu'il y a des blessés et qui se lamentent, il invoquait son père alors que c'est toujours la mère que nous entendons appeler et dont les mourants sur le lieu de la bataille crient le nom une dernière fois.

Quand le pansement commençait, Briand se mettait à pleurer bas, puis à gros sanglots ; mais quand il appelait « son papa », c'est que cela devenait terrible.

— Ah ! papa ! mon papa, qu'est-ce que tu dirais, mon papa, si tu voyais ça ! Viens, mon papa ! Ah ! mon papa...

Madame Berton lui demanda un jour si son père était à la guerre. Il répondit :

— Ben non, puisqu'il est mort avant ma naissance.

Ce n'était pas la seule surprise que lui réservait cette famille. Un jour, à l'heure du courrier qui lui apportait très souvent

des mandats, Briand reçut une carte-photographie et la fit passer à ses camarades avec une négligence supérieure :

— C'est ma gosse, expliqua-t-il.

— Comment, vous avez une petite fille?

— Non, c'est un garçon, — dit le père, puisqu'il s'appelle Édouard.

Mais madame Berton, anéantie, avait sous les yeux le portrait d'une gigolette, mirifiquement coiffée. D'une laideur remarquable, âgée d'une cinquantaine d'années, elle tenait ses mains dans les poches de son tablier, sous lequel sortaient deux jambes chaussées de souliers à bouffettes et à talons Louis XV, cependant qu'au fond des nuages s'amoncelaient sur les tourelles d'un château Renaissance.

— Mais, — dit l'infirmière-major, embarrassée au dernier point, — où est-il votre petit garçon?

— Ben, avec sa mère, quoi !

— Quel âge-t-il?

— Quel âge il a? Ben il a six ans, quoi !

— Comment six ans? Mais vous, quel âge avez-vous donc?

— Moi? Eh bien, vingt et un ans, quoi !

C'est de ce jour-là que Briand fut sacré « as » à la salle H.

Il aimait beaucoup mademoiselle Larrouy qu'il appelait la « marchande de madeleines » à cause de sa « petite voiture », et il avait pour *son* docteur et *son* infirmière, comme il disait avec des possessifs catégoriques, une de ces admirations animales qui entraînent aux grands actes de dévouement. Il fallait l'entendre, à « l'heure des températures », interroger le caporal Prouteau :

— 38/8 que tu dis? 38/8, — et son visage s'allongeait de déception et de contrariété. — 38/8 ! Ben qu'est-ce qu'elle va dire, mame *Breton*?

Jamais il n'avait pu se mettre dans la tête ce nom pourtant simple. Il était furieux de causer une déception à celle qui le soignait et ne concevait pas comment la fièvre ne se réglait pas sur les prévisions d'une personne aussi remarquable.

Un jour, madame Berton qui aimait beaucoup à causer avec lui et sentait ce qu'il y avait de bon chez ce jeune dévoyé, lui dit :

— Qu'est-ce que vous faites quand vous bricolez?

— Ben ! Je suis plutôt plombier.

— Ah ! tant pis, je n'aime pas les plombiers. Ils n'en finissent pas quand ils commencent un travail, et une fois que j'avais une fuite d'eau dans ma salle de bain, ils l'ont laissée couler une demi-journée pendant qu'ils étaient chez le marchand de vin !

— Ben, oui, i' sont arrivés vers dix heures. I's ont déposé leur sac à outils dans n'un coin, pis i's ont dit : je vas déjeuner. Pis i' sont pas revenus.

— Je vois que vous connaissez le métier.

— Ben, écoutez-moi, madame Breton, quand c'est que la guerre soye finie et que vous aurez besoin d'un plombier, c'est moi que je l'arrangerai vot' baignoire, moi et pas un autre, vous entendez, et puis que ça sera de l'ouvrage bien faite, quèque chose de sérieux, quoi.

— Bon, bon, Briand. C'est convenu? Je compte sur vous.

Et Briand, très fier de sa nouvelle clientèle, mais plus fier de pouvoir s'acquitter un peu envers « mame Breton », se rengorgeait en regardant de côté les camarades presque tous cultivateurs, admirant bouche béante un garçon qui savait si bien se tirer d'affaire avec une baignoire et « des trucs comme ça ».

A quelque temps de là, le ministre de la Guerre vint rendre visite aux blessés de l'ambulance, et madame Berton qui le conduisait l'arrêta auprès du lit de Briand en disant que le pauvre garçon avait été bien mal mais très courageux et qu'il était sauvé à présent. Impossible de tirer un traître mot du plombier, habituellement si bavard. Le visiteur passa.

Dans l'après-midi, quand tout fut rentré dans le calme, Briand appela madame Berton qui préparait le phonographe pour le concert quotidien et lui dit :

— Ben, j'y ai pas dit à monsieur...

— Quoi, mon petit, qu'est-ce que vous n'avez pas dit?

— Ben, que j'y arrangerai aussi sa baignoire, quoi !

(*La fin prochainement.*)

MADELEINE CLEMENCEAU JACQUEMAIRE

LA VIE COMMENCE DEMAIN[1]

Tancredo Salvi — le demi-frère de Giorgio. — débarqua le jour suivant à la villa. Il arriva juste à temps pour l'enterrement, mais surtout pour avoir connaissance du testament, ce qui lui tenait fort au cœur.

Depuis leur première jeunesse, depuis le temps lointain où Giorgio avait quitté la maison de son beau-père pour chercher fortune par le monde, ils ne s'étaient presque jamais revus ; il n'y avait entre eux aucune fraternité, mais au contraire, en raison de leurs mœurs et de leur caractère, une invincible aversion. Lorsque leur mère commune était morte, Tancredo avait fait des pieds et des mains pour disputer à Giorgio son misérable héritage, et celui-ci, qui pourtant en avait grand besoin, avait dédaigneusement abandonné le peu qui lui revenait. Mais à partir de ce moment, il avait considéré ce frère comme un étranger. Après avoir dilapidé cette succession, Tancredo s'était mis à vivre de toute sorte d'expédients, sauf de son travail.

On l'avait vu à la bourse et sur les marchés, s'entremettant dans des affaires équivoques ou risquées : on le voyait dans les tripots, dans les cafés, sur les hippodromes, un peu mal en point, mais toujours de bonne humeur.

1. Voir la *Revue de Paris* du 5 février et du 1er mars 1919.

Plus tard, il s'était lancé dans un certain journalisme de commérages et de scandales qui frisait le chantage et avait en même temps ouvert une de ces mille agences de renseignements confidentiels qui pullulent dans les ruelles des grandes villes.

Il n'avait pas encore quarante ans : grand, fort, un peu chauve, la figure rase et carrée, le teint plombé, les yeux creux, l'air mauvais, la tempe droite enfoncée comme par un coup de poing dans une cire molle, cet homme donnait, malgré sa grossièreté, une impression d'intelligence et de majesté, d'amertume et de bouffonnerie qui, au premier abord mettait les gens en défiance, mais qui finissait par faire rire ceux qui l'approchaient.

Aussitôt reçue la nouvelle de la mort de Giorgio Fiesco, Tancredo n'avait pas hésité longtemps : il avait à la hâte empilé ses frusques dans un sac abîmé, rempli son porte-cigares usé de *mezzi toscani*, compté dans son volumineux portefeuille les quelques centaines de lires qui consti uaient à peu près toute sa fortune ; puis il avait appelé d'une voix robuste Catarina, la servante-maîtresse qui gouvernait sa maison, pour faire porter ses bagages à la gare.

Dans le train qui le transportait doucement, par une soirée vaporeuse, à travers les campagnes odorantes, il se mit à nager dans un sentiment de béatitude comme s'il allait à la rencontre de la fortune.

« Bon Dieu ! si je pouvais pour une fois ne pas rater une affaire ! Cent mille lires ! Qu'est-ce que c'est que cent mille lires pour mon pauvre frère? Après tout, nous sommes sortis du même sein... Je le sais bien : il y a sa femme; mais ils n'ont pas d'enfants. Cent mille. Puis, je suis curieux aussi de connaître l'ami intime, le grand professeur. Cent mille ! »

Et ce chiffre nombreux, interminable, avec une traînée de zéros ronds et tournoyants qui semblaient tresser la chevelure d'une extraordinaire comète, tourbillonnait autour de lui, en se multipliant dans le ciel infini, et allait se perdre au loin en une bande de vapeurs ou peut-être dans le panache de fumée que la machine laissait derrière elle.

A présent le train courait tout droit en rase campagne, dessinant dans l'ombre environnante le carré lumineux des

portières : des glèbes grasses s'élevait une odeur fertile de semences mûres ; à l'extrême limite de l'horizon, le disque violet du soleil s'enfonçait comme un bolide dans la terre embrasée.

Alors Tancredo fit un rêve qui n'était pas tout à fait un rêve et qui précisément le séduisait par sa possibilité. Un notaire, un grand maigre, avec des lunettes et une volumineuse cravate noire, lisait le testament du défunt dans une grande pièce où se trouvaient beaucoup de personnes attentives. Lui, Tedo, se tenait dans un coin, derrière tout le monde, mais assis dans un excellent fauteuil et regardait en l'air, vers le lustre, distraitement : « J'institue ma femme légataire universelle de tous mes biens à charge d'un legs de cent mille lires (je dis cent mille) à Tancredo Salvi, mon frère de mère et... »

Tous les assistants se retournaient vers lui ; il gardait un air distrait, mais ne pouvait retenir un léger sourire involontaire qui plissait les coins de la bouche. Et le notaire continuait à lire, d'une voix fastidieuse comme le bourdonnement d'une guêpe :

« Legs A, legs B, legs C. »

La veuve était assise non loin de lui, pâle sous ses habits de deuil, et plus belle encore qu'il ne l'avait jamais vue.

« Écrit de ma main par moi, testateur, sain d'esprit. »

Le notaire avait fini de lire le testament ; il essuyait ses lunettes avec un énorme mouchoir bleu.

Subitement, le cadre de cette grande pièce pleine de personnes attentives, s'effaça de son cerveau, mais il imagina la veuve, le soir, qui montait l'escalier avec un chandelier à la main pour aller se mettre au lit.

A la station, quand il arriva, personne ne l'attendait. Il traversa le village au galop d'un bidet empanaché et se fit conduire à la villa Fiesco.

A cette heure, la grille était déjà fermée : le cocher fit claquer son fouet ; la petite Natalissa sortit de la loge du jardinier et de sa voix de fauvette, cria de loin :

— Je viens tout de suite.

Dans le haut de la maison, une fenêtre s'ouvrit et on entendit au-dessus des arbres du jardin la voix de Maria Dora qui demandait :

— Qui est-ce qui est venu, Natalissa?

— Un monsieur, — cria la fillette.

Et, comme une brave petite femme, elle prit le sac du voyageur et l'accompagna jusqu'au haut de l'allée, au pied des marches.

Maria Dora, Stefano et la Berta se tenaient sur le seuil, attendant : aucun d'eux ne connaissait Tancredo, sinon de réputation et, voyant cet inconnu s'avancer tranquillement derrière la fillette, ils demeurèrent tout interdits.

Il pensait en lui-même : « C'est le moment décisif, ayons de la présence d'esprit. »

Arrivé au milieu du perron, il souleva son chapeau et dit en s'arrêtant :

— Je suis Tancredo Salvi.

Maria Dora, sans répondre, se sauva dans la maison pour y annoncer la nouvelle ; papa Stefano, un peu embarrassé, répondit :

— Nous ne comptions pas sur votre visite, monsieur Salvi.

Tancredo franchit avec désinvolture les dernières marches.

— Me voici, j'arrive à l'instant ; j'ai pris le premier train ; je suis sous le coup de l'horrible nouvelle. Je viens pour revoir mon pauvre frère. Merci de m'avoir prévenu.

Il mettait dans sa voix robuste une espèce de gratitude désespérée.

— Alors, vous désirez passer la nuit ici? — murmura Stefano interloqué, en montrant le sac de voyage déposé par Natalissa sur une chaise.

— A moins que je ne vous dérange, — dit Tancredo avec humilité. — Je voulais aller à l'auberge, mais je ne connais pas l'endroit ; et surtout le désir de le voir tout de suite m'a poussé jusqu'ici...

— Excusez-moi un moment, — fit Stefano, et il entra dans la maison.

Au moment où il allait monter, il rencontra Maria Dora et Ferento qui descendaient. Marcuccio apparut sur le seuil de la salle.

— Qui est-ce qui arrive? Des hôtes? Mais quoi? Est-ce que par hasard il y a un bal?

Personne ne lui répondit. Stefano retourna vers la véranda et dit à la Berta qui s'y était arrêtée :

— Monte vite là-haut préparer une chambre au second étage, la dernière.

Puis il dit à Tancredo :

— Entrez donc.

Celui-ci s'avança avec circonspection, regardant autour de lui, comme s'il craignait un guet-apens. Il aperçut Ferento, Maria Dora, Marcuccio, et ne sachant que faire, il s'inclina. Ferento le toisa de la tête aux pieds avec un de ces regards rapides qui heurtaient comme un choc. Salvi le regarda d'un coup d'œil oblique qui enveloppait comme un lasso.

— Vous êtes le demi-frère de Giorgio Fiesco, n'est-ce pas? — dit Ferento, — et vous désirez le revoir?

— Précisément !

— Venez ; je vais vous conduire.

« Il faut donc, à présent, que je voie un mort, pensa-t-il. Ce n'est pas gai. Et puis, j'ai une faim de loup. »

Arrivé sur le palier, Andrea l'avertit :

— Il est déjà dans la bière, parce qu'il se décomposait. Mais elle n'est pas fermée. Vous pouvez le voir.

Tancredo aurait voulu répondre à ce savant célèbre d'une manière digne de son éloquence, mais il ne trouvait pas les mots appropriés, parce que l'idée d'entrer aussi précipitamment dans la chambre d'un mort bouleversait toutes ses facultés.

Le corridor était obscur, mais une porte, dans le fond, laissait passer une raie de lumière.

« C'est là que doit être le mort, pensa-t-il ; et il ajouta : pourvu qu'ils ne me laissent pas seul devant le cercueil. »

Il n'avait pas le cœur timide, mais il n'avait avec les morts aucune familiarité.

— Venez, venez, — dit Ferento, debout sur le seuil de la chambre mortuaire.

Il avança : la première chose qui frappa ses yeux, fut un lit vide, sans draps ni taie d'oreiller, avec une toile sur le matelas, couvert de fleurs de la tête aux pieds ; puis il aperçut une vieille dame dans un fauteuil, qui priait : c'était maman Francesca, puis un fermier, une fermière et un solide garçon de vingt ans, noir comme le charbon, assis côte à côte le long

du mur, qui priaient eux aussi. Enfin il vit au milieu de la chambre, posée par terre entre quatre cierges qui coulaient, la bière couverte d'un drap.

Le couvrecle était appuyé verticalement contre le pied du lit.

Autour de la bière, le parquet était jonché de fleurs; il fit attention de ne pas marcher dessus. Le fût des quatre torchères était enveloppé en spirale, jusqu'en haut, de branches fleuries ; les flammes rabattues par le vent, s'allongeaient comme des langues vibratiles et, de temps en temps, il s'en détachait une espèce de bouffée noirâtre qui paraissait s'enfoncer dans l'ombre en frétillant de-ci, de-là, d'un mouvement rapide.

« A présent ! qu'est-ce que je vais faire? »

De lever le drap lui-même, de ses propres mains, Tancredo n'en avait pas le courage. Il pensa que le mieux était de tourner le dos à Ferento, et de se pencher sur le cercueil, le front incliné, comme s'il récitait une prière. Le drap était tendu et ne laissait pas apercevoir le relief du cadavre : »

« Il est là-dessous, et je ne le vois pas. Pauvre Giorgio ! C'était pourtant un bon garçon ; pour un peu je pourrais pleurer véritablement. Bien que nous fussions presque des étrangers l'un pour l'autre, il y a certaines choses que la nature nous commande. Nous sommes fils de la même mère, cela compte, que diable ! Et puis, quel mal m'a-t-il fait? Il m'a toujours donné quelques sous, même beaucoup pour dire la vérité. C'était un brave garçon. Sûrement il ne sentait pas trop le lien de la fraternité, mais c'est un défaut qu'on peut aussi lui pardonner, maintenant qu'il est mort. Moi non plus, après tout, je ne suis pas du bois dont on fait les saints. Allons ! regardons-le, le pauvre ! »

Il tendait la main pour soulever le drap, mais il se mit à trembler et s'arrêta à mi-chemin.

« Diable ! et dire que je n'aurais pas peur de quatre malandrins. »

Il se redonna du cœur et se pencha. Cette odeur de cadavre et de naphtaline l'écœurait et lui serrait la gorge. Pourtant, il prit un coin du drap et commença à le soulever.

Alors la paysanne s'approcha, et s'étant agenouillée de l'autre côté du cercueil :

— Vous voulez le voir, monsieur? — demanda-t elle. — C'est dommage qu'il se gâte.

Et doucement, elle souleva le drap, comme on ferait pour un enfant qu'on ne voudrait pas réveiller.

Tancredo faillit pousser un cri, tant cette face était épouvantable à voir. Elle apparaissait livide, presque noire, les oreilles, les pommettes, les mâchoires marbrées de plaques vineuses, les yeux tuméfiés, touchés déjà par la pourriture. La bouche enflée, tordue, était entr'ouverte; de ses coins coulait à travers les poils de la barbe, une humeur luisante et visqueuse qui serpentait le long du cou comme une trace de limaçon et qui avait détrempé le faux-col et désamidonné le plastron. A la chemise brillait la tête d'un bouton d'or ; on eût dit un clou contenant à grand'peine l'effort du thorax démesurément gonflé. Le mort paraissait fagoté dans son habit noir, pour une farce macabre, pour un dernier bal sous la terre, où les vers commenceraient à ramper sur sa chair et à s'y insinuer en se balançant tout doucement sur le rythme d'une valse lente.

Mais la paysanne le tâtait sans horreur de ses brunes mains sèches qui l'avaient habillé des pieds à la tête. Elle le recouvrait avec le drap. Les deux hommes continuaient leur prière d'une voix maintenant plus haute, comme pour vaincre le sommeil qui les accablait dans ce silence moelleux et dans la paisible lenteur de la nuit. Un prêtre fit son entrée, s'assit auprès de maman Francesca et se mit à parler tout bas mais d'une façon continue.

Tancredo revint vers le mur et se glissa jusqu'au seuil. Il pensait :

« Je n'ai jamais rien vu d'aussi épouvantable que cette figure. Comment cette femme peut-elle le toucher? »

Et il se mit à la regarder avec admiration. Elle s'était rassise et restait immobile, les yeux fixes, les mains jointes sur la poitrine ; le jeune paysan, cédant au sommeil, s'affalait, de temps à autre sur son épaule; d'un coup de coude, elle le faisait sursauter.

Ferento avait disparu. Tancredo ne savait que faire ; il commença à craindre d'être obligé de passer toute la nuit dans cette chambre. Ce cadavre lui avait donné un tel frisson qu'à

présent encore il en éprouvait sur l'épiderme une sensation de froid et il regardait les flammes des cierges vaciller dans l'air comme des banderoles qui claquent au vent. Il commença à voir se dessiner dans le cadre de la fenêtre de grands arbres qui par moment ondulaient comme des vagues.

« Mais, qu'est-ce que c'est que cela? un pays de morts? On n'entend pas le moindre bruit. Diable ! Pour un peu, il aurait mieux valu que je ne vienne pas. »

Le prêtre, de temps à autre, tirait de sa poche une tabatière et reniflait une prise en cachette.

Maria Dora vint sur le seuil, marchant sur la pointe des pieds, sans faire attention à lui.

— Don Domenico, prendriez-vous une tasse de café ?

Le prêtre, avec calme, sourit à la jeune fille en faisant signe que oui. Il avait une belle grosse figure, gaie, luisante, substantielle comme un plat bien préparé. Il était là pour faire son métier, pour veiller un mort, comme dans d'autres occasions il lui arrivait de baptiser, de marier, d'absoudre, de persuader à l'homme, en quelque manière, que la vie était une chose sainte.

— Et toi, maman, tu ne veux rien? — demanda Maria Dora en lui caressant les cheveux.

— Rien, chérie, repose-toi un peu.

La jeune fille tira le prêtre par sa soutane, se mit à lui parler à voix basse et ils sortirent.

Tancredo les suivit.

Ils descendirent dans la salle à manger, il y entra. La vue d'une belle table chargée de tasses avec une grande cafetière fumante, et une grosse tarte sucrée lui dilata le cœur. Mais il se tint à l'écart parce qu'il y avait dans la salle un certain nombre de personnes qu'il ne connaissait pas. A la fin, Stefano eut la complaisance de lui dire :

— Si vous voulez prendre une tasse de café, approchez-vous.

Et en même temps, il le présenta à ses hôtes :

— Monsieur Tancredo Salvi, le demi-frère du pauvre Giorgio.

Tancredo se crut obligé de dire quelque chose pour alimenter la conversation :

— Croyez-moi, monsieur Landi, ç'a été pour moi un vrai

déchirement de recevoir cette dépêche. Si je ne me trompe, il avait trente-sept ans, n'est-ce pas?

— Presque trente-neuf, monsieur Salvi, corrigea Maria Dora qui le regardait avec un demi-sourire.

— Précisément ! Précisément !... et, comment est-il mort ?

— Il est mort la nuit, dans son lit, tout seul.

— Il a souffert?

— Peut-être que non, il paraissait tranquille. Le professeur Ferento suppose qu'il est mort en dormant.

— Ce professeur Ferento était son ami intime, n'est-ce pas?

Il avait fait cette question au petit bonheur, et seulement parce qu'on venait de lui rappeler le nom de Ferento, mais il s'aperçut que sa demande ne paraissait pas si simple que cela, et que le père et la fille avaient échangé un rapide regard avec une certaine perplexité.

— Ils étaient amis d'enfance ; ils étaient comme deux frères, — répondit Stefano.

« Pourquoi diable, pensa Tancredo, se sont-ils regardés comme cela? »

Et les traits de cet homme lui revinrent à la mémoire ; une belle tête violente, rigide et précise comme une arme d'acier :

« Vous êtes le demi-frère de Giorgio Fiesco, n'est-ce pas? Vous désirez le revoir? Venez, je vais vous conduire... »

Voilà ce qu'il avait dit en le recevant, sans un mot de plus.

— Dites-moi, et sa femme? — dit Salvi après un silence.

De nouveau le père et la fille se regardèrent en face rapidement, comme s'ils cherchaient à se cacher l'un à l'autre une même pensée. Maria Dora qui était assise sans bouger et dont les pieds étaient croisés l'un sur l'autre, les disjoignit machinalement, puis reprit sa position première. Stefano tira sa pipe de sa poche et frappa le fourneau contre son talon, pour en faire sortir un peu de cendre noire.

— Eh! vous comprenez... — fit-il. Puis il ajouta précipitamment : — Elle est désolée, désolée. Elle n'a pas été heureuse, elle non plus, la pauvre enfant.

« Il y a quelque chose dans l'air qui ne me paraît pas naturel, pensa Tancredo, je ne sais pas quoi, mais sûrement je ne me trompe pas. »

Et il lui sembla que cette impression de malaise devenait plus immédiate quand Ferento apparaissait ou quand son nom était prononcé dans la conversation. Avec ce flair particulier des hommes qui sont habitués à vivre d'une vie équivoque, en spéculant sur les faiblesses de leur prochain, Tancredo s'apercevait qu'il respirait une atmosphère trouble et il lui semblait qu'un je ne sais quoi d'ambigu oppressait tous les habitants de cette funèbre maison.

Andrea s'était assis près de la table, sous la lumière du lustre et il relisait rapidement un monceau de télégrammes qu'il passait ensuite à Stefano, d'un mouvement machinal.

Tancredo regardait cette âpre physionomie ; il en éprouvait une impression de crainte, mais en même temps il se sentait attiré par elle. En le voyant, il comprit tout ce qu'on disait de lui, il eut l'intuition qu'il avait devant lui un homme insolite, un de ces hommes rudes qui sont destinés à produire des événements extrêmes et dont émane un rayonnement de puissance bienfaisante ou nuisible, qui les entoure de solitude en même temps qu'elle les enveloppe de splendeur.

« Un homme de science sera le Dieu de l'humanité future. »

Tancredo Salvi se rappelait confusément avoir lu cette phrase dans le *Dieu lointain*, celui des livres de Ferento, qui, à raison de sa forme accessible même aux profanes et de son contenu suggestif, s'était le plus largement répandu dans le public.

Tancredo repensait à ces pages, en même temps qu'il observait attentivement ce front solide, majestueux, ces sourcils longs et fins, presque droits, qui surmontaient ses yeux violents et révélaient une volonté inébranlable. Il regardait sa belle chevelure, légèrement veinée de blanc, ses oreilles petites bien appliquées contre le crâne, presque privées de lobes, presque efféminées dans une tête si franchement virile ; le contour de sa joue, sa bouche si peu semblable à ses autres traits, elle aussi un peu légère, un peu délicate dans ce masque impérieux. Il était vêtu de noir, simplement, mais avec une recherche d'élégance presque dissimulée, et l'on apercevait une chemise de batiste très fraîche, avec les manchettes fermées de quatre boutons de saphir « qui lui allaient vraiment très bien », trouvait Tancredo.

Il pensa de nouveau à la blondinette, à qui sa robe noire allait si bien, et à l'autre, qui était là-haut, à sa belle-sœur, la veuve, l'héritière.

Comment elle était vraiment, il ne s'en souvenait plus. Il lui semblait seulement qu'elle était belle, et rien de plus, qu'elle était grande, svelte, avec des cheveux d'une belle couleur, châtain doré ! Il n'avait pas de souvenirs plus précis. Les rares fois où il était allé dans la maison de Giorgio, celui-ci l'avait reçu hâtivement dans son cabinet, et il le revoyait toujours dans le geste d'ouvrir, avec un certain trousseau de clefs qu'il avait dans la poche de son pantalon, la porte d'un coffre-fort massif et ténébreux. Puis il refermait méticuleusement la serrure : cric, crac, une quantité de ressorts qui se déclenchaient. Giorgio retournait près du bureau, tout doucement sans le regarder, sans dire un mot, il cherchait une enveloppe, y plaçait quelques billets de banque, la gommait en passant le doigt sur une petite éponge, et posait l'enveloppe près de lui sur le bord du bureau, pour qu'il la prît. Tout cela en silence, posément, avec une délicatesse, où il y avait à la fois du dégoût et de la douceur ; puis il se renfonçait dans son fauteuil, sans le regarder, feuilletant un livre ou des lettres, en attendant qu'il s'en allât.

— Adieu, Giorgio, merci !

— Adieu.

Il sonnait : le domestique, qui avait peut-être l'ordre de rester de l'autre côté de la porte, entrait immédiatement et l'accompagnait. Une fois, sur le grand escalier, il rencontra la femme. Il s'effaça, lui fit un grand salut ; elle inclina légèrement la tête et passa devant lui avec un bruissement de soie sur l'escalier; derrière elle, restait une fraîche odeur de violette.

— Pardon, n'étiez-vous pas, naguère de la rédaction d'un journal hebdomadaire qui s'appelait à ce qu'il me semble *il Bisbiglio*, — demanda tout à coup Ferento en avançant le visage sous la lumière.

Tancredo tressaillit comme si on l'avait pris en faute, et, chose dont il n'avait pas l'habitude, rougit légèrement.

— En effet, — répondit-il avec embarras ; mais, ayant l'impression que ce mot était un peu court, il ajouta : — En effet, pour vous servir.

— C'est bien cela, — dit Ferento et il se mit à tambouriner sur la nappe avec ses doigts.

Puis, après avoir réfléchi un instant, il demanda encore :

— Ce journal existe-t-il toujours?

— Non, il a cessé de paraître.

Andrea tira de sa poche un élégant étui d'or et alluma une cigarette.

— Est-ce que vous fumez? — demanda-t-il en présentant à Tancredo l'étui ouvert.

— Volontiers, merci.

Ils échangèrent quelques mots, puis Stefano alla appeler la Berta pour qu'elle accompagnât M. Salvi à sa chambre. Le malheureux avait une faim de loup ; dans son cerveau dansait une vision pantagruélique de plats succulents. Pour comble de malheur, de la cuisine, toute proche, arrivait à ses narines, agréablement chatouillées, une odeur traîtresse de mangeaille. Tous les renoncements moraux lui étaient plus faciles que de se passer de dîner, et l'idée d'une nuit sans sommeil, avec des crampes d'estomac, lui inspirait une terreur inexprimable.

Papa Stefano faisait le tour des pièces du rez-de-chaussée pour éteindre la lumière électrique ; la Berta était au pied de l'escalier avec un bougeoir à la main, pour conduire Tancredo au second. Il se demanda un instant s'il n'allait pas avouer ses tourments au vieillard, mais il n'en eut pas le courage et se résigna.

« Ainsi soit-il ! »

Il monta l'escalier derrière la fille qui, à chaque marche, s'appuyait la main sur le genou en se dandinant. Sa nuque ronde et fauve, liée d'un ruban de velours se plissait pendant qu'elle montait, comme le cou charnu d'une chienne Mops.

Quand ils furent arrivés en haut, elle ouvrit la porte du fond dans le corridor et le regarda, pendant qu'il entrait, avec son rire de grande sotte.

— Vous voilà servi, — dit-elle, — c'est votre chambre.

D'une main, elle s'apprêtait à ouvrir la porte; de l'autre qui était rouge, elle tenait la lumière.

— Comment vous appelez-vous, ma fille?

— Je m'appelle Berta : pourquoi?

— Pour savoir, ma fille. Et vous vous trouvez bien dans cette maison?

— Peuh ! oui, pas mal.

— Vous y êtes depuis quelque temps?

— Deux ans ; bonne nuit, monsieur Salvi.

— Vous êtes pressée?

— J'ai sommeil : je suis sur pieds depuis six heures du matin, ça ne paraît rien, mais c'est long.

— Avez-vous dîné, vous? — fit Tancredo impulsivement.

— Eh ! bien sûr.

— Pas moi.

— Pas vous? — dit la Berta, sans s'étonner outre mesure.

— Absolument pas.

Mais Tancredo fit deux longs pas, vint à côté d'elle et lui fit un petit pinçon par-dessus la manche.

— Fais-moi un plaisir, ma brave fille. Si je me couche l'estomac vide ce sera un enfer ; à la cuisine tu dois pour sûr avoir quelque reste. Va le prendre, fais cette bonne œuvre et tu n'y perdras rien.

— Mais, monsieur, je n'ai pas d'ordres.

Tancredo comprit qu'il fallait avoir recours aux grands moyens : il fouilla dans la poche de son gilet et en retira un tas de monnaie : argent et billon. Il choisit une belle pièce de deux lires et la glissa dans le creux de la main de la domestique en lui disant :

— C'est pour toi !

Il fallait qu'il eût une faim diabolique pour donner ce pourboire de dissipateur.

— Écoutez, alors, — dit-elle tout bas, — ne dites rien et je vous porte ce que j'ai.

— Très bien, — répliqua Tancredo.

Et, en attendant, il s'approcha de la fenêtre pour regarder le paysage : mais à cette heure avancée de la nuit, les lointains étaient sombres, et il n'y avait pas de paysage. On voyait seulement des arbres, des arbres, des arbres ; des nuages, des étoiles, des nuages. Peut-être la lune était derrière le toit et montait lentement au-dessus de la maison. Dans la façade, il ne vit que fenêtres éteintes ; une seule allongeait sur la rondeur des arbres, dans le jardin, son faisceau de lumière

roussâtre et mettait dans l'ombre une couleur trouble qui se perdait dans le noir. Et Tancredo revit les torchères aux quatre coins du cercueil, les bouffées subtiles qui se détachaient des flammes avec un frétillement, la tête noire du mort sur un coussin de soie, le bouton d'or qui retenait la chemise prête à éclater...

A la fin, il entendit la Berta frapper à sa porte.

— Mais entrez donc, mademoiselle, — dit-il d'un ton jovial.

Elle entra, tenant un plateau chargé de tous les biens du bon Dieu ; tout ensemble dans la même assiette : de la viande, des restes de poulet, des bouts de fromage, des poires, des pommes de terre froides. A côté, une croûte de pain, une demi-bouteille de vin rouge, couvert, salière et serviette. Tancredo était si content qu'il ne put se retenir de lui faire une caresse sur la joue ; elle se mit à rire de son rire de grande sotte, et resta debout près de la table, pendant qu'il commençait son festin.

— Assieds-toi, et tiens-moi compagnie.

— Vous voulez?

Elle s'assit près de la table de toilette sur une chaise de paille.

— Tout ça est excellent, ma belle fille. Est-ce que c'est toi qui fais la cuisine?

— Moi-même, pour vous servir.

— Alors c'est toi qui fais tout dans la maison?

— Oh ! non, je suis aidée. Il y a une femme qui lave les assiettes, une autre qui fait le balayage et deux hommes qui viennent le matin pour les gros ouvrages. Toute seule, je ne pourrais pas m'en tirer, n'est-ce pas?

— Et tu es bien traitée?

— Pas trop mal, s'il n'y avait pas cet idiot qui me pince.

— Un beau type?

— Mais savez-vous que la nuit il est capable de rester quelquefois une heure devant ma porte? Par bonheur, ma chambre ferme à clef ! J'ai peur, vous savez...

— Qu'est-ce qu'il veut, ce benêt?

— Eh ! vous savez bien ce qu'il veut, — expliqua la Berta en devenant toute rouge.

Tancredo cligna de l'œil d'un air entendu.

— Ah ! vraiment?

— Mais bien sûr !

— C'est dégoûtant ! — s'écria Tancredo la bouche pleine; puis il ajouta : — Sans doute, tu as un autre amoureux...

— Il y en a un qui me parle, comme de juste...

— Et qui t'épousera après? — fit Tancredo paternellement.

La Berta, tout à fait sérieuse, fit un signe d'assentiment.

— Et quand cela?

— Quand il aura fait son service militaire.

— Aïe !

— Pourquoi dites-vous : aïe !

— Rien ; je te dis de ne pas trop t'y fier parce que tous les hommes qui n'ont pas encore fait leur service militaire sont des canailles.

— Ça, je le sais bien.

— Et quand ils l'ont fait, ils sont plus canailles encore qu'auparavant.

La Berta se mit à rire.

— Oh ! alors...

— Alors, tâche de ne pas te faire enjôler, car tu es une belle fille et ce serait vraiment dommage.

— Eh ! Eh ! — chantonna la Berta en accompagnant sa voix d'un geste large, — j'en sais long, moi... il n'y a pas de danger.

Tancredo mangeait scrupuleusement en ramassant les miettes.

— Dis-moi un peu, est-ce que mademoiselle n'a personne qui lui parle? — fit-il d'un air malin en faisant les yeux doux.

— Mademoiselle Dora? Oh non, il y a bien Maurizio, celui des chiens, qui l'épouserait tout de suite, mais elle n'en veut pas, mademoiselle...

Et elle fit une pause subite.

— Mademoiselle, quoi? Dis-le donc.

— Rien, rien, je ne suis pas bavarde, moi, vous savez.

— Je le sais bien que tu n'es pas bavarde, — répondit Tancredo avec un grimace aimable; — mais je suis un homme sérieux et avec moi on peut parler librement.

Ayant apaisé sa faim, il s'apercevait qu'un moyen facile s'offrait à lui de savoir beaucoup de choses.

— Elle en aime donc un autre? — fit-il.

La Berta serra les lèvres pour ne pas répondre, mais les coins de sa grosse bouche parurent dire que oui.

— Pauvre demoiselle, — soupira la Berta, — c'est une si brave fille. Gaie, bonne... un ange du bon Dieu!

— Cela se voit sur sa figure, qu'elle est bonne, — dit Tancredo, attentif. — Mais pourquoi n'épouse-t-elle pas cet autre qu'elle aime?

— Ah! si on pouvait avoir ici-bas tout ce qu'on veut, — s'écria la Berta d'un ton sentencieux!

— C'est quelqu'un du village?

— Il n'est pas d'ici, mais il est ici depuis quelque temps, ou pour le moins, il vient toutes les semaines.

— J'ai compris, — fit Tancredo. — Tiens! tiens!

Il pelait une poire, distraitement, pensant à ce proverbe florentin : poire et fromage.

— Alors, mademoiselle Dora ne plaît pas au professeur Ferento? — demanda-t-il pour s'assurer que c'était bien lui.

La Berta serra de nouveau les lèvres, mais cette fois les coins de sa bouche dirent que non.

— Le professeur... — murmura la fille d'un air entendu.

Tancredo ne voulut pas la pousser : il demeura coi. Elle fit un nœud avec les lacets de son tablier, puis elle le défit; et pendant ce temps, elle riait.

— Le professeur...

— Oui, oui, — fit Tancredo qui ne savait rien, mais qui prit un air sardonique. — Ah! oui! Eh?...

Il clignait de l'œil en la dévisageant d'un regard pénétrant et en cherchant à interpréter ses réticences.

— Ah! oui! Eh! — fit-il encore une fois, comme s'il avait compris.

— Je ne dis rien! — commença la Berta, — parce que je ne suis pas bavarde et je n'ai pas l'habitude de parler de ce qui se passe à la maison... Mais tout le monde le sait, depuis le facteur jusqu'au chef de gare, et il n'y a pas jusqu'à ce pauvre homme qui est mort qui ne fût au courant.

— Ah! oui! eh!...

Un morceau de fromage lui resta entre les dents, mâché à moitié.

« Tiens ! tiens ! tiens ! pensait-il en lui-même. Quelle diable d'affaire est-ce là? »

— Ah ! si je pouvais parler ! — s'écria la Berta. — Vous savez, pour les maîtres, il y a une autre morale que pour nous. Ce qu'ils font et ce qu'ils ne font pas, tout est toujours pour le mieux.

— Tu dis vraiment que le professeur est l'amant de la...

— Je ne dis rien du tout, pour votre gouverne. Mais, voyez-vous, tout le monde le sait : mademoiselle Dora le sait, mes maîtres, c'est-à-dire monsieur Stefano et madame Francesca le savent, le régisseur le sait, le boulanger le sait, le boucher le sait, le menuisier le sait; le curé, le maire, tout le monde le sait en somme, et pour un peu je croirais que l'idiot le sait aussi.

— Diable ! — s'exclama Tancredo troublé.

Puis il émit une sentence qui lui parut à la fois adroite et convenable :

— Bien des fois on raconte ce qui n'est pas.

— Si j'avais autant de billets de cent lires, — échappa-t-il à la Berta, — que je les ai vus de fois, moi-même.

— Toi?

Sa mine était devenue si sombre que la fille prit peur.

— Pour l'amour de Dieu ! — supplia-t-elle en se levant, — ne me compromettez pas, j'ai parlé sans le vouloir parce que je croyais que vous le saviez déjà ; je me recommande à votre discrétion.

Tancredo se leva, alla près d'elle et lui donna une tape sur la joue, paternellement.

— Sois donc tranquille, ma fille ; je suis un homme sérieux, je te l'ai dit et pour mon compte, ce sera comme si nous n'avions même pas causé ; cela te suffit-il?

— Merci, monsieur. — Ensuite, elle ajouta : — Puis-je enlever les assiettes?

— Oui, j'ai fini.

Il alluma un demi *toscano* et se mit à marcher de long en large.

« Tiens ! tiens ! tiens ! »

Malgré la confusion de ses pensées, il s'aperçut qu'il fallait s'assurer les bonnes grâces de cette domestique et il lui sembla

que deux lires, c'était peu, pour tout ce qu'il avait appris par elle. Il fouilla dans sa poche et prit un autre franc.

— Tu es une fille à mon goût ; tiens.

Elle allait prendre le plateau sur ses bras; elle regarda avec étonnnement la monnaie qu'il tenait entre le pouce et l'index.

— Ne vous donnez pas la peine...

— Oh ! — fit-il d'un air princier, — une bagatelle.

Il lui dit une galanterie ; elle en rit et se sauva. Mais aussitôt qu'il fut seul, Tancredo pensa que la fortune d'un homme consiste quelquefois à retrouver le bout d'un écheveau embrouillé, et tandis qu'il se penchait sur le balcon pour fermer les volets, longuement ses yeux fascinés se perdirent dans ce faisceau de lumière roussâtre, dans ce lent fleuve de poussière qui jaillissait de la fenêtre du mort.

XI

A neuf heures précises, l'enterrement se mit en marche par l'allée carrossable qui traversait le jardin.

D'un côté du cercueil marchaient maman Francesca et Maria Dora, de l'autre papa Stefano, tenant par le bras son fils idiot; Maurizio, Mattia, la petite Natalissa et le jardinier suivaient les premiers le char funèbre, avec les yeux rougis par les larmes, accablés d'une douleur simple et sincère.

Presque isolé en tête du cortège, marchait Ferento, la tête découverte, blanc comme un linge, mais impassible. Il avait donné d'une voix brève les ordres nécessaires ; quand le char s'était ébranlé, il avait regardé rapidement en haut, vers une fenêtre close, dont, à cet instant, le rideau était retombé, avait jeté un regard assuré sur les personnes qui l'entouraient et s'était mis en marche derrière le cercueil.

Tous, par un respect simultané, le laissaient seul.

Derrière lui se mouvait un cortège bourdonnant, nombreux d'une centaine de personnes, qui du bourg étaient montées à la villa Landi ou qui étaient arrivées par les trains du matin, car la mort de Fiesco avait été annoncée en ville la veille au soir, par les derniers journaux, avec de hâtifs articles nécrologiques.

Tancredo Salvi marchait entre le maire Berra et le médecin Paolieri. Frappé par le côté théâtral de cette cérémonie suprême, il faisait parade de sa haute taille et de sa majestueuse douleur.

En dehors de la grille, se pressait une foule de paysans qui, au passage du cercueil, se mirent à mâchonner des prières. Quelques-uns s'agenouillaient sur le talus gazonné du fossé et se remettaient debout après le passage du char, sans enlever la poussière de leurs genoux.

Le ciel était limpide, l'air vif, un rire d'épis débordait de la blondeur des champs, une fragrance de moisson jaillissait de la terre humide, et ce cortège funèbre, cheminant par la route poudreuse, faisait un contraste singulier avec l'allégresse des choses.

Au delà du tournant, le bourg apparut avec ses toits rouges et décrépits qui, incendiés de soleil, propageaient dans l'azur une vibration aveuglante.

La grande route se lançait toute droite dans le milieu du village pour s'incliner vers la vallée, au delà des dernières maisons, par la déclivité de la colline. A l'entrée du bourg, deux longues haies de curieux attendaient l'enterrement.

Et le char marchait tout doucement avec un faible bruit de roues dans la poussière, noir dans la splendeur du matin, se berçant au chant monotone des psaumes liturgiques et au murmure que faisait le cortège cheminant sous le grand soleil.

D'autres personnes, entre temps, se joignirent au groupe que formaient Tancredo, le maire Berra et le médecin Paolieri, entre autres un certain journaliste, que Tancredo connaissait bien, car il appartenait, comme lui, à cette brigade clandestine d'hommes d'honneur patentés qui vivent pour ainsi dire de toutes les professions d'autrui, flairant partout l'air chargé de corruption, et qui se tiennent en embuscade, l'oreille tendue, dans les coulisses de la comédie humaine. Sa profession avouable était celle de journaliste ; il était le rédacteur improvisé d'un de ces petits journaux éphémères nés pour vendre leur silence ou quelquefois pour fomenter un scandale, pour se faire complices d'une spéculation véreuse, quelquefois pour servir les haines, pour flatter les ambitions d'un homme puissant.

Il pouvait avoir quarante ans; il s'appelait Saverio Metello. Tancredo s'étonna de ne pas l'avoir vu auparavant.

— Que diable, Metello ! Qu'est-ce que tu fais ici?

— Je suis envoyé par la *Voce*; pourquoi ? je n'en sais rien.

— Mais je ne t'ai pas vu jusqu'à présent.

— En effet, j'arrive en retard. Je vois que tu t'es mis en deuil. On n'est pas plus correct.

— Comment? Tu ne le sais donc pas? Giorgio Fiesco était...

— Quoi?

— Mais, parbleu ! mon frère; — puis il corrigea : — mon demi-frère.

— Peste ! c'est vrai, et je n'y avais pas pensé. Je te jure que cela ne m'était même pas venu à l'esprit. Pardon, eh?... Condoléances !

— Ne t'excuse pas, — fit Salvi; et pourtant il prit un air un peu pincé : — J'espère, au moins, que tu t'en souviendras dans ton article?

Le cortège arrivant sur la place, noire de monde, s'arrêta devant l'église et Tancredo, se frayant un chemin à travers la presse, marcha derrière le cercueil. Au contraire, Metello, après avoir observé d'un œil sardonique son camarade Salvi, tira de sa poche un mouchoir et, le pliant en foulard, se le mit autour du cou, car il était en sueur.

Puis il jeta un regard circulaire sur la place, cherchant une auberge où il pourrait au moins boire une limonade. Entre la devanture d'un savetier et celle d'un forgeron se balançait l'enseigne d'une auberge qui s'appelait : « Aux Chasseurs ».

Sur le trottoir s'alignaient trois petites tables de fer avec quelques sièges ; une bande de consommateurs était attablée, mais l'un d'eux s'étant levé, Metello saisit l'occasion au vol et vint tranquillement prendre sa place. Il se mit à regarder en l'air, en attendant qu'on le servît ; l'horloge du clocher marquait dix heures cinq, les aiguilles paraissaient d'or sur le cadran que divisait leur ombre ; un remous d'hirondelles tourbillonnait autour de la flèche.

L'hôtesse pansue, avec un beau tablier flamboyant, lui apporta la limonade ; il en but un verre d'un trait et la trouva délicieuse ; puis il remplit de nouveau le verre, et contempla

les petites bulles qui y montaient et venaient éclater à la surface. Il se mit à bâtir mentalement son article :

« Giorgio Fiesco, né le..., mort de... oh ! de quoi diable est-il mort? Phtisie? Paralysie cardiaque? Bah ! nous demanderons. Il avait donc. Il fit le compte : trente-neuf ans. Il avait obtenu son diplôme d'ingénieur en..., peu importe. Nous dirons : tout jeune, il construisit les ponts de..., de..., etc., etc., merveilles de l'industrie moderne, etc... Il partit avec les premiers pionniers de la civilisation dans des régions qui, etc..., fameux désastres miniers, etc... Il construisit dix mille kilomètres de chemins de fer... Que le diable l'emporte ! etc... »

Puis il lui revint à l'esprit que Salvi voulait être nommé dans l'article :

« Bonne pièce ! A quel endroit vais-je le flanquer? Tout au plus nous mettrons : « Nos condoléances à notre aimable « et vaillant confrère... » Une jolie fripouille entre nous, mais cela ne fait rien. C'est l'usage. »

Près de lui étaient assis trois hommes qui croyaient parler tout bas, les bouches rapprochées et les coudes appuyés sur la table, mais qui, sans s'en douter, parlaient de façon à être entendus et donnaient des secousses qui faisaient déborder son verre.

L'un d'eux répétait continuellement :

— Je te dis que si ! je te dis que si !

Et l'autre :

— C'est impossible !

Le troisième :

— Pourquoi donc est-ce impossible?

Puis ils jetaient autour d'eux un regard soupçonneux. Saverio Metello qui, pour s'amuser voulait écouter, prit un air distrait et se remit à regarder en l'air, vers les aiguilles brillantes, vers le remous d'hirondelles qui tournoyaient autour du clocher. Il surprit ainsi cette conversation :

— En somme, voyons un peu : que le professeur soit son amant...

— Très bien ! Très bien !... Cela, je le sais, — admit l'incrédule.

— Et qu'elle soit enceinte, le sais-tu ou non?

— On le dit... Mais il ne faut pas croire à tout.

— En somme, — s'écria l'interlocuteur, qui avait l'air d'un riche marchand, — une personne qui fréquente chez eux l'a dit à ma femme, je ne veux pas dire qui, pour ne compromettre personne, mais dans une maison, il est plus facile de faire de la fausse monnaie que de garder un secret, et je peux encore ajouter ceci : la grossesse date de quelques mois.

— Du reste, — intervint le troisième, qui devait être un maître-maçon, à en juger par le mètre de bois jaune qui sortait de sa poche, — d'ici peu on le verra.

— A moins que, — insinua le dénonciateur d'un air sybillin, — à présent que ce pauvre diable s'en est allé... à moins que, je te le dis, on ne s'arrange autrement. Tu sais bien, les docteurs ont vite fait; et comme il serait difficile, pour ne pas dire impossible d'en attribuer au mari la paternité... tu comprends ce que je suppose !

— En somme, dites ce que vous voudrez, je n'en crois rien, — s'écria celui qui paraissait un clerc d'avocat, avec sa vieille tête grise et ascétique.

— Alors, tu es plus têtu qu'une mule ! Mets-toi bien dans l'esprit que, quand un bruit court, il y a toujours quelque chose de vrai, parce que de rien il ne peut naître que rien.

— Si c'était comme cela, quelle histoire !

— C'est comme cela ; du reste comment expliques-tu autrement ce fait? Ce pauvre diable n'avait pas encore fermé les yeux que déjà tout le pays murmurait la même chose : ils l'ont...

— Chut... je ne m'explique rien, mais je n'y crois pas, — fit l'autre avec entêtement.

— D'ailleurs, — vint à dire celui qui avait l'apparence d'un maître-maçon, — le premier qui l'a laissé échapper, c'est le docteur Paolieri, et je l'ai entendu de mes oreilles. Nous étions dans la pharmacie lorsqu'on est venu porter la nouvelle de la mort. Paolieri a sauté en l'air et, sans réfléchir, il a éclaté en disant cette phrase que je vous laisse à interpréter : « Fiesco est mort? Je m'en doutais. Si on me l'avait laissé soigner, à moi qui ne suis qu'un âne, il en avait encore pour un bout de temps. » Puis, tout de suite après, il a voulu se rattraper. Il s'est même mis en colère en disant qu'on l'avait compris de travers. Mais moi que voici, je l'ai entendu de mes

oreilles, il ne lui servira donc à rien de nier, par peur de se compromettre.

— En somme, — conclut l'incrédule, — voulez-vous un conseil? Il en sera ce qui en sera, tenez-vous cois ; car dans ces histoires-là, on risque d'attraper quelque sale embêtement, et pour moi, je vous le répète, je n'y crois pas.

— O toi ! tu en sais long, — firent les deux autres, comme s'ils voulaient le taxer d'hypocrisie ; puis ils se levèrent et avec d'autres arrivants, ils entrèrent dans l'auberge.

Saverio Metello avait écouté flegmatiquement, mais sans perdre une syllabe de cette grave conversation ; il avait continué à se donner l'air le plus distrait du monde, à fixer le vol des hirondelles et les aiguilles d'or qui marchaient sur le cadran flamboyant.

Pour le moment, devant tout ce qu'il avait entendu, il ne se fit qu'une réflexion :

« A présent, je comprends mieux pourquoi Tancredo est ici. »

Il supposait naturellement, que l'excellent Salvi était informé de tout, et avec la promptitude qui lui était habituelle lorsqu'il entrevoyait quelque combinaison louche, il prit la décision de l'avertir, d'une manière confidentielle, que lui aussi voulait avoir un pied dans l'affaire et participer au résultat.

« Patience ! Voilà un voyage qui n'aura pas été complètement inutile. »

Et il poussa un formidable bâillement.

A présent l'enterrement sortait de l'église ; la foule s'écoulait par les deux portes et encombrait les degrés ; une théorie de petites filles, en voiles de communiantes, portaient des cierges dont la flamme était invisible dans le grand soleil.

On remit la bière sur le char, parmi des monceaux de couronnes et de nouveau, le porte-croix se mit en marche en tête du cortège.

Metello suivit à contre-cœur : avoir eu l'astuce d'éviter les litanies des prêtres ne le sauvait pas de celles des conférenciers.

Cependant il voyait Tancredo causer avec animation à droite et à gauche.

« Il a toutes les veines, ce brigand-là. Il est capable même d'hériter ! »

A la pensée que Tancredo pût hériter, il se sentait repris d'une haine féroce pour l'espèce humaine tout entière.

Près de la grille du cimetière, ils se trouvèrent l'un à côté de l'autre.

— Hourrah ! beau jeune homme ! — fit Metello, — je suis au courant moi aussi, tu sais !

— Au courant? Mais de quoi?

— Fais la bête, si ça te plaît.

— Hum ! je ne comprends pas, — grommela Tancredo.

— En tout cas, — conclut Metello, — si tu veux que nous en disions deux mots avant que je ne reprenne le train...

— Volontiers.

Le cercueil porté sur les épaules, s'achemina par la petite allée, les intimes suivaient et Tancredo s'empressa avec eux. Quand le corps fut déposé sur le bord de la tombe, Tancredo se trouva en face de Ferento : tous deux, comme oublieux de toute autre pensée, se fixèrent pendant un long moment. Puis Tancredo détourna le regard, ne pouvant supporter plus longtemps sa pâle tranquillité.

Les fossoyeurs soulevèrent la bière ; la foule s'était rassemblée en cercle autour de la fosse. Quelque chose de solennel, de solennel même pour l'incrédule, se renouvelait dans la simplicité de cet acte qui enfouit pour toujours, sous le linceul de la terre, une dépouille humaine et couche l'homme pourrissant sous le divin gazon qui refleurira demain.

Les discours funèbres commencèrent.

Chacun s'attendait à ce que Ferento parlât, et chaque fois qu'un discours se terminait, une pause se marquait et tous les regards se tournaient vers lui. Mais Ferento restait immobile, au pied de la tombe, les deux mains dans les poches, les yeux fixés sur le couvercle de la bière et il semblait qu'une grande solitude s'étendît autour de lui.

Les yeux vifs du médecin Paolieri ne l'abandonnaient pas une minute, et peut-être aussi les yeux de quelques autres personnes dispersées au milieu de la foule; gêné par la ténacité de ces regards, il sentait sa pâleur augmenter de minute en minute, comme si une fièvre glacée lui montait au visage.

Les discours s'achevèrent et la foule ne bougeait pas. Le maire Berra s'approcha de lui.

— Professeur, ne croyez-vous pas vous-même...

— Non, merci, — répondit Ferento.

Mais les gens ne bougeaient pas et le regardaient. Tous les yeux étaient fixés sur lui. Un journaliste, qu'il connaissait bien, Paolo Giordano, s'approcha et lui dit quelques mots à voix basse.

Alors Ferento comprit que c'était absolument nécessaire ; il jeta sur la foule un regard de haine, dressa en un terrible effort sa dure volonté et dit :

— C'est bien.

Il fit quelques pas en avant, redressa son front lumineux; ses lèvres obéissantes parlèrent :

— Giorgio Fiesco, — sa voix résonnait limpide sans trahir la convulsion intérieure qui le tordait tout entier et deux fois encore il prononça ce nom : — Giorgio Fiesco... Giorgio Fiesco, ingénieur de la mine de Haswill, constructeur du pont le plus ailé sur la vallée de Cimbra, je t'ai d'autres fois salué comme mort, quand du môle atlantique tu appareillais vers les périls où te conduisait ta témérité. Sans larmes alors, sans larmes encore aujourd'hui, que tu ne peux revenir, je te salue. Nous n'avons jamais fait autre chose dans la vie que d'échanger aux heures les plus solennelles une rapide poignée de main et un clair regard, qui voyait la route jusqu'à la dernière pierre milliaire, et qui ne disait jamais : Arrête-toi, mais qui disait tranquillement : Tu arriveras. Puisque je t'ai connu mieux que qui que ce soit au monde, je répondrai à ta place à ceux qui t'ont accompagné aujourd'hui. Voici tes paroles : « Ne pleurez pas; un homme serein et las est descendu dans la mort qu'il ne craignait pas; il n'a fait que rendre en une heure calme la vie qu'il avait reçue ; il voudrait seulement vous enseigner à dégager ce mot de la douleur, de la crainte, de l'inutile angoisse qu'il propage sur chaque jour de la vie, il voudrait vous convaincre que la mort n'est pas une chose triste, puisque le dernier bien, la dernière félicité de l'homme est la paix. »

» Oui, Giorgio, je m'en souviens ! c'est là ce que tu as pensé quelques heures avant de t'endormir. Et à présent que tu

n'habites plus ta dépouille gisante, ton frère ne te doit qu'un clair regard, une poignée de main de compagnon à compagnon, la dernière, avec simplicité.

Sa voix solennelle, son aspect viril, plein d'une tranquille magnificence, semblèrent en cet instant envelopper l'homme et le sépulcre dans la signification d'un rite. Un rite laïque, mais profondément humain, qu'un vivant symbolique accomplissait envers l'ombre du défunt.

XII

« Je vais donc finir par la voir, cette veuve », pensa Tancredo en revenant d'accompagner à la station son compère Saverio Metello, avec lequel il avait eu précédemment ce bout de conversation qu'ils s'étaient promis.

Et il hâtait le pas, dans le but d'assouvir plus tôt à la fois son appétit et sa curiosité. Lorsqu'il entra dans le salon contigu à la salle à manger, il ne s'y trouvait encore personne. Par la porte entr'ouverte il voyait la Berta poser sur la crédence un beau plat fumant. En ce moment entra mademoiselle Dora qui, ayant retiré son chapeau et son voile de crêpe, lui parut encore plus jolie et plus élégante que la veille au soir.

— Vous avez faim, probablement, monsieur Salvi, — dit-elle de sa petite voix malicieuse.

— Un brin, mais je n'y pensais même pas dans ces circonstances...

— Certainement, — admit Dora avec une petite bouche impertinente. — Mais on va bientôt se mettre à table.

Puis elle ajouta :

— Que pensez-vous de l'enterrement? Il a été grandiose et émouvant, n'est-il pas vrai?

— C'est bien celui que méritait le pauvre Giorgio, — fit observer Tancredo avec un air inspiré; — et comment se trouve votre sœur?

— La voici, — dit Maria Dora.

Elle entrait effectivement avec sa mère ; Maurizio la suivait

avec Stefano et avec l'idiot ; peu après arriva Ferento qui fit la présentation :

— Monsieur Tancredo Salvi que vous ne connaissez peut-être pas.

Elle fit de la tête un salut, un salut sérieux et presque doux, auquel Tancredo répondit par une espèce de révérence.

On passa dans la salle à manger.

Quand tout le monde fut assis, la Berta mit devant la veuve une tasse de bouillon. Salvi ne se lassait pas de l'admirer, d'autant plus qu'elle tenait constamment le visage baissé ; puis il regardait Ferento avec envie, en pensant : « Heureux gaillard. »

A part quelques brèves paroles de Maria Dora, le déjeuner se passa en silence. L'idiot avait retiré son habit noir pour endosser de nouveau son espèce de casaque jaune, et s'amusait à frapper sur son assiette avec sa fourchette et sur son verre avec son couteau; puis il faisait des grimaces à la Berta, se mettant à rire en dessous, chaque fois qu'elle passait près de lui.

Vers la fin du déjeuner entra Mattia qui avait à causer avec Stefano ; celui-ci se leva ; ils sortirent. Marcuccio lui aussi se leva de table avant que les autres eussent fini, et disparut. Maurizio se faisait les ongles avec un cure-dent ; quand Maria Dora qui était assise près de lui l'aperçut, elle lui donna une petite tape sur la main ; le jeune homme se mit à rire. La veuve ne voulait même pas manger un fruit ; sa mère lui mit cependant sur son assiette une belle pêche.

— Mangez au moins cette pêche, Novella, — dit Ferento qui, même lorsqu'il ne disait rien, ne cessait de s'occuper d'elle.

Elle tourna son regard vers lui, sourit et obéit. Tancredo aiguisait toutes ses facultés d'observation car la voix de Ferento, lorsqu'il parlait à la veuve, l'avait frappé ; c'était une voix toute différente de sa voix habituelle : caressante, persuasive, douce, « une voix, se la définit Tancredo, qui ressemblait à la caresse d'un amoureux ». Et pour la seconde fois, mais presque avec rancœur, il se dit : « Heureux gaillard. »

Entre temps, il s'aperçut que Maria Dora et Maurizio se

parlaient tout bas et que c'était sa propre personne qui devait être le sujet de leurs chuchotements. Alors il demanda à Ferento :

— Pardon, Professeur, quand reprenez-vous vos cours de l'Université?

— Dans une dizaine de jours, monsieur Salvi.

— Ah !

Et ce fut tout. Il n'y avait vraiment pas moyen d'entamer la conversation. Il lui paraissait à lui que tout devait avoir des bornes, même la douleur pour un mort et il trouva qu'au fond ils exagéraient un peu.

— Nous prenons le café dans le salon, — dit Maria Dora; et on se leva.

Ferento, debout sur le seuil d'un autre petit salon, lisait un journal ; maman Francesca s'assoupissait sur un divan. Maria Dora et le jeune homme causaient tout bas dans l'embrasure d'une fenêtre ; la veuve était assise presque en face de Tancredo, les deux mains appuyées sur les bras du fauteuil de velours sombre, la tête renversée sur un coussin qui garnissait le dossier, de sorte que sa gorge très blanche apparaissait découverte, comme une provocante nudité.

Il se décida à risquer une phrase timidement :

— Vous rappelez-vous, madame? Je venais quelquefois trouver Giorgio en ville.

Elle eut un tressaillement, comme s'il l'eût interrompue dans un rêve.

— Ah ! oui, je m'en souviens, monsieur Salvi.

Sa voix lui ressemblait : elle était, comme sa gorge turgide, comme sa jambe demi-nue, comme toute sa personne, faite de vice, de passion et de douceur.

— Mais en dernier lieu, il y avait quelque temps que je ne voyais plus Giorgio.

— Peut-être depuis qu'il est tombé malade, — dit-elle.

— Précisément.

Les yeux de la veuve étaient doux, grands et fermes ; ils regardaient en face et il se sentait emprunté comme un villageois sous le regard de cette belle femme.

Maria Dora, les entendant causer, se rapprocha et mit une

main sur la tête de sa sœur, puis s'accouda sur le dossier du fauteuil où celle-ci était assise.

— Et à présent, — demanda Salvi, — pensez-vous rester à la villa, ou songez-vous à faire un voyage pour changer d'air ?

— Je ne sais pas, nous n'avons encore rien décidé.

— Monsieur Salvi, — dit Ferento à l'improviste, avec une voix presque gaie, — voulez-vous que nous allions faire un tour dans le jardin?

Il se leva avec un geste d'immédiate obéissance et répondit :

— Volontiers.

Ils descendirent les marches du perron et s'éloignèrent parmi les arbres. Tout en marchant, Ferento repliait son journal avec lenteur, puis il le mit dans sa poche et tout à coup, sans préambule, il dit :

— Vous désirez probablement savoir quelque chose au sujet du testament de Giorgio, n'est-ce pas?

— Mon Dieu ! Non... c'est-à-dire... — expliqua Tancredo avec embarras.

— Donc, le testament a été trouvé dans un tiroir du secrétaire ; il est à présent aux mains du notaire du pays, Garlantini, auprès duquel vous pourrez en prendre connaissance, quand il vous plaira. Il est très simple : le testateur institue sa femme légataire universelle à l'exception d'un legs en terres, assez important, à ses beaux-parents Landi, pour qu'ils le transmettent à leur fille Maria Dora ; il laisse quelques souvenirs aux amis les plus intimes ; votre nom n'est pas prononcé.

— Ah ! très bien, — répondit, livide, Tancredo qui pendant tout ce discours avait retenu sa respiration.

— Voilà ce que je voulais vous dire, — conclut Ferento.

« C'est un rude coup, pensa Tancredo, bien que j'y fusse préparé. »

Il regarda par terre, puis en l'air parmi les arbres et ajouta :

— Mais, excusez-moi : est-ce que vous trouvez juste, est-ce que cela vous semble une chose juste...

— Oui, — répondit Ferento d'une voix paisible.

Salvi tout d'abord ne sut que dire, il était abasourdi de cette réponse catégorique.

— Juste, dans une certaine mesure, — se permit-il de faire observer; — après tout j'étais le seul parent.

— Que voulez-vous? Ce n'est pas toujours la parenté qui suggère les affections, et je vous le dis en toute sincérité, puisque vous m'avez demandé mon avis, Giorgio n'aurait pu s'apercevoir qu'il avait un frère ou même un demi-frère, que depuis qu'il est mort.

— Mais ce n'était pas ma faute si...

— Voyons, ne trouvez-vous pas que ces discours sont oiseux? Je voulais plutôt vous dire une chose, monsieur Salvi: vous êtes arrivé hier soir et vous avez cru opportun de loger à la villa, bien que vous n'y connussiez personne.

— C'est vrai, Professeur, mais il était si tard... et puis, je désirais...

— Laissez-moi parler : tout cela peut encore être naturel, mais ce que je trouve beaucoup moins admissible, c'est votre attitude dans une telle circonstance.

— Quelle attitude, Professeur? J'ai cherché seulement à me rendre utile.

— Ce que je trouve beaucoup moins admissible, — continua Ferento sans y prêter attention, — c'est votre intimité improvisée avec des personnes de service que d'habitude on laisse à la cuisine.

— Ah! vous voulez dire... — fit Tancredo en se mordant les lèvres.

— Je ne voulais pas dire autre chose que cela, monsieur Salvi, et pardonnez ma liberté, mais comme la famille Landi est en ce moment très éprouvée et que je suis leur ami le plus intime, j'ai cru nécessaire de parler moi-même.

Il s'était arrêté et lui expliquait ces choses avec affabilité, avec une politesse calme et sûre devant laquelle Tancredo ne sut que répondre.

— Excusez-moi, — murmura-t-il.

— De rien, monsieur Salvi. Vous n'avez à vous excuser de rien.

Puis il parla de choses indifférentes et ils revinrent pas à pas vers la villa.

XIII

De cette conversation, Tancredo comprit que les paroles de Ferendo équivalaient à un congé et que par suite il fallait faire vite.

— Sois sûr que je me vengerai, — marmotta-t-il les dents serrées, repris d'un accès de bile en songeant à l'héritage évanoui en fumée, et assis dans le même fauteuil, dans ce salon parfumé où il n'y avait plus personne, il imagina avec fureur ses vengeances futures.

Son cerveau était une mine inépuisable d'idées et il ne mit pas grand temps à orienter ses recherches précisément vers l'homme dont il avait besoin.

— *Ecce Homo!* — s'écria-t-il tout à coup en prononçant à fleur de lèvres ce nom : — Dandolo Zappetta.

Ce Dandolo était un crève-la-faim à qui Tancredo se souvenait d'avoir offert cinq ou six dîners et un nombre infini de *mezzi toscani*.

C'était un tout petit homme, maigre, jaune, avec deux petits pieds de poupée, un petit veston noir qui paraissait de satin, tant il était râpé, une tête plus grosse que son corps et une étrange calvitie qui lui faisait comme une tonsure et occupait le sommet du front. Sa bouche fine formait un trait droit et mince, comme un de ceux que l'on met dans les livres à la fin de chaque chapitre ; il y gardait à demeure un certain porte-cigarette d'un bois qu'il prisait très haut, quelque chose de rare comme ces bois aromatiques que les premiers navigateurs égyptiens rapportèrent du fabuleux royaume de Pont.

Il était pauvre comme Job, mais il possédait pourtant une montre de similor, plus belle que si elle avait été en or véritable, trois petites bagues de jeune accouchée, deux chaînes d'argent, un porte-allumettes ciselé, un étui à cigarettes d'un autre bois spécial, venu peut-être d'un monde encore plus lointain que le lointain royaume de Pont, et mille autres bagatelles, d'une non moins grande valeur, qui étaient les objets de sa félicité. Il n'y avait chose que cet homme singu-

lier n'eût vue, entendue, apprise ou qu'il ne sût faire, mais il ne faisait rien. Il vivait au cinquième étage dans deux petites chambres encombrées dans tous les coins de collections de papillons, au milieu d'un luxe incroyable de pots et de boîtes qui renfermaient du cirage pour les souliers. Au moment du terme, il prenait quelque vague métier, mais le reste de l'année il n'avait pas d'autre profession que celle d'aller à la chasse aux papillons et de rendre service à ses nombreux amis. Quiconque avait besoin de lui n'avait qu'à lui dire : Dandolo... et Zappetta s'activait. Si ensuite on le payait, il trouvait que tout était pour le mieux, mais s'il revenait les mains vides, il ne perdait pas son temps à s'en désoler.

Il avait pourtant un faible, un faible qui était né peut-être de la grande consommation qu'il faisait de romans policiers : c'était une passion pour le beau crime, chose à l'affût de laquelle il se tenait toujours, comme le chien de garde autour de la propriété.

C'est pour cela qu'il servait de temps à autre, non par amour du lucre, mais par goût du métier, dans une agence de policiers privés, gens d'honneur autant que quiconque à notre époque, parmi lesquels Dandolo Zappetta jouissait d'une certaine notoriété.

— *Ecce Homo !* — s'écria de nouveau Tancredo, en bénissant en lui-même la nature qui lui avait donné une cervelle aussi féconde.

Et le lendemain matin, ayant pris congé de ses hôtes avec solennité, vers les dix heures, il montait dans le train.

C'était une chaude journée ; le temps était menaçant. Tancredo repensait à tout ce qui était arrivé pendant ces deux jours et il se prenait à réfléchir combien de fois il arrive qu'on aille à la rencontre d'une sombre tragédie sans en avoir le plus lointain pressentiment.

Malgré son cynisme apparent, ce bon Tancredo était de sa nature un faible, et voilà qu'il était amené à voir partout du sang, du poison, l'assassinat.

Voyageant par cette nuageuse journée, il se perdait en longues rêveries sur les poisons des Borgia.

Aussitôt arrivé il alla trouver Saverio en un certain café où celui-ci fréquentait chaque jour, il le mit en deux mots au

courant de tout ce qui était survenu et du projet qu'il avait d'envoyer là-bas Dandolo Zappetta.

Saverio trouva l'idée excellente et quant aux dépenses, ils décidèrent de les faire par moitié.

— N'as-tu pas par hasard laissé échapper un mot de trop? — demanda Saverio.

— Moi? Tu ne me connais pas : pas même une virgule.

Ils se dirigèrent aussitôt vers la maison de Dandolo Zappetta et, ayant grimpé les cinq étages, tirèrent le cordon de la sonnette.

— Qui est là? — demanda du dedans la voix affable du petit homme.

— Des amis, — répondirent les deux visiteurs en tambourinant sur la porte.

Dandolo vint ouvrir en caleçon, les pieds ballottant dans de vastes pantoufles de paille tonkinoises, qui avaient la pointe en l'air, comme la proue de petites gondoles.

— Oh ! Saverio ! Tancredo ! Quel plaisir ! Entrez, entrez.

Sur la table, sur le divan, sur le lit, sur les chaises, jusque par terre, il y avait des cartons de papillons en préparation ; les murs en étaient couverts ; on aurait cru entrer dans les resserres d'un bizarre musée. Par terre, derrière la tête du lit, il y avait un tas de livres recouverts d'une épaisse couche de poussière, et sur la table de nuit, dans le plus grand désordre, quantité de fioles, de boîtes, de pinces, d'aiguilles, de brosses, toutes choses qui devaient être utiles à ses souliers ou à ses papillons.

La chambre prenait jour par une petite fenêtre à peine plus grande qu'une chatière et si haute dans le mur que sûrement le petit homme devait monter sur une chaise pour l'ouvrir. Elle donnait sur le toit. Une embrasure sans porte conduisait de cette chambre dans une autre plus petite éclairée seulement par une tabatière.

— Je vous débarrasse le divan, — dit Dandolo, — patience.

Et, avec un soin méticuleux, il opéra le transfert de ses papillons.

— Je suis à vous à présent; si vous me dispensez de mettre mon pantalon, j'en serai enchanté, cela l'empêchera de prendre la poussière.

— Comment donc ! — répondit Tancredo.

Et il chercha où le petit homme pouvait mettre son précieux pantalon. Il le vit, bien plié, sur le dos d'une chaise et protégé par un journal; sous la chaise, il y avait une paire de souliers qui reluisaient comme s'ils étaient laqués.

— Veux-tu gagner cinq ou six jours d'entretien à la campagne, avec une avance à l'aller et une bonne gratification au retour? — demanda Tancredo, en entrant sans préambule dans le cœur du sujet.

— Si vous avez besoin que j'aille à la campagne, — répondit humblement Dandolo, — j'y vais sans plus. Et où?

— Doucement, une seule chose à la fois.

— C'est un pays très riche en papillons, — expliqua Saverio avec un sourire aimable.

Et il regardait sur les murs cet envolement immobile de petites ailes jaunes, blanches, vertes, bleues, marbrées, striées, tachetées, qui formaient à vrai dire une tapisserie fantastique.

— Dandolo Zappetta, — s'écria Tancredo, — nous allons voir dans cette affaire de quoi tu es capable, car il s'agit de mener à bien une enquête si grave que, si elle donne des résultats positifs, elle suffira, par ma foi, à mettre sens dessus dessous toute l'Italie.

Puis, de la façon la plus confuse qu'il put, mêlant les noms, les lieux, les particularités, il fit au policier une narration désordonnée et mystérieuse.

Pendant ce récit, Zappetta prit un air plus distrait que jamais, mordillant son court porte-cigarette, et levant le sourcil droit un bon doigt au-dessus du gauche. Quand le narrateur eut fini, Dandolo n'ouvrit pas la bouche, mais oubliant qu'il était en caleçon, il fit le geste de mettre une main dans sa poche.

— Donc? — l'interrogèrent ensemble Tancredo et Saverio, embarrassés de ce silence.

De la chaise sur laquelle il était assis, Dandolo allongea les jambes pour enfoncer les pieds dans ses pantoufles tonkinoises et reprit contact avec la terre.

— Voilà, — leur expliqua-t-il avec mansuétude. — Vous me faites l'effet de deux malades qui vont pour une consultation à la clinique d'un médecin, mais qui refusent ensuite de se

laisser examiner, et qui font même tout ce qu'ils peuvent pour cacher à l'homme de l'art les symptômes de leur maladie. De cette façon-là, mes amis, nous ne viendrons à bout de rien.

— Il n'a pas tort, — admit Tancredo en regardant Metello.

— Écoutez-moi, — commença Dandolo d'un ton confidentiel, — avec ce que vous m'avez déjà dit, quelques heures me suffiraient pour combler les lacunes de votre récit.

— Il n'a pas tort... — admit Metello ; et, reprenant la narration depuis le commencement, il lui confièrent entièrement leur secret.

— Diable ! — fit alors Zappetta, — cela me paraît une chose si grave qu'elle côtoie l'invraisemblance.

— C'est comme cela, — répondit Tancredo avec modestie.

— Eh bien ! — reprit Dandolo après un instant de réflexion, — supposons pour un moment que la chose soit comme vous le dites, Andrea Ferento a empoisonné, et certainement par le procédé le plus rigoureusement scientifique, le mari de sa maîtresse, le demi-frère de Tancredo, l'ingénieur Giorgio Fiesco. S'il en est ainsi, je vous promets de vous apporter en moins de huit jours tous les éléments nécessaires pour que Tancredo puisse déposer une plainte aux mains du procureur du roi.

— Très bien ! — applaudit Tancredo.

— Mais si au contraire, — dit en l'arrêtant le collectionneur de papillons, — si au contraire il s'agit d'une méprise, d'un de ces phénomènes qui sont parfois l'indice de la perversité populaire, qui sont les cas de folie de la foule anonyme, et si, malgré cela, vous voulez, vous basant sur les rumeurs d'une bourgade, machiner contre cet homme que j'admire hautement, un scandale indécent dans un pur but de lucre, quelque chose en somme qui ait l'air d'un chantage, alors je vous conseille, mes braves, d'aller frapper à une autre porte, parce que, de ces histoires-là, moi je ne m'occuperai jamais.

Ils se regardèrent, l'un l'autre, avec une certaine hésitation et sourirent entre eux de cette douce ingénuité. Ils parurent se dire : « Pauvre garçon ! quel petit homme de bien ! Quelle âme simplette comme celle de ses papillons ! » Puis Tancredo reprit d'une voix bourrue :

— Bien ! Très bien !

Et Metello ajouta :

— Il n'était même pas besoin d'en parler ; c'est tout naturel.

— J'aime les accords clairs, — précisa Zappetta. — Et alors, revenons à la première supposition : le crime a véritablement été commis, je l'ai reconstitué ; Tancredo va déposer sa plainte au parquet. Vous me suivez?

— A merveille.

— Eh bien ! savez-vous ce qui arrive dans notre beau pays? Non, vous ne le savez pas? Ils nous cueillent tous les trois, délicatement, sous un prétexte quelconque et nous envoient, en attendant, méditer sur les plaies de la société, dans les loisirs d'une maison centrale.

— Peste ! — dit Tancredo en sautant en l'air.

— Hourrah ! — fit Metello, — il a raison, je n'y avais pas pensé.

— Il y avait une fois, — reprit Zappetta, — un âne qui, ayant entendu dire que Caligula avait couronné son cheval, s'était mis dans la tête d'aller à la conquête de l'Empire romain. Sais-tu ce qui lui arriva?

— Laissons-là les plaisanteries, — fit Tancredo, — explique-toi.

— Je m'explique, — dit alors Dandolo. — Vous oubliez une chose, c'est que Ferento, en outre de sa force personnelle d'homme politique, de tribun, de savant, est aussi franc-maçon : il est même, ou il était, un des chefs les plus puissants de la maçonnerie.

— J'allais le dire... il est franc-maçon, — confirma Metello.

— Il vous paraît donc que l'on ne peut rien faire contre lui?

— Ce n'est pas ce que je voulais dire, — reprit Zappetta de son ton démonstratif. — Mais ce serait assurément agir en fous que de se mettre à l'ouvrage sans avoir la certitude de réussir. Vous deux, vous ne pourrez jamais être que ses jouets, même si vous aviez en mains la fiole de poison dont il s'est servi. Sachez bien que, contre un homme aussi fort, il n'y a qu'un rival de sa trempe qui puisse se risquer, ou l'adversaire qui a raison contre tous : la foule.

— Tu es éloquent, — s'écria Tancredo.

— Je suis juste, — corrigea Dandolo, — juste, tout sim-

plement. Aujourd'hui encore, devant la figure d'Andrea Ferento, moi qui vis dans une mansarde, je me sens plein d'admiration. Le jour où j'aurai acquis la certitude de son crime, une certitude à moi personnelle, je deviendrai féroce contre lui, parce que le crime est plus grand que le génie ; c'est même la chose la plus puissante que puisse engendrer la société. C'est pour cela qu'il faut le démasquer.

— Et pour conclure? — fit Metello, pour qui ces aphorismes n'avaient aucun intérêt.

— Pour conclure, je pars ce soir-même, ou tout de suite si vous voulez.

Et, rapidement, il regarda son pantalon, et la montre de similor qu'il portait dans une pochette de laine.

— Très bien, — consentirent les deux compères.

— Laissez-moi seulement remettre mes papillons en place et fermer la fenêtre pour que le vent n'entre pas.

XIV

Par une habitation d'hommes était donc passée la mort errante. Une autre nuit montait dans les millénaires et brulait ses étoiles vertigineuses dans l'histoire opaque du monde.

Combien d'années avaient passé depuis le premier jour où un homme avait tué? Combien depuis le premier jour où un homme avait aimé?

Rien ! on ne savait rien. Tout continuait sans but dans l'infini et inutile écoulement du Temps. On n'entendait que sa cloche immense tinter dans le vide, à coups désespérés...

Mais dans toutes les demeures des hommes, il y a une chose qu'on ne tue jamais : c'est l'Amour.

Et l'Amour chantait : dans la nuit qui montait des millénaires pour se perdre dans d'autres millénaires comme un flot inutile de fumée, absurde entre toutes les fables, divin entre toutes les incohérences, l'Amour chantait.

Seule sur son lit, sans sommeil, Novella avait cependant l'impression de commettre un péché, et plus forte que ces fris-

sons qu'on appelle le remords et la peur, la joie de se sentir libre faisait irruption dans son âme comme une vague barbare de félicité et, comme un feu d'étoiles, brillait sur les sommets de sa vie.

Lui, n'avait pas osé entrer dans sa chambre, mais baissant les yeux, il lui avait dit sur le seuil :

— Non, mon amour...

Il lui avait parlé ainsi et elle sentait comme lui qu'il était en effet trop tôt pour commencer à oublier. Il fallait que le mort descendît plus profond dans la terre tenace et que mourût aussi son ombre à travers les parois sourdes.

Elle se souvenait d'avoir été une sœur, une sœur bonne et dévouée, mais à présent ne battait dans sa poitrine qu'un cœur d'amante.

Il y a un jour dans la vie qui paraît contenir en lui la conclusion de tout ce que l'on a fait, la semence de tout ce qui se fera. Elle pensait :

« Ce jour est venu. »

Et elle envoyait l'Amour à la recherche de l'amant dans son lit lointain, comme à travers la nuit une fleur irradie son parfum.

Elle pensait :

« Je vivrai, dans la tutelle de sa force, dans la chaleur de son courage : il me semblera dans ses bras recommencer chaque jour à vivre la première heure où j'ai aimé. »

Et elle se retournait, sans pouvoir dormir, sur sa couche importune, appelant l'ombre de son remords pour se faire peur, mais revenant d'un cœur involontaire à la pensée de l'amour.

Il lui avait dit :

— Il est opportun, il est nécessaire que d'ici peu de jours je te quitte. Tu comprends, Novella, n'est-ce pas, que je dois agir ainsi?

Il disait cela en la regardant, tenant les deux mains posées sur ses épaules en un geste de protection et d'amour. Elle se taisait, mais un grand étonnement envahissait son cœur : des larmes brillaient à ses cils.

Pourquoi la laisser seule en cette sombre maison où elle n'aurait aucun refuge lorsqu'elle serait loin de lui? Pourquoi

ne pas l'emmener avec lui dans leur cité fébrile, dans leur cité violente, où il serait un homme agissant et elle une amante cachée? Pourquoi dissimuler, désormais sans nécessité, ce que tous savaient?

Mais il l'avait serrée contre lui pour la consoler et il avait dit :

— Pas encore. Je dois, une dernière fois, partir seul. Il faut, Novella, que tu commences à être une maman, à présent que tu le peux. Rappelle-toi qu'en naissant, notre enfant devra s'appeler de *son* nom. C'est triste, horriblement triste, mais que veux-tu? L'homme, même le plus fort, ne peut encore se soustraire à toutes les comédies de la vie. Plus tard, certainement, je l'adopterai, je ferai en sorte que le temps me le rende, mais si nous voulons qu'il soit heureux, il faut qu'il naisse dans le bon chemin, c'est-à-dire dans le mensonge. Il faut que ton père, ta mère, tous ceux qui nous connaissent puissent le croire. C'est le seul moyen d'arriver à ce que le monde puisse tolérer notre amour. Et c'est toi qui dois le dire, Novella... comprends-tu? C'est toi. Plus tard, tu pourras venir à la ville avec Dora ou avec ta mère, si tu ne veux pas te trouver seule dans ton appartement qui peut-être t'épouvantera un peu. Et nous attendrons ensemble notre enfant, celui que nous devrons aimer beaucoup, Novella, parce que nous lui avons donné plus que notre vie.

En parlant ainsi, il la regardait et une espèce de fixité immobilisait ses yeux d'ordinaire si expressifs; un je ne sais quoi de pénible s'appesantissait sur ses fortes épaules.

— Quand il sera né, — reprit-il, — alors, enfin, nous pourrons penser à nous; je pourrai dire enfin que je t'aime, Novella, que je t'aime et je le dirai si fort, avec tant de joie, que peut-être on nous pardonnera. Parce que, vois-tu, s'il est vrai que tu devais m'être défendue comme peu de femmes le furent à un amour, certes, aucun courage n'a jamais surpassé dans l'amour celui que j'ai su avoir pour toi.

Dans sa veille, elle se rappelait ces paroles, mais sans chercher à en pénétrer le sens caché ; elle se les rappelait comme une musique d'amour dont son âme eût été enivrée, et presque comme une énervante caresse, un long et lent baiser qui eût épuisé son cœur.

Et elle était heureuse de se sentir encore jeune, encore belle et si pleine et si vivante d'amour, pour pouvoir se donner sans peur à l'homme qu'elle aimait, pour pouvoir lui rendre avec plénitude la joie surabondante qu'elle recevait de lui.

(A suivre.)

GUIDO DA VERONA

(TRADUIT DE L'ITALIEN PAR FRANÇOIS LE HÉNAFF)

LANDAU ET SARRELOUIS

VILLES FRANÇAISES

Dans les journaux, au cinéma, on a relaté ou on a montré l'entrée de nos soldats dans les « villes allemandes » de Sarrelouis et de Landau. J'avoue que cette façon de parler me scandalise un peu, comme historien et comme Français. Non, Landau et Sarrelouis sont des villes françaises, de vieilles villes françaises, au passé pur et glorieux. Sans prétendre à tracer même une esquisse historique d'ensemble, je voudrais rappeler quelques faits et quelques traits qui établissent notre droit à revendiquer, comme vraiment françaises, ces deux villes que la violence de 1815, aussi injuste et révoltante que la violence de 1871, a arrachées à notre nation.

I

Parlons d'abord de Landau.

Une des dix villes libres impériales d'Alsace, on sait que Landau fut pris par Turenne en 1644, après un long siège. Retombée au pouvoir de nos ennemis en 1702, puis en 1704, reprise par Villars en 1713, cette ville fut cédée définitivement à la France par le traité de Bade en 1714.

La francisation de Landau fut assez rapide et facile, grâce à l'habile et libérale politique alsacienne du gouvernement royal. On sait que Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, alors que dans le reste du royaume presque toutes les libertés municipales disparaissaient, maintinrent presque toutes ces libertés en Alsace. Landau eut et garda un corps de magistrature municipale qui rendait la justice, sauf l'appel au Conseil souverain d'Alsace, et administrait la police et les revenus publics. Il était composé d'un « prêteur royal », nommé par le roi et président, de quatre bourgmestres et de douze conseillers élus à vie, huit catholiques et huit luthériens. Car le régime de la Révocation de l'Édit de Nantes ne fut pas plus appliqué à Landau qu'à Strasbourg et au reste de l'Alsace, où régna constamment la plus entière liberté de conscience. Ainsi Landau avait une collégiale, sous l'invocation de Notre-Dame-des-Échelles, avec un chapitre de douze chanoines, dont un faisait fonction de curé ; cette église servait de paroisse aux catholiques et aux luthériens, et le service des uns et des autres s'y faisait alternativement, et « avec beaucoup d'ordre et de tranquillité », disait Robert de Hesseln en 1771, dans son *Dictionnaire de la France*.

Dans cette vieille France du despotisme, Landau et l'Alsace étaient donc le seul asile des libertés municipales et de la liberté religieuse. Les philosophes disaient qu'il n'y a patrie que là où il y a liberté. Les Landauviens, comme les Strasbourgeois et les Alsaciens, avaient donc une patrie, au sens philosophique du mot, avant que la Révolution en donnât une à tous les Français. Ils étaient donc heureux de faire partie de notre nation.

Pour les élections aux États généraux de 1789, nous n'avons retrouvé ni le cahier des dix villes impériales, ni le cahier particulier de Landau. Mais Landau salua la Révolution avec joie, comme on le voit par les souhaits de bonne année que son Corps municipal adressa, le 29 décembre 1789, à « nos seigneurs » de l'Assemblée nationale : « La sagesse de vos décrets nous assurant que la révolution de l'année sera pour nous le commencement du bonheur et de la prospérité publique, le nouvel an sera pour nous une fête des plus solennelles. » C'est avec un « transport de joie et d'admiration » que le

prêteur, les bourgmestres et les magistrats de Landau portent leurs hommages et leurs vœux « aux pieds de l'Assemblée illustre ».

Dans sa séance du 27 mars 1790 au soir, l'Assemblée constituante entendit à la barre M. Dhurt, député par la ville de Landau, qui apportait un don patriotique de 4 500 livres (c'était le second), et demandait l'établissement dans cette ville d'un « tribunal judiciaire » et l'affranchissement des barrières, dont l'établissement anéantirait son commerce. Il ajouta que « c'est moins un privilège que cette ville, l'une des clefs de la France du côté de l'Empire, sollicite après y avoir renoncé, que la conservation de son existence réelle et politique ».

En effet, Landau formait enclave en pays allemand et était séparé de la France par le bailliage de Bergzabern, qui appartenait au duc de Deux-Ponts. Les villes et villages dont ce bailliage était composé furent réunis à la France par un décret de la Convention nationale du 14 mars 1793.

Soit dit en passant, cette annexion de Bergzabern, qui rattacha directement Landau à la France, ne fut point opérée par le principe de force qui nous arrachera Landau et Sarrelouis en 1815, mais par l'application du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le 10 novembre 1792, la municipalité de Bergzabern et les municipalités voisines, au nombre de trente-deux, votèrent une adresse à la Convention pour lui demander d'être réunies à la République française, et cette adresse fut lue, dans la séance du 18 novembre, par un habitant de Landau, le pasteur Dentzel, né en Allemagne, et sujet du duc de Deux-Ponts, mais député du Bas-Rhin à la Convention nationale. Envoyé en mission dans le Bas-Rhin, la Moselle et la Meurthe, avec Couturier et Rhül, Dentzel organisa dans le bailliage une consultation populaire, et c'est sur son rapport, contenant le vœu formel et écrit des habitants, que la Convention décréta l'annexion du ci-devant bailliage de Bergzabern. Il forma, avec Landau, un nouveau district du département du Bas-Rhin, district dont le chef-lieu fut Landau, qui jusqu'alors avait fait partie du district de Wissembourg.

N'oublions pas de dire que les Landauviens, ainsi que les

Sarrelouisiens, avaient juré le pacte de la patrie nouvelle, d'abord dans les fédérations régionales, puis dans la Fédération nationale du 14 juillet 1790, au Champ de Mars.

Landau fut, pendant toute la Révolution, un des plus ardents foyers de patriotisme, et de patriotisme démocratique, montagnard.

Ainsi on lit dans le procès-verbal de la séance de la Convention nationale du 5 mai 1793 que « les citoyens et la Société populaire de Landau adressent à la Convention l'expression énergique de leurs sentiments, de leur amour pour la patrie, et de leur dévouement entier et absolu à la chose publique ; mais, bien résolus à s'ensevelir sous les ruines des murs dont la défense leur est confiée, plutôt que de les livrer à l'ennemi, ils conjurent la Convention nationale de donner bientôt à la nation une Constitution républicaine, fondée sur les droits imprescriptibles de l'homme, afin qu'en mourant pour la patrie, ils puissent emporter dans la tombe l'espoir consolant d'assurer à jamais la liberté de la France; ils annoncent aussi qu'ils ont reçu avec transport le décret qui ordonne que les armées de la République seront désormais payées en assignats. »

La ville de Landau, place forte redoutable, et qui avait déjà subi deux sièges au début du XVIIIe siècle, subit un troisième siège, le plus fameux de tous, de juillet à fin décembre 1793. Le représentant Dentzel y resta, en rivalité et conflit, avec le général Laubadère, commandant de la place, mais s'entendant avec lui chaque fois que l'ennemi devenait trop menaçant. Dentzel semblait s'appuyer sur les modérés, Laubadère sur les montagnards. Cette querelle a été souvent contée. Il est plus intéressant de rappeler que les gens de Landau, dans ce terrible siège, montrèrent un grand courage patriotique, eurent la plus belle tenue civique.

Malgré l'investissement, ils obéirent au décret de la Convention qui convoquait le peuple français en assemblées primaires pour le plébiscite sur la Constitution décrétée en juin 1793. Dentzel écrivit à la Convention, le 11 août, pour célébrer le jour « sublime » où les citoyens de Landau, portion du souverain, « sanctionnèrent au milieu des tyrans et de leurs esclaves, qui cernent Landau, les bases de la félicité du genre

humain ». « Non, disait-il, jamais je ne goûtai de félicité plus pure. La garnison et les citoyens de la ville, réunis, la partageaient avec moi. Tous, à l'envi, ils se sont promis union, fraternité indissoluble. Tous ont juré de s'ensevelir, s'il le fallait, sous les ruines de la place, et de poignarder celui qui oserait parler de capitulation. Quoique privés de toutes communications avec nos frères, comme eux nous avons fédéré, comme eux nous avons crié : *Vive la République ! Vive la Constitution ! Vive la Montagne !* Ces cris furent sincères : ils étaient l'expression de nos cœurs. Des bombes lancées sur le camp des ennemis leur ont annoncé la fête que nous célébrons au nom de l'espèce humaine. Les républicains de Landau se voient entourés d'esclaves sans en être effrayés. Comptez sur leur constance : ils ne savent pas capituler ! »

Et Dentzel ajoutait, s'élevant au-dessus des querelles : « Patrie, voilà leur mot d'ordre. Dentzel, Laubadère et Delmas est celui de ralliement. »

Les citoyens de Landau tinrent la parole donnée par Dentzel en leur nom : ils ne capitulèrent pas. Nos soldats, qui criaient : *Landau ou la mort !* débloquèrent la place le 28 décembre 1793. Grande fut la joie dans toute la France. En tenant ainsi pendant six mois, Landau avait sauvé l'Alsace, sauvé la France.

Le 12 nivôse an II, Barère, rapporteur du Comité de salut public, développa à la tribune une de ces « carmagnoles » où il excellait : « Landau, dit-il, a résisté au bombardement avec une énergie qui mérite d'être écrite dans l'histoire. Landau a reçu vingt-cinq mille bombes. Il y a trois semaines que la garnison a vécu de chevaux et de chats ; elle a mangé du pain de seigle et de pois ; le pain de munition s'est vendu jusqu'à 14 livres ; le sucre 80 livres la livre, une oie 100 livres. Ils nous racontaient ces faits ce matin à leur arrivée, ces braves républicains que vous voyez à la barre. « Vous êtes une gar-« nison bien étonnante, leur disait-il. — Bien étonnante, ont-ils « répondu avec énergie, d'avoir fait notre devoir. » J'ai cru devoir vous transmettre cette réponse : elle peint le soldat français... »

Il cita ce trait d'héroïsme landauvien : « Pendant le bombardement, dit-il, un citoyen de Landau, un boulanger, avait

été requis pour éteindre le feu de l'arsenal. Au moment même qu'il travaillait à éteindre, une bombe met le feu à sa maison. On vient l'en avertir ; il répond, sans se déranger de ses travaux : « Ma maison n'est qu'une propriété particulière ; « je me dois tout entier à la République, et je ne quitterai point « mon poste ; je dois défendre les propriétés de la Nation. » Combien une telle réponse accuse les citadins, les propriétaires de Valenciennes et les égoïstes de nos cités ! D'où sortent cependant ces exemples? du peuple seul, des artisans, de ces hommes qui aiment la liberté comme ils la défendent, avec dévouement et pour elle-même. C'est aux représentants du peuple à récompenser une belle action avec la monnaie de l'opinion, en attendant que la République indemnise ce citoyen, ainsi que tous ceux de Landau qui ont éprouvé des pertes dans cet horrible bombardement et dans les dévastations commises par les brigands royalistes du nord de l'Europe. »

La Convention décréta que les armées de la Moselle et du Rhin et la garnison et les citoyens de Landau avaient « bien mérité de la patrie ». Le même décret chargea les représentants en mission de « recueillir les traits de courage et de bravoure qui ont signalé cette victoire, de décerner des récompenses civiques », de « faire sans délai le tableau des pertes qu'ont essuyées les patriotes, soit par l'entrée des brigands royalistes de l'Autriche et de la Prusse sur le territoire de la République », enfin d'envoyer le nom « du citoyen qui a vu brûler sa maison sans abandonner son poste à l'arsenal ».

On sait aujourd'hui le nom de l'héroïque boulanger landauvien : il s'appelait Klee. La Convention lui accorda une indemnité de dix mille francs [1].

Les citoyens de Landau adoptèrent toutes les formes du patriotisme montagnard. Pour la fête à l'Être suprême, ils envoyèrent à Paris une députation, au nom de laquelle le citoyen Fried, président du club landauvien des Jacobins, et son collègue Gillet, publièrent, le 20 prairial an II, une déclaration en forme de maximes lapidaires dans le goût robespierriste. On y lisait : « La vertu est l'ornement du répu-

1. Voir A. Chuquet, *Hoche et la lutte pour l'Alsace*, p. 201.

blicain. Le républicain est patriote. Le patriote croit à l'Être suprême et à l'immortalité de l'âme. Vive la République ! Vive la Montagne ! Vivent les Jacobins ! »

En l'an III, un sinistre accident réveilla et excita la sympathie de toute la France pour Landau. L'arsenal de cette ville, rempli de munitions qui y avaient été accumulées pour le bombardement de Mannheim, sauta, le 30 frimaire (31 décembre 1794). Il y eut des dégâts terribles : la maison commune, entre autres, fut anéantie.

Sous le Consulat et l'Empire, même patriotisme ardent, même courage militaire : que de soldats et d'officiers Landau fournit aux armées de Napoléon !

En 1815, après Waterloo, Landau joua jusqu'au bout son rôle historique de boulevard de la France contre l'invasion allemande. La place était commandée par le général de brigade Michel Geither, natif d'Obstadt, village voisin de Landau. Il avait perdu le bras droit en Russie, et on l'appelait *le manchot de la Bérésina.* Il fut le défenseur opiniâtre de Landau investi, espérant toujours que l'armée du général Rapp viendrait à son secours. En juillet, l'ennemi lui fait remettre ampliation de l'armistice conclu à Strasbourg. Il ne veut rien entendre, il réclame un ordre de l'empereur. On lui répond qu'il n'y a plus d'empereur. On lui offre des sauf-conduits pour aller à Strasbourg prendre les ordres de Rapp. Le maire et deux officiers municipaux s'y rendent. Rapp et son successeur, le général Lebreton, disent qu'il n'y a plus qu'à s'incliner. Ordre de reprendre la cocarde blanche.

Geither dut licencier les troupes, remettre la défense à la garde nationale sédentaire. Lui-même fut révoqué par le ministre de la Guerre.

Le 11 décembre 1815, les Autrichiens entrèrent dans la ville.

II

Et Sarrelouis?

Parmi les villes de la vieille France, il n'en est pas dont l'origine soit plus française. Elle fut bâtie par Louis XIV, de 1680 à 1685, et fortifiée par Vauban, pour fermer l'entrée

de la Lorraine aux Allemands. On choisit un lieu commode sur la Sarre, dont les écluses pussent inonder le pays à volonté et rendre imprenable cette nouvelle place, qui forma un élément important du système défensif de Vauban. Deux abbayes et une communauté religieuse disparurent pour faire place à Sarrelouis. Elle fut formée des débris de la communauté de Vaudrevange, qui avait alors le titre de ville, et jouissait de diverses immunités qui furent transférées à la nouvelle ville. Nombre d'habitants de Vaudrevange s'y installèrent. La population se compléta vite par l'octroi de lettres de naturalité aux étrangers qui viendraient y bâtir des maisons, par l'exemption de tous droits d'entrée, par la franchise des foires et marchés.

La place était un héxagone régulier, garni de ravines, avec un ouvrage à corne au delà de la Sarre [1]. On entrait dans Sarrelouis par deux portes diamétralement opposées. « Les rues en sont fort régulières, écrivait Robert de Hesseln en 1771, et laissent entre elles une grande place carrée, sur un des côtés de laquelle est l'église paroissiale (c'est l'église d'un couvent de Récollets) et de l'autre l'hôtel du gouverneur; le reste de cette place est formé par des maisons bourgeoises d'une égale symétrie. Le rempart est planté de trois allées d'arbres, qui fournissent une agréable promenade aux habitants de Sarrelouis [2], dont on fait monter le nombre à 3 800. Il y a dans cette ville un couvent d'Augustins, qui tiennent le collège, des Capucins, et, à une portée de fusil hors de la ville, un bel hôpital, situé dans les ouvrages de fortification. » Sarrelouis dépendait du diocèse, du parlement, de l'intendance et de la recette de Metz.

M. Babelon a fort agréablement conté la fondation de la ville et son développement au XVIIIe siècle [3]. Les Sarrelouisiens montrèrent les sentiments les plus français. En 1780, ils célébrèrent solennellement leur premier centenaire.

Nous n'avons pas le cahier du bailliage de Sarrelouis, mais

1. La place de Sarrelouis fut démantelée en 1889 par les Prussiens.

2. Au XIXe siècle, ces arbres furent coupés par les Prussiens, au grand regret des habitants.

3. *Sarrelouis et Sarrebrück*, par Ernest Babelon. Paris, 1918, in-8°.

nous voyons que cette ville se rallia avec enthousiasme à la Révolution. Ses officiers municipaux n'attendirent pas la prise de la Bastille pour se prononcer en faveur de l'Assemblée nationale. L'acte révolutionnaire par lequel cette Assemblée se constitua, le 17 juin 1789, eut aussitôt leur adhésion. Les Sarrelouisiens n'avaient pas député directement aux États généraux ; mais, parmi les députés du Tiers état du bailliage de Metz, il y avait un de leurs concitoyens, nommé Lasalle. Il les tint au courant, et c'est au reçu d'une de ses lettres que, le 5 juillet 1789, les officiers municipaux, avec les représentants du bailliage, écrivirent à l'Assemblée nationale pour lui dire qu'elle avait entièrement répondu à ce que la nation « attendait d'une Assemblée non moins auguste par les membres qui la composent, que par la sagesse, l'intégrité et les vertus qui y sont réunies ».

S'imaginant, comme presque toute la France, que la Révolution se faisait d'accord avec le roi et sous ses auspices, ces Sarrelouisiens disaient : « Vous avez été, Messieurs, les fidèles interprètes des Français en réitérant au meilleur des rois leur serment de fidélité envers lui et en lui portant les témoignages du respect et de l'amour dont tous sont animés pour sa personne sacrée. En remplissant en cela, Messieurs, le vœu de la nation, vous avez justifié son choix, particulièrement par votre fermeté héroïque pour le soutien de la liberté et de ses franchises, qui font son apanage qu'elle se fait gloire de conserver, et encore pour le maintien des droits et de l'honneur de la couronne. » Ils entrevoient « l'aurore d'un beau jour » ; ils espérent que bientôt « leurs larmes de douleur seront changées en celles de joie ». « C'est de vous, Messieurs, et de vos sollicitudes fraternelles près d'un roi vraiment le père de ses sujets, que nous attendons tout le bien qu'il veut leur faire et après lequel ils aspirent depuis deux siècles. »

Par l'organe de Lasalle, Sarrelouis renonça à ses privilèges dans la nuit du 4 août. Le 23 septembre 1789, l'Assemblée nationale entendit lecture d'une délibération des officiers municipaux et représentants du bailliage, par laquelle ils abandonnaient à la nation le prix des offices municipaux dont ils avaient fait l'acquisition et offraient, en outre, de payer cette année le double de la capitation. Le 31 décem-

bre 1789, les mêmes Sarrelouisiens écrivirent à l'Assemblée nationale, pour compliment de bonne année, « que ses décrets, marqués au coin de la sagesse, respirent la vertu, le patriotisme et la saine philosophie ».

Quand la loi municipale eut été appliquée à Sarrelouis, les nouveaux officiers municipaux notifièrent leur élection à l'Assemblée nationale par une lettre du 22 février 1790, où ils lui disaient : « Citoyens, jaloux de la félicité et du bonheur que vous préparez à la nation française, nous redoublerons de zèle et d'activité pour maintenir de tout notre pouvoir et de toutes nos forces l'heureuse Constitution que nous défendons aux risques de nos fortunes et au péril de notre vie contre tous ceux qui oseraient y porter atteinte. » Ils demandaient en même temps à avoir « un tribunal de judicature », et remerciaient avec effusion l'Assemblée de ce qu'elle avait fait de Sarrelouis un chef-lieu de district (du département de la Moselle).

Le 14 juillet 1790, en même temps que, par leurs délégués au Champ de Mars, ils juraient la patrie nouvelle, les Sarrelouisiens eurent leur fête locale de la Fédération, où participèrent, avec la municipalité, les habitants « de tout rang et de tout état », ainsi que MM. de l'état-major, le commissaire des guerres, MM. du génie et d'artillerie, le régiment royal liégeois infanterie, l'escadron de Royal allemand, MM. les gardes nationales, le curé et les vicaires, les capucins et les Augustins « avec les étudiants de leur collège ». « Ce procès-verbal (dirent les officiers municipaux en l'envoyant à l'Assemblée nationale) manifeste le zèle et les sentiments civiques dont sont animés tous nos concitoyens pour le soutien de la Constitution et la défense du royaume de France. »

Comme celui de Landau, le district de Sarrelouis fut un foyer de patriotisme montagnard. C'est de la Société populaire d'une des communes de ce district, la commune de Bouzonville, que, dès le début de juin 1792, sortit une manifestation de défiance à l'égard de Louis XVI, en forme d'adresse à demi-républicaine, qui, lue à la Législative le 15 juin, fit sensation.

Au début de l'an II, la commune de Sarrelouis changea son nom en celui de *Sarrelibre*, qu'elle garda jusqu'en 1814.

Ces Sarrelouisiens, placés à l'avant-garde de la défense nationale, eurent une attitude d'ardents jacobins. Le 20 frimaire an II, la Convention entendit à sa barre un député extraordinaire envoyé par la garnison, la Société populaire et la municipalité : il lut une pétition pour demander la suppressoin des aumôniers dans les régiments, des épaulettes, et l'expulsion des ci-devant nobles des armées.

Le 30 messidor an II, la « Société populaire et régénérée » de Sarrelibre annonce « que leur ville a sacrifié avec le plus grand plaisir tous les bâtiments qui nuisaient à la défense de la place; que tous ils travaillaient avec une activité sans égale, que les vieillards, les femmes et les enfants étaient prêts à sortir de la place pour ne point affamer ceux qui étaient en état de la défendre; elle invite la Convention à demeurer à son poste pour consommer son ouvrage ».

Sous le Consulat et l'Empire, les Sarrelouisiens ne se montrèrent pas moins patriotes. N'oublions pas qu'un des plus illustres parmi les Français d'alors est natif de Sarrelouis : c'est le maréchal Ney.

En 1815, après Waterloo, Sarrelouis assiégée fit comme Landau ; elle résista jusqu'au bout. Le général Thomas, qui commandait la place, ne voulut ni se rendre ni arborer le drapeau blanc. Les habitants le soutinrent dans son héroïque obstination. C'est seulement le 1er décembre 1815 que la garnison française, composée de 27 artilleurs et 190 douaniers, et l'état-major de la place quittèrent Sarrelouis par la porte de France. Une heure après, les Prussiens y entraient.

III

Que s'était-il donc passé? Comment se fait-il que Landau et Sarrelouis cessassent d'appartenir à la France? Si connus que soient ces événements, rappelons-les en quelques mots.

En 1815, les puissances alliées étaient d'accord pour punir la France de cette restauration de Napoléon qui les avait fait trembler pendant cent jours.

Le 20 septembre 1815, les plénipotentiaires des quatre cours alliées présentèrent aux plénipotentiaires français un

ultimatum sous forme de traité. Ils y exigeaient la cession des places de Condé, Philippeville, Marienbourg, Givet, Charlemont, Sarrelouis, Landau et les forts de Joux et de l'Écluse. Par une note du lendemain, les plénipotentiaires français (Talleyrand, duc de Dalberg, baron Louis et de Labesnardière) n'admirent de cession territoriale que « sur ce qui n'était pas l'ancienne France ».

Réponse des Alliés, 22 septembre. Ils maintiennent leurs exigences : « Ces cessions ne sont pas de nature à entamer l'intégrité substantielle de la France... La France n'en restera pas moins un des États les mieux arrondis, les mieux fortifiés de l'Europe et les plus riches en moyens de toute espèce pour résister au danger d'une invasion... » Quant à la distinction entre l'ancien et le nouveau territoire : « Il est impossible de supposer que MM. les plénipotentiaires voulussent reproduire, dans le transaction actuelle, la doctrine de la prétendue inviolabilité du territoire français. Ils savent trop bien que cette doctrine, mise en avant par les chefs et les apôtres du système révolutionnaire, formait un des chapitres les plus choquants de ce code arbitraire qu'ils voulaient imposer à l'Europe. Ce serait complètement détruire toute idée d'égalité et de réciprocité entre les Puissances, que d'ériger en principe que la France a pu sans difficultés étendre ses dimensions, acquérir des provinces, les réunir à son territoire par des conquêtes ou par des traités, tandis qu'elle jouirait seule du privilège de ne jamais rien perdre de ses anciennes possessions, ni par les malheurs de la guerre, ni par des arrangements politiques qui en résulteraient. »

Mais ces exigences des Alliés furent presque aussitôt aggravées, énormément aggravées. Quand le duc de Richelieu arriva aux affaires, le 26 septembre, ils lui remirent une carte, la carte *au liseré bleu*, où se marquaient d'effrayantes prétentions inattendues. L'Autriche y revendiquait la Lorraine, l'Alsace, la Flandre. Le duc de Richelieu fit appel au tsar, qui refusa sa signature à ce projet. L'intervention de l'Angleterre força les Alliés à renoncer à arracher trois provinces entières à la France. Dans le procès-verbal de la conférence qu'ils tinrent le 2 octobre 1815, on voit que les ministres des cinq puissances se contentent de la cession de Landau, Sarre-

louis, Philippeville et Marienbourg, ainsi que de Versoix et d'une partie du canton de Gex. Par le traité du 20 novembre 1815, Versoix et la partie du pays de Gex furent cédés à la Suisse (canton de Genève), Marienbourg et Philippeville aux Pays-Bas, Sarrelouis à la Prusse, Landau à l'Autriche, avec faculté de céder cette ville et dépendances à la Bavière, ce qui fut fait par le traité du 14 avril 1816, conclu entre le roi de Bavière et l'empereur d'Autriche.

Louis XVIII ne demanda pas que les populations fussent consultées. C'était là un procédé révolutionnaire, qui eût contredit le principe de la légitimité, ce principe dont Talleyrand avait usé si habilement au Congrès de Vienne. Le roi cédait ces villes en vertu de son pouvoir royal et par un acte de son bon plaisir, parce qu'il jugeait que c'était utile.

C'est bien le point de vue auquel se plaça, au nom de Louis XVIII, le ministre de l'Intérieur, M. de Vaublanc, dans un document peu connu et fort significatif. Je veux parler de la circulaire que, le 26 novembre 1815, il envoya aux maires de Landau et de Sarrelouis, et probablement aussi aux maires des autres communes cédées.

Après avoir fait remarquer que le traité est « la suite de la criminelle conspiration qui a conduit l'usurpateur en France », M. de Vaublanc disait : « Je remplis, Monsieur, un bien douloureux devoir en vous priant de préparer vos concitoyens au triste sacrifice qu'ils sont forcés de faire. Le Roi m'ordonne de vous dire quelle a été sa profonde affliction quand il a vu qu'une impérieuse nécessité le contraignit à vous séparer de la Grande Famille. Témoin des événements, vous avez pu les juger, vous avez vu comment le honteux abandon du drapeau de la patrie nous a conduits sur le bord d'un abîme, et vous avez dû pressentir qu'on ne pouvait le sauver sans des sacrifices. De tous les maux dont la trahison vint accabler Sa Majesté, il n'en est pas de plus dur pour Elle que l'ordre qu'Elle nous donne aujourd'hui. »

Ainsi il suffit d'un ordre du roi pour que soit effacé le serment par lequel ils avaient conclu avec la France un pacte d'union à jamais ! Le ministre de Louis XVIII le déclare sèchement : « Le lien, dit-il, qui vous unissait à la France est rompu. » Sans doute, le roi de France envoie aux citoyens de

Sarrelouis et de Landau « les tristes et dernières assurances de ses regrets et de son amour », mais il ne doute pas du droit qu'il a de faire ce qu'il fait. Et il ne cède pas seulement aux Allemands des territoires et des corps : il entend aussi céder des âmes, et il ordonne aux Sarrelouisiens et aux Landauviens de se faire un patriotisme allemand : « De nouveaux devoirs, dit Vaublanc, vous sont imposés : remplissez-les avec le même zèle, la même loyauté qui vous ont toujours distingués, cherchez dans votre constance à les remplir, et même dans la pensée que le pénible sacrifice qui vous est demandé concourt à sauver la France, un adoucissement à la cruelle séparation exigée de vous par une invincible fatalité. »

IV

Ce fut la dernière communication officielle que les malheureuses villes de Sarrelouis et de Landau reçurent de la mère-patrie. Les voilà toutes deux, et pour plus d'un siècle, sous le joug de l'étranger, ces cités patriotes, qui, pendant la Révolution et aux Cent-Jours, avaient été si héroïquement françaises.

L'histoire de Landau sous la domination bavaroise est à écrire, et j'espère bien que, pendant que la tradition orale est vivante, il se trouvera quelque Landauvien lettré, de vieille souche française, pour écrire une monographie de Landau de 1815 à 1918 [1].

Pour Sarrelouis, nous sommes moins ignorants. Quelques années après la célébration du deuxième centenaire de Sarrelouis (1880), un Sarrelouisien, qui a voulu rester anonyme [2], a fait imprimer des *Notes et Réminiscences historiques sur la ville de Sarrelouis*. Cet écrit a-t-il été mis en vente? J'en doute, car je n'en connais d'autre exemplaire que celui qui est conservé à la Bibliothèque nationale, où je l'ai lu avec autant d'intérêt que d'émotion.

1. Oserai-je recommander aux autorités militaires françaises à Landau et à Sarrelouis le soin et l'exploration des archives de ces deux villes?

2. M. Babelon (p. 259) croit que c'était Georges Baltzer, Sarrelouisien émigré au Canada, où il mourut au commencement de l'année 1914.

C'est l'histoire de la persistance du sentiment français à Sarrelouis au temps de la Prusse.

Un généreux suicide illustra, dès le début, cette persistance.

L'avocat Berryer raconte dans ses *Souvenirs* qu'il avait pour client, en 1814 et en 1815, un Sarrelouisien nommé Pierre Gouvy, qui avait fondé à Goffontaine, près de Sarrelouis, une forge et des hauts fourneaux fort prospères. Se trouvant à Paris pendant le Congrès de Vienne, il tremblait que son pays ne fût cédé. Berryer avait beau essayer de le rassurer, en lui disant qu'il était improbable que Louis XVIII cédât une ville fondée par Louis XIV, dont elle portait le nom, et le chef-d'œuvre de Vauban, Gouvy lui dit en le quittant : « Mon ami, songe bien que si la fatalité me fait Prussien, je suis un homme mort ! Adieu ! » Rentré à Sarrelouis, Gouvy apprend l'affreuse nouvelle. « Il s'enferme dans son cabinet, dit Berryer ; il écrit, avec la plus grande lucidité, son testament en faveur de deux neveux et de sa femme ; il adresse à cette épouse chérie une lettre d'adieu touchante, qu'il signe : *Gouvy, mort Français*. Tout étant ainsi réglé, il prend un pistolet, et accomplit le fatal serment qu'il m'avait fait quelques semaines auparavant [1]. »

En 1815, quand les Prussiens furent entrés à Sarrelouis, « la consternation, dit le témoin anonyme, la rage et la douleur, toutes les sensations qui peuvent broyer le cœur de l'homme, suspendre ou étouffer la vie d'une communauté, s'emparèrent de notre population. C'était donc vrai ! Dans le naufrage de l'Empire, où la France faillit périr, Sarrelouis, malheureuse épave abandonnée, était offert en holocauste pour apaiser le destin en courroux ! »

Ce cœur de Sarrelouis, broyé par la Prusse, reçut bientôt, du gouvernement royal français, une blessure qui le fit tomber dans un amer désespoir. C'est quand le maréchal Ney, le grand Sarrelouisien, fut condamné et fusillé. « Lorsque les balles françaises, dit l'anonyme avec une emphase émue,

1. On n'apprendra pas sans intérêt qu'un neveu du noble suicidé de 1815, M. Félix Gouvy, qui dirige actuellement les nouvelles usines d'Arc-les-Grey, s'est distingué dans la guerre actuelle, dans cette guerre qui va rendre Sarrelouis à la France, et je vois, dans l'*Indépendant de la Haute-Saône*, qu'il a eu la croix de guerre et la légion d'honneur.

trouèrent la poitrine de Ney, lorsque le plus vaillant de nos soldats fut sacrifié à la haine du vainqueur et à la rancune des émigrés, par un roi de France ! — ces balles qui tuèrent le plus glorieux fils de Sarrelouis faillirent faire bien d'autres victimes. Une fosse béante s'entr'ouvrit tout à coup, engloutissant presque jusque dans ses vastes profondeurs tout ce que les Sarrelouisiens avaient gardé d'espérances, tout ce qu'ils possédaient d'amour et d'affection. »

Cette colère contre les Bourbons n'altéra pas l'amour des Sarrelouisiens pour la France. Sous la domination prussienne, « nous vivions réellement une existence double ; car, si, par le côté matériel, c'est-à-dire par nécessité, nous fûmes forcés de fréquenter nos *maîtres*, par le côté moral, par tout ce qu'il y a de grand et d'élevé chez l'homme, nous leur restions complètement étrangers, et soixante années de germanisation (on voit que l'anonyme écrivait en 1885) n'ont pu ni affaiblir nos affections, ni entamer en rien notre caractère ». L'émigration volontaire de nombreux Sarrelouisiens n'affaiblit pas le sentiment français à Sarrelouis. Les familles se divisaient en deux branches, l'une émigrée, l'autre restée. Un continuel échange de visites et de lettres nourrissait le sentiment français, au grand dépit des Prussiens, qui d'abord avaient vu ces départs avec joie.

Sarrelouis, quoique sous la Prusse, continua à être pour la France une pépinière de soldats et d'officiers. « Après soixante-cinq années de possession, la Prusse, dit le témoin, ne peut nous offrir qu'un cadre composé d'un lieutenant-colonel et trois ou quatre officiers dans l'armée active, dans la réserve ou dans la landwehr, tandis que l'on s'obstine à vouloir ignorer un état-major des plus complet, à la tête duquel nous trouvons deux généraux, quatre colonels, un nombre respectable d'autres officiers et le reste en proportion. »

La résistance à l'oppression étrangère se réfugia dans l'intimité des familles et s'y fortifia : « Durant les besoins de la vie ordinaire, nous les opprimés, nous étions des résignés, mais une fois la journée terminée, chaque famille se rassemblant pour la veillée nous reprenions nos droits, et là, autour de l'âtre et, à la lueur de la lampe fumante, nous redevenions

Nous, et pour la millième fois peut-être, étaient récapitulés en commun les hauts faits du passé, et les tenaces espérances de l'avenir. »

Dans ces réunions patriarcales, que l'anonyme compare aux « usages du premier temps du christianisme », et où son enfance fut instruite, « lorsqu'alors, dit-il, nous voyions arriver, de leurs pas lents et mesurés, les oncles Pierre, Jean, Michel ou Mathieu, tous ces débris des légions républicaines, ces soldats des armées d'Italie ou d'Égypte, de Russie ou de Waterloo, leurs grands corps tout ratatinés enveloppés dans de grands manteaux de cavalerie, nous nous faisions bien petits, nous nous serrions bien fort pour ne pas prendre trop de place, pour pouvoir assister à cette explosion de douleur patriotique ». Ils écoutaient l'épopée révolutionnaire et impériale contée par ces survivants des armées de la République et de l'Empire. « Suspendus à leurs lèvres, nous humions à grands traits cet amour profond pour la France et, avant même de savoir lire, nous connaissions déjà tout ce que la patrie avait souffert, tout ce que Sarrelouis souffrait encore et tout ce que le sort avait de cruel pour nous tous. Lorsqu'un de ces anciens, nous posant la main sur la tête, nous lançait en guise de bonsoir le *souviens-toi, petit*, nous ouvrions les yeux démesurément grands et promettions au ciel de ne jamais faillir. »

Et les excursions en France ! « Plus tard, lorsqu'on nous menait pour la première fois à Saint-Ozanne et de là aux « Trois-Maisons » ou à Berviller, c'est-à-dire *en France*, nous éprouvions une émotion des plus étrange et, jamais fervent allant à la Mecque ne sentit son cœur envahi d'une ardeur plus sainte, d'un respect ou d'un amour plus profond. »

Les Révolutions de 1830 et de 1848 donnèrent aux Sarrelouisiens une lueur d'espoir, vite évanouie.

En mars 1848, ils envoyèrent à Paris une députation pour demander au gouvernement provisoire la réhabilitation du maréchal Ney, ce qui leur fut accordé, mais dans la harangue magnifiquement vague que leur fit Lamartine, il n'y eut rien qui rappelât que Sarrelouis était une ville de la vieille France. Oublieux ou ignorant, le poète eut l'air de croire que Sarrelouis, comme le pays rhénan, n'avait été française que sous la Révo-

lution et l'Empire. Il dut froisser le cœur français des Sarrelouisiens quand il leur dit : « Notre patriotisme, vous le savez, n'a pas heureusement les mêmes limites que les nationalités ; il confond tous les peuples qui ont partagé nos combats et notre gloire en une seule et fraternelle nation, et ce n'est pas seulement le patriotisme, voyez ce qui se passe en Europe, la liberté elle-même ne connaît plus de frontières, il n'y a plus qu'une seule famille dans le genre humain. »

En 1865 et 1866, Bismarck fit miroiter aux yeux de Napoléon III la possession du bassin de la Sarre, s'il voulait rester neutre. Alors, les Sarrelouisiens eurent encore un moment d'espoir. Mais l'Autriche fut vaincue. La défaite de la France en 1870 fut un terrible coup pour eux.

Cependant, rien ne put les prussianiser. Aux approches de l'année 1880, ils eurent l'idée de célébrer le deuxième centenaire de la fondation de leur ville. Les Prussiens, par une grossière habileté, confisquèrent cette idée et se mirent à la tête de la célébration. Les Sarrelouisiens français renfermèrent alors cette célébration dans l'intérieur des familles. Ils laissèrent aux Prussiens tout l'appareil extérieur de la fête. Ces Prussiens banquetèrent entre eux, pérorèrent entre eux, toastèrent entre eux. Ils illuminèrent énormément. L'illumination de la principale église fut si *colossale* que le clocher prit feu, s'effondra, pendant que ces Allemands, devant l'incendie, continuaient à boire et à se réjouir. Ce manque de tact creusa encore davantage le fossé entre les vainqueurs et les vaincus.

Écoutez le Sarrelouisien anonyme : « Dans le brasier de notre édifice incendié, vous avez dû voir, écrit en lettres de feu, le *Mane, Thecel, Pharès* des anciens. Libre à vous de lui donner la signification qui vous plaira. Pour nous, nous acceptons les arrêts du destin et nous nous inclinons devant la fatalité. Mais Français nous sommes, et Français nous resterons, attendant avec confiance le jour tant désiré où les couleurs de la patrie reflotteront sur Sarrelouis, le jour béni où nous serons rendus à notre mère chérie, la France ! »

V

Ce n'est pas depuis la victoire que je me suis mis à penser à Landau et à Sarrelouis. Historien et citoyen, j'y ai toujours pensé, et, depuis le début de la guerre, soit dans ma chaire à la Sorbonne, soit dans des conférences publiques, soit dans les journaux, j'ai rappelé que nous avions le droit de revendiquer ces deux villes.

Je m'entends, à ce propos, accuser d'impérialisme.

Non : je réclame ces deux villes au nom des principes mêmes qu'on me dit que je viole en les réclamant, c'est-à-dire au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

On me dit : Vous voulez réparer les injustices de 1815. Il n'y a pas de raison pour ne pas remonter alors au règne de Charles le Chauve, pour ne pas entreprendre de réparer toutes les injustices de l'histoire.

Je réponds qu'il faut seulement réparer les injustices commises depuis l'avènement du droit moderne, c'est-à-dire depuis la Révolution française, fille ou sœur de la Révolution américaine.

Comme il y a, en géographie, une ligne de partage des eaux, je vois, en histoire, une ligne de partage des temps : c'est l'ère nouvelle.

En 1790, les Français ont institué une patrie qui ne ressemblait en rien aux autres patries d'Europe (à l'exception peut-être de la Suisse).

Ils ont réalisé la patrie telle que la demandaient les philosophes, c'est-à-dire en la fondant sur un contrat social librement consenti, sur un pacte volontaire.

Les peuples, provinces, individus du royaume de France, jadis réunis par la force ou la diplomatie, maintenus ensemble par l'habile politique royale, se fédérèrent spontanément en 1789 et en 1790. Répétons qu'à des fédérations régionales succéda, pour les couronner, la Fédération nationale du 14 juillet 1790, au Champ de Mars, où les Français se jurèrent amitié, union, fraternité, à jamais. Les communes de Sarrelouis et de Landau prirent part à ce serment. De tout leur cœur et de toute leur raison, elles l'ont tenu, glorieusement tenu. La

Prusse et l'Autriche les ont prises de force en 1815 : nous demandons qu'elles rentrent dans la famille française.

J'entends bien l'objection : les Français de Sarrelouis et de Landau, vexés, opprimés, se sont trouvés, en grand nombre, moralement obligés d'émigrer. Les voilà dispersés dans la France, dans le monde. Des masses d'immigrés allemands les ont remplacés. Donc, il faut laisser Landau à la Bavière et Sarrelouis à la Prusse.

Étrange raisonnement !

Si, maintenant que nous occupons Aix-la-Chapelle, nous persécutions les habitants de cette ville, si nous leur en rendions le séjour intolérable, si nous les forcions ainsi à s'en aller, qui oserait dire que nous acquerrions par cette violence des droits éternels à la possession d'Aix-la-Chapelle?

Non : en rentrant à Landau et à Sarrelouis, nous rentrons chez nous. Les Bavarois et les Prussiens y deviennent des étrangers, et nous les traiterons en étrangers; nous rappellerons toutes les vieilles familles françaises qui voudront y revenir, nous refranciserons Landau et Sarrelouis ; c'est notre droit, et, à mon avis, c'est notre devoir.

Ce faisant, nous ne violerons pas le principe de la liberté des peuples : nous l'appliquerons. Nous n'adhérerons pas à l'impérialiste politique d'annexion : au contraire nous désannexerons deux villes annexées par la force. Je n'ai évoqué l'histoire qu'à l'appui du droit.

A. AULARD

SON OMBRE

POÈMES

« Je tremble toujours de n'avoir écrit qu'un soupir quand je crois avoir noté une vérité. »

(STENDHAL)

I

Avertissement.

Vous aviez, ce soir, un autre visage :
Vos yeux enfantins, vos yeux étonnés
Semblaient devenus plus vieux que votre âge
Et tous vos regards étaient vos aînés.

Vos rêves penchés au bord de la flamme,
S'en allaient plus loin que votre passé,
Une vie entière attristait votre âme
Et mon amour même était dépassé.

Hôte inattendu de votre mémoire,
L'avenir en vous était suranné;
Vous aviez vécu toute votre histoire
Dont vous dérouliez le ruban fané.

Et votre regard usait toutes choses,
Le livre d'hier en était jauni,
Au papier du mur s'effaçaient les roses,
Dans vos mains tremblait le miroir terni.

Moi, je vous voyais près de la fenêtre :
Votre cœur avait défraîchi le mien
Et j'ai dû soudain pour vous reconnaître
Vous chercher aussi dans mon cœur ancien.

II

Détachement.

Elle avait pris ses garanties
Avant de céder à ma voix ;
Mes lèvres furent pressenties
Avant qu'elle en eût fait le choix.

Sa chute s'était entourée
De gages et de sûretés ;
Elle suspectait la durée
De nos promptes affinités.

Elle avait voulu frapper même
A la porte de mes amis
Pour qu'on lui dise comment j'aime
Et si j'étais un cœur soumis.

Son premier baiser fut en somme
Un baiser qui ne risquait rien :
Elle savait que j'étais homme
A ne pas négliger mon bien.

Pourtant, malgré cette assurance,
Elle parle de me quitter.
Ai-je trahi sa confiance?
Qu'ai-je fait pour démériter?

Hostile aux bonheurs sans issue
A-t-elle peur de s'attacher?
Ou serait-elle un peu déçue
Qu'on n'ait rien à me reprocher?

Lui déplaît-il d'être infidèle?
Vertueuse dans l'avenir,
En rompant, supprimerait-elle
L'occasion de me trahir?

III

Amertume.

Je sais qu'elle a plus d'un seul goût,
Que sa joie est vite passée
Et qu'elle est tout de suite au bout
De sa plus fidèle pensée,

Qu'elle choisit sans renoncer
A de futures préférences :
Élire un cœur, c'est évincer
Tant de cœurs, tant d'expériences !

Un despote me précéda
Car son âme est contradictoire
Et mon devancier décida
De son désir, de ma victoire.

Celui qu'elle aimera demain
N'appartiendra plus à ma race ;
Nous frayons toujours son chemin
A l'inconnu qui nous remplace.

IV

Chez elle. En l'attendant.

« Je crains son inconstance
et ses courtes amours. »
(ROTROU)

Avant même de la connaître
Je savais qu'elle m'oublierait ;
Pour une peine qui va naître,
Je n'ai jamais le cœur distrait.

Je possède la clairvoyance
De mes traverses à venir
Et présage sans défaillance
L'amertume d'un souvenir.

Je sais l'art un peu romantique
De soupirer à contretemps ;
Mon cœur n'est pas assez pratique
Pour profiter des bons instants.

Le premier jour où je t'ai vue
Tu commenças de me quitter ;
C'est notre suprême entrevue
Que tu paraissais méditer.

V

Sept heures du soir. Au sortir du dernier rendez-vous.

Malgré la vie involontaire
Recommencer tout mon bonheur
Et me retrouver, solitaire,
Sur le passage de ton cœur !

Être une chose qui s'ignore
Et confondre comme un miroir
Le crépuscule de l'aurore
Et le crépuscule du soir !

Une pénombre, une détresse
Accompagnent pareillement
L'amour qui naît, l'amour qui cesse,
Sa chute et son avènement.

Ah ! remonter toute ta route
Et, par un aveugle pouvoir,
Ne plus connaître si je doute
D'une joie ou d'un désespoir.

... Mais c'est l'instant déjà suprême ;
En vain mon cœur l'a combattu.
Je réponds encore : « Je t'aime. »
Mais tu ne dis plus : « M'aimes-tu? »

VI

Éloignement. D'une plage.

Le ciel n'est limité que par l'eau qu'il arrête.
Je n'avais pas besoin d'un pareil déploiement ;
Je demandais à l'infini, tout simplement,
L'espace de tes mains pour y mettre ma tête.

VII

Sur un portrait qui lui ressemble.

On croit toujours qu'on reconnaît l'être qu'on aime,
On le cherche à tâtons dans les siècles passés
On retrouve ses yeux dans des yeux effacés,
Son nom dans un roman, son cœur dans un poème.

On veut toujours le rattacher par quelques traits
Aux choses qu'on chérit de l'art ou de l'histoire.
Voici qu'on le découvre au fond de sa mémoire :
Il ressemble à quelqu'un qui ne mourra jamais.

On veut toujours qu'il soit plus ancien que lui-même
Comme pour allonger son destin limité
Et comme pour l'unir à de l'éternité.
On croit toujours qu'on reconnaît l'être qu'on aime...

VIII

Orgueil.

J'ai pleuré mon bonheur perdu
Et malgré ton insouciance
Mon cœur t'aura payé son dû :
Il s'acquitte avec conscience.

Jusqu'au bout je fus un amant ;
Mes larmes valaient mes caresses.
Je ne sais pas, négligemment,
Porter le deuil de mes maîtresses.

Sans renoncer, j'ai poursuivi
Le vœu de mon âme obstinée ;
En partant, tu n'as pas ravi
L'amour à notre destinée.

IX

En marge d'un livre de Ch. Guérin.

Lorsque nous étions seuls, elle lisait parfois
Et, sans qu'elle eût recours au moindre stratagème,
Chaque vers semblait être en passant par sa voix
Le vers pur pour lequel on fait tout le poème.

X

Rencontre.

Tu t'en vas dans la nuit heureuse
D'entourer ton corps sans défaut ;
Si l'ombre chaude est amoureuse
C'est de ta forme qu'elle enclôt

Et j'aperçois, intermittente,
Surgir au bout de chaque toit
Une lune pâle d'attente
Qui guette ton visage étroit.

XI

Vengeance.

Une autre fois sois plus habile
Et contrôle mieux tes travers ;
N'adopte pas pour évangile
Les amours d'un faiseur de vers.

Tu n'avais pas besoin d'adresse
Pour lier ma crédulité :
Mon bonheur mettait sans finesse
Tes défauts en sécurité.

Si ta légèreté future
S'autorisait de mon pardon,
Tu pourrais, par mésaventure,
Connaître aussi quelque abandon.

Je t'ai laissé, pour ma vengeance,
L'habitude de mon amour
Et tu me devras l'imprudence
Qui te fera souffrir un jour.

... Ris moins surtout pour satisfaire
Et tenir un cœur alarmé :
On n'est jamais présent, ma chère,
Dans le rire d'un être aimé.

XII

Évocation.

Devant la balustrade où ton corps se pencha,
Au cintre du jardin où tu t'es promenée,
Voici le lac d'où ton reflet se détacha
Mais l'eau conserve en moi ton image inclinée.

Recueillant les contours que perdent les miroirs,
Ranimant le dessin d'une ombre supprimée,
Les cœurs épris ont d'invisibles accoudoirs
Où se penche à nouveau la forme bien-aimée.

XIII

Convalescence.

Je promène à travers les jours
Un cœur sans rêve et sans mémoire ;
Je vais t'oublier pour toujours :
Ma douleur était provisoire.

Mon amour défunt trop longtemps
Ressuscita sous la surprise :
Un son, une odeur, le printemps
Ressaisissent l'âme déprise.

Aussi j'ai dû pour me changer
User de plus d'un stratagème ;
Je croise aujourd'hui, sans danger,
Toutes tes ombres et toi-même.

XIV

Indifférence.

Je te dois d'être inattentif
Aux femmes qui pourraient me plaire ;
On me juge un amant craintif,
Je ne suis qu'un mort exemplaire.

Combien mon cœur inanimé
A-t-il rebuté d'aventures?
Jalouse, aurais-tu supprimé
Jusqu'à mes maîtresses futures?

XV

Guérison?

Ne disais-tu pas : « Sois prudent,
Veille bien sur notre folie !
Le bonheur n'est qu'un accident
Subi par la mélancolie. »

Veillerai-je mieux sur ta part
De souvenir et de silence?
La mémoire n'est qu'un hasard
Dans l'éternelle indifférence.

XVI

Guérison.

Jusqu'à son terme naturel
S'inclina mon ardeur vieillie
Et le jour qui lui fut mortel,
A ton insu, je t'ai trahie.

A mes yeux, guéris ce jour-là,
Une autre devint ton égale ;
Mon visage lui révéla
Qu'elle supplantait sa rivale.

En somme, elle m'aima pour toi ;
L'aventure est très ordinaire.
Elle céda, non sans émoi,
Mais pour ta peine imaginaire.

XVII

Pour une autre, au cimetière.

Ma chère, il ne faut pas croire que le hasard
Avec tous ces tombeaux aujourd'hui nous assemble :
J'avais depuis longtemps lu dans votre regard
Qu'il nous plairait un jour d'aimer les morts ensemble.

Je le savais depuis le soir qu'un long baiser
Nous a donné le goût de la béatitude ;
Sculptés suivant un art que rien ne peut user
Les morts et les amants ont la même attitude.

Donc, nous sommes ici pour la fraternité
De ceux qui sont mêlés aux choses infinies
Et parce qu'il existe un lien d'éternité
Entre les yeux fermés et les lèvres unies.

DOMINIQUE SYLVAIRE

A PROPOS DES FAUX RODIN

L'affaire dite des faux Rodin a soulevé récemment, non seulement parmi les amateurs d'art, mais dans le public tout entier, une certaine émotion et a provoqué surtout un vif désir de comprendre quelles manœuvres ont été découvertes. Malheureusement tout ce qui a été dit dans la presse est demeuré assez confus, et le public continue à se demander : « Qu'est-ce qu'un faux Rodin? » L'amateur qui possède un bronze ou un marbre du maître, — et nombreux sont ces amateurs, surtout peut-être en Amérique —, se demande avec anxiété si ce n'est pas l'œuvre d'un plagiaire. Or, la question posée sous cette forme simpliste est précisément celle à laquelle il est impossible de répondre en quelques mots nets et précis. M. Bartholomé a dit excellemment, sous la forme un peu sèche d'une déposition en justice, ce qu'il fallait penser de l'affaire ; et quand on s'est reporté à la législation assez confuse qui protège la propriété artistique, quand d'autre part on a connu Rodin, on conçoit l'obscurité qui enveloppe toujours cette question ; on la jugerait d'ailleurs d'intérêt assez secondaire, et l'on pourrait faire confiance aux exécuteurs testamentaires du maître pour sauvegarder l'héritage de l'État si l'on ne sentait qu'une question plus grave se trouve soulevée.

L'émotion du public peut s'expliquer sans doute par l'intérêt qui s'attache à l'œuvre du plus puissant artiste de notre

époque, par les événements qui ont marqué les dernières années de Rodin et le don de ses œuvres à la France, enfin par la puissance magique du mot « faux » qui soulève toujours un bruit de scandale. Mais on a le sentiment qu'il y a autre chose et que ces incidents viennent de révéler un mal profond dont souffre la sculpture moderne : il est bien remarquable que M. Bartholomé, dans la consultation qu'il a donnée aux juges, ait été conduit à mettre en lumière les différentes faces de cette question, plutôt qu'à traiter le point de vue du droit et des pratiques commerciales qui règlent les rapports des artistes et des éditeurs, fondeurs, etc. Cette situation peut se définir d'un mot : certains artistes se laissent aller à ne plus sculpter eux-mêmes ; ils abandonnent à des aides le soin de reproduire en marbre la figure qu'ils ont pétrie, plus ou moins achevée, dans la glaise, et le marbre ne porte plus l'empreinte de leur personnalité. Ce sont alors de véritables faux qu'ils produisent sous leur nom parfois illustre, et la foule, qui, n'ayant pas d'œuvre des maîtres, ne s'inquiéterait pas outre mesure de l'incident Rodin, se passionne, mue par un instinctif respect de l'art, et s'indigne de voir offrir à son admiration des œuvres d'artistes sans sincérité.

***

Pour arriver à démêler ce qui s'est passé, il faut, avant toute chose, rechercher les bases juridiques de la question, et se reporter aux lois qui protègent la propriété artistique et permettent par conséquent à une œuvre d'art de conserver son individualité. La question a été assez mal exposée jusqu'ici : on a parlé d'une loi de 1866 — certains journaux ont même imprimé 1886 — loi qui n'a qu'une importance très secondaire en l'occurrence : elle se borne à porter à cinquante années après la mort de l'auteur la durée de la propriété littéraire et artistique et ne contient aucune disposition intéressante. Le texte fondamental est beaucoup plus ancien : ici encore il faut remonter aux lois de l'époque révolutionnaire, qui constituent le fond de notre droit. C'est la loi du 19 juillet 1793 qui reconnaît aux auteurs et aux artistes le droit exclusif de vendre leurs œuvres et d'en céder la propriété. « Les officiers de paix, ajoute-t-elle, seront tenus de faire

confisquer les exemplaires des éditions gravées, etc... sans la permission... de l'auteur. » Encore la loi ne visait-elle que les écrivains et les dessinateurs ou peintres ; c'est une loi de 1902, par conséquent toute récente, qui a donné ces mêmes garanties aux architectes, sculpteurs et dessinateurs d'ornements. Et c'est tout. Il n'y a pas d'autres textes. On voit combien ces dispositions sont conçues en termes généraux et combien on se trouve embarrassé dès qu'on aborde la question capitale de la reproduction. A cet égard, il a fallu qu'une jurisprudence s'établît, et l'on ne doit pas s'étonner qu'elle soit encore assez peu nette. La reproduction, a dit le juge, porte évidemment atteinte à la propriété ; par conséquent l'artiste doit conserver le droit exclusif de faire ou d'autoriser des reproductions. Ce point paraît bien établi, tout au moins pour les photographies, et règle à peu près la question pour les peintures.

Le droit d'édition s'inspire des mêmes principes : ce droit résulte de la vente d'un ouvrage ou d'une œuvre d'art, qui transfère à l'acquéreur tous les droits de l'auteur et en particulier celui de faire autant d'éditions qu'il le désire d'un ouvrage littéraire. Pour un écrit et même une gravure, c'est très net ; mais que dire de la sculpture? La jurisprudence n'a pas distingué jusqu'ici, et elle tend à consacrer le droit pour l'acquéreur d'une œuvre d'art de la reproduire. Mais cette manière de voir est vivement contestée par les peintres et surtout par les sculpteurs ; ils n'admettent pas que la vente d'une œuvre dans sa matérialité entraîne le droit de reproduction. Il a été fait application de cette manière de voir dans le cas suivant : un tableau acheté par l'État est considéré en général comme tombé dans le domaine public, et tout le monde peut le reproduire ; mais il est arrivé qu'au moment de la vente, l'artiste, pour une raison ou pour une autre, a fait une réserve ; il a été admis dans ce cas qu'il pouvait conserver et léguer à ses héritiers le droit d'autoriser la reproduction photographique et de percevoir des redevances. Il en est plusieurs exemples dans nos musées [1].

1. C'est le cas par exemple de la fameuse *Sortie des défenseurs de Huningue*, par Detaille (Musée du Luxembourg), et du tableau le *Drapeau*, par Bertrand (Musée de Versailles).

C'est d'ailleurs la théorie qui a été adoptée par la jurisprudence elle-même en matière de *dons* : elle concède que le fait de donner « la matière de l'œuvre réalisée » ne peut entraîner le droit de reproduction, celui-ci étant de nature incorporelle et ne pouvant être aliéné à titre gratuit que dans les formes solennelles exigées pour les actes entre vifs. Le sculpteur auquel Rodin avait donné les originaux de deux de ses œuvres (la *Femme au peigne* et la *Chute d'Icare*) et qui a cru pouvoir les vendre à un éditeur d'art, « y compris le droit d'édition et de reproduction », se serait donc mis dans son tort et aurait vendu ce qui ne lui appartenait pas — à moins que Rodin ne lui ait cédé régulièrement les dits droits, ce qu'on ne nous dit pas. On peut citer encore le cas de ce praticien dont le nom a été donné dans la presse, à qui Rodin avait fait cadeau d'un plâtre d'un de ses *Bourgeois de Calais*, et qui en exécutait des copies en marbre. S'il n'apposait pas sur ces copies une signature apocryphe, ce n'étaient pas des faux à proprement parler, mais c'étaient des reproductions non autorisées; le praticien n'avait nullement le droit — comme il feint de le croire et comme il le déclare — de les exécuter, sous prétexte que le modèle lui avait été donné.

Tel est le droit, assez délicat, il faut en convenir. Heureusement la pratique est beaucoup plus nette. Pour bien la saisir, il faut savoir tout d'abord comment s'exécute une terre cuite ou un bronze. L'artiste produit une œuvre en terre glaise grise, et, en général, en fait aussitôt faire un moulage en plâtre, parce que les grands motifs se déformeraient à la cuisson. Ce plâtre est signé et devient l'original ; c'est sur lui qu'on exécute un moule à pièces qui permettra de produire un certain nombre d'exemplaires en terre spéciale rouge de Limoges, plus propre à la cuisson. Ces épreuves doivent ensuite être retouchées, en particulier pour enlever les « coutures ». Dans le cas du bronze, c'est également l'original en plâtre qui est signé.

Toute reproduction ou édition doit ou plutôt devrait faire l'objet, entre l'auteur et l'éditeur, d'un traité très précis définissant les conditions de la reproduction. Nous avons dit plus haut que les peintres et sculpteurs contestaient que le droit de reproduction accompagnât la vente; en réalité, ils

sont soucieux surtout, semble-t-il, de sauvegarder la reproduction des œuvres de sculpture par copie ou édition : d'où la pratique de ces traités très particuliers. Cette préoccupation paraît assez justifiée, car la fantaisie des éditeurs peut conduire parfois singulièrement loin : un jour l'un d'eux offrit à Saint-Marceaux de reproduire son œuvre célèbre, *le Secret de la tombe*, en réduction et en y ajoutant quelques hors-d'œuvre : en réalité, il projetait d'en faire le motif ornemental d'un encrier ou d'un objet analogue. Saint-Marceaux s'y refusa et spécifia dans un traité que l'œuvre ne pourrait être reproduite que sans aucune modification ni adjonction, et à des dimensions qu'il fixa. De même, il est ou devrait être toujours entendu que tous les exemplaires produits devront porter une marque connue de l'auteur et de l'éditeur, ou un numérotage permettant de reconnaître : 1° qu'ils ne sont pas des originaux; 2° qu'ils appartiennent à telle édition faite en vertu d'un accord déterminé. L'auteur enfin conserve le droit de contrôle sur tous les exemplaires qui doivent porter cette marque.

Le point le plus délicat est évidemment la question de la signature, quand tous les exemplaires d'une édition ne doivent pas être revus par l'auteur. En général, dans ce cas, ces exemplaires ne sont pas signés à proprement parler, mais portent les mots : « D'après X... » ou quelquefois (d') X... On jugera que le *d* entre parenthèses représente un artifice assez blâmable, mais enfin, il suffit pour indiquer que l'on n'est pas en présence d'un original. Seuls les copies ou bronzes retouchés par l'auteur devraient porter sa signature.

Dans ces conditions, que peut-on qualifier de « faux »? Tout d'abord, et bien entendu, des ouvrages imités d'originaux de l'artiste, ou même créés de toutes pièces et portant une signature qui est apocryphe : il y a là non seulement faux artistique, mais faux tout court. On doit considérer encore comme un faux tout exemplaire d'une reproduction exécuté dans des conditions autres que celles qui ont dû être spécifiées entre l'artiste et l'éditeur ; il faut reconnaître d'ailleurs que le mot « faux » est ici assez impropre : ce sont des reproductions non autorisées. Parmi elles il faut comprendre non seulement les réductions fantaisistes, mais aussi les agrandissements ; c'est là tout particulièrement de l'actualité, sur

laquelle on reviendra. Enfin il est une catégorie d'ouvrages à la vente desquels l'artiste ou ses héritiers peuvent s'opposer : se sont les exemplaires qui tout en étant conformes aux conditions stipulées dans un traité, sont considérés par l'auteur comme mal venus, mal fondus, ayant des défauts, etc. Il faut joindre à ces différents cas celui de l'éditeur ou du fondeur qui a exécuté des répliques à l'insu de l'artiste : un fondeur, par exemple, chargé d'exécuter une œuvre en bronze, en fait deux exemplaires au lieu d'un et en dissimule un ; il a commis un abus de confiance évident et de plus, comme l'artiste n'a ni retouché ni approuvé le second exemplaire, celui-ci se trouve être un faux. Malheureusement, si l'on ne s'aperçoit de son existence qu'après un long intervalle ou même après la mort de l'artiste, il est bien difficile de faire la preuve du délit ; et d'ailleurs la réplique vaudra souvent l'original. Il est vraisemblable que telle est l'origine des bronzes qu'un amateur bien connu et une artiste parisienne tenaient du fondeur ordinaire de Rodin.

En somme, sauf le cas de ces exemplaires qui résultent d'abus de confiance et ne peuvent être que peu nombreux, il devrait toujours être possible d'identifier une copie ou une reproduction et de retrouver en vertu de quelle convention elle a été exécutée. Il en serait ainsi si les artistes prenaient soin de se conformer à ces usages. Malheureusement beaucoup d'entre eux, et parmi les plus consciencieux, font preuve d'une indifférence extraordinaire ; ils ne se préoccupent pas, par exemple, de savoir combien d'exemplaires en bronze tire un éditeur, et négligent d'exiger une marque sur chaque pièce ; d'un marbre ils laissent exécuter des copies en marbre où le praticien grave lui-même leur signature : il leur semble qu'il est bien entendu pour tout le monde que ce sont là des copies ; mais on reviendra sur ce point. Rodin plus que tout autre, par sa très grande affabilité et aussi par une négligence déplorable, a contribué à jeter la confusion dans son œuvre. Lorsqu'il donnait quelque objet de son atelier à un ami, il l'autorisait parfois verbalement à en faire des reproductions sans autre formalité. A quiconque venait lui dire : « Je me suis permis de faire faire des répliques de telle œuvre ; voulez-vous être assez bon pour les autoriser? » il ne savait

pas refuser et beaucoup ont abusé de cette faiblesse. A la fin d'une longue vie remplie par une œuvre immense, il ne se souvenait pas de tout ce qu'il avait fait et de tout ce qu'il avait permis; il lui est arrivé de donner aux uns et aux autres des autorisations contradictoires, ce qui explique certains incidents du procès en cours, et les déclarations parfois opposées des personnes mises en cause ; quelques-unes sont de bonne foi, les autres ont abusé de la bienveillance du maître et mis à profit le vague de notre législation.

***

Il serait cependant bien désirable qu'on pût toujours distinguer le marbre ou même le bronze original d'une copie. Il en serait ainsi, pour la pierre et le marbre au moins, si les artistes avaient conservé l'habitude de tailler eux-mêmes dans un bloc l'œuvre qu'ils ont conçue.

Nous aimons à nous figurer le sculpteur rêvant comme Pygmalion d'animer la nature, et, tout animé d'une ferveur sacrée, travaillant éperdument à faire jaillir la forme du marbre ou de la pierre. Certes il existe encore des artistes qui, pleins d'enthousiasme, achètent un bloc et fiévreusement sculptent pendant des jours le marbre auquel ils veulent imprimer l'empreinte de leur génie propre. Par respect pour l'art, ils sont demeurés des artisans et soutiennent que seule est digne du nom d'œuvre d'art celle que l'artiste a exécutée lui-même, maniant le ciseau, travaillant et patinant le bronze. Mais trop souvent, ceux-là sont demeurés humbles et pauvres et sont rangés parmi les naïfs, comme Cyrano de Bergerac demeura méconnu et bafoué, victime de son respect pour l'art de l'écrivain et du poète.

Il est entendu que le sculpteur peut faire dégrossir le bloc, car c'est un formidable travail qui n'a pas d'intérêt, mais dés que l'on arrive aux formes du modèle et à la mise au point, il doit reprendre le ciseau et sculpter lui-même. Or, cela se fait de moins en moins. On peut en effet, grâce au compas à trois branches portant une sonde, arriver à reproduire d'une façon parfaitement exacte le modèle en plâtre. En appliquant successivement le compas sur l'original, puis sur le bloc, en enlevant la matière jusqu'à ce que la sonde atteigne à la même

profondeur, on arrive à déterminer une série de points qui conduisent à une reproduction exacte, et, pour ce travail, il suffit d'un ouvrier habile et attentif. Et même, s'il joint à son habileté de praticien le talent d'un artiste, il exécutera l'œuvre jusqu'au bout, et l'auteur du modèle n'aura pas à y donner un coup de ciseau. « Faire son marbre », c'est, aujourd'hui, pour beaucoup de sculpteurs, prendre l'œuvre sortant des mains du praticien, tout achevée, et au moyen d'une petite râpe, opérer çà et là quelques légères retouches. Il n'y a d'ailleurs rien de plus à faire si le praticien a poussé son travail à fond ; on est en face d'une copie exacte de la glaise, obtenue moitié mécaniquement, moitié grâce au travail d'un aide habile, mais on n'est pas en présence d'une œuvre originale : « L'exécution en marbre, en pierre, dit M. Bartholomé dans sa déposition, d'une sculpture d'après un modèle aussi parfait qu'il soit, mais sans le concours de l'artiste, est une œuvre fausse. » De ces faux « autorisés », les plus dangereux pour l'art ne sont-ils pas ceux que les artistes eux-mêmes font exécuter ainsi par des mains mercenaires et qui ne seront jamais démasqués, puisque ces mêmes artistes les authentifient en les signant de leur nom?

L'œuvre ainsi réalisée ne se trouve d'ailleurs pas conforme à ce qu'avait conçu et voulu l'artiste, parce que la matière n'est plus la même : « Entre le modèle en plâtre et l'exécution, dit encore M. Bartholomé, s'impose fatalement une interprétation, pour obtenir une effet semblable dans la matière définitive. » Il est bien évident que c'est dans ce travail d'interprétation que doit apparaître la personnalité de l'auteur.

C'est pour une raison tout à fait analogue que l'agrandissement exécuté sans le concours de l'artiste est un faux, car il existe entre l'original et un agrandissement une différence du même ordre qu'entre la maquette et le marbre. C'est pourquoi l'on s'inquiète à juste titre de voir transformer le groupe de Rodin, la *Défense nationale*, en un monument de cinq mètres de hauteur pour Verdun ; sans doute conservera-t-il de loin une certaine silhouette, mais de près quelle facture offrira-t-il? Exécuter, surtout à une telle échelle, un agrandissement que l'artiste ne pourra pas retoucher, puisqu'il est mort, est une monstruosité.

Si donc l'artiste n'intervient plus, son œuvre est certainement différente de ce qu'il avait rêvé, et la facture même en demeure inférieure. Regardez dans nos Salons annuels les marbres de la plupart de nos artistes — sans en excepter Rodin : ils semblent tous sortis de la même main ; ils sont polis comme s'ils étaient en savon ou en porcelaine vernissée ; nulle part n'apparaît le ciseau de l'artiste dans cette facture monotone. Et comparez ces œuvres mercenaires à la hardiesse des marbres grecs, à une *Athénée* de Phidias, taillée en plein bloc, sans procédés artificiels de « mise au point ». Voyez certains esclaves de Michel-Ange s'éveillant du sein de la matière sous le ciseau guidé par le génie, mais aussi sous l'effort d'un travail acharné. Voyez encore au Louvre le beau bras en bois de Puget, son *Diogène* sculpté rageusement, et vous comprendrez la vraie sculpture, celle que pratiquaient ces nobles et grands artisans des temps passés.

Quoi qu'on puisse en penser à première vue, ce n'est pas moins vrai pour le bronze. Regardez comment les Grecs, les Florentins et aussi les Japonais fondaient leurs bronzes qui semblent des blocs de cire pétris et modelés par la main tiède de l'artiste. Avec quel amour celui-ci les ciselait et les patinait ! Et quelle différence entre ce travail et le procédé barbare de la fonte au sable et à pièces qu'emploient le plus souvent aujourd'hui la plupart de nos éditeurs d'art et qui produit ces bronzes vernissés qui s'étalent dans leurs vitrines. Comparez l'admirable petit martyr de Falguière, qui est un pur chef-d'œuvre, œuvre de jeunesse pleine de foi et d'émotion, à certains groupes ou monuments qu'il produisit à une époque où il était surchargé de commandes, et qu'il fit manifestement bâcler par des élèves, se contentant d'y apposer une signature bien visible. Il est juste d'ajouter en faveur de ce très bel artiste que beaucoup de ses éditions en bronze sont des œuvres charmantes : telles le *La Rochejaquelin*, le *Saint Vincent de Paul*, le *Vainqueur du combat de coqs*, etc.

Ces mœurs nous préparent des lendemains déplorables. A voir travailler ainsi les maîtres, les élèves des Beaux-Arts en arrivent à croire qu'on peut être sculpteur sans sculpter, et ne jugent plus nécessaire d'apprendre avant toutes choses à tailler la matière dans un atelier d'artisan. Qu'ils se sou-

viennent que les purs artistes des siècles passés, dont l'œuvre reste une école pour les plus grands d'aujourd'hui, étaient d'abord de parfaits artisans. Et ce n'est pas par leurs originaux en plâtre que nous les connaissons, mais par le marbre; qui seul résiste au temps. L'artiste qui a négligé de tailler lui-même ses marbres verra-t-il son œuvre survivre à un succès passager? Voilà ce que les sculpteurs ne devraient jamais oublier.

***

Notre grand Rodin a-t-il su toujours lui-même échapper à la tentation de s'en remettre de la plus grande partie de l'exécution à ses élèves ou à ses praticiens? On contait ces jours derniers dans un journal [1] que Pézieux, sculpteur de talent et auteur de *l'Écho* du jardin des Tuileries, avait beaucoup travaillé pour Rodin comme praticien. « J'affirme, dit l'auteur de l'article, qu'il ne se contentait pas de dégrossir le marbre, de le préparer pour que le maître pût exécuter son œuvre. On lui apportait les glaises qu'avait modelées Rodin. D'après ses indications puissantes et sommaires, Pézieux établissait, achevait ces marbres si caressés qui démontrent que le génie de Rodin était à la fois délicat et robuste. Le maître exposa alors, au Salon du Champ-de-Mars, une suite de petits marbres d'une facture souple, minutieuse, parfaite. Il en eût peut-être donné d'autres : mais il perdit son praticien.

« Jamais, ajoute l'écrivain, je n'entendis Pézieux prononcer une phrase d'amertume. » Mais il parlait plus volontiers de Phidias que de Rodin.

Ceux qui ont connu Pézieux peuvent ajouter que, travaillant le marbre avec une grande habileté, il complétait ou modifiait les ébauches du maître, s'inspirant évidemment de ce qu'avait conçu Rodin, mais se servant toujours du modèle vivant.

De multiples traits prouvent que trop souvent Rodin se contentait de livrer à des praticiens de talent comme celui

1. M. Nozière, dans *l'Avenir* du 6 février dernier.

dont il vient d'être parlé, et qu'il conviendrait bien plutôt d'appeler du nom jadis respecté d'artisans, des plâtres à peine achevés. Un jour il remit à l'un d'entre eux une ébauche de monument où se distinguait à peine la tête informe d'un personnage et où quelques chiffons trempés dans le plâtre prétendaient représenter des draperies. Le praticien, quoique habitué sans doute, crut devoir cette fois exprimer son embarras au maître qui répondit textuellement : « Ah ! que voulez-vous, je n'ai plus le temps ; je suis surchargé de commandes, j'ai soixante-dix ans et je suis fatigué. Arrangez-vous avec cela, je vous laisse libre. »

Il serait injuste d'ailleurs de ne mettre en cause que Rodin ; il faisait là ce que beaucoup d'artistes arrivés se laissent aller à faire. Les praticiens de Falguière rapportent sur lui des traits tout à fait analogues. Un artiste qui est en même temps un artisan et qui travailla dans sa jeunesse pour un autre de nos contemporains dont les bustes étaient fort recherchés, raconte que ce sculpteur surchargé de commandes, lui confiait le soin d'exécuter ses marbres jusqu'au dernier coup de ciseau. Mais il n'entendait pas que la « clientèle » s'en doutât, et, quand le modèle devait venir voir son buste près d'être achevé, le maître faisait disparaître son aide comme un rat dans un cabinet voisin, se jetait de la poussière de marbre sur les épaules, en saupoudrait ses cheveux, et, saisissant un ciseau, s'écriait d'un air accablé à l'entrée de la visiteuse : « Ah ! madame, ce marbre me tue, mais l'art est un sacerdoce et je lui appartiens corps et âme. » Cette comédie pourrait passer pour le juste châtiment des snobs qui sans doute étaient uniquement préoccupés de posséder un buste signé d'un nom célèbre, et aussi peu soucieux du respect dû à l'art que ce sculpteur mondain : mais qu'en devait penser le jeune aide à qui le maître reconnaissait implicitement du talent, à qui sa pauvreté sans doute interdisait de sculpter pour lui-même et qui mettait tout son cœur à réaliser du moins de bonnes copies? Quel écœurement et quelle surprise décevante pour la ferveur d'une âme d'artiste !

Ces pratiques conduisent peu à peu à une négligence et à un mépris de l'exécution qui se manifestent de la façon la plus singulière. Quiconque a regardé de près le groupe admirable

et justement célèbre de Rodin, le *Baiser* (Musée du Luxembourg) reste confondu : ce marbre qui pourrait être si beau est resté en quelque sorte à l'état de mise au point ; des trous profonds d'un demi-centimètre s'y voient, bouchés au borax ; on aperçoit des morceaux ajoutés et recollés (dans le dos de l'homme et dans une de ses mains en particulier). La facture générale est « rondouillarde » et veule, le marbre est plus râpé que sculpté, et malheureusement ici encore on sent plus la main mercenaire que celle de l'artiste. Et pourtant la conception est de premier ordre ; l'œuvre est digne de celui que l'on doit appeler, malgré ces faiblesses, un génial artiste, de l'auteur des *Bourgeois de Calais*, de l'*Age d'airain* et du *Penseur*. Chacun reste charmé devant le *Printemps* et le *Baiser*; chacun, devant les groupes des *Bourgeois de Calais* et de l'*Age d'airain*, admire avec ferveur la noblesse et la puissance de création du grand artiste ; enfin le *Penseur* de Rodin, et la *Marseillaise* de Rude, restent à nos yeux les deux œuvres les plus grandioses de notre époque. Pourquoi faut-il qu'un tel artiste, pour « exécuter des commandes », ait négligé souvent tout ce qui fait la vraie noblesse de l'art ?

Ce mépris du travail manuel a conduit parfois à des conséquences bien curieuses : comme de trop nombreux artistes ont perdu la connaissance de la matière, ils ignorent les caractères et les qualités propres du marbre, de la pierre, du bronze, du bois, et il leur arrive, après avoir conçu un modèle en glaise, de le faire exécuter indistinctement en pierre ou en bois sans se demander si la matière choisie convient. On peut voir au Luxembourg une statue de bois qui a été râpée et ratissée comme un marbre, sans tenir compte du fil du bois ; or le bois se taille dans son fil et ne se râpe pas comme un morceau de sucre. Mais la sculpture sur bois était alors à la mode et l'artiste s'est décidé pour le bois comme il se serait décidé pour du bronze, s'il avait pensé que le bronze pût être davantage au goût du jour ; pour comble, il s'en est remis de l'exécution à des praticiens, et ceux-ci, qui avaient l'habitude de travailler le marbre, ont traité le bois comme du marbre.

Le mal sans doute vient de ce que certains artistes veulent aujourd'hui produire trop. Non seulement ils veulent produire le plus possible, ce qui évidemment augmente leurs

ressources, mais ils veulent répandre par tous les moyens leurs œuvres les plus réussies. C'est surtout la terre cuite, bien évidemment, qui prête à ces multiplications. Nous avons dit comment les terres cuites se confectionnaient; il est évident qu'on peut tirer d'un sujet un très grand nombre d'exemplaires avec très peu de travail, et en se bornant à repiquer la signature sur chaque épreuve si elle est effacée par l'usure du moule. Cela devient alors une véritable industrie. Il a été vendu ainsi en Amérique et en Europe une quantité de terres cuites « originales » de Carrier-Belleuse, qui étaient en effet authentiques, mais fabriquées dans ces conditions ; on prétend même qu'après sa mort, il s'est vendu pendant vingt ans des originaux de cette espèce « provenant de l'atelier de l'artiste ». Certains sculpteurs une fois entrés dans cette voie du mercantilisme vont plus loin : il leur arrive, pour reproduire un sujet réussi à un plus grand nombre d'exemplaires, de « l'arranger » à différentes sauces, afin d'avoir l'air de présenter des œuvres nouvelles : c'est ce qu'a fait Rodin avec son sujet de la *Belle Heaulmière*. De telles opérations commerciales sont certainement avantageuses, mais sont surtout de bonnes affaires pour les éditeurs d'art, et il est douteux que la gloire de l'artiste profite de cette multiplication de ses meilleures productions. Peut-être en recueillera-t-il quelque renommée passagère, mais l'intérêt bien entendu de son renom ne lui commanderait-il pas au contraire de s'opposer à la reproduction de ces chefs-d'œuvre qui n'en rayonneraient que mieux sur le monde? Il n'existe de la *Diane* de Houdon que trois épreuves en bronze, fondues du vivant de l'auteur, retouchées par lui et signées : elles ont été exécutées pour des grands seigneurs de l'époque [1]. L'une est au Louvre, une autre au musée de Pétrograd et la troisième actuellement à New-York chez un éditeur d'art. Ce dernier exemplaire est, comme les deux autres, un bronze de toute beauté, si réussi que les techniciens se demandent si l'on pourrait aujourd'hui en obtenir un pareil. Pareillement, Rude a-t-il autorisé des reproductions et des réductions de sa *Marseillaise* ? Puvis de Chavannes, — car on peut en dire autant des peintres, — a-t-il répété ses admirables

1. Détails tirés de la correspondance de Houdon.

fresques du Panthéon que chacun pourtant voudrait avoir à tout instant devant les yeux? Ceux-là n'ont pas fait commerce de leur talent et, comme les maîtres de naguère, ont su attendre le succès du temps. Aujourd'hui, de tous les points de l'univers, les regards se tournent vers ces œuvres uniques qu'il n'est pas permis de contempler n'importe où sous la forme d'imparfaites répliques. Qui gardera nos artistes de ce vain souci de trafiquer? Faudra-t-il leur adresser le souhait tragique d'Élie Reclus : « Garde-toi de réussir »?

***

Puissent les artistes revenir au travail ingrat mais fécond de l'artisan, gardien de la probité dans l'art. Aujourd'hui, l'on veut travailler trop vite et faire trop de choses, et l'on croit en avoir trouvé les moyens ; mais l'art ne peut pas participer à ces bienfaits de la civilisation ; il s'accommode mal de l'ère des machines ; il est au-dessus du temps et du progrès. Il faut que la sculpture reste la réalisation, de la main de l'artiste, de l'œuvre que son cerveau a entrevue, embellie, caressée, qu'il a faite sienne et qu'il doit enfanter enfin dans le labeur et dans le lent travail de la matière, rebelle au ciseau dont elle doit porter l'empreinte.

UN SCULPTEUR

L'ATTENTAT DE FIESCHI[1]

(LETTRES INÉDITES)

Peu de temps après l'attentat dont faillit être victime M. Clemenceau, au cours d'une visite à mon ami Deroste, l'ancien adjoint au maire du 8e arrondissement, je ne sais comment j'en vins à lui parler de Fieschi, l'effrayant inventeur de la machine infernale : toujours est-il que je rentrai chez moi porteur de trois gros et beaux volumes consacrés à l'attentat du 28 juillet 1835, imprimés sur l'ordre de la Cour des Pairs, en 1835 et 1836. A ces volumes, le grand-père de mon ami, à ce moment greffier assermenté par le juge d'instruction du Tribunal de Première instance de la Seine, attaché au Parquet de la Cour des Pairs, et mis à la disposition du Procureur général près la Cour des Pairs dès le 1er mai 1834, avait joint, à ma très grande joie, un certain nombre de lettres et de déclarations inédites de Fieschi, et les suppliques de quatre femmes arrêtées au lendemain de l'attentat : les femmes Petit et Pépin, et les filles Daurat et Bocquin. A côté de ces documents, que j'ai tenu à reproduire intégralement, sans même essayer de rendre plus intelligible l'étrange jargon de Fieschi, se trouvait le duplicata, fait à la Conciergerie de la main du régicide, d'un plan « des différentes localités, sur lesquelles on pourrait placer des machines dangereuses, au Carrousel, en face de la rue de la Paix, sur le boulevard, sur la route de Neuilly[2] ». Toutefois, afin de faire ressortir son extraordinaire habileté, j'ai cru utile de montrer tout

1. Voir le plan à la fin de la livraison.

2. Cf. *Archives Nationales*, C. C. 673, Dossier Fieschi, Interrogatoires, Carton no 2, 2e liasse, Pièce 33; *Cour des Pairs*. Interrogatoire de Fieschi, le 9 octobre 1835, p. 128, et le plan reproduit à la fin de la livraison.

d'abord que Fieschi avait réussi à induire en erreur, sur ses antécédents, les hauts magistrats chargés d'instruire son procès[1].

Déjà, dans une lettre qu'il adressait le 25 janvier 1831 au ministre de la guerre et qu'il faisait apostiller par le général Sébastiani, il osait affirmer qu'il était fils d'un capitaine tué, ainsi que ses deux frères, à Leipzig[2]. Or, et le fait a été établi par le rapport même du comte Portalis, le père de Fieschi était un simple berger, de Renno, condamné pour vol, le 30 thermidor an X, à six ans de détention par la cour de justice criminelle du département du Golo et mort, non pas à la bataille de Leipzig, mais, le 8 mars 1808, à la maison de détention d'Embrun[3].

Mais Fieschi ne s'en était pas tenu là : avant d'en faire à plusieurs reprises la déclaration au baron Pasquier, président de la Chambre des Pairs, il avait réussi à faire croire au rapporteur, le comte Portalis, qu'il avait pris part à la folle et dramatique aventure qui coûta la vie à Murat.

« Fieschi, déclare le comte Portalis[4], suivit son ancien colonel (le général Franceschetti); ils firent voile ensemble le 28 septembre [1815] pour la Calabre. On sait la sanglante catastrophe qui termina cette aventureuse expédition... Fieschi fut fait prisonnier avec les débris de la petite armée du roi Joachim. Généraux, officiers, soldats, ils avaient tous été pris les armes à la main : on les considérait comme des rebelles; ils furent tous condamnés à mort. Ferdinand IV se refusa à l'exécution de cette rigoureuse condamnation ; il ordonna qu'elle serait regardée comme non avenue à l'égard des soldats français qui faisaient partie de l'expédition; ils furent mis à la disposition du Roi de France.

« Après avoir relâché à Livourne, Fieschi et ses compagnons d'infortune touchèrent à Saint-Florent, en Corse, et de là furent conduits au fort Lamalgue, à Toulon. Le général Franceschetti et les officiers français qui l'avaient accompagné furent mis en jugement et acquittés à Draguignan ; *les soldats, qui avaient fait partie de l'expédition, recouvrèrent leur liberté*[5]. *Alors Fieschi retourna en Corse, au hameau de Nera, pour y revoir ses nombreux parents.* Il y fut précédé par une assez mauvaise réputation... »

1. Cf. Cour des Pairs. *Dépositions des témoins. Information générale.* Rapports des médecins (docteurs Bonnet et Barras), p. 299 et 300.

2. Cf. *Archives Nationales.* C. C. 673, 3e dossier Fieschi. Antécédents militaires

3. *Archives Nationales.* C. C. 673. Fieschi, Antécédents, 1re liasse, 2e carton, cote 147, 2603. Note de la Préfecture de police, 1er août 1835.

4. Rapport à la Cour des Pairs (page 93).

5. Fait prisonnier le jour même de son débarquement, le 8 octobre 1815, Murat fut, on le sait, fusillé le 13 octobre à 4 heures de l'après-midi. Quant à ceux qui l'avaient suivi, ils furent « embarqués le 17 janvier 1816, menés à Livourne et de là au golfe de Saint-Florent où on les transborda sur un navire de guerre français qui les conduisit à Marseille. Incarcérés au fort Saint-Nicolas, les hommes ne tardèrent pas à être mis en liberté et furent incorporés dans la légion des Bouches-du-Rhône et dans la légion coloniale ». (Marquis de Sassenay : *Les Derniers jours de Murat.*)

Tout est absolument exact dans les phrases qu'on vient de lire, à l'exception toutefois du passage relatif à Fieschi. Le régicide ne retourna pas en Corse, pour la simple raison qu'il n'en partit, depuis sa rentrée en septembre 1814, que pour être dirigé le 2 octobre 1816 sur la Maison Centrale d'Embrun [1]. L'erreur commise par le comte Portalis est d'autant plus étrange que les faits mêmes qu'il enregistre quelques lignes plus bas (pages 94 et 95 de son rapport), excluent formellement la possibilité de la présence de Fieschi parmi les compagnons d'infortune de Murat. Au moment où il présenta son rapport à la Cour des Pairs, le 16 novembre 1835, Portalis avait pris connaissance de tous les renseignements recueillis au cours de l'instruction, y compris ceux venus de Corse. Il avait assurément relevé et vérifié tout ce qui avait trait à l'expédition, à l'exécution de Murat, au renvoi en France de ses compagnons, aux décisions prises à leur égard, et cependant il n'hésite pas à admettre la version si habilement imaginée par Fieschi, puis à constater, sans remarquer la contradiction, que « prévenu d'avoir volé *le 17 décembre 1815* un bœuf dans un enclos situé dans le territoire de Murato, Fieschi fut arrêté peu de temps après, près de Bastia [2]. »

La seule comparaison de cette date avec celle de l'embarquement des prisonniers faits au Pizzo suffirait pour ne laisser aucun doute sur la fausseté des assertions de Fieschi. Il semble pourtant qu'il n'en ait rien été, puisque le Président de la Cour des Pairs, le baron Pasquier, n'a pas, lui non plus, au cours des interrogatoires qu'il fit subir au régicide, jugé à propos de lui faire voir qu'on n'était pas dupe de ses mensonges, de lui prouver que, loin d'avoir risqué sa vie

1. Je crois utile de compléter l'indication donnée par le rapport même de Portalis sur le retour de Fieschi en Corse après le licenciement de l'armée de Murat, à l'aide de la pièce suivante que j'emprunte aux *Archives Nationales*, C. C. 673. (Renseignements venus de Corse).

Chasseurs corses, — 3e *bataillon*, — *État de service de* FIESCHI (JOSEPH) :

Entré au service au Régiment Royal Corse.	15 août 1808	Expédition de Sicile (1808).	
Passé sergent au 9e régiment de ligne.	5 février 1812		
Passé avec son grade dans la garde royale.	15 février 1813	Expédition de Calabre (1811-1812).	Blessé au passage du Pô au ventre et au-dessus de la jambe gauche, le 15 avril 1814.
Décoré de l'Ordre royal des Deux-Siciles.	26 avril 1814	Campagne de Russie (1812).	
Incorporé avec son grade au régiment royal corse.	16 janvier 1815	A fait la campagne d'Italie (1814).	
Passé avec son grade au 3e bataillon de chasseurs corses.			

2. Il appert en effet des renseignements venus de Corse, à la demande du Parquet, que Fieschi présenta avec un faux certificat et vendit le 20 décembre 1815 au marché de Bastia le bœuf qu'il avait volé quelques jours auparavant ; qu'une plainte fut déposée contre lui le 2 janvier 1816, qu'un mandat d'amener fut lancé contre lui le 12 janvier et que le même jour il était interrogé par Benedetti, juge d'instruction à Bastia.

et d'avoir été condamné à mort en Calabre, il n'avait pas quitté la Corse, où il attendait dans la prison de Bastia sa condamnation à dix ans de détention.

A ce préambule, je n'ajouterai que quelques lignes. Je tiens tout particulièrement à appeler l'attention sur un document, que les juges de la Cour des Pairs auraient eu intérêt à connaître, qu'ils n'auraient eu aucune difficulté à se procurer, et qui leur aurait révélé un fait dont presque certainement Fieschi n'a pas manqué de tirer parti. N'est-il pas en effet plus que probable que, se trouvant en Corse à l'automne de 1815, resté en relations avec le général Franceschetti, rusé, retors et intrigant comme il l'était, Fieschi s'est tenu au courant des préparatifs de l'expédition et a su ainsi qu'un de ses homonymes, un de ses parents peut-être, était au nombre de ceux qui allaient s'embarquer. Voici, en effet, ce qu'on lit sous le n° 48, à la page 37 du Catalogue établi par le commandeur E. Casanova, Surintendant (au moment de la publication de ce livre, en 1911 [1]) du *R. Archivio di Stato* de Naples :

Ventotene, 28 janvier 1816.

Liste des partisans de Joachim Murat débarqués avec lui au Pizzo, déportés à Ventotene, puis grâciés par le roi Ferdinand.

N° 48. Fieschi (Antoine-Martin) [2].

Signalement :

Age : 25 ans.	Fils de François et de Madeleine Calcataggi.
Taille : petite.	
Visage : rond.	Lieu de naissance : Vignale di Merano (Corse).
Yeux : clairs.	
Cheveux : châtains.	
Barbe : clairsemée.	Ex-sergent.
Menton : rond.	
Signes particuliers : Cicatrice à la narine droite.	Débarqué au Pizzo.

Au-dessous de la signature ces mots :

« *Acetto* (sic) *la grazia a mi obricho* (sic) *come so* [3]. »

Satisfait d'avoir mis la main sur cette pièce, d'avoir signalé ce fait nouveau, je me contente d'espérer que des chercheurs plus patients, plus clairvoyants et plus heureux que moi parviendront à trouver

1. E. Casanova. *Elenco dei seguaci di Gioacchino Murat con lui sbarcati al Pizzo*, etc. Naples 1911.

2. P. 37 du Catalogue.

3. « J'accepte la grâce et m'oblige comme ci-dessus. » *Acetto*, au lieu d'*accetto*, *obricho*, au lieu d'*obligo*, et *so*, abrégé de *sopra*. — Chacun des 107 prisonniers, presque tous Corses, dut, à la réception des lettres de grâce, signer l'engagement de ne jamais remettre les pieds dans le royaume de Naples.

la clef de ce qui reste pour moi une énigme, et je laisse maintenant la parole à Fieschi, aux femmes Pépin et Petit, aux filles Daurat et Bocquin.

COMMANDANT WEIL

Monsieur le Président,

Je suis sadisfait aujourd'hui d'avoir purger ma concience et vous avoir dit la vérité, rien que la vérité, d'avoir averiti le guovernement, pour le danger que la Courone pourait ettre exposé si un autre Fieschi renetrai encore. Au sujet de méprisable attenta et davoir acquit le titre que l'homme D'honeur doit redutté de ettre devenu régisside que j'ai de regret ; être devenu tel.

Je suis aussi sadisfait que cet attentat, le Ciel n'a pas vulu que les innocens fussent victimes de mes funeste projet ; malgré que depuis quelque tems, j'étais un homme triste et abattu comme celui qui vit sans patrie et quil se croit que personne ne survit pour lui sur la terre en réfléchissant ce que je devais commettre ; que par l'instigation des autre, et ma triste position je métais rendu esclave de ma paraule.

Mai héreusement que au moment, que je devais mettre le feu à ma Machine infernal, que ça serait été le malheur de mon pays, mon bienfaiteur, monsieur Lavoca se présenta devant moi [1] et que sa seule présence me Reduit au point qui me fit Eclipser la rue. Je n'étais plus à mêmme de me connaître.

Monsieur le Président, comme vous etai un homme juste

1. On se trouve là en présence d'une des nombreuses fables imaginées par Fieschi. Il réédite la version qu'il avait donnée lors de son interrogatoire du 19 août : « Quand j'ai vu M. Lavocat qui parlait avec M. Panis, chef de bataillon de la même légion et député, cela m'a causé une telle émotion que ma vue s'est troublée : il y avait onze mois que je ne l'avais vu et, dans mon trouble, j'ai baissé ma machine de 4 à 5 pouces ; autrement j'aurais fait de plus grands malheurs. Si M. Lavocat était resté là avec sa légion, je n'aurais rien fait. Je faisais mes réflexions. Je voulais descendre..... me jeter à ses pieds et lui dire que j'étais un malheureux..... Mais la légion a changé de place. Mon mauvais destin l'a emporté..... »

Ce fut grâce à l'intervention de M. Lavocat, membre de la Chambre des Députés, directeur de la Manufacture des Gobelins et lieutenant-colonel de la 12e légion de la garde nationale, grâce à l'ascendant qu'il exerçait sur Fieschi qu'il avait comblé de bontés et qui, de son côté lui « avait voué une protection de Corse », que l'on put arriver à fixer l'identité du régicide.

Jusque dans les premiers mois de 1834, M. Lavocat s'était intéressé au sort de Fieschi. Il cessa de le voir et de s'occuper de lui dès qu'il sût que Fieschi n'était pas un condamné politique, mais un voleur qui s'était fabriqué de faux certificats, et que la justice poursuivait. » (Déposition de M. Lavocat, du 4 août 1835, et Rapport du comte Portalis du 16 novembre 1835).

que je nen vous redoute pas ; je ne vous en voudrais pas même au moment que vous m'anoncerez la peine Capitale parceque Ce nest pas vous qui me Condamnez c'et la Loy.

Maintenant, monsieur le Président, il ne sagit plus de révélation, mais il sagit, sans avoir la seule idée de blanchir mon crime cest de me justifier de la vérité des causes qui m'avaient mis au désespoire, d'avoir la bonté en vous donnant connaissance que ce que j'ai dit à légard de la femme Petit [1], vous prouver les traitement crules, que j'étais obligé de soufrir près d'elle.

La vie déreglé quelle tenait en faisant profession de la corruption la plus attroce, jusquà me faire mettre à la porte et chercher à me faire arreter par la police, donner mes Effets à un homme détenu pour cause politique et je prouverai que tous le jours ettain nouri [2], que elle avait la permissions, sur le nom de Madame Petit, sa cousine, quil passe tous les jours quatre heures aveq elle dans sa chambre à Sainte-Pélagie et à moi comme poursuivi, me refuser la porte et elle me fit chercher querelle par le Nommé Maurisse [3], son amant de La nuit

1. « Pendant le temps qu'a duré sa détention (à la Maison Centrale d'Embrun où il purgeait une peine de dix ans de réclusion), lit-on dans le Rapport du comte Portalis, la conduite de Fieschi a été bonne ; il paraît n'avoir encouru d'autres punitions que celles qui lui ont été plusieurs fois infligées à cause des relations qu'il savait entretenir, malgré la surveillance des gardiens, avec Laurence Petit, veuve Lassave, femme Abot, alors détenue comme lui et condamnée à 5 ans de réclusion.

« Il paraît, ajoute un peu plus loin le comte Portalis, que de Saint-Symphorien, Fieschi serait retourné à Lyon, où il aurait retrouvé Laurence Petit (sortie d'Embrun le 7 août 1829) qui disait arriver de Toulon où elle était allée voir son mari, détenu au bagne. »

2. Fieschi semble cette fois n'avoir pas donné trop d'accrocs à la vérité. Le comte Portalis enregistre en effet dans son rapport, que « Laurence Petit rompit avec Fieschi dans le courant de l'année 1834, et se lia avec un sieur Bourseaux, d'abord détenu à Sainte-Pélagie, comme impliqué dans les troubles d'avril, et chercha de s'en faire un appui contre Fieschi ». Le rapporteur insiste à ce propos sur quantité de détails; « car, dit-il, sa rupture avec Laurence Petit et les torts qu'il impute à cette femme paraissent avoir exercé une grande influence sur les résolutions désespérées de Fieschi ».

« J'étais en prison à Sainte-Pélagie pour l'affaire d'avril, dépose le 12 août Bourseaux interrogé par le baron Pasquier ; là j'ai fait connaissance, par ma croisée, de la dame Petit. Je n'étais pas heureux en prison ; elle m'envoyait à manger tous les jours. Quand je suis sorti de Sainte-Pélagie, je suis allé la voir. »

3. Un ex-sous-lieutenant au 54e de ligne, que le juge d'instruction Gaschon interrogea le 23 août : « Étant sorti de Sainte-Pélagie, déclare-t-il, je me suis mis en pension avec un de mes amis, M. Auffray, chez madame Petit, rue du Battoir, n° 5. Fieschi, un soir, y est venu. Madame Petit ne voulait pas le recevoir ; il a fait du bruit. Il avait ce martinet-là, sous sa redingote. Je l'ai renvoyé. J'ai été obligé de prendre mon sabre. Fieschi m'a menacé de m'assassiner. Il m'a

et moi je me retirai sans faire résisitence et que j'oblie cependant davoir paure, jusque me dire que je navait riens chez elle.

Par conséquent je vous emplore Monsieur, par ma propre defence et me justifier en provant les faites que dans cette circonstance je n'ai dit que la verrité. Car jose vous dire que je nen suis pas en même de soutenir un mansonge. Je vous suplie, Monsieur le Président, de faire appeler le nomme Briant et son épuse, portière Rue du Battoire nº 5, mon ancien Logement et interoger sour ce fait pour prover le comancement de mes malheurs et que je désire que cette demande soit inserée au procès Verbale, sil est possible.

J'ai L'honneur de me dire, avecque la plus aute Considération,

Votre très emble serviteur,

FIESCHI

De la Conciergerie, le 18 novembre 1835.

Lettre adressée comme suit :

Monsieur le Président de la Chambre des Pairs

(Paris)

Déclaration (sans date) de Fieschi [1].

L'orgueil m'a empêché de dire tout [2]. Hier j'ai vu Nina. Il fallait qu'elle-même m'assurât que Morey lui avait dit qu'il s'était vanté d'avoir chargé les canons ; ma foi, puisqu'il trouve qu'il vaut mieux être deux qu'un, eh bien? c'est vrai, Morey a chargé tous les canons, moi je lui donnais les munitions et lui les chargeait, c'est à dire, moi je mettais la poudre, et lui mettait les balles, les frappait avec la baguette de fer [3].

---

provoqué en duel le lendemain ou le surlendemain. J'ai aussitôt enlevé mes effets de chez madame Petit et je suis allé demeurer rue des Boucheries-Saint-Germain, nº 19. »

1. Copie de la main d'un des greffiers.

2. La déclaration est sans aucun doute du 4 octobre, puisque ce fut le 3 octobre que Fieschi fut confronté avec Nina Lassave, au cours de l'interrogatoire que lui fit subir le baron Pasquier. Fieschi commença du reste cette déclaration en reprenant presque textuellement la réponse qu'il avait faite la veille au baron Pasquier, qui le pressait de s'expliquer sur ses réticences : « *Par orgueil*, je n'en avais pas convenu d'abord. Je n'ai pas voulu me démentir. »

3. Cf. pour plus de détails la réponse détaillée faite par Fieschi le 3 octobre au baron Pasquier, qui le sommait de lui dire la vérité sur la façon dont on avait procédé, le 27 juillet, au chargement des canons.

C'est le 27 au soir que nous avons fini de charger les canons. Il a resté jusques 9 heures, 9 heures et quart.

Dès que les canons étaient chargés, ils étaient placés à mesure sur la mécanique. Nous sommes descendus tous deux; il tombait de l'eau à verse; alors, j'ai traversé le boulevard, en face du Restaurant du Cadran bleu; j'ai fait venir un cabriolet; il est entré dedans et il s'est fait conduire chez lui, rue Saint-Victor, nº 23 [1].

La preuve, la voici :

Moi, j'avais donné rendez-vous à Nina, rue Saint-Sébastien, où travaillait Annette Bocquin, où j'avais donné rendez-vous à Nina pour la ramener à la Sapetrière; mais la maîtresse d'Annette voyant le mauvais temps prit un cabriolet, et de concert avec Annette, elle embarqua Nina pour la Salpétrière [2].

A peine je quittais Morey, je partis aussitôt pour aller rejoindre Nina aussitôt. Je ne trouvai que la petite sœur d'Annette et le maître. Ils me dirent qu'ils avaient été accompagner Nina pour la faire partir. J'attendis un instant; mais j'étais impatient, soit pour mon affaire qui me tracassait beaucoup, soit que je ne comptais plus voir Nina de ma vie et que j'avais un regret intérieur de ne pas lui avoir fait mon dernier adieu.

Je ne pardonne pas à ce gredin-là d'avoir dit à Nina que malheureusement je n'étais pas mort [3], et à Pépin d'avoir dit le lendemain de l'affaire à ma petite qu'il ne me connaissait pas, ni Fieschi, ni Bescher, ni Gérard [4], lui qui m'avait tant promis d'avoir soin d'elle. Oh ! je suis colère contre eux.

Je déclare que cette déclaration et verai et jautorise monsieur Lavocat d'en faire part au guvernement.

LE RÉGISSIDE FIESCHI

1. Cf. le *Rapport* fait à la Cour des Pairs, le 16 novembre 1835, par le comte Portalis (p. 197-198). « On n'a pu, quelques soins qu'on y eût apportés, retrouver la trace de cette course de cabriolet. »

2. Cf. Déposition de Nina Lassave du 5 août 1835. (*Dépositions des témoins*, p. 192).

3. Cf. Interrogatoire de Morey et confrontation avec Nina Lassave, le 26 avril 1835. (*Interrogatoires des accusés*, p. 172).

4. Cf. Interrogatoire de Pépin et sa confrontation avec Nina Lassave, le 2 octobre 1835, devant M. Zangiacomi. (*Interrogatoires*, p. 227.) Fieschi avait pris le nom et emprunté le livret du relieur Tell Bescher, de même qu'il avait essayé de se faire passer pour Joseph-François Gérard, mécanicien, né à Lodève. (Interrogatoire du 29 juillet 1835 devant M. Gaschon, juge d'instruction.)

La dernière déclaration que Fieschi fait à la Conciergerie[1].

Ma profession de foix il a ettait sincere, pour le crime de regisside auquel je suis à la consiergerie détenu. A l'égard de mes complices, pour Pépin et Morey, j'ai resté 40 jours avant de me dessidé de les accuser ; mais si mes complices ettait resonables, doivent se rappelé que l'on m'avait promis que apprès mois l'on devait avoir soint de Nina que je sacrifié à l'abandon pour leur tenire paraule. Mais le jours des 28 juillet 1835, cette fatale journée pour moi, l'on m'avait donné paraule que si moi jettait pris, de lui donner 10 francs par mois à la Salpétrière. J'avait averti Nina : « Ma petite, eccoute : Si je suis obligé de partir, quoiqu'il arrive, Pépin aura soint de toi et Morey. »

Le malheur que j'avais cherché, il m'arriva.

Nina plorant partout ; abandonnée de sa visieuse et ingratte merre qui préférait nourir des hommes, et vendre l'avoir que je l'avai achetté en travaglant, nourir des hommes a Sainte-Pélagie, aller dans sa chambre sous le nom de sa sœur et laisser sa figla dans l'hospice de la Salpétrière; pauvre orpheline, plorant partout, fut chez Pépin, lui dit :

— Je suis la personne que Fieschi vous a parlé, vous l'avait promis d'avoir souin de moi.

Pépin répondit : « Je ne connais pas Fieschi. »

Elle dit : « Girard, Bescher, Pépin. »

« Non, mademoiselle, personne de ce nom. »

Elle, sans espoir, lui dit : « Vous l'avait perdu. »

Elle fut trouver Morey en plorant encore ; Morey lui dit :

— Pourquoi plorez-vous?

Nina répondit : « Comant, Monsieur, j'ai perdue mon souttien et mon paire ; c'est à lui que je doit ma guérison de ma maladie ; sans lui, je serais perdue. »

1. L'original de cette pièce fait partie du carton C. C. 678, 2e liasse (Antécédents de Fieschi) et porte sur l'inventaire de classement le n° 10. Signée par Fieschi à la fin de chaque feuillet, avec des corrections et des additions en marge, également signées par lui, elle se compose de dix pages, que j'ai collationnées avec la copie ci-contre, qui a été faite lors du procès par ordre de M. Deroste. Fieschi, ayant été extrait de la Conciergerie le 30 janvier 1836 au matin pour être transféré à la Maison de Justice de la rue de Vaugirard, cette déclaration a dû être écrite par lui très probablement le 29 janvier.

Morey lui répondit : « Malheureusement il vit encore, le lâche; il m'avait promis de se brûler la cervelle et ne la pas fait [1]. »

Voala les hommes de bonne foix! d'apprès que je mettait exposé et sacrifié, comant les hommes pures et répuplicains se conduisent. Alors j'ai volu les payer de retours en disant la pure et la sincère vérité.

J'ai volu les payer de retours, et peu m'importe que le parti de l'opposition, des carlistes et quelques jeunes répuplicains puisse dire ; si l'on me done ma liberté je lui passerai encore sur la barbe, et en face l'on se gardera bien de me parler parce que se n'est pas le tout de m'attaquer, sa serait pour s'en deffaire apprès. Ils savent que je me rappelle d'avoir la main et que je n'ai pas mit mon courage au mont de piété. Il faudrait que je me trouve désarmé au milieux de dix à quinze et qu'ils fussent hivres comme sa leur arrive souvent, Houi, il existé des répuplicains pures par eux même, mais il ne peut pas marcher avec ceux qu'ils prennent le parti de faire une répuplique sur les principes de Robespierre.

Les répuplicains filantropes sont celui qu'il ont ettudié les principes du grand Cicéron, qu'il est venu au monde cent sept années avant la naissance de Jésus Crist ; les Principes de Belisere d'Attène : Voala la vrai répuplique.

Je n'ai pas ettudié la langue française. Je la sais par routine, mais je connait la langue italiene.

J'ai ettudié listoire de Rome ; jadopte leur principe et je suis répuplicain.

Mais entende nous; l'homme qui fait son devoir ne craint personne ; il se conforme aux Lois de son pays; vis indépendant, soit ouvrier ou rentier, soit sur les ordres et soumis à un roi. Il n'est pas soumis au roi, il est soumis aux lois de son pays ; Le pays est la patrie ; un roi mure, le roi vit encore, mais la nation reste. Le roi ne condamne personne, le juge ne condamne personne, La loi seule le condamne : Le juge voudrai toujours trouver des innocents.

Moi, j'ai servi l'Empire. Le grand Napoléon, le premier

1. Cf. procès-verbal contenant de nouvelles déclarations faites par Nina Lassave, dressé le 5 août par M. Milliet, commissaire de police. (*Dépositions des témoins*, p. 194.)

capitaine du monde. Je l'ai servi depuis 1808 jusque à Vatterloo.

J'ai toujours servi avecque honneur. A l'âge de seize ans, je suis décoré ; j'ettait sergent à quinze [1].

Mes pièces seront à l'appui de cette ouvrage.

L'on verra que j'ai fait tout les campagnes jusque à la malheureuse campagne de Roussie.

Mais j'ai su obeyr et de me faire obeyr aussi.

Voala commant je suis répuplicain.

L'on me parle de la Loi naturele ; La Loi naturele, moi je dict que cet loi elle est pour les animaux. Mais l'homme qui a la raison, embelli toujours le jenre humain. Les hommes de l'ancien Temps ettait plus pures à la verrité ; il n'ettait pas si plongés dans la coruption, mais ils éttait plus mesquin que nous pour les arts. Aujourd'hui tout s'embelli au luxe, mais les hommes répuplicain, ils sont aujourd'hui si nombreux comm le clochet en chaque paroisse ; Je dict que nous sommes pas assez vertueux et moi le premier. Moi, d'abord, j'ettait napoléoniste et mon parti aujourd'hui set rendue aux lois du Guvernement de Juillet à l'aspeque de se drappeu tricolore.

Je veux parler au peuple d'un de mes complices. Pépin, la vegle, il m'avait donné rendévoux. Il fit le malade ; le matin se cacha et préféra de fuire en lâche au lieux de rester pour combattre et morir en vrai répuplicain [2]. Voala des hommes purt, courageux.

Peuple, méfiévoux de ses feseaur d'ambara qu'il vous font tirré les marrons du feaux, le pelé, le mettre sur l'assiette pour que ne se salisse pas les mains.

1. Cf. pour les affirmations mensongères que Fieschi réédite ici, les rectifications que j'ai cru utile de faire plus haut. Je rappelle seulement ici que Fieschi n'a pas été à Waterloo, qu'il ne pouvait ni être sergent à quinze ans, ni avoir été décoré à seize, puisqu'il ne s'engagea qu'à l'âge de dix-huit ans.

2. Cf. Interrogatoire subi par Fieschi, le 6 octobre 1835. (*Interrogatoires*, p. 122). *Idem* subi par Pépin et confrontation avec Fieschi le 25 septembre. (*Ibid.*, p. 21). Interrogatoires à l'audience publique, le 11 février 1836 (*Supplément*, p. 6-7). Interrogatoire subi par Pépin le 17 février 1836. (*Ibid.*, p. 20-21 et *Rapport fait à la Cour*, par le comte Portalis (p. 231). « Pépin a commencé à se cacher dès le 28 juillet. La veille du jour de l'attentat, il alla ehez le commissaire de police de son quartier et lui dit qu'il craignait d'être, le jour de la revue du Roi, exposé à quelques violences à cause de son affaire de juin. Son absence a-t-elle été motivée par cette crainte? ou plutôt cette précaution ne devait-elle pas lui servir un jour à justifier son absence? Le commissaire de police, qui a déclaré le fait, adopta cette dernière conjecture. »

Que l'on me parle de Robespierre, de Sen Juste, les noms qu'ils doivent être en horreur à la France.

L'on parle de la Répuplique de 93; A telle existé cet répuplique? Non. Cettait un massacre ; tantôt la Montagne, tantot la Gironde, tantot les Jacops. Je compare cet circostance à la battagle de Lepzigue que jettait témoin ; on se repri et repri quatre à cinq fois dans la journée [1].

Voala ses hommes qu'il velent aujord'hui le guvernement : Peuple laborieux, retiré voux. Vous trouverez des hommes humain, jénéreux ; Laissez les aristocrates, vous qui ettes lé nobles de la patrie. Par votre travail, vous faites vivre tous les autres et alors la confiance settablira, ses hommes abitieux ne bougeront jamais s'il ne conte pas sur vous. Il dise toujours, il faut compromettre le peuple, et la masse pour nous fera la révolution. Passeront sur Juillet, mais en 5 et 6 juin, combien de ses hommes de haut rang ont t ils ettait tué? Pas un. Arrêtté chez eux, ô houi ! Mais au barricad, pas un [2] De ces hommes arrêté avecque vous en prison dite moi s'il ont partagé son argent en prison, mangé avecque vous à la même table ; non, non ; d'abord, toujours au pauvre la besasse.

Je veux vous faire une comparaison: Un chien maigre traversera une place ; lé chien qui sont gras se metteron tous apprès lui. Lé riche, qui se dise répuplicain, vien t il payer vottre loyer ; non, pas un.

1. Je doute fort que Fieschi ait pris part à la bataille de Leipzig. Il résulte en effet des renseignements venus de Corse, des états de service fournis par le 3e bataillon des chasseurs corses (*Archives Nationales*, C. C. 673), que Fieschi aurait été versé le 15 février 1813 avec son grade de sergent du régiment royal corse, dans la Garde Royale Napolitaine. Or, on ne trouve dans les situations de la Grande Armée, en septembre et octobre 1813, en fait de troupes napolitaines, qu'un bataillon du régiment d'élite napolitain et deux bataillons du 4e léger napolitain (brigade Macdonald, appartenant à la 31e division) et quatre escadrons du 2e chasseurs à cheval napolitains (brigade de cavalerie légère Montbrun). Il ressort au contraire de la situation de l'armée napolitaine à la date du 15 octobre 1813 (*Archivio di Stato de Naples. Sezione guerra*) que la Garde Royale, à la tête de laquelle était placée le général Millet de Villeneuve, tenait garnison à Naples et environs et se composait des grenadiers (1 220 hommes) du 1er régiment de chasseurs Vélites (1 114 hommes) et du 2e Vélites (1 017 hommes). Aucune fraction de la Garde Royale n'a, à ma connaissance, fait partie du 13e corps de la Grande Armée (maréchal Macdonald) et n'a par suite pris part à la bataille de Leipzig.

2. Fieschi fait allusion aux journées des 5 et 6 juin 1832, aux barricades de Saint-Merri, à la lutte qui ensanglanta Paris à la suite des funérailles du général Lamarque.

E bien ! tranquillisé vous, repussez ses hommes avides de place, alors il seron découragés. Vous n'en serez pas la cause de forcer en Guvernement à faire des lois suspeque, des loi Exzzionele; vous verés un Guvernement tranquille et votre patrie serrat hereus.

Peuples ! Nobles ! Laborieux ! prenez exemple sur moi ; ne vo laissez envelopper des intrigant que je vous repete des avides ; réclammé vos droits sur le droit de la loi et vous seré plus hereux. Exemple sur moi que je suis aux pieds de l'échafaux.

Maintenant, je veux parler de ma confession. Jesus Crist ettait un gran législateur ; il ettabli la confession que, moi, je trouve nécessaire. Pour moi, j'ai fait la mienne ; ma confession politique, car religieuse, je n'en suis pas.

Un bienfecteur vient me trouver dans mon cachot, je le renia de le connaître, mais me di : « Je suis Lavocat ; parle moi. »

Je lui dict s' il ettait de Lodève [1]?

Il me répondit de nouveaux: « Dites que vous me conessait et apprès je serai content. »

Alors je lui tourna le deaux et je versai des larmes, car je pleure toutte le foix que je trove unne bourse de 25 Louvis.

Alors je lui reppondi : « Houi, je suis Fieschi, mais vous devait ignoré de m'avoir conue. Je suis un malhereux ; laissez-moi mourir ». Mais toutes mes prières furent inutile. Il ne m'abandonna pas. Voala l'homme généreux, brave, courageux, et ce brave homme, sans provocation, sans promesse d'argent, sans auccone espoire, me disait : « Pauvre Fieschi, que de lâche ont profitté de votre courage. Quel malheur que vous avait quiter de venir ché moix ; je n'aurai pas le chagrin de vous voire dans cet position [2]. »

Je veut parler de la famigle aussis, car est impossible de la laisser passé sur silence. Je n'en parle pas, frivole, riens que la vérité.

1. Dans l'un de ses premiers interrogatoires (le troisième), dans celui que M. Gaschon, juge d'instruction, lui fit subir le 29 juillet 1835, à huit heures du matin, Fieschi avait déclaré s'appeler Joseph-François Gérard, être âgé de trente-neuf ans, exercer la profession de mécanicien, et être né à Lodève. (Cf. *Interrogatoires*, p. 7 et 18.)

2. Cf. pour rétablir la vérité, la déposition de M. Lavocat du 4 août 1835 (*Dépositions des témoins*, p. 432) et rapport du comte Portalis (*Rapport et acte d'accusation*, p. 88).

Moi que le peuple et la nation me jugeront comme l'entend et mois aussi. Que l'on me traitte de lâche, d'assassin, de régisside, comant voudron l'entendre. Mais peut ettre il aurait falue faire comme Diogène ce gran filosoffe qu'il cherche un homme en plein midi avecque unne Lanterne.

E bien, pour trouver un homme qui usse inventé une machine pour tirrer 240 balles et tous seule, mettre le feaux, préparé pour tirrer sur la Roi et ses enfants et toutte son escorte à la présence de 20 000 hommes sur les armes ; que il ne faudra pas avoir oublier son courage dans la poche de son pantalon ou de l'avoir mi au Mont de Pieté. Jettait encore à Jeun au moment que j'ai mi le feaux ; que je n'ai mangé du pain que 20 jours apprès, mais se nettait pas pour faire de l'Economie, a raport au blessures que j'avait recue dans lesplotion de la machine.

Mais aussi le Roi me rendit la paregle par son intrépidité à la décharge de la machine ; continua sa routte comme si on lui avait faitte un salve de pièce d'artiglerie et il fit voir à ses trois enfants comant il falait aprendre à mourir et meppriser le danger pour être Roi, et continua finir la revue comme si venait de la messe. Mais aujordhui dans mon cachot je réfléchi et je me dict : « Le Roi, il est à memme de faire comme le paire des trois Horaces quil donna de sa propre main unne épée à ses trois enfants pour combattre l'enemi à Romme et il montra aux Rois et Sovren de toutte l'Europpe qu'il ne craint pas le danger.

Moi je l'avait baptisé le Napoléon de la paix, mais aujord'hui, et apprès un affaire si entrepide, je veut rayer le mot de la paix ; il sera supprimé à l'avenir parce que en juin 1832, le 5 et 6 juin, et apprès 28 juillet 1835, mais aussi l'appersue de l'oppinion de son peuple, de lantusiasme de la garde national : si le Roi a montré de la fermeté, le peuple a montré de lantusiasme.

Mais aussi la cause de non russit, il est due à la seule présence dun homme qui en le voyant je restai émue et je dérangeai mon affaire comme j'ai parlé dans mes enterocatoirs [1].

1. Fieschi persiste ici à prétendre qu'il déplaça et baissa sa machine, parce qu'il aperçut M. Lavocat. (Cf. *Déclarations* faites par Fieschi à M. Lavocat, p. 7 et Interrogatoire de Fieschi du 19 août 1835, devant le baron Pasquier.) (*Interrogatoires*, p. 40.)

Je désire que cet déclaration soit imprémé avecque le fautte d'ortografffe, sans changer un mot ni mon stile, et je suis pardonnable parce que jamais personne il mat appris pour faire un seul mot en Francès, mais vrai je conaissi la langue italiene par principe.

Je prie le Lecteur dettre endulgent, parce que il faut que je pense italien et eccrive en mauves francès.

JOSEPH FIESCHI

Je ne dois pas passer sous silence les soins qui m'ont ettait prodigué par Messieurs les médecins cy apprès nommés : Marjolin, Lisfranc, Émery, Bompart, Blandin, Guichard, Bonnet, Barras. Ces Messieurs furent étonné de me voire ensi martiriser et ne purent sempêcher de dire que jettait pour le Loup, car à la tête on voyait sauter la cervelle que la blessure leur permit di entroduire le doit et que je supporta sans porter aucunne plainte. Pour me faire rire, il ordonerent la moutarde aux pieds, mais comme je nettait pas mort je naimais pas se chatoillement ; j'aurai mieux aimé me deffendre contre dix cosaques, aussi je lai fis auter jusqu'a se jour où il ne revierent plus. Il ne menagernt rien pour moi et avec M. le Directeur de la Consiergerie empoloyerent tous les moyens pour me faire supporter mes maux avecque courage.

J'ai à me louer aussi de la conduite louable et dévoué au Guvernement que les sieurs Boussin, Magaron et Dayet, tous trois agents de police, ont eu pendant tout le temps de mon secret et de ma captivité entière.

Il merrite dettre réconpensé aussi que MM. Penteaux brigadier à la Consiergerie, Augier et Alix, sourveliant près de moi.

Tout ses notte, je désire quel soit employé à Procés verbale.

JOSEPH FIESCHI

A M. Caunes [1].

Si je nettait pas si couppable, je me serais permis de vous eccrire plus tôt, mais j'ai crue de doner fin à mes jours sans

1. Cette lettre figure aux *Archives Nationales*, dans le carton C. C. 673 2e liasse, où elle a été enregistrée sous le no 6. Dans le coin, à gauche, à l'encre

que personne puisse me connaîttre; mais M. L...[1] a trompé mon projet; je suis dont reconu Fieschi. Mais aujoud'hui si javait eccoutté le consegle de mon mentor. Set mentor set vous, monsieur. Je me rappèle toutte les fois que vous m'avait di : « Fieschi, cette femme vous fera aler à lechafau » et vous avait etté profet; comme sur votre brochure vous avait predit la verita.

Mais aujordhui la salade est faitte, il s'agi de courage et de la fermité; il faut savoir mourir, il faut buare le calis jusqu'à la lie; je devait craindre le mal auparavant; mais il est fait et je doit le mepprisé.

Monsieur, Mon plus grand chagrin, il est d'avoir appri par Monsieur Demortié, Proqureur du Roi, que mé persécution, qu'il vous ont fet faire tan de démarche, je suis ettait mi or de cose, il n'y a pas eu leux à suivre[2].

La chambre de consegl m'avait mi or de cose et si javati sue cette affaire, jaurai laissé faire de progé aus autres qu'il esperé, plus que moi. Je peut dire que cette porsuite et la conduitte de ma damme, porteuse de 4 noms[3], jettait au désespoire. Point de resurce; je nosé plus me présenté à personne et la circonstance il me conduit à lechafaux; heurosement la presence d'une personne que je tient et que je tenait beocup encore et que depui 11 moi je ne voyé plus par raport a mé perseqution quil m'aurait fait de reproche, alors je lévité. 15 minute avant je lappersu sur la fenettre que je devait faire se grand malheurs et sa présence me fi dérangé ma mequanique, car il ettait plassé comme sil se

---

rouge, on a ajouté la cote 2651. Elle se compose de trois pages et est adressée comme suit :

Monsieur Caunes
Expecteur des Aux
Au chateau d'Aux
à L'observatoire
Paris.

Sans date, mais écrite postérieurement au 2 août, et probablement même après le 29 août, puisque M. Caunes ne fit aucune allusion à cette lettre au cours des quatre dépositions qu'il fut appelé à faire les 3, 12, 19 et 29 août.

1. M. Lavocat.

2. « Le 25 avril (1835), lit-on dans le *Rapport du comte Portalis*, (p. 116), une ordonnance de la Chambre du Conseil l'avait renvoyé devant le tribunal de police correctionnelle, pour délit d'escroquerie, et le 30, un mandat d'arrêt fut lancé contre lui. »

3. Ce ne peut être que Laurence Petit, veuve Lassave, veuve Abot.

plassé pour que je lui tirre à la cible. Quel malheurs, je me di, tuer celui qu'il ta fait de bien ; non jamais. M. L... [1] ut optenu la permission pour vous de la part de M. le Président de la Schambre dé perres. Ainsi quant vous voudré venir me voire lé porte seront tojours ouverte pour vous pour entré, mais pas pour moi pour sortir ; à coup sure, vous me troveré tojurs chez moi. Je viendrai vous trover, mais je suis troppe ocoupé à rien faire. Si lé monsieur Branville [2] ne sont pas colère contre moi, comme je me dutte, dite lui dé cause onette à M. Deronzière [3] ni coleret se brave homme et lami M. Boffort. Je nose pas parlé de Monsieur Emmeri [4].

Je suis tojurs jusqua la mort que peut ettre ne tardera.

Votre très dev. servitor.

FIESCHI

Au sieur Janot [5].

Digne ami, pauv ami, le seule sincère ; vostre amitié, je ne lai pas achetté, je ne lai pas mandié ; je lai merrité par ma conduite et vous pour avoir le mien il a ettait de memme. Je repete quel malheur vostre départ pour moi, toutte le temps de votre absens jettait un homme à plaindre [6].

1. Monsieur Lavocat.

2. On n'entendit comme témoin le 11 août 1835, que la femme Branville, blanchisseuse, boulevard des Gobelins 16, qui avait « connu le nommé Fiesch lorsqu'il était gardien du moulin Croullebarbe, contigu à la maison habitée par cette femme. »

3. D'après une réponse faite par Fieschi au cours de son interrogatoire du 29 août, M. Desrosières était un jurisconsulte qui habitait 38, rue de la Chaussée-d'Antin. Il reparla encore de M. Desrosières dans son interrogatoire du 1er novembre.

4. M. Emery, ingénieur en chef, directeur des Ponts et Chaussées avait eu, comme il le dit dans sa déposition, « occasion d'employer dans son service le nommé Fieschi qui s'y trouvait déjà lors de son entrée en fonctions ».

5. Neveu de M. Caunes, Janot avait quitté Paris longtemps avant l'attentat. Mais on savait qu'il avait connu Fieschi et on avait cru savoir que deux jours avant l'attentat, celui-ci lui aurait écrit une lettre en caractères hiéroglyphiques. Bien qu'une perquisition faite à Ginestas, au domicile de Janot, n'eût produit aucun résultat, on jugea pourtant utile de l'arrêter. Amené à Paris et interrogé d'abord le 24 août, puis le 1er septembre, il fut mis en liberté après ce second interrogatoire. (*Notice* 15, p. 346.)

6. « Quelques jours avant l'attentat, Fieschi paraissait se tourmenter beaucoup de ce que Janot n'écrivait pas. On l'entendit répéter avec impatience : « Janot n'arrive pas ! Janot n'arrive pas ! » Ne serait-ce pas que si Janot était arrivé, Fieschi aurait eu l'espérance de pouvoir payer ses dettes et de dégager sa parole? » (*Rapport du comte Portalis*, p. 207.)

La fisique et le moral ettait affecté. Point d'ami, ni aucunne estre de cœur qu'il fait bien sovent le charme de nostre vie, comme à moi il a fait mon malheur. La famme P... [1] il ma fait ublié lé melieurs ami, mais Fieschi et Janot jamai ont balancé pour lé propaux de cette mauvese femme et vottre petite Annette [2], qu'est elle devenue cette bone persone que il a tant de foix ploré à ma présence en me disant lé même paraule : « Pauvr Janot je ne le verai plus ». J'esperre que avant le Trepas de ma vie jaurai le plaisir de vous parler, je me jetterai au genoux du Président.

Et puis pour vous parler de l'argent à payer à Mme P..., elle a profitté de mobillier 300-50 fr. conten quecle avait au moment de mé perséqution à moi, mon pauv'ami, assez bon trois mois d'appointement, appré mes perséqution que jai touché 40 fr. que vous memme savé tres bien [3].

Je veut vous apprendre combien je soui malhereut, apprésent que je soui dans une affaire trè dificile de men tirer, autant dire impossible ; mais je prend tout avec résignation : ma destinée a volu que je finnisse ens'. La Loi lon peut pas la franchire; Je n'ai que l'espoir à la clémence que peut ettre le Roi ne vodra pas commencer par moi à faire tomber ma tette, mais je ne conte pas la dessu, mon affaire est trop grave.

Par comb'e de malheur jai appris que le manda damené contre moi il a ettait mi a non lieux. Je suis ettait aquité par la chambre du consegl, non à suivre. Si vous auré resté à Paris aujordhui vostre ami serait avecque vous bien hereux. Je me porte bien, car je suis ettait griévement blessé non par la troupe ma respecté. Je n'ai plus qu'une blessure à la tête ; j'ai un doit de moin, le petti de la gauche.

J'esperre de vous voir lorceque l'instruction sera finie. Je vous prie de dire à M. Salis [4] s'il peut m'envoyer quelque chose

1. La femme Petit.

2. Annette Bocquin.

3. Janot. Interrogatoire du 24 août 1835 (*Dépositions*, p. 530).

4. Salis, étudiant en médecine, qui avait demeuré avec Janot chez Laurence Petit et y avait connu Fieschi et Boireau. Un mandat d'amener avait été lancé contre lui. Arrêté et interrogé le 5 avril, il fut mis en liberté à la suite de sa déposition.

s'il est possible. Bien des choses à M. Offray [1], M. Bravard [2] et Brochard [3] et son eppouse et ma pauvre pettitte Annette.

Adieux mon ami, mon fidèle ami, courage et il faut espérer que peut ettre vous n'aurez pas le désagrément de savoir que j'ai etté à la barrière Saint-Jacques. Ne vous chagrinez pas quoi qu'il arrive. M. Salis n'a pas aucun eccri avec cette famme. Je pense qu'il pourra me voir.

Je suis pour la vie votre ami,

FIESCHI [4]

A mon intime ami Janot [5].

Pauvr'ami, vostre arrivée à Paris, je suis persuadé qu'il vous a ettait funeste en apprenant le malhur de celui que

1. Auffray, et non Offray, également étudiant en médecine, qui lui aussi avait habité avec Janot et Salis chez Laurence Petit, y avait connu Fieschi, mais ne fut ni arrêté, ni interrogé.

2. Bravard, étudiant en médecine, signalé comme s'occupant d'intrigues politiques, déjà inculpé à raison de l'attentat du 19 novembre 1832, arrêté le 1er août, remis en liberté le lendemain, après une perquisition qui n'avait produit aucun résultat et un interrogatoire qui l'avait entièrement disculpé. (Cf. *Notice* 88, *Rapport du comte Portalis*, p. 350).

3. Brocard et non Brochard, débitant de liqueurs (Cf. *Notice* 13. *Rapport du comte Portalis*, p. 315), signalé comme recevant habituellement des républicains exaltés, entre autres Fieschi, Boireau, Auffray, Bravard, Salis et Janot. Interrogé le 12 et le 14 août après une perquisition qui ne produisit aucun résultat. On ne donna pas suite à la procédure commencée contre lui... C'est chez lui que Janot, en quittant Paris, avait laissé Annette Bocquin (Cf. *Rapport du comte Partalis*, p. 73).

4. Cette lettre sans date, dont j'ai collationné la copie prise par Deroste, avec l'original qui figure aux *Archives Nationales* (C. C. 673, 2e liasse, 2e carton, 3e dossier, cote de l'inventaire no 2652, cote no 8), a été très certainement écrite avant l'arrestation de Janot et très probablement vers le 15 août, puisque les docteurs Bonnet et Barras établissent dans leur rapport (Cf. *Déposition des témoins*, p. 298) que « la dernière phalange du petit doigt, ne tenant plus que par un faible lambeau, s'est détachée douze jours après la blessure »...

5. Postérieure à la précédente, cette lettre a dû être écrite après l'arrestation de Janot et très probablement dans le laps de temps qui s'écoula entre ses deux interrogatoires du 24 août et du 1er septembre. L'original figure aux *Archives Nationales* (C. C. 673, 3e liasse, 2e carton, cote de l'inventaire no 2740, cote no 4).

Au dos, l'adresse suivante, qui n'est pas de la main de Fieschi :

Monsieur le Président de la Chambre des Pairs
pour faire remettre à Monsieur Jannot,
Paris.

Puis, sur une autre face du dos de cette lettre, ces mots de la main de Fieschi :

ché Brochard
près la place Cambré *a*)
Liqoriste

a) Place de Cambrai

vous avait tans estimée et quil vous paye de returs. A vostre apsence je n'ai trové aoucune distraction agréable, point des charme dans les conversation, les larmes ettait mon élément et la douleur ettait mon marthire.

Le voyage de vostre pays, il a ettait, por moi, la fleaux de ma disgrâce.

Voala la famme Abot, née Petit, n'aurai point osé de me faire chercher querelle par ces amants sans me donner une forgette et pourtant Fieschi se retira sans bruit ; eu me dirent seulement ingrat ; et alors pursui, sans ami, sans resurse, je ne voyais plus personne, je fuyais même mes protecteurs de passé et du présent ; je me livré au plus triste délit, qu'il ma plongé dans ma position ou je me trove. Car le ciel sait selement le résultat, mais patience, ma destiné ettait ensi. Mais si le véritable ami fusse ettait aupre de moi, malgré qu'il ettait joune, je lui aurai confié ma malheureus entreprise et persuadé que vous mauriez déturné d'un si grand pairyle. Vous seule aviez d'ampire sur Fieschi ; a vous seule jorai confié, dappré vous avoir ettudié 3 anné.

Mais aojrdhui il faut buare le calis jusque a la lie ; qua qu'il arrive de courage jen sui feré à fond ; plus tard jesperre optenir la permission de monsieur le Président de la Chambre dé perre, pour vous parler ; mais je suis persuadé que je ne pourai pas tenir mé larmes ni vous lé vottre et pourtant j'ai résisté au pansement de mes graves blessure sans porter unne plainte [1].

Adieux mon ami, adieux mon pauv'ami, je serai pour la vie tojurs le memme.

FIESCHI

A Monsieur Zangiacomi, Juge d'Instruction.

Je vous prie de m'excuser si je me permet de revenir sur ce memme chapitre ; mais en réfléchissant sur le langage de mon complice Pépin que j'ai vu dans cette confrontation de

1. Cette fois, par exception, Fieschi avait dit la vérité : « Fieschi ne s'est jamais plaint des douleurs qu'un pareil état doit faire éprouver ; il a *une âme de bronze et une énergie vitale au-dessus de tout* », lit-on dans le rapport des docteurs Bonnet et Barras (Cf. *Dépositions des témoins*, p. 299), qui furent appelés à lui donner leurs soins dès le lendemain de son arrestation et pendant presque tout le temps de son séjour à la Conciergerie.

10 Novembre, il m'accquse que ma déclaration qu'il ne ranferme que la verrité serais été solicité par le Guvernement.

Puisque il dit qu'il exsiste de la vanganse et de l'intérêt ; or dans la vanganse c'est le Guvernement, et l'intérêt cet pour moi[1]. Monsieur, vous seule, réuni au consegle de la Cour, connessez comant je me suis dessidé à nomer mes complices ; Primo, par la présence de mon bienfaiteur M. Lavocat ; 2° que j'ai reconu mes tort ; que des ambitieuz profitteré de mon avegle amour propre et de mon courage pour me faire angager ma paraule que jai tenu à ma perte.

E bien, voici alors je me dict, puis que tu as eu tort il faut prevenire le Guvernement pour doner un exemple, découragé lé cospirateur, avertir le Roi et sa suitte. Il veaux mieux que je périce avecque mes 2 complices que d'exposer mon pays au piglage, à l'incendi par le carliste et répuplicain et pour nous rémonté encore la France, mon pon pay.

Je l'aurai vue dévoé au piglage des cosaques ; alors je me suis dessidé de faire ma confession politique ; J'ai jugé moi memme que il valé mieux que trois homme périsse pour doner exemple et éviter tous les malheurs que je viens d'ecrire plus aux. C'est sans régré ; advienne qu'il poura ; je suis sadisfait de mettre purgé de mon cauchemare et je suis plus tranquille.

Solement je désire que ma réflection an responce de la Calomnie soit incéré au procès-Verbale s'il est possible.

Recevez, Monsieur, ma plus sincère sadisfaction que je vous ai fait connaître la verrité.

J'ai l'honeur de me dire vostr' deveau

FIESCHI [2]

A Nina Lassave.

Ma chère Nina Lassave, il a ettait empossible de te doner plus tôt de mé novelles. Je suis etté malade mais aoujourdui je me porte mieux, M. Lavocat vient presque tous les jours me vouarre ; il m'a promi de me faire optenir ma grasse;

1. Cf. Lettre de Pépin à M. le Président de la Cour des Pairs en date du 7 novembre (*Interrogatoires*, p. 271) et confrontation de Pépin avec Fieschi devant M. Zangiacomi le 10 novembre (*Ibid.*, p. 284).

2. L'original de cette lettre, écrite très probablement le 11 novembre, se trouve dans le carton CC. 674. Dossier contre Pépin, n° 5 du Parquet et du Greffe n° 3429.

mais lon me fera partir de Paris e peut ettre quiter la France. Le plus qui me chagrine est ma pauvre Nina. Je te prie de ne pas m'envoluare, moi je taime tojurs. Je te prie prendre courage, il faut ettre intrépide ; M. Lavocat, il ma di que lon te ferrai passer ta robe et les autre affaire.

Je te prie pour m'assurer de mettre une Linie sur la Lettre et me la faire parvenire.

Je suis tojurs le memme à l'égard de ma chère Nina, je sus,

FIESCHI [1]

A Nina Lassave.

Ma pauvre orfeline et bonne Nina Lassave,

Dans ma première jai peut ettre oblié de te parler dé l'argant qu'il ettait dans la malle [2]. Je désire et je suis sadisfé de toutte mon ame que les affaires qu'il manque dans la male que soit toix qui a na profitté ; tu auras tu vendue ; n'importe, je suis ettait content.

Ma bonne Nina di moix si tu sais ce qu'il est devenu ma pippe, je désire l'avoire. J'ai prié monsieur le Juge qu'il ta interrogé de te céder le draps et la coverture, il me promi de te la remettre ; tu la vendra.

Et je te prie de ne pas te chagriné, le point le plus dificile

1. L'original de cette lettre sans date, qui a dû être écrite entre le 10 et le 15 août, avant la reprise des interrogatoires de Fieschi, — qu'on interrompit, à cause de l'état de ses blessures, depuis le 3 jusqu'au 17 août, et pendant qu'il recevait les visites de M. Lavocat autorisées par le baron Pasquier, — figure aux *Archives Nationales* (C. 6 3, aux *Antécédents de Fieschi*, 3e liasse, avec la cote nº 3 et le nº 1238. Cette pièce porte l'adresse suivante de la main de Fieschi :

mademoiselle
Mlle Nina
Lassave-Détenue
à Saint-Lazard
Paris.

Arrêtée le 5 août, Nina Lassave ne fut mise en liberté que le 20 octobre.

2. Pour les détails relatifs à la malle de Fieschi, voir l'interrogatoire de Morey du 10 et du 26 août (*Interrogatoires*, p. 159-160 et 174-175) ; l'interrogatoire de Fieschi et sa confrontation avec Nina Lassave, le 3 octobre (*Ibidem*, p. 110-111) ; l'interrogatoire de Nina Lassave, le 3 août (*Dépositions*, p. 161-163) ; le procès-verbal de perquisition du 4 août (*Ibidem*, p. 167) le procès-verbal de remise de choses et effets à Fieschi et son interrogatoire le 20 août (*Ibidem*, p. 180).

« Nous faisons connaître à Fieschi que la fille Nina Lassave avait déclaré qu'il n'y avait pas d'argent dans la malle. »

Fieschi répond : « Il y avait 50 francs ; j'en avais la clef... Il y avait aussi une pipe qui m'avait coûté 30 francs... »

Voir encore le *Rapport du comte Portalis*, p. 37-48 et 196.

est de pouar optenir que tu viendra avec moix en quitan la France ; mais pour ma vie je la tiens assuré, Je doit me terre, Je tendict assé pour te faire antendre : de courage, de la guetté et de la résignation. Si tu savé les affaires tu serré plu contante, mais soit tranquille.

Je désirerai de ressevoir une lettre de toix ; adieux, ma bonne Nina, je pance tojurs a pauve fille, à malhereuse Nina.

Ton ami por la vie,

FIESCHI

A la Conciergerie, le 21 août 1835.

Lettre sans date de la femme Pépin [1].

Monsieur le Président de la Cour des Pairs,

Monsieur, j'ai l'honneur de vous témoigner ma vive reconnaissance pour la bonté que vous avez eue de donner à mes chers parents bien affligés la permission de me venir voir [2].

Permettez-moi aussi, Monsieur, de rappeller à votre souvenir que depuis quinze jours je suis, je pense, par votre ordre, séparée de ma famille [3] et pourtant Monsieur je ne crains pas que vous puissiez avec toutes les recherches possible me trouver coupable du moindre reproche. Dans cette position vous pouvez pensé la douleur que je dois éprouver en voyant

1. La femme Pépin ayant été arrêtée le 28 août en même temps que son mari, sa lettre ne peut donc avoir été écrite avant le 12 septembre, quinze jours après son envoi au dépôt.

2. « Je vous fais remarquer, dit le baron Pasquier à la femme Pépin, au cours de l'interrogatoire qu'il lui fit subir le 12 septembre 1835, que vous rendez inutile la bienveillance que je vous ai témoignée jusqu'ici et dont je voudrais vous faire éprouver les effets, en vous obstinant à ne pas dire les choses qui sont certainement à votre connaissance. »

Interrogée à nouveau le 23 septembre, mais cette fois par M. Zangiacomi, juge d'instruction, la femme Pépin ne tarda pas à être remise en liberté. Elle se trouvait déjà depuis quelque temps à la tête de son épicerie lorsque le juge d'instruction Jourdain procéda, le 20 octobre, à la constation et à la description des lieux occupés par Pépin rue du Faubourg-Saint-Antoine, n° 1.

3. On aurait tort, comme le prouveront les lignes suivantes, que j'emprunte au livre de R. DE PONT-JEST (*Fieschi, La Machine infernale*, p. 366), de s'apitoyer sur le sort de cette femme qui n'avait, du reste, aucune raison d'être une veuve inconsolable :

« Après avoir tout tenté pour sauver son mari, madame Pépin avait protesté contre sa condamnation en restant à son comptoir le jour de l'exécution. Elle se remaria bientôt avec son garçon de magasin qui eut, lui aussi, des infortunes judiciaires, mais d'un tout autre genre que celles de son ancien patron. »

par mon absence la ruine total de mes pauvres enfants sans connaître le moyen de pouvoir l'éviter.

Veuilliez, je vous prie, Monsieur, très instamment prendre en considération ma bien triste position et accélérer s'il vous plaît ma réunion avec ma famille.

Daignez agréer les témoignages de ma considération distinguée et de la haute estime avec laqu'elle j'ai l'honneur d'être Monsieur Votre très humble,

Fe PÉPIN

Saint-Lazare, le 28 *septembre* 1835.

Monsieur le Président ne voit point d'inconvénient à la mise en liberté de la femme Petit.

Écrire au Préfet de la faire surveiller.

Mise en liberté le 3 octobre 1835.

Classer
M. Deroste.

Monsieur le Président,

Monsieur,

Depuis le trois du mois d'août je suis retenue en prison pour l'atantat du 28. Dans toutes les informations prises sur mon compte, mon innocence doit être *reconüe*. Je vous ay donnés tous les renseignements, Monsieur le President, que vous mavez demandé, pourquoi me retenir plus longtemps. Qai-je fait qui puisse me faire retenir prefférablement à la femme Becker dite Morey qui vient d'être mise en liberté [1].

Javais quitté Fieschi depuis longtemps, je voudrais le voir devant vous, faire un apel à sa conscience pour vous montrer si jai en rien trempé dans son crime [2].

Je ne le voyais jamais ! dans un an je lay vu trois ou qu'atre

1. Il doit y avoir là un *lapsus calami* de la femme Petit. Elle a voulu parler, non pas de la femme Bescher qui n'a jamais été arrêtée, qui n'a été entendue comme témoin qu'une seule fois, le 8 septembre, par M. Zangiacomi, mais de la femme Mouchet (Anna Huchard) dite femme Morey, parce que, comme elle le déclara le 12 août au baron Pasquier, elle vivait depuis dix-huit ans avec Morey. La femme Mouchet, à la suite d'une perquisition faite en sa présence chez Morey, le 12 août, fut sur mandat d'amener, conduite au dépôt de la Préfecture de Police, où elle était encore le 13 août ; mais elle ne tarda pas à être remise en liberté, rien n'ayant pu être relevé contre elle.

2. On jugea inutile de confronter Fieschi avec la femme Petit.

fois [1] et toujour pour mépouvanter soit par des menaces soit par des scènes terribles. Et vous pouvais bien pansser Monsieur le Président, quil se serait bien gardé de me donner seulement la panssé de son infâme projet, car je l'aurais, je vous l'assure, dénoncé à la justice.

Ainsi, Monsieur le Président, je vous en suplie, rendez moi la liberté, rendais moi à mes occupations, tout ét en litige dans mes affaires. Je ne faisais de tord à personne. Je vivais chétivement en travaillant mais honorablement, ne vous laissais pas impresioner par vos employés subalternes, en *rien* il n'y a que ce motif qui puisse me faire retenir, car vous êtes trop juste pour le faire differamant.

J'ai lhonneur dêtre

Monsieur le Président,

Votre soumise,

F^me^ PETIT

Joint au Dossier Agarithe Daurat.

Paris, le 20 *septembre* 1835.

Donné 10 fr. à la fille Agarithe, le 23 septembre

Monsieur

Soyez assez bon pour prendre en bonne part la liberté que je me permets de vous écrire.

Les bontés que vous m'avez témoignés m'ont engagée à cette démarche, Vous savez, Monsieur, que je devais entrer à l'hospice de la Pitié; mais je m'y suis vainement présentée deux fois. Depuis ce temps, j'ai travaillé chez une lingère et j'ai vécu avec le fruit de mon travail, bien mal payé comme vous le savez. Malheureusement il n'a pu durer.

Je me trouve sans appui et sans ressources. Désespérée, sans moyen de me procurer ma nourriture, je n'ai que des partis extrêmes à choisir. Vous me comprenez assez, Monsieur.

Vous savez combien sont faibles les ressources d'une femme livrée à elle-même, étrangère et ne sachant comment éviter la misère.

J'espère que vous prendrez intérêt à un sort aussi malheu-

1. Cf. à propos de la rupture entre Fieschi et la femme Petit et les menaces de Fieschi, le rapport fait à la Cour par le comte Portalis.

reux que le mien et que vous aurez la bonté, mettant sous les yeux de Monsieur le Président l'état où je suis de lui faire observer que, lorsqu'on m'a arrêtée, j'allais occuper une place que cet événement m'a fait perdre et me prive ainsi de tout mon avenir.

J'ose attendre de votre complaisance que vous voudrez bien vous occuper de moi et me le faire savoir aussi vite que possible, car je suis dans les plus pressants besoins et ne sais comment vivre jusque là.

J'oubliais de vous faire connaître que M. Zangiacomi m'avait dit de faire savoir ma position si j'avais besoin de secourts. J'ai attendu pour le faire jusqu'au dernier moment.

Recevez, Monsieur, ma reconnaissance sincère sur les marques de bienveillance que j'ai reçues de vous et l'expression de ma parfaite obéissance.

AGARITHE DAURAT[1]

Accordé 20 fr.

Classer
M. Deroste.

Monsieur le Procureur Général,

J'ai été rendue à la liberté le huit de ce mois après plus de deux mois de détention[2], mon arestation m'a fait perdre mon ouvrage et je suis aujourd'hui à la charge de ma mère.

En attendant que je trouve de l'occupation, j'aurais besoin de quelque secours et je prends la liberté, Monsieur le Procu-

1. « Marguerite Daurat, dite Agarithe, ou celle qui *portait un chapeau* et que l'on appelait la *Lyonnaise*, lit-on dans le rapport fait par le comte Portalis, est une raccommodeuse de châles, agée de vingt-trois ans. Elle est née à Tarare, département du Rhône. Elle est arrivée de Lyon à Paris le 4 juillet et n'a apporté avec elle que 40 francs. Elle avait connu à Lyon Amédée Lassave, qui lui a donné une lettre de recommandation pour sa sœur Nina : celle-ci l'a conduite chez Fieschi... Le 10 ou le 12 juillet, elle dîna chez le prétendu Girard avec la fille Bocquin et la fille Lassave. Le repas fut peu recherché... » « Il est à présumer, ajoute le rapporteur, qu'il s'établit certains rapports d'intimité entre Fieschi et la fille Daurat, car elle reçut de lui 5 francs, un jour où il n'y avait que 17 francs dans sa bourse... La fille Daurat a vu le poignard trouvé au poste du Château d'Eau et l'a reconnu : c'était celui qu'elle avait vu sur la cheminée de Fieschi. »

C'était là tout ce qu'on avait pu relever au sujet des rapports de Fieschi avec Marguerite Daurat qui, arrêtée le 5 août, interrogée le même jour et le lendemain, par M. Zangiacomi, le 8 par le baron Pasquier et de nouveau le 17 par M. Zangiacomi, fut remise en liberté le 18 août.

2. Annette Bocquin avait été arrêtée le 5 août.

reur Général, de recourir à votre bonté dans cette malheureuse circonstance.

Votre très humble servante,

ANNETTE BOCQUIN [1]

(Faire donner 20 fr.)

Le 19 février 1836 à 5 heures du matin, Fieschi, Pépin et Morey que la Cour des Pairs avait condamnés à mort dans la soirée du 15 février, avaient expié leur crime. Boireau seul sauva sa tête. La Cour prononça contre lui la peine de 20 ans de détention et le plaça de plus pour toute sa vie sous la surveillance de la haute police. Le procureur général avait, au cours de l'audience du 10, abandonné dans son réquisitoire l'accusation à l'égard du cinquième inculpé, Bescher.

Enfin, pour terminer, je ne peux résister au désir de mettre sous les yeux de mes lecteurs une pièce d'un tout autre genre, mais d'autant plus curieuse que je doute fort que l'on connaisse même le nom de GIUSEPPE GIOACCHINO BELLI, auteur des *Sonetti romaneschi* [2].

La nouvelle de l'attentat de Fieschi produisit un tel effet en Italie,

1. Annette Bocquin ne savait pas écrire. Aucun de ses interrogatoires n'est en effet signé et pour peu qu'on prenne la peine de dépouiller aux *Archives Nationales* le carton C. C. 694, on y trouvera la preuve que « ne sachant pas écrire, Annette Bocquin fait adresser le 5 septembre une lettre au président de la Cour des Pairs, auquel elle demande de l'entendre ».

« Annette Bocquin, nous apprend le rapport du comte Portalis, a 19 ans, elle est lingère de son état... Elle venait travailler chez Laurence Petit... y fit la connaissance de Fieschi qu'on ne désignait là que sous le nom de Petit et qui était cru le mari de la maîtresse du logis. Elle y connut, mais plus intimement encore, un jeune homme nommé Janot, neveu de M. Caunes, ingénieur des Ponts et Chaussées... et quitta le domicile de sa mère pour s'attacher à Janot... Lorsque Janot quitta Paris, il laissa la fille Bocquin chez un de ses cousins appelé Brocard. Elle n'y resta que peu de temps, ne voulut pas rentrer chez sa mère, et Janot, instruit de sa situation, voulant la détourner du désordre, s'adressa à Fieschi. Celui-ci alla chercher la fille Bocquin et la mena chez lui, boulevard du Temple, n° 50. Pendant un mois, ils n'eurent qu'une même table, et un même logement. Fieschi, malgré les apparences les plus fortes, a nié cependant que ses rapports avec elle aient eu le caractère d'une intimité coupable. Vers le 15 juillet, il la plaça chez la dame Billet, marchande lingère qui demeurait rue Saint-Sébastien, n° 48. Pendant le temps que la fille Bocquin a partagé l'appartement de Fieschi, il ne lui donnait que la nourriture et le logement; en échange elle raccommodait son linge et ses habits. »

2. *Sonetti romaneschi di* G. G. BELLI (7 septembre 1791, — 21 décembre 1863), *publicati dal nipote Giacomo a cura di Liugi Moraudi.* Cita di Castello, S. LAPI 1887-1906. 6 volumes in-12. Tome IV, p. 231. — Je m'empresse de reconnaître que je dois cette intéressante communication à l'infatigable chercheur qu'est mon ami, le marquis C. di Somma Circello.

que Belli, ainsi qu'il le faisait la plupart du temps, plaça aussitôt son récit sur les lèvres d'un homme du peuple :

La Notizia del telefrico :
Ha ssentito, Eccelenza, a ddon Bernardo
Che gran nova j'ha dato un uffizziale
Che ll'ha intesa da un omo ggiu'ar bijjardo,
Che ll'ha letta in ner fojjo der giornale ?

Disce ch'er Re di Francia, ar baluardo
Der Tempio de la Guardie nazzionale
Un certo Monzù Ggiachemo Ggerardo
J'ha sparat'una machina infernale.

Le palle hanno ammazzato pè fortuna
Un subbisso de popolo innoscente,
E ar Re ppoi, ch'era robba sua, ggnissuna !

Chi è stato corto in testa, chi in sur core,
Chi in ne la panza ; e er Re e li figgi ggnente !
Ce se vede la mano dor Ziggnore !

14 *agosto* 1835.

La nouvelle télégraphique :
Avez-vous entendu don Bernard, Excellence.
Quelle grande nouvelle lui a donnée un officier
Qui l'a reçue d'un homme (qui était) en bas au billard
Lequel l'a lue dans un journal?

On dit que le roi de France, sur le boulevard
Du Temple des Gardes nationales
Un certain Monsieur Jacques Gérard.
A tiré sur lui avec une machine infernale.

Les balles ont tué par bonheur
Une masse de peuple innocent,
Et aucune, bien que ce fût à son adresse, n'a touché le Roi !

L'un a été frappé à la tête, un autre au cœur.
Un autre au ventre, et le Roi et ses fils, rien !
On voit là la main du Seigneur !

14 août 1835.

COMMANDANT WEIL

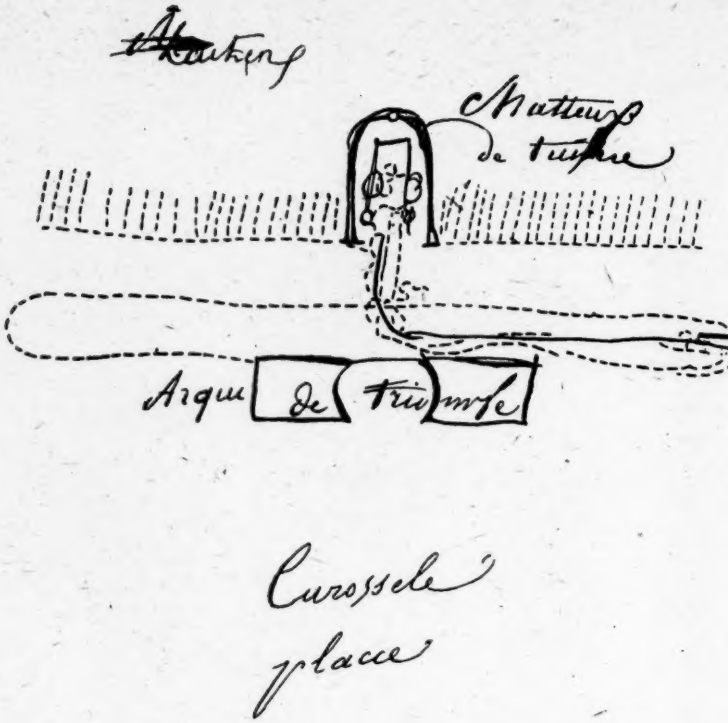

L'ATTENTAT DU 28 JUILLET 1835

Plan préparatoire dessiné par Fieschi

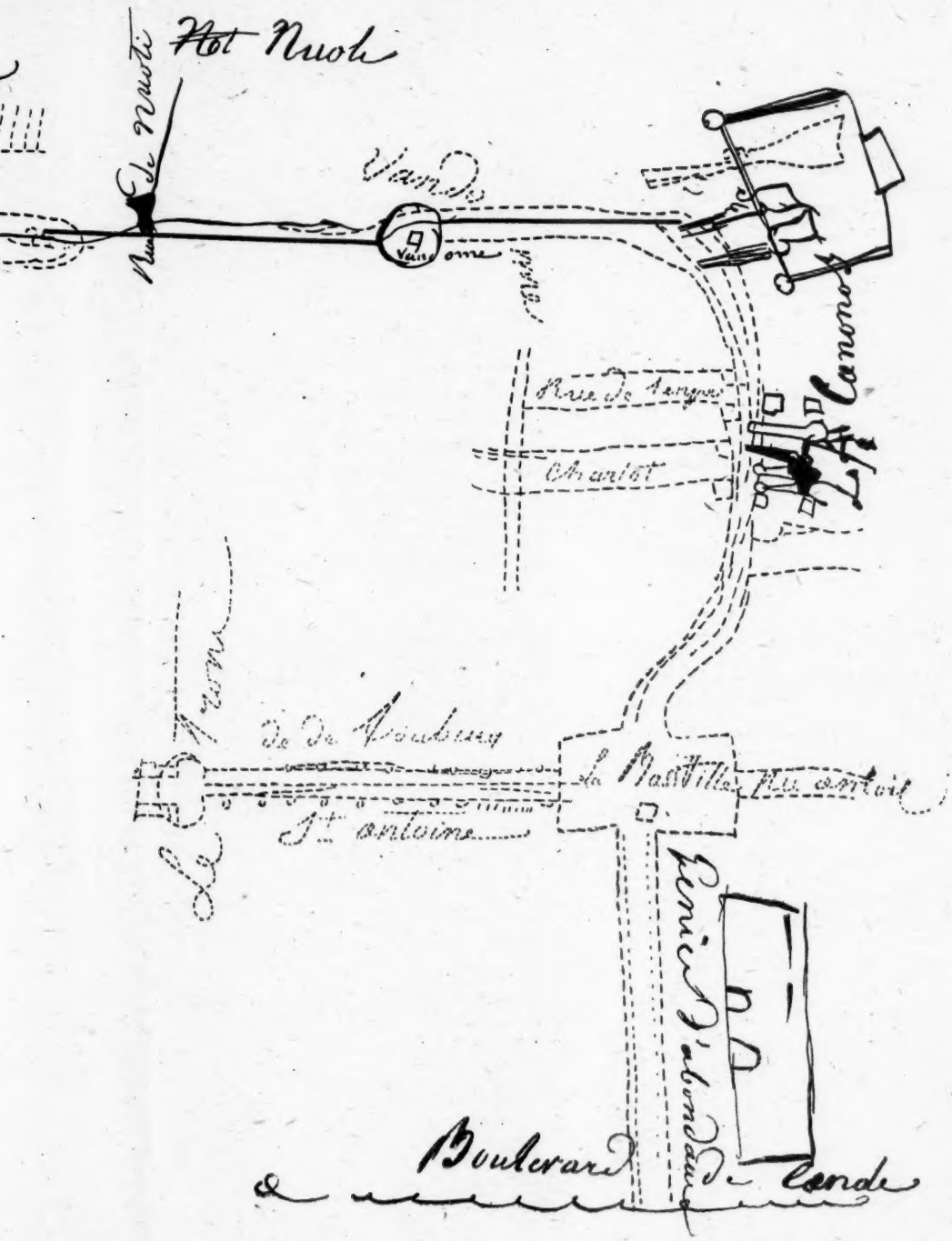
Nuoli
Vande
Vanome
Rue de Tenpre
Charlot
Canonos
Le Trone
de de Vaubeuy
La Bastille
Rue antoine
St antoine
Boulevard de Cande

LE PRIX DE L'HOMME[1]

(1914-1916)

XVII

LE RETOUR

En revenant de Nancy le lendemain soir, et en entrant dans la salle à manger de Romécourt avec un léger retard dont il s'excusa auprès de la maîtresse de maison, Miguel avait l'air extrêmement agité et contrarié. Ses camarades l'ayant gentiment taquiné, après un effort sur lui-même, il raconta ce qui suit :

— J'ai appris aujourd'hui le dénouement d'un drame poignant. Si mademoiselle Marcelle n'avait été infirmière, et, par conséquent, officiellement initiée à certains secrets de la nature, je ne me permettrais pas de détailler en sa présence une série de faits dont l'importance n'échappera à personne et qui méritent d'être conservés dans les archives de notre temps.

» Parmi ses meilleurs soldats, ma compagnie comptait un certain Bachonnet qui, en des circonstances particulièrement tragiques, avait fait la connaissance d'une couturière

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 janvier, du 1er et du 15 février, et du 1er mars 1919.

âgée de vingt-sept à vingt-huit ans. Cet homme était marié et ne l'avait jamais caché à celle qui, en novembre dernier, avait accepté de devenir son amie. Je passe sur les détails du commencement de leur liaison et j'arrive au fait essentiel.

» Vers la mi-janvier, au plus fort des combats de Woëvre, Bachonnet vint me confier que cette personne, — appelons-la Muguette, — était dans la crainte d'avoir un enfant. Beaucoup d'hommes mariés, en l'occurrence, eussent été plutôt ennuyés. Tel ne fut pas le cas de celui-ci. Il avait la certitude que sa femme ne lui donnerait pas d'héritiers. Fils unique et propriétaire d'un vignoble rapportant bon an mal an une dizaine de mille francs, il disposait de ses économies de garçon. Bref, sans une seconde d'hésitation, il écrivit devant moi à Muguette : « Je vous promets de vous constituer une rente jusqu'à la majorité de cet enfant qui vous donnera, j'en suis convaincu, le seul bonheur durable qu'une femme puisse désirer. » Et, il me disait en riant : « J'aurai au moins, si je reviens de la bagarre, du plaisir à travailler, car le goût manque à qui n'a ni frère, ni sœur et n'espère pas de rejeton. »

» A plusieurs points de vue, il raisonnait très juste. Le fond du bonheur de la femme c'est la maternité. Quelle somme de joie représentait un enfant au foyer de Muguette et de ses vieux parents ! » Muguette n'est pas très jolie. Elle gagne modestement sa vie. Ne s'étant pas mariée avant la guerre, avait-elle des chances de trouver un prétendant après? Une fille du peuple ne se marie pas facilement, après vingt-cinq ans. L'offre généreuse de Bachonnet lui ouvrait d'inespérées perspectives de dignité et de prospérité. Je crus qu'elle serait acceptée. Bachonnet m'avait promis de me tenir au courant de la réponse. Elle fut navrante : un refus formel.

« — Accepter, — disait Muguette, — ce serait tuer mes parents; ils ne survivraient pas à mon déshonneur. »

— Mais ses parents savaient bien qu'elle avait un amant, — interrompit Langel.

— Certainement. Mais la honte, dans notre société, n'est pas d'avoir un amant, c'est d'avoir un enfant ! Donc, Muguette refusa et mit Bachonnet au désespoir. Je le remontai de mon mieux, je l'aidai à écrire des lettres qui auraient

persuadé des pierres. Muguette ne changea pas d'idée. Elle était en rapports avec une herboriste qui la conseillait... vous devinez pourquoi! Et cela, pendant que des milliers d'hommes tombaient chaque jour ; et cela, dans Nancy, à quinze kilomètres du front; et cela, pour l'amour de l'art, car cette herboriste était une compagne d'école de Muguette qui ne se faisait seulement pas payer! Bien mieux, l'art bénévole étant demeuré impuissant, il fallut trouver un médecin. Ce fut un médecin mobilisé, notez cette monstruosité, qui intervint ! Renseignés sur les moindres détails de ces complaisances, nous n'abandonnions pas la lutte. Bachonnet avait doublé le montant de ses promesses, offert mille francs par an, garantis par un capital.

» A ce moment-là — nous étions au 15 février — Bachonnet fut très grièvement blessé. Il mourut à mon poste de commandement, entre mes bras. En présence de deux témoins, il rédigea un testament léguant sa terre à l'enfant qui naîtrait de Muguette avant le 30 décembre 1915. Il avait écrit, en termes poignants, à sa femme, expliquant sa décision. Il m'avait remis les deux lettres pour que je les donne aux destinataires, si Muguette acceptait.

» Cette après-midi, j'ai vu Muguette. Je l'ai adjurée d'agréer la réalisation des dernières volontés de son ami ; je lui ai fait entrevoir les avantages inespérés que cette générosité lui apportait ; je me suis chargé de n'importe quelle démarche dans les vastes bornes du possible ; je lui ai offert de l'installer hors de Nancy ; j'ai envisagé toutes les combinaisons imaginables. Elle n'avait qu'à se laisser vivre... Elle a refusé; elle m'a quitté pour aller chez son médecin... et je garde les lettres, les lettres inutiles, les voici... — Il montrait les deux feuillets de papier. — Voilà où nous conduit le mythe de la famille, le respect exagéré de la famille passant même avant l'enfant ! N'est-ce pas à se demander si la notion de l'honneur familial ne fait pas moins de bien en France que ses inconvénients n'y font de mal?

Miguel ne s'entendait plus parler... Il regarda autour de la table silencieuse... Trévière intervint pour rompre un silence gênant et faire diversion... L'histoire n'eut aucun commentaire...

A la fin du repas, madame de Romécourt murmura, en sortant, à Marcelle :

— Tu te vois mariée à un semblable anarchiste?

Et M. de Romécourt demeuré seul avec Miguel lui dit :

— Je ne saisis pas très bien à quoi vous voulez en venir, avec votre histoire. Mais ne vous fâchez pas si je vous avoue que j'aurais préféré que vous n'abordiez pas ce sujet scabreux en présence de ma femme et de ma fille. — Il appuyait avec onction sur les possessifs.

***

> Quelle douceur pour l'homme courbé sous un travail de six journées de venir la septième se reposer à genoux, contempler de hautes colonnes, une voûte, des arceaux, un autel, entendre et savourer des chants, écouter une parole morale et consolante.
>
> E. RENAN

Sur la route de Buissoncourt au château de Romécourt, un dimanche de mai où Liverzac a prêché à la grand'messe, Cassagne, promu sergent la veille, et le fourrier Madio, cheminent et discutent.

— Voilà bien la première fois, — dit Cassagne, — que tu entres dans une église depuis le commencement de la guerre !

— Erreur, mon cher, — répond l'instituteur, — je suis allé à Nancy, dimanche dernier, rien que pour assister aux cérémonies de la cathédrale !

— Entendre les grandes orgues?

— Et penser à Dieu aussi, et à la question religieuse qui me préoccupe plus que tu ne crois. Ce matin, j'ai tenu à entendre le sermon de Liverzac, mais je regrette que ce ne soit pas toi qui aies prêché !

— Tu as tort de me dire cela...

— Tu n'abandonnes pas ton confrère. Mes félicitations; mais reconnais que j'ai le droit de dire qu'il a déçu mon

attente. En temps de guerre, on ne conclut pas du haut de la chaire, parce que beaucoup de catholiques ont accompli leur devoir comme les autres Français, qu'il n'y a de bravoure que chez les catholiques !

— Les chrétiens ne font-ils pas de bons soldats?

— Les « bons » chrétiens oui ; comme les « bons » incroyants comme les « bons » de toutes catégories. Je soutiens que, malgré sa prétention d'aimer le vrai, quand Liverzac se trouve en présence d'une autre vérité que celle qu'il enseigne, il n'est pas sincère, il la rejette et se voile la face pour ne pas la voir, comme les hypocrites, et, par sa mauvaise foi, décourage les cœurs purs !

— Tu attribues à une allocution hâtivement préparée et pleine encore des arguments d'autrefois une importance qu'elle n'a pas.

— Veux-tu dire par là que la forme ne valait pas mieux que le fond? Je te l'accorde volontiers. Tantôt Liverzac se rebattait, tantôt il s'élevait trop haut ou descendait trop bas. C'était un discours diffus, une rhétorique usée, et, je t'avoue que je mets cent fois au-dessus d'une pareille homélie la modeste causerie que nos officiers font au rapport. Liverzac ferait bien de prendre modèle sur l'abbé Guitrel qui avait, comme prêtre, l'excellente règle d'éviter le scandale et de se taire, plutôt que d'exposer sa prétendue omniscience aux risées des incrédules. Ton confrère en est toujours au Syllabus et il s'étonne de la décadence religieuse !

— Ton intonation laisserait croire que tu la regrettes! Toi, socialiste-révolutionnaire et franc-maçon !

— Mais certainement que je déplore la complète laïcisation de la société ! Des invocations à un Dieu, même inconnu, la célébration en commun des principaux événements de l'humaine carrière, le repos dominical ennobli par le culte du Créateur, le maintien dans chaque paroisse d'un homme de haute moralité, un peu poète et très charitable, dégagé des luttes d'intérêt, ne songeant qu'à faciliter la tâche de la puissance civile au lieu de l'entraver et de la menacer, qu'à faire du bien et à idéaliser l'existence, te ressemblant, tiens !..... Quel est le Français qui ne reconnaît pas que de telles institutions sont désirables?

— Mais elles demeurent vivaces ces institutions !... A telle enseigne que je livre à ta méditation cette prophétie que Stendhal énonçait voici presque cent ans : A moins d'un Luther, il n'y aura plus de catholicisme en France, en 1850!

— Peut-être Stendhal ne s'est-il trompé que d'un siècle ! Trois nouvelles causes d'affaiblissement résulteront pour vous de la guerre : premièrement, la constatation que, dans les deux partis, « on est bien mort » ; deuxièmement, le bénéfice que vous avez retiré de l'article 23 ; troisièmement, la neutralité du Vatican.

» Et, en admettant que vous sortiez victorieux des assauts qui vous menacent, qu'est-ce que cela prouve si ce n'est qu'une minorité active et compacte l'emporte sur une majorité inerte et confuse? Tout bien considéré, combien crois-tu donc qu'il y a de catholiques orthodoxes, aujourd'hui, en France? Compte-les parmi les officiers du bataillon. Le capitaine de Bellefons, et encore, n'est-il pas militaire avant d'être catholique? Nous causons beaucoup avec lui ; quand on lui pose des questions embarrassantes sur les mystères, le miracle, etc., on devine que bien des vérités essentielles ne sont pour lui que des allégories. Il prétend avoir à Paris un directeur exprès pour lui ! Je crois bien que s'il écrivait ce qu'il nous dit il serait brûlé. Le capitaine Reneaud, qui n'est pas un esprit remarquable, n'est-ce pas? M. Bellocq cédant peu à peu le pas à sa femme libre penseuse. Je n'en vois pas d'autres. Énumère maintenant les hommes de la compagnie qui croient ce que vous enseignez. En trouves-tu quinze sur deux cent-cinquante? Tu peux t'estimer heureux ! Les autres? Mais, comme le lieutenant de Larréguy, comme Langel, Millet, Ferry et moi, ils ont, entre dix-huit et vingt-cinq ans effectué leur réforme personnelle. Ils ont élagué, simplifié, transformé et, plutôt que de les chasser du sein de l'église, vous êtes obligés de fermer les yeux sur leurs errements; de transiger quand ils se marient ou meurent sans confession ; d'admettre qu'ils retranchent de la religion mille choses essentielles et lui donnent une forme qui leur convient ! Presque tous sont hérétiques sans s'en douter, mais vous avez grandement raison de ne pas le leur dire. Avoue pourtant qu'il serait plus simple, une fois pour toutes, d'éviter aux âmes

les désillusions et les déchirements qui accompagnent chez chacun de nous l'extinction complète ou relative de la foi ! Le mal fait par Louis XIV à la France en révoquant l'Édit de Nantes pèse lourdement sur nous !

— Ce mal qui a sauvé la Fille aînée de l'Église !

— Demande aux écrivains strictement orthodoxes des autres pays s'ils regardent comme la terre classique du catholicisme celle où le gallicanisme et le jansénisme ont germé avant que les encyclopédistes y naquissent et que ne se levât l'aurore de la philosophie de 1789.

— Peut-on douter de la foi qui subsiste intacte parmi de telles erreurs et du pays où cette foi se maintient?

— Avoue plutôt que ce n'est pas la foi, mais l'intelligence qui sauve la France. C'est parce que ce pays est pure logique qu'il laisse à l'Autriche, à l'Irlande et à l'Espagne, cette foi, devenue si rare, qui répugne à sa clarté d'esprit et à sa sobriété, à son goût de la mesure; foi maintenue à grand'peine par les arcs-boutants de l'intérêt des uns et de l'ignorance des autres.

— Ah ! comment veux-tu que je m'arrête à considérer tant d'idées insensées? Comment veux-tu que, me sentant indissolublement uni à Dieu, j'y renonce? Mais ce qui t'étonne et t'effraie, je l'adore ; ce qui t'inquiète, c'est précisément la source de ma béatitude ! Ce qui te répugne, je le trouve bellissime ! L'étrangeté, l'impénétrabilité, l'immutabilité granitique de nos dogmes me terrassent d'admiration ! Je ne cherche ni à expliquer, ni à contredire ; je goûte en présence du divin les joies de l'humilité, de l'abdication de soi ; je m'agenouille et je courbe la tête sans essayer de regarder au delà des montagnes. Par moi-même, je ne puis rien, je ne vaux rien ; je ne veux rien savoir ; je bute à chaque pas et je meurtris mes pieds aux cailloux dont ma route est semée. Pourtant, je persévère, je bénis la douleur dans l'espérance infaillible de la rémunération, car je sais que nul passereau ne tombera du toit sans la permission du père céleste !

— Veux-tu me faire croire que c'est uniquement pour ne pas être brûlé dans une grande chaudière d'huile bouillante, en l'autre monde, que tu t'exposes si bravement en celui-ci? Reconnais alors que la mort des mécréants...

A ce moment, Madio remarque que Cassagne, après avoir essuyé le verre de ses lunettes les a remises à l'envers, ce qui est chez lui un signe de vif émoi. La discussion tombe, chacun des interlocuteurs se tait, par respect des idées de son camarade et regret de ne pouvoir concilier avec ses croyances propres certains traits de croyances opposées aux siennes.

Au bout d'un moment, Madio se penche vers le sol, ramasse un brin d'herbe et dit d'une voix dont il cache le tremblement :

— Qu'est-ce que c'est que ça? C'est malheureux que je confonde inévitablement les euphorbiacées avec les ellébores ! La rose de Noël ! C'est pourtant l'ellébore noir !

Et le retour à Romécourt s'achève, en causant botanique.

***

Le repos du 537 à Romécourt devait durer un demi-mois et il semblait que la vie y eût repris suivant la manière accoutumée. Miguel avait un sens trop aigu de l'observation pour être longtemps dupe des apparences.

Comprenant qu'il ne devait plus penser tout haut devant les égoïsmes réveillés, il se renferma en lui-même et, concentrant sa force d'attention, il la fixa sur ceci : la réalité l'emportait sur lui. M. de Romécourt ne prenait même plus de précautions oratoires pour parler des capitaux qu'il avait en Suisse et pour se complaire dans les invectives qu'il adressait aux instigateurs de l'impôt sur le revenu. La guerre ne lui suggérait pas d'idées plus graves; il n'avait que cette marotte, même quand le canon grondait. Madame de Romécourt semblait, elle, affecter de mettre à l'épreuve la susceptibilité de Miguel. Le service de table était confié à un vieux et fidèle domestique, et, comme cet homme était aussi chargé du pansage de Pompon, il traînait souvent après lui des relents d'écurie qui faisaient que, dès l'instant où il avait fermé la porte de la salle à manger, la châtelaine prenait un air de répugnance et se plaignait de la mauvaise odeur.

— Mais, madame, — lui dit un jour Miguel, — le sergent Jacqué installerait facilement un petit appareil à douches

dans votre buanderie, qui permettrait à vos gens de procéder à leur toilette.

Cette suggestion d'une salle de bains pour domestiques amusa madame de Romécourt qui avoua, bien simplement qu'elle n'y avait jamais pensé, puis ajouta :

— Oui, mais quand ils auront une baignoire ils voudront un piano, ensuite un billard, et le moment viendra où nous nous trouverons leurs serviteurs !

Peu de jours après, au cours d'une après-midi, Miguel qui avait conduit sa compagnie travailler à Sornéville pendant la nuit précédente, fut tiré de sa sieste par des criaillements provenant de l'office placé au-dessous de sa chambre. La voix de madame de Romécourt allait, allait, montait en cri d'alouette, de plus en plus haut et vite; une autre voix lui répondait, timide et pleurarde.

« Que diantre se passe-t-il? », songea Miguel.

A ce moment, Dupouy entra. Son visage animé indiquait qu'il était au courant de la querelle.

— C'est la patronne, — dit-il, sur un ton de mépris, — qui passe la semaine à la fille de chambre parce qu'elle s'est fait ficher enceinte !

— Et qu'est-ce qu'elle lui dit?

« — Ma fille, quand on tient à ses maîtres, on ne choisit pas le moment où ils ont précisément besoin de vous pour oser de ces choses. Que mon mobilier se perde dans la poussière, que mon linge tombe en guenilles, que mon jardin étouffe dans l'herbe : cela vous est égal ! »

Et Dupouy imitait le timbre perçant de la voix en répétant : « Cela vous est égal ! Cela vous est égal ! »

« Si seulement, se disait Miguel, pour dissiper l'effet de ces pénibles expériences, j'avais la consolation de savoir Marcelle au-dessus de ces petitesses ! » Mais d'elle aussi, depuis le retour du régiment en Lorraine, lui venaient des désillusions. En creusant le sentiment de la jeune fille, qu'il avait pris pour une tendresse dégagée d'intérêt, il découvrait sous la première couche où il avait cru trouver une âme pour abriter la sienne, un abîme d'égoïsme. Cette grandeur qu'il avait admirée dans les mouvements de ses yeux, son air de fermeté

supérieure, ses façons de marcher onduleuses et énergiques, lui paraissaient artificiels comme ce fard dont elle avait recommencé à enluminer ses pommettes et ses lèvres. Cette spontanéité de caractère qui l'avait tant séduit avait été remplacée par de la mignardise et de l'affectation. Son intelligence, qui certes, possédait de la vivacité mais peu d'étendue, avait perdu cette mesure qui pouvait être prise pour de la réflexion. Le beau zèle pour les livres sérieux était tombé, comme le dévouement aux malades, et elle ne résistait pas davantage à l'influence du snobisme qu'à celle du bridge qui, à l'état endémique, ravageait autour d'elle, des journées entières. Marcelle avait aussi d'affligeantes étourderies. Miguel ayant reçu un volume sur la question d'Alsace, écrit par un conseiller à la Cour de cassation :

« — Qu'est-ce que c'est que ça? — avait-elle dit avec désinvolture, — ah! oui, le tribunal de Bordeaux! »

Tout cela n'inquiéta d'abord pas Miguel. Se croyant lié par un pacte sacré, il était résolu à se prononcer à la prochaine occasion que Marcelle lui donnerait de parler à cœur ouvert. Un sourire lui rendait son aveuglement. Il pensait que la grande passion effacerait, d'un élan réparateur, les imperfections, et, en attribuant ses doutes à sa fâcheuse disposition d'esprit, il ne sentait pas que la mort se glissait dans son amour. Mais, peu à peu, il devint par trop évident que les attentions de la famille de Romécourt allaient uniquement à Trévière, tandis qu'elle réservait à Miguel des pointes acidulées.

Le 30 mai, qui était un dimanche, monsieur, madame et mademoiselle de Romécourt assistèrent aux vêpres à Buissoncourt, avec le capitaine de la 25e qui, le premier du régiment, avait reçu la croix de guerre avec palme.

Vers dix-sept heures, Langel, qui se trouvait dans la chambre de Miguel vit revenir les deux couples, Marcelle et Trévière marchant à une centaine de mètres en avant de monsieur et madame de Romécourt.

— Tiens, — dit-il innocemment, — voilà nos amoureux qui devisent, sous la protection de leurs parents. C'est idyllique!

C'était bien vrai. Miguel, en se levant, les aperçut dans cette allée où Marcelle et lui avaient promené tant de causeries sans fin, où il avait vu ses larges yeux bleus se noyer

de tendresse pour un aveu, le jour de son départ pour la Woëvre.

— Pourquoi dites-vous amoureux? — articula-t-il faiblement, comme si ses sens s'étaient refusés à croire ce que son cœur saisissait déjà.

— Tiens, c'est le secret de polichinelle, et je suis surpris que vous, mon maître en perspicacité, vous n'ayez pas remarqué le manège qui amuse la galerie depuis notre retour.

« Comment? sans même m'avoir donné un mot d'explication ! », eut envie de dire Miguel tant il souffrait de n'avoir pressé dans ses bras qu'un fantôme, une charmante comédienne habile à couvrir d'un sourire étudié le vide d'une phrase. Mais le sentiment de sa dignité le retint et il cacha les pensées qui se heurtaient dans sa tête, et les lamentations prêtes à déborder de son cœur.

L'habitude insurmontable qu'avait Miguel de ramener même les moindres faits de son existence à des idées générales, de chercher inlassablement à juger la quantité de bonheur dont il jouissait ou la quantité de malheur dont il était affligé dans le moment présent, et la durée de ce bonheur ou de ce malheur; cette manière de se situer dans l'espace et dans le temps lui furent d'un précieux secours et l'empêchèrent de se laisser entraîner au torrent qui l'emportait. Jeté dans une véritable syncope morale, atterré par un désespoir auquel se mêlait de la fureur, il demeura comme un homme qui n'a plus de raison. Il avait regardé Marcelle comme la plus aimable et la plus fidèle personne qui eût jamais été, il s'en croyait tendrement aimé, il la perdait dans le moment qu'il croyait s'attacher par elle à la vie. Comment son âme tendre n'eût-elle pas été poussée à une affliction violente, à une jalousie sans bornes? Oh ! les grands yeux bleus pâles sous les caresses d'un autre, les blanches épaules qu'il avait pu croire siennes, la gorge d'un grain si pur qu'il avait vue frissonner sous son désir, oh ! les adorables petites mains ! Malgré lui, il se représentait cela, il se le représentait toujours, sa hantise douloureuse se reportant alternativement de ces trésors au libertin qui les lui ravissait.

Sa première stupeur passée, il ne pouvait se résoudre à cette humiliation révoltante de son cœur et de sa chair. Mille

folles idées l'assiégèrent ; il voulait prendre à témoin le commandant ; il songeait à une cour d'amour composée de camarades et d'hommes qui donnerait Marcelle au plus digne ; à provoquer Philippe en combat singulier ; à lui chercher querelle ; à l'attirer en patrouille dans un guet-apens adroitement ourdi. L'amour déçu faisait en lui ce qu'il fait en beaucoup d'autres : il lui donnait l'envie de se raconter, de s'épancher. Mais ce goût qu'il avait de se parler à lui-même, de s'analyser scrupuleusement, le sauva de ce ridicule et permit que la perfidie de Marcelle le guérît, peu à peu, de sa jalousie.

Que cette fille de race lui eût ainsi menti, qu'elle n'eût mis ni tact ni retenue dans sa conduite, lui inspirait du dégoût jusqu'à l'écœurement. Il allait jusqu'à regretter de lui avoir sacrifié Yvonne. Mais tandis que, pour les âmes faibles, il faut, s'il se peut, ne point songer à sa passion pour l'affaiblir, Miguel puisa dans ses réflexions cette lucidité qui donne la force de se connaître et de se dominer.

« Étais-je encore naïf quand je voulais aimer, songea-t-il, et que je craignais de ne savoir y réussir ! Suis-je encore riche en illusions pour m'attacher ainsi avec la même fougue qu'à dix-huit ans! » Et ses douleurs présentes le ramenèrent naturellement à douze années en arrière, à sa grande déception du jour où il avait appris, en sortant du collège, que son amie d'enfance et d'adolescence se mariait sans un signe d'amitié pour lui. Confrontant ses souffrances passées avec celles qu'il éprouvait, comparant la durée de son premier sentiment à la fragilité de celui qu'il sentait mourir en lui, il en arrivait à cette conclusion des âmes d'élite : « On n'aime bien qu'une seule fois : c'est la première. » A peine eut-il fait cette constatation qu'il trouva un soulagement à poursuivre et à approfondir son parallèle. Combien grande avait été l'étendue de son premier malheur relativement à celui qui le frappait. La vie s'ouvrait devant lui. Les éloges accordés à ses premiers essais lui donnaient la confiante croyance que le travail et la bonne foi suffisent pour commander à l'avenir. Ce manque de loyauté de la part de la personne qu'il estimait si respectueusement, avait été la première déception que lui causait une créature humaine ! Depuis, il avait appris à connaître les hommes de la bourgeoisie, et, s'il avait jugé que la plupart

avaient des caractères médiocres, il disposait maintenant de trésors d'amitié que la guerre lui avait révélés tant chez ses camarades que chez ses hommes.

S'épancher, il le pouvait, quand il voudrait, dans une âme sûre et discrète.

D'autre part, la mort autrefois lui paraissait une incomparable disgrâce. Comme maintenant elle lui était familière ! Comme il avait aussi appris à connaître la valeur et la durée de toutes choses ! Comme il savait que les passions elles-mêmes se dominent et comme il devinait qu'il serait facile à son bon sens d'ouvrir les yeux de son cœur ! N'avait-il pas été bien imprudent de chercher chez Marcelle une nature d'élection, alors qu'il ne savait que trop combien elles étaient clairsemées?

Mais où aurait-elle pu puiser cette noblesse de sentiments dont il l'avait imprudemment parée? Quels exemples lui avaient donnés sa famille et son milieu, en dehors de ceux d'une vie élégante et recherchée, mais futile et sans gravité? Quelles avaient été son éducation et son instruction, sous l'influence des détracteurs du génie français, dont les livres étaient en usage au pensionnat? Quelle avait été sa préparation au mariage, à la maternité, à la propriété? Le mouvement patriotique d'août 1914, le souffle de la Lorraine l'avaient un instant soulevée ; mais elle ne pouvait pas ne pas retomber. Et Miguel déplorait de ne pas avoir compris plus tôt l'impossibilité de ce qu'il avait désiré et le manque de pénétration dont son esprit s'était rendu coupable, en ne jaugeant pas les Romécourt, les Taineville et les Wentel, à leur juste valeur.

Une après-dînée qu'il entrait dans la bibliothèque pour prendre un ouvrage, il aperçut M. de Romécourt endormi sur un fauteuil. Sa tête appuyée contre un coussin d'écarlate retombait en arrière ; ses bajoues touchaient à peine son col trop large; ses oreilles étaient congestionnées par la digestion. Miguel le fixa longuement.

Dans ce cadre de luxe qu'il ne devait qu'au mérite qu'il avait eu de naître et à la faiblesse d'abdiquer sa dignité d'homme entre les mesquins calculs d'une femme, ce bonhomme sommeillant parut à Miguel plus hideux que les morts

du bois de Mort-Mare. Une ferronnière ne le retenait-elle pas en arrière, un bandeau ne fixait-il pas l'immobilité de son front? S'était-il seulement jamais douté du mal qu'il avait commis en n'accomplissant pas le bien qu'il aurait dû faire? Que la vitalité était superficielle sur ce visage : caricature de ceux des fiers ancêtres, ornant la muraille ; l'ignorance, l'usure, l'inaptitude à la réceptivité, la présomption y avaient gravé leurs stigmates. Était-il étonnant que ces vices, rendus irrémédiables par trois générations de nonchaloir, et que seul eût pu atténuer un afflux de sang populaire, se retrouvassent, chez la petite-fille des Taineville et, stimulés par les instincts de lucre, y reprissent le dessus?

Alors, la colère et la fureur de Miguel firent place à une amère pitié. Il se disait : « Passion, ténacité d'enthousiasme, impétuosité ; goût raffiné, subtilité, délicatesse ; groupes de choses différentes. Entre la fougue populaire et la recherche d'élégance, il y a la dissemblance de deux âges opposés, de deux rythmes inconciliables, de l'allegro et du maestoso, de deux valeurs qui devraient être complémentaires et qui demeurent incompatibles. » Ainsi s'expliquait-il une des causes de l'imperfection humaine, celle qui rend si rare une bonne action. Pour arriver à en réaliser une, il faut trois choses : l'intention, les moyens, et le résultat. L'intention qui découle de l'ardeur au travail, du désintéressement et de l'enthousiasme : qualités éminemment populaires de ceux qui ne possèdent rien. Les moyens qui sont : la richesse, la science et le pouvoir, dont disposent ceux qui ne luttent plus pour leurs vrais besoins, mais pour la satisfaction de leur paresse, de leur orgueil et de leur plaisir. Le résultat enfin, produit par la conjugaison en un seul individu des intentions et des moyens ; réunion forcément exceptionnelle puisque, par une loi inhérente à la nature humaine, intention et moyens sont en raison inverse chez les pauvres et les riches, et que, dès l'instant où un homme ou un peuple passe de l'une des catégories dans l'autre, il n'est plus le même homme ni le même peuple. Miguel corroborait son raisonnement en l'appliquant à l'Allemagne misérable du commencement du XIXe siècle, si riche en intentions idéales, mais si dépourvue de moyens, et à l'Allemagne de 1914 si abondamment pourvue en moyens

mais si pauvre en intentions idéales qu'on en trouvait à peine des vestiges chez une infime minorité socialiste. Revenant ensuite à Romécourt, il se représentait le château passant aux mains de Philippe et de Marcelle, et les fermes dirigées par cet homme ambitieux, corrompu, et par cette femme volage. Quel bien pourraient-ils faire? Qu'est-ce que la guerre leur aurait appris touchant le rôle de ceux qui possèdent et la transformation qui s'opérerait dans le monde si les riches avaient la vertu des pauvres et si les pauvres gardaient leur vertu, en acquérant les moyens des riches? Quelle serait la contribution de ce ménage, disposant de cent mille francs de rentes, à la force de la patrie en comparaison de ce qu'elle aurait dû être? Ils trouveraient l'État mal gouverné, n'en prédiraient rien que de sinistre pour avoir ainsi un prétexte à leur inactivité. Un fils leur naîtrait destiné à vivre sous le signe de l'omnipotence de l'or et de l'idolâtrie de soi-même. Et à ce sujet, Miguel se demandait : « Puisqu'un général, un avocat, un président de cour savent que leur fils ne sera pas de droit, général, avocat, ou président, pourquoi le fils de monsieur et madame Philippe Trévière sera-t-il de droit châtelain? »

Pour s'arracher à une impression de dégoût, — comme il regrettait peu maintenant le bonheur d'une telle destinée ! — il alla se mêler à ses hommes.

XVIII

LE PRIX DU SACRIFICE

C'était déjà le 20 novembre.

Les travaux effectués dans le bois du Ranzey par le 537e et particulièrement par les compagnies Larréguy et Locquier, l'avaient si ingénieusement pourvu d'une bonne ligne de tranchées, d'abris résistants et sains, de chemins et de sentiers, que les bruits de relève qui commencèrent à circuler vers cette date furent loin de plaire aux hommes. Totor traduisait leur mécontentement en disant :

— C'est bien notre veine ! Maintenant qu'on s'est crevé à

construire et à s'installer, on va aller quinze jours au repos dans des granges où l'on aura seulement pas de paille, puis on occupera des secteurs où il n'y aura que des travaux à faire !

Sa route complètement terminée, Miguel ne fut pas fâché d'apprendre que le colonel songeait enfin à l'envoyer en permission. Normalement, il aurait dû y aller en octobre; mais son tour avait été pris par des camarades peu délicats qui avaient trouvé très naturel d'obtenir un passe-droit en intriguant auprès du chef de corps. Le 10 décembre 1915, le régiment ayant été relevé et la 28e envoyée au repos à Romécourt, Miguel fut informé par le capitaine-major qu'il aurait sa permission le 11, au matin, à la date du 12, de façon à pouvoir prendre le rapide qui partait de Nancy à 14 heures. Il faisait ses préparatifs lorsqu'il reçut de M. Le Normand, son ancien professeur, un mot conçu en ces termes :

« Mon très cher lieutenant,

» Merci de votre lettre et de la petite photo que je regarde avec attendrissement.

» Vous êtes un des jeunes gens dont j'ai conservé le meilleur souvenir. J'ai su par deux de vos hommes, qui sont vignerons dans la propriété de mon beau-père, le chef brave et consciencieux que vous êtes. Cela ne m'étonne pas, et je ne vous le dirais point si je ne croyais de mon devoir de vous demander de renoncer à la « carrière des armes ». J'ai été chargé par le ministre des Affaires étrangères d'organiser le service de propagande française en Espagne. J'ai pleins pouvoirs pour désigner mes collaborateurs. Un mot de vous et je vous enlève. Connaissant l'Espagne et l'Allemagne comme vous les connaissez, vous nous serez précieux. N'en veuillez pas à votre vieux maître de vous arracher à ce que, jusqu'à présent, vous avez considéré comme une obligation sacrée ; vous en avez une autre, encore plus utile à remplir.

» A vous de tout cœur.

» E. LE NORMAND

» *P.-S.* — Écrivez-moi à l'office de la Propagande 3, rue François-Ier, VIIIe. »

En recevant cette lettre, Miguel crut entendre la voix du destin et s'abandonna à une joie exubérante.

« Suis-je donc favorisé par le sort, songea-t-il, de pouvoir ainsi terminer la campagne avec honneur après seize mois de front ! Et comment ne pas reconnaître dans cette offre la justice immanente qui récompense ma vertu de vaillance et d'abnégation? Finies les privations, finies les humiliations et les injustices. Je redeviens homme ! Je vais pouvoir travailler suivant mes goûts et ma formation ! Je pose le harnais. Je salue l'honorable société. Au revoir mon colonel, mon commandant, au revoir vaillant Trévière, au revoir nobles châtelains de Romécourt. »

Et il éclatait d'un rire bruyant et inextinguible en singeant autour de la pièce d'obséquieux salamalecs.

« Quand je pense que j'avais la folie de me croire philosophe ! Mieux vaut être diplomate. Oui M. Le Normand a raison. Je vais devenir un de ces hommes à cervelle cerclée de bronze, comme il en convient dans les missions difficiles. Une destinée nouvelle s'épanouit à peine devant moi, et déjà me paraissent-elles assez lointaines ces mille privations de mes seize mois de guerre ! Et que sont les quelques misères et folies que j'ai vues, à côté des beaux sentiments d'honneur, de dévouement, de loyauté dont j'ai été témoin ! Le commandant Longuet, qui au fond est un brave homme sinon un saint laïque, a raison. Je suis par trop exigeant quand je prétends qu'il faut guérir le monde de la vanité et de l'intérêt. Cela, c'est de l'utopie ; et l'on doit s'estimer heureux si l'on peut faire passer avant ces mobiles d'action la politesse et l'honnêteté. Et, si je suis franc avec moi-même, étais-je bien convaincu de mes détachements successifs des objets qui avaient captivé ma curiosité et ma sensibilité? Il n'y a qu'une chose qui me paraisse certainement insupportable : c'est la perspective d'une vie bourgeoisement réglée. Quant aux autres belles choses que j'ai sacrifiées, faudrait-il insister beaucoup pour que je m'en accommode? Qui veut s'élever au-dessus des hommes doit se préparer à la lutte, ne reculer devant aucune difficulté. Et certes ne suis-je pas habitué à me dominer et à lutter depuis août 1914?

» Je vois le cours de mes jours : seront-ils assez beaux? Mes

opinions sont établies, je n'ai plus qu'à agir. J'ai comparé les hommes des conditions les plus opposées. Je ne balance plus, je veux être peuple. Après-demain, en arrivant chez moi, j'annoncerai mon plan à mes parents. Je leur reviens et, suivant leur désir le plus cher, je me marie. J'épouse la plus désirable jeune fille qu'ils puissent connaître : Clotilde. Ah ! le temps n'est plus où Bernard Stamply se suicidait parce qu'il ne pouvait se marier à mademoiselle de La Seiglière; pourquoi Miguel de Larréguy n'épouserait-il pas Clotilde, la fille d'un meunier? Quelle vie parfaite et noble, moralement sans défaut, sainement équilibrée nous mènerons! Quel bien nous pourrons faire dans le Sud-Ouest !

» Paul Bourget a raison. Il n'est pas de flatterie plus douce pour un cœur d'homme que cette sensation : suffire à un cœur de femme, le remplir d'une émotion profonde, rien qu'en étant là, par un magnétisme de joie inconscient et irrésistible. La seule manifestation sublime de la vie, c'est l'amour.

» Je suis maintenant décidé : demain matin, je pars de bonne heure et je passe deux heures à Velaine où, sans me prononcer définitivement, je laisse entendre à Clotilde qu'un grand bonheur est proche. Dans deux jours, je suis chez moi. Je me jette dans les bras de ma mère, je lui annonce une enfant d'un cœur solide et sans tache, d'une sève jeune et robuste, d'un courage et d'un patriotisme héroïques; je lui dépeins ses larges yeux noirs d'une pureté saisissante dans les traits décidés, pleins et surhumainement beaux d'une plébéienne de vingt ans ; je lui dis ce qu'il y a en Clotilde de bonté, de qualités naturelles, — comme maman aura d'ailleurs vite fait de la transformer en châtelaine ! — et j'accepte la vie ! »

*
* *

Miguel devait partir de Bordeaux, le 18 décembre au matin. Le 17 au soir, se trouvant seul dans son cabinet de travail, il s'assit devant le feu et, dans un silence de retraite, se demanda comment il se faisait qu'il n'eût encore parlé à ses parents, ni de son projet de mariage, ni de la proposition de son ancien maître, et s'il devait profiter de sa dernière soirée pour en causer avec eux.

Comme tout, aussi, durant cette permission s'était passé différemment de ce qu'il avait désiré et prévu ! De ces instants dont il s'était par avance fait une fête, combien y en avait-il qui n'eussent pas été décevants ou douloureux? De ces objets qu'il avait cru tant aimer, en était-il un seul auquel il fût encore solidement attaché? Le parc et ses odeurs familières ; le château et ses pièces grandioses garnies de Louis XVI et d'Henri II ; les tentures harmonieusement passées, les glaces anciennes, les vitraux armoriés ; le vermeil massivement orfévri, les cristaux vaporeux ; sa chambre qu'il avait jadis mis tant de soin à orner de camaïeu jovial ; sa bibliothèque, elle-même, tendue d'écarlate, où pas une once de papier n'avait été changée de place depuis la mobilisation ; tout l'avait rapidement ennuyé et contraint à dire : est-ce là le bonheur?

Évidemment, la vue de cette résidence où il ne relevait pas une négligence de goût, et où son père et sa mère menaient une vie invariable et recueillie, déconcertait sa résolution. Quand il avait retrouvé sa mère recevant un visiteur ou le congédiant, faisant une présentation, parlant à un égal, à un fournisseur ou à un domestique avec l'aisance d'une source qui flue ; appréciant une toilette d'un mot ; entrant à l'église ; montant dans son coupé ou rompant son pain; il avait été terrifié par la barrière de sentiments, trop subtils pour être approfondis, qui s'élevait entre une femme de cette race et Clotilde ; il avait senti quelle répugnance cette patricienne de cinquante ans passés aurait à vaincre pour supporter des modes et des usages si opposés aux siens ; quel pénible et humiliant apprentissage Clotilde aurait à s'imposer ; et quel malaise, quels regrets il éprouverait personnellement aussi.

— Si je doute, — s'écria-t-il en se levant et en marchant nerveusement, — c'est que je n'aime pas !

« Ou plutôt, je crains que Clotilde n'éprouve à mon sujet une désillusion qui n'affaiblisse son amour. Elle m'aime parce qu'elle me croit capable de grandes choses; elle ne saisit pas combien la valeur militaire, toujours plus facile que l'autre, est aisée avec des soldats comme ceux que nous avons! C'est à mes hommes que je dois d'être un bon chef, si j'en

suis un ! Mais la guerre finie, et elle peut être finie pour moi, tiendrai-je les promesses que Clotilde croit en moi; supporterai-je sans autre soutien que ma volonté, les vexations du monde et les tourments de ma fierté? Et qu'est cette lâcheté de ma conduite intime en comparaison de celle que je m'assigne pour ma vie publique? Suis-je prêt à aller jusqu'au bout de mes théories? à m'efforcer de transformer les sociétés et les hommes au nom de la raison? Ou dois-je avouer que je suis un de ceux qui jamais n'atteignent à la fixité mentale? » Et il appuya lourdement son front à une fenêtre qui donnait sur le parc embrumé.

A Romécourt et à Velaine, il s'était cru capable de mettre sa logique effrénée au service de la soif qu'il avait du beau idéal ; mais maintenant, la pensée de son devoir lui donnait une sensation de resserrement au creux de l'estomac, il ne voyait dans son avenir que ténèbres et néant. Quelle dégradation vis-à-vis de lui-même, si huit jours avaient suffi à le redescendre dans la médiocrité ! Mais sa tristesse avait une autre cause.

Au cours des huit jours qui s'achevaient, il avait, soit seul, soit en compagnie de ses parents, parcouru la ville et la campagne bordelaises, échangé de nombreuses visites, surpris des conversations ; il s'était mêlé à des réunions de dévotion et de plaisir, croyant y retrouver le magnanime oubli de soi d'août 1914 : mais il n'avait fait que des expériences et des comparaisons désolantes.

A l'avant, tout s'opérant par masse anonyme : métamorphoses de talents, afflictions obscures, sacrifices sans bruit, sans récompense; et, dans cette variété d'immolation, une idée fixe conservée : le salut de la vieille communauté. A l'arrière, tout s'opérant par individu : calcul d'intérêt, ambition de renommée ou de pouvoir, respect des faiblesses, des pleutreries, et, dans cette variété d'égoïsmes, une idée fixe conservée : la sauvegarde de l'ambition personnelle.

Cette cité et cette banlieue qu'il avait battues tout le jour, comme il s'y était senti seul !

Tant de visages d'hommes et de femmes et pas un être avec lequel il communiât ! Partout reflorissaient les indignités, les bassesses et les hideurs dont il avait vu les faces monstrueuses

pendant sa méditation du surlendemain de Morhange. La guerre, au lieu de restreindre la disproportion que le plus ou le moins des pièces de monnaie met entre les hommes, avait été un prétexte à d'iniques diminutions d'appointements ; et, pendant qu'à Paris la rue de la Paix était en pitoyable effervescence, les petits salariés des grands magasins de province étaient plus durement que jamais soumis à la loi d'airain. Des fruits secs à qui le départ des hommes normaux avait permis des spéculations et des combinaisons, s'étaient, dans le commerce, l'industrie, le barreau, fait des places sur celles encore chaudes des morts et des absents ; ceux que Miguel avait rencontrés s'étaient affublés auprès de lui d'une sorte d'insultante commisération ; dans les théâtres, il avait eu l'écœurement de les voir se disputer avec les vieillards les faveurs des petites femmes. Partout il avait entendu traiter avec ironie les grands intérêts. Partout, il avait noté des partialités, de mauvais discours contre le pouvoir, l'État, les contributions. A propos de taxations sur les bénéfices, la levée des boucliers avait repris contre le Parlement, contre la loi d'inquisition fiscale, contre la forme abhorrée de l'impôt global sur le revenu. Des ouvriers rappelés du front pour travailler aux usines de munitions, moyennant des paies substantielles, avaient émis des revendications exorbitantes appuyées de menaces de grèves. Dans les églises, on obéissait à un mot d'ordre en y reprenant le thème de Liverzac : « Voyez-vous, ce qui arrive, c'est un châtiment du ciel ! ».

Peut-être quelque principe singulier le portait-il à se peindre sous un jour trop sombre la contradiction qu'il constatait entre les événements auxquels il avait assisté et les commentaires qu'il en entendait autour de lui ; mais une déception plus grave encore acheva de le déconcerter.

Lorsque ses sous-officiers, la plupart propriétaires ou cultivateurs du Sud-Ouest, étaient revenus de permission, il leur avait familièrement demandé s'ils avaient pensé à la classe 1935, et l'un d'eux lui avait annoncé, comme une abstention très louable, que parmi ses vingt camarades de la 28e pas un seul n'avait eu « d'accident ». Stupéfié par cette réponse, Miguel avait profité de sa permission pour continuer son enquête et constater chez les paysannes un effroi navrant de

la maternité. Un profond découragement lui était alors venu. Il avait été obsédé par un étrange pressentiment. Malgré l'héroïsme de la France, se répétait-il, rien n'arrêtera sa course à l'abîme, car ses enfants ont par trop l'horreur du vrai. « Mais moi-même, se demanda-t-il tout haut, en plaçant deux bûches dans la cheminée rougeoyante de braise et en frappant ses mains pour les débarrasser des brindilles de mousse, est-ce que je vaux mieux que ceux que je blâme? Ne suis-je pas condamnable de n'avoir pas osé protester contre le mensonge et les erreurs qui me submergent depuis que je suis ici? ou dois-je reconnaître que je m'effondre en présence de l'énorme tâche qui me paraît nécessaire et que je retrouve chez moi les symptômes de décadence observés à Romécourt? Serai-je seulement capable de révéler mon intention de mariage à mes parents? Le mariage? »

Et il se rappelait ce conseil d'artiste : « Marie-toi plutôt vieux et bon à rien! Alors tu ne risqueras pas de gaspiller tout ce qu'il y a en toi d'élevé et de bon. Oui, tout s'éparpille en menus riens. Si tu comptais devenir quelque chose par toi-même, tu sentiras à chaque pas que tout est fini, que tout est fermé pour toi ! »

« Une femme faire partie de la vie d'un homme? concluait-il, non, cela ne se peut pas, car c'est alors l'alternative entre la destinée de ces pitoyables hommes de lettres décrite par Alphonse Daudet ou cette odieuse existence de deux êtres qui, toujours ensemble, finissent par se connaître jusqu'à ne plus dire un mot qui ne soit prévu par l'autre, à ne plus faire un geste qui ne soit attendu, à ne plus avoir une pensée, un désir, un jugement qui ne soit deviné. Il n'y a pas d'autre solution pour moi. Ou bien Clotilde n'a pas les qualités que je lui suppose, et je me lasserai de son âme trop élémentaire, ou bien je continuerai à l'aimer. Mais alors quel tourment n'éprouverai-je pas si je sens s'affaiblir son attachement à mon égard? Pendant les premiers mois de notre union, elle sera toute reconnaissance, puis elle s'habituera à son changement d'existence, elle considérera qu'il ne pouvait en être autrement, que cela devait fatalement arriver ! Mais ce détachement, je le préférerais encore à la voir souffrir et vieillir, si je continuais à l'aimer comme je l'aime. »

Que lui restait-il donc à faire? Il se représenta son régiment dans les granges de Lorraine, ses sous-officiers, ses hommes étendus et dormant dans les greniers de la ferme de Romécourt, le poste éclairé par une bougie, la sentinelle de garde au portail.

Avait-il vraiment pu détacher d'eux sa pensée? Il se les était figurés en butte à une attaque soudaine, combattant peut-être, le long de leur faible ligne de tranchées, en déplorant l'absence de leur lieutenant. Il n'avait osé se demander l'opinion qu'auraient de lui Locquier ou Langel; le jugement que porteraient Totor qui avait si généreusement sacrifié sa convalescence, Mignot qui s'était refusé à aller travailler aux munitions, Lieutord trahi par sa femme, Pélubourg volé par son associé, Mathey remplacé par son patron, lorsqu'ils apprendraient qu'il ne revenait pas, qu'il demeurait à l'arrière, qu'il s'embusquait!

Le commerce de ses pairs et de ses subordonnés, le commerce de ces âmes affranchies de mensonge lui paraissait meilleur que tout, indispensable. Eux seuls pouvaient connaître cet arrière-fond de son moi dont il ne se hasardait à rien confier ni à son père ni à sa mère.

« Il faut que je reparte, dit-il, parce que je dois me prouver par l'offrande de ma vie jusqu'au bout de la guerre, la justesse de mon raisonnement philosophique. Si je reviens, je reprendrai la discussion où elle en est ce soir. »

***

A ce moment, il était vingt-trois heures. Miguel jeta un coup d'œil vers quelques livres et dossiers épars sur son bureau. Une grosse liasse contenait les documents qu'il avait classés pour une thèse de littérature comparée, intitulée : « De l'influence des mystiques russes sur les mystiques espagnols. » Était-ce bien sa main qui, trois ans plus tôt, avait tracé d'une plume orgueilleuse cette inscription?

Sans seulement rouvrir cette chemise cartonnée, il la plaça dans un bas d'armoire. Puis, un à un, il remit à leur rang les livres, suivant leur numéro.

— *Les Cosaques*! Olénine est enviable de pouvoir s'épren-

dre de cette paysanne qui marche au milieu du fumier et a de grosses mains. Besoin physique, tout au plus !

» *Le Neveu de Rameau* ! mes jours s'en vont de rêve en rêve, mais cette fois le dernier est accompli.

» *Nazarin* ! dommage qu'elle ne soit pas traduite l'admirable histoire de ce prêtre, je l'aurais envoyée à Liverzac !

» *Gygès et son anneau* ! Ne me jetterait-on pas la pierre si j'avouais que je t'estime encore?

Il n'en restait plus qu'un : *l'Amour* de Stendhal.

— Encore un dernier quart d'heure de réflexion, — dit-il, — je suis toujours à même de me lever et d'aller dire à ma mère que je reste et que je me marie !

Les quinze minutes passées, il traça sur la première page de l'ouvrage :

« Amour, tu n'auras été pour moi qu'un étourdissement passager. »

L'évolution de son esprit était terminée. Ayant ouvert un carnet au chiffre du Crédit Lyonnais, il s'assit devant son secrétaire et écrivit :

« En cas de décès, je désire que mes économies personnelles qui se montent, le 18 décembre 1915, à 32 200 francs placés en bons de la Défense nationale, soient réparties comme suit :

» 20 000 francs à la Faculté des lettres de Bordeaux, pour leurs arrérages être affectés à l'institution d'une bourse en faveur d'un élève d'une école primaire supérieure, fils d'ouvriers agricoles sans fortune ;

» 1 000 francs à mademoiselle Yvonne Ambroise, modiste à Nancy, 26, rue du Vieil-Aître ;

» 1 000 francs à Maurice Dupouy, mon ordonnance ou à ses ayants droit, demeurant à Morcenx, Landes ;

» Le solde à M. Husson, propriétaire du moulin de Moncel-sur-Seille, présentement réfugié à Velaine-sous-Amance, ou à ses ayants droit.

» Fait au château de ***

» *Le 17 décembre MCMXV*,

» Lieutenant MIGUEL DE LARRÉGUY »

« Quand je pense, se dit-il, en cachetant une grande enveloppe sur laquelle il traça : « A ouvrir en cas de mort », que je suis parti en 1914, sans même songer à cette formalité et que maintenant je la remplis si facilement ! Quelle différence aussi entre la peine que m'a causée mon rappel sous les drapeaux et l'aisance avec laquelle je m'en vais aujourd'hui ! Si je ne me séparais pas de mes chers bons parents, mon chagrin ne serait pas supérieur à celui que j'éprouverais en laissant un cantonnement que je ne devrais jamais revoir. »

A minuit, sa mère surprise et contrariée de ne pas l'avoir vu de la soirée entra à petits pas dans sa chambre. Il dormait d'un sommeil tranquille, un sourire hautain et volontaire fixé sur sa bouche. Madame de Larréguy le contempla un instant avec tendresse, les yeux brillants de larmes, et, n'osant l'embrasser de peur de troubler son sommeil, elle esquissa doucement avec son pouce, un minuscule signe de croix sur le front de ce fils chéri.

***

En arrivant à la gare d'Orsay, il y trouva le sous-lieutenant Valèze récemment nommé chevalier de la Légion d'honneur qui, en dépit de l'état précaire de sa santé, l'attendait pour l'amener au Théâtre-Français où l'on jouait une comédie de Dumas fils. Pendant un entr'acte, le glorieux blessé qui avait pour marraine une pensionnaire, le conduisit pompeusement dans la loge de cette ingénue où l'avait devancé une touffe de roses. Ils s'y croisèrent avec un vieillard bilieux et rebutant qui s'éclipsa à leur vue.

— Dans deux lustres, — dit malignement Larréguy en regagnant sa place à son ami qui exultait, — que restera-t-il de cette jouvencelle qui m'a l'air, comme nous calculions à l'École de droit, d'être au delà du délai de prescription?

— Bah ! — répliqua Valèze, — tu l'as mal regardée, c'est son fard qui la défraîchit, du reste, une actrice du Français n'a jamais que trente ans pour un ministre. Tu ne te doutes même pas de la puissance de ces femmes-là ; mais tu vas te l'expliquer en voyant comme, sur la scène, elle est encore gamine. Elle est à croquer !

— Il y avait dans son boudoir de bien belles orchidées, — répondit Miguel.

— Pour dix louis au bas mot, — soupira Valèze songeant qu'il avait dû sacrifier une journée de solde en un pauvre bouquet de roses.

Le jour suivant, Miguel se présenta chez un académicien qui habitait une modeste et haut perchée garçonnière du quartier latin. C'était un critique littéraire célèbre, mais un moraliste aussi et Miguel en attendait un réconfort. Auprès de lui, se trouvaient deux autres membres de cette assemblée d'intelligences unique au monde : un politique et un historien. Ils étaient assis tous les trois, les pieds tournés vers une grille où brûlait un feu de coke, dans une petite pièce à une fenêtre, entièrement tapissée de livres. Miguel qui ne reconnut pas sans un certain tressaillement d'émotion les deux illustres écrivains en visite chez leur confrère, se présenta à eux avec tout ce que le caractère d'officier contient d'idéalisme vivant. Questionné, il répondit nettement, exposant telles qu'il les avait vues les horreurs et les sublimités de la guerre, et soucieux de ne pas perdre cette occasion d'augmenter son patrimoine spirituel en se frottant à des maîtres de la pensée ; mais rapidement sa curiosité se transforma en déception. Les trois académiciens, malades et condamnés, n'étaient que trois lueurs vacillantes ; leurs paupières gonflées, leurs graisses jaunes, leurs voix indécises étaient aussi pitoyables que la tournure chagrine et décourageante de leurs facultés au déclin.

« Voilà donc, se dit-il, ce qui subsiste à soixante-cinq ans d'intelligences qui brillèrent d'un si vif éclat, de volontés qui ont remporté tant de victoires ! »

Aux récits de Miguel, ils s'émurent à la manière des femmes, et l'un d'eux, auquel Miguel demandait un encouragement pour bien mourir ne put que lui dire d'un ton larmoyant et plaintif :

— Mon pauvre enfant ! mon pauvre enfant !

Comme la fin de cette gloire dont il avait lui-même tant rêvé pâlissait devant celle d'un simple combattant, d'un Fergy annonçant la sienne sans une plainte, d'un Méneytout rassemblant ses derniers souffles pour exiger qu'on ne le pleurât pas !

« Même à ces talents, se disait-il, notre sort n'est pas pleinement compréhensible », et, se rappelant sa méditation sur la gloire il se demandait si M. Maurice Barrès avait songé à l'horreur de cette décrépitude lorsqu'il avait, adolescent, envié Victor Hugo croulant d'années, et si Jules Lemaître n'avait pas été un meilleur psychologue que l'auteur du *Culte du Moi* en supposant que la Belle Hélène, à cinquante ans, eût donné toute sa gloire pour n'être qu'une fille de quinze ans, simplement gentille.

En approchant de M. Le Normand auquel, malgré sa cinquantaine, la pratique des sports avait conservé la sveltesse de la jeunesse, Miguel eut l'impression d'entrer dans une oasis. Quel homme généreux et fervent ! Quel esprit lucide et bien distribué dont les œuvres pourtant, parce qu'il en avait négligé, méprisé l'annonciation, avaient à peine effleuré le grand public au lieu de le pénétrer !

Ah ! comme Miguel lui exposa volontiers les mobiles qui le poussaient à demeurer à son poste !

— Mon cher ami, — répondit l'éminent professeur, — ce que vous me dites, ne me surprend pas; qu'il soit fait selon votre conscience !

A cet instant, on annonça M. Lammery, diplomate du Service de la Propagande.

— Cher monsieur, — dit-il au professeur, en s'excusant de forcer sa porte, — je voudrais savoir votre réponse au sujet du poste que ma cousine, madame de Romécourt, m'a vivement demandé en faveur d'un de ses protégés qui est le fiancé de sa fille.

— Il est libre, — répondit M. Le Normand, — je connais monsieur Trévière qui est un jeune et chatoyant écrivain, je le lui réserve.

Miguel avait éprouvé un choc violent. Comment, c'était à Philippe, au fiancé de Marcelle que son immolation profitait ! Mais léger fut son regret auprès de la joie que lui causait l'admiration qu'il voyait au fond des yeux de son maître !

Ils avaient recommencé à converser et Miguel disait :

— Mon mérite est inférieur à ce que vous l'estimez.

— Ah ! mon cher disciple, — interrompit M. Le Normand, — je vous connais assez pour savoir que vous pouvez aspirer

aux situations les plus hautes de la littérature et de la politique !

— Je n'ai pas tant d'ambition, mais j'ai celle de faire du bien avec certitude et j'ai la passion de voir des hommes qui en font suivant leur inclination naturelle que rien ne vicie ; or actuellement, huit jours accumulent les sacrifices qui suffiraient à transformer le monde s'ils étaient répartis sur un demi-siècle du temps de paix. Cependant, au front comme ailleurs, la perfection n'est pas durable, elle procède par accès, par entraînements passagers, et là-bas aussi les sages paient pour les fous ; mais la partie est trop grave et trop dure pour que ceux qui ont l'ambition de se croire sages ne fassent pas plus que leur devoir; ce sont toujours les meilleurs qui tombent, l'élite doit donc veiller à ce que se perpétue leur exemple. Je n'agis pas par découragement, ce n'est pas pour mourir au monde qui m'a déçu que je repars ; j'ai parcouru la terre et j'ai cherché des dieux, et j'ai enfin trouvé l'homme. Je ne puis plus me passer de sa beauté ! Si je meurs, ce sera de bon cœur, croyez-moi, ma couche ne sera, ni morne ni farouche, la mort n'est pas laide chez nous, elle est si facile, si utile et si poétique !

***

Fragment du Journal de Miguel.

Romécourt, le 20 décembre 1915, 23 heures.

Le cousin de madame de Romécourt a réalisé un petit tour de force postal en réussissant à la prévenir que c'est Trévière qui a la mission. La nouvelle était l'objet de commentaires animés quand je suis arrivé et l'amusant c'est que personne ne se doutait de qui parlait M. de Lammery lorsqu'il disait dans sa lettre : « M. Le Normand avait réservé cet emploi à un de ses anciens élèves, sujet remarquable, paraît-il, qui l'a refusé ; je suppose que ce jeune homme, qui n'est que lieutenant, tient à obtenir son troisième galon avant de quitter le front ; je tâcherai d'éclaircir ce curieux cas de conscience. » Cette insulte gratuite, l'air insolent de Trévière en plein épanouissement de bonheur, debout sur son orgueil, l'attitude

aplatie des camarades vis-à-vis de ce missionnaire d'héroïsme m'ont fait sortir de mes gonds et du silence que j'avais l'intention de garder ; un autre sentiment m'a aussi poussé à parler, un dernier reste de mon ancien enthousiasme pour Marcelle, réveillé au contact de la passion simulée de mon rival.

J'ai tranquillement laissé l'assistance s'enferrer, puis j'ai pris la lettre de M. Le Normand et je l'ai passée au commandant Longuet en le priant de la lire tout haut. J'y ai ajouté un bref commentaire, je crains que mon mépris n'ait cinglé « un peu fort » ; j'étais lancé ; je ne me rappelle pas avec précision ce que j'ai dit, si ce n'est la dernière phrase lâchée à la fin de ma « philippique » : « Il n'y a présentement qu'une chose qui compte à mon sens, c'est l'estime de mes hommes. » Trévière était tellement à sa joie qu'il m'aurait embrassé quand même au lieu de m'envoyer ses témoins. S'en promet-il donc de la félicité de ses vingt ou trente ans d'existence !

S'est-il seulement jamais représenté une vieillesse aussi dénuée de dignité que celle du ministre aperçu au Français, ou aussi laide que celle des trois académiciens entrevus hier matin? J'ai l'obsession de leurs crânes chauves et citron, marqués sur le milieu d'une dépression profonde, penchés sur le fusil et les éclats d'obus allemands que je leur présentais ! Je me figurais que des hommes comme ceux-là, qui ont rempli leur devise, auxquels il ne reste plus rien à désirer sur cette terre, attendaient la fin de leur vie comme après avoir bien travaillé on désire la fin de la journée ! Ce tableau du sage prêt à la mort avec détachement et calme, m'a tout l'air d'une invention de moraliste à la fleur de l'âge ! Le *Nunc dimittis servum tuum, Domine* doit être l'exception qui confirme cette règle : « La mort qui prévient la caducité arrive plus à propos que celle qui la termine ! » Et s'il est vrai qu'une des belles prérogatives de l'esprit soit de donner de la considération à la vieillesse, encore faut-il que celle-ci ne soit pas hantée par la perspective de sa fin au point de paraître porter son deuil ! Il me souvient qu'autrefois, pendant nos promenades scolaires, nous rencontrions sur les boulevards de Bordeaux un septuagénaire que sa gouvernante, rigide et rêche, traînait par la main comme un écolier récalcitrant. Certains

de mes compagnons trouvaient cela drôle et riaient quand le vieillard cherchait à s'arrêter, demandait grâce d'un air suppliant ! Un jour, il jeta par terre sa petite calotte d'alpaga noir pour avoir un instant de répit. Il n'obtint qu'une rebuffade !

S'il était naturel que ce débris humain eût un aspect malheureux, qu'est-ce qui le motivait chez les trois académiciens? Ils ont tous les trois suffisamment produit pour ne pas avoir le droit de dire : « La vie s'achève que l'on a à peine ébauché son ouvrage. » Ils sont comblés de trop d'honneurs et entourés de trop d'amitiés pour être excusables de gémir : « Quand on vit beaucoup, on restreint tous les jours le cercle de sa véritable estime. » Est-ce uniquement la guerre qui les brise? ou plutôt l'absence de cet élan au sujet duquel Anatole France a écrit : « Si j'avais créé l'homme j'aurais mis la jeunesse à la fin de son existence » ? La force d'envisager la mort froidement ne leur manque-t-elle pas, tout grands qu'ils sont, parce qu'ils se rendent trop nettement compte de sa laideur?

Est-il forme de trépas autre que celle du marin et du soldat qui ne soit pas horrible? Puis-je seulement me reporter sans frémir aux agonies, aux toilettes et aux veillées mortuaires que j'ai vues dans ma famille? Aucun des trépas auxquels j'ai assisté ne m'a pourtant causé une douleur comparable à celle qui résulta pour moi du dernier en date, celui d'une de mes aïeules. Il se produisit à notre maison de campagne où je me trouvais seul avec ma mère, pendant que celle-ci, harassée par la privation de sommeil, prenait un bref repos. Je résolus de ne pas attendre son réveil pour habiller la chère défunte. Une servante dévouée m'aida à cette funèbre besogne. Nous soulevâmes le corps léger comme un fétu et le déposâmes sur une chaise longue afin de le vêtir aisément et de pouvoir transformer le lit de l'ultime soupir en lit de parade.

J'avais devant moi la dépouille d'une femme qui avait été admirable par sa beauté! Des membres décharnés et anguleux, des côtes, des genoux et des coudes saillants, une poitrine creuse et osseuse, un petit cou plein de tendons, une énorme tête ridée, sans dents et sans cheveux ! Et c'est ce qu'il fallait vêtir et parer ! Est-il pieux devoir qui soit à tel point sinistre?

Quelle est cependant la tristesse de la mort du commun des hommes comparée à l'incommensurable tristesse de celle des grands hommes ou des artistes? Les morts de Raphaël, de Paganini, de Chopin ; les morts de ceux dont le génie a franchi la faible limite qui les séparait de la folie : tels Henri de Kleist, Musset, Gérard de Nerval, Edgar Poe !

Mais il n'y a pas que les morts qui soient lamentables ! Viennent les funérailles dont les vivants semblent se complaire par les onctions, le noir, les larmes de papier et les lamentations — à faire qu'elles nous frappent d'épouvantement. A la campagne, on les entoure d'un certain respect — encore que les hommes aillent au cabaret pendant l'office et qu'ils causent de leurs affaires durant la conduite au cimetière. — Sur ce sujet M. Lavisse a écrit une fort belle page ; mais en ville, quelle profanation ! Funérailles de Loisillon à Saint-Germain-des-Prés, obsèques de Berthelot au Panthéon, comme vous ressemblez à la sépulture de Fragson que j'ai vue hier, avec votre certain nombre de phrases toutes faites que l'on prend comme dans un magasin ! Dites sans affection, reçues sans reconnaissance : les hommes sont convenus entre eux de se contenter de ces apparences ! Ah ! combien je m'explique le désir de ceux qui prennent le Vésuve ou la mer pour tombeau ! Et comme Montaigne a raison d'écrire : « J'ai souvent pensé d'où venait cela qu'aux guerres le visage de la mort, soit que nous la voyons en nous ou en autrui, nous semble sans comparaison moins effroyable qu'en nos maisons. »

Oh ! mourir jeune et palpitant ! Destinée digne d'envie ! A Morhange, devant le bois de Mort-Mare, nos compagnons d'armes, étendus, qu'avaient-ils de sinistre? Nous vivions, en Woëvre, familièrement au milieu d'eux. Il semblait que chacun d'eux eût dit en tombant :

Je m'en vais sans effort, comme l'herbe légère
Qu'enlève le souffle du soir.

Peut-être en est-il parmi nous qui pensent : « Quelque douleur que puisse causer la mort, il ne faut pas comparer ses chagrins à ceux de la vie. » Mais ils sont peu nombreux et si nous nous couchons comme les astres, ce n'est pas en

faisant fi de l'existence, mais parce que nous savons que notre mort est l'expression suprême de la vertu. Pour ma part, j'ai déjà reçu ma récompense.

La nouvelle de ma résignation s'est propagée; quelle gratitude j'ai déjà lue dans les yeux de mes hommes !

XIX

Son sacrifice est fait mais il faut que la terre
Recueille du travail le pieux monument.

ALFRED DE VIGNY

VERDUN

« Rendez-vous à quatorze heures sur la casemate ouest du fort d'Haudainville. De là nous verrons en gros le terrain et nous irons ensuite étudier le secteur d'attaque », avait dit le commandant Longuet à ses quatre chefs de compagnies.

Voici donc ce que l'on voyait de cet espace gazonné, au commencement de mars 1916.

Au centre et au plus bas du paysage, lui donnant sa valeur et sa signification, Verdun, irrégulièrement serrée dans le fond d'une cuvette autour de sa cathédrale que les hauts rectangles quadrillés des casernes, les pyramides tronquées des glacis de la citadelle enclavent, semblables aux marches d'un piédestal énorme. On ne distingue pas les rues, mais les toitures, confondues en une mer rosâtre et bleutée d'où se lèvent çà et là, les récifs des cheminées. Puis, en deçà de la ville, y aboutissant et venant de l'est à l'ouest : la Meuse, en trois méandres, les plus lointains nonchalamment étalés dans des prairies, le plus rapproché enserrant le village de Belleray, vraie fourmilière. Le canal de la Marne au Rhin chargé de péniches, rectiligne lui, mais, comme la rivière franchi par des douzaines de ponts habilement camouflés. Enfin deux routes, chacune d'elles sur une rive, chacune d'elles, en un sens différent, parcourues par des convois, des camions, des autos, des canons, des cavaliers, des piétons.

Plus haut, vers le nord, dans les anfractuosités des collines

et des boqueteaux, mais sans sortir des bas-fonds encaissés qui les protègent et leur font bordure, tout s'agite dans une bigarrure épandue : des fumées blanches palpitent; des corvées circulent; des foyers flamboient; des ânes et des mulets descendent et gravissent les pentes, l'échine pliée sous les fardeaux, la croupe abaissée sous l'aiguillon ; et l'on voit, attachés à des cordes ou bien accouplés, des milliers et des milliers de chevaux formant de longues lignes droites au milieu des rangées bariolées de petits abris en pierres, en planches, en terre battue, en branchages, en chaume, en toiles jaunes ou grises, grouillant d'une animation intense. Ici, une ambulance aux baraquements symétriquement disposés ; là, des cabanes rondes, carrées, ressemblant à des taupinières ou à des niches à chiens ; là, un champ de tir pour école de mitrailleurs ; à côté, des tentes en champignons, un groupement de cuisines roulantes, un parc de voitures ; partout, d'innombrables pistes s'entre-croisant à des distances inégales pour converger vers un point unique.

Et dans tout ce lumineux paysage, une infinie richesse de couleurs : la blancheur des fermes, des châteaux, des routes et des fours à chaux ; le rouge sombre des sentiers et des labours ; le vert clair des prairies, des semis et des sapins ; au-dessous des grisailles et des bleus du ciel : les flammes dorées de nos canons, les gerbes évanescentes, ocre, bistre et violet des éclatements d'obus ennemis.

Vers le sud, dans la direction de Souilly et de Bar-le-Duc, des suites d'autos dorment ou circulent; des avions s'envolent ou atterrissent; des rames de wagons partent ou s'arrêtent, pendant que les petits trains à voie étroite, s'élançant de l'arrière pour rayonner partout, surgissent à la crête d'un mamelon, dévalent une côte à pic, contournent un cimetière, s'engouffrent dans les taillis, infatigables petits génies qui se risquent, invulnérables sauveurs, jusqu'à la couronne massive des forts de Tavannes, de Souville, de Saint-Michel, de Belrupt, de Marre ou de Vacherauville. Enfin, à l'extrême horizon : l'étendue sombre du bois Bourru et du bois des Corbeaux; les rangées attentives des ballons captifs; et immense, se détachant tout d'un bloc, en son énigmatique majesté, l'observatoire géant de Montfaucon.

De la casemate, on entend, à la fois, le bruit auguste et formidable du canon; le sifflet ricaneur du chemin de fer; des pas et des hennissements de chevaux; les jurons, les appels, les chansons des hommes au repos dans le fort, le claquement de leurs brodequins sur le pavé qui est à l'entrée du souterrain; et le murmure du vent dans les arbres qui longent la route conduisant au fort du Roselier.

Enlevé par la splendeur épique de ce tableau militaire, Miguel se trouvait dans les meilleures dispositions d'esprit lorsque ses camarades et le commandant le rejoignirent. Il les émerveilla, tout en les agaçant aussi, par son calme, sa belle humeur, ses bons mots et sa lucidité de pensée, sans parvenir toutefois à les dérider. Ils prirent la traverse pour rejoindre la voie ferrée de Verdun à Étain et, dès qu'ils l'eurent atteinte, se trouvèrent dans la zone bombardée. Par salves, les 150 et les 210 fusaient à droite, percutaient à gauche, trop longs ou trop courts.

— C'est quand même une balade pittoresque, et Trévière, en Espagne, ne verra rien d'aussi suggestif, — hasarda Miguel, sans recueillir la moindre approbation.

Pour pénétrer dans le tunnel dont les extrémités étaient perpétuellement bombardées par du 380 et du 420, ils eurent à se faufiler dans un couloir de sacs à terre, long et épais d'au moins vingt mètres. Chaque nuit, on le remettait en état et chaque nuit le travail était à recommencer. La première impression qui frappa les cinq officiers pénétrant sous la voûte obscure fut celle d'une puanteur suffocante.

— Enfin ! on respire ! — dit, pourtant sans prétention à l'humour, le commandant, en s'essuyant le front.

***

Le tunnel de Tavannes, long de près de deux kilomètres, a été, avec le *tortillard*, un des essentiels éléments de la défense de Verdun. Résistant, sauf en ses issues, aux projectiles de tous calibres, il a joué le rôle d'une forteresse inexpugnable et puissamment contribué à la protection de nos réserves. Mais, si l'on se représente qu'au moment où Miguel s'y glissa, il abritait un état-major de division, deux

états-majors de brigade, deux régiments d'infanterie à l'effectif de deux mille cinq cents hommes chacun, des compagnies de génie, des artilleurs et une ambulance, plus un grand nombre de blessés relevés la nuit précédente, dont beaucoup étaient morts ; si l'on s'imagine que tout ce monde y demeurait en réserve pendant quatre jours, au milieu de tonnes de munitions, de matériel et de vivres, et que l'aération n'était assurée que par les deux orifices, on aura facilement une idée de l'horrible odeur d'ammoniaque, de sang et de décomposition qui prenait à la gorge quiconque pénétrait dans ce pourrissoir humain. Les nouveaux arrivants s'arrêtèrent un instant pour s'habituer à la mi-obscurité fabuleuse et se reposer un peu de leur course hâtive. L'interminable ligne noire clignotait de lumières : bougies suspendues à la paroi murale, allumettes, briquets, lampes de poches qui semblaient être dix mille, à cause des cristaux de sel qui les reflétaient d'un bout à l'autre de la voûte et qui cependant, n'éclairaient pas. C'était à croire que l'on entrait dans un port au moment où, se trouvant soi-même dans les ténèbres, il s'illumine de ses feux. Les yeux des officiers du 537 furent rapidement familiarisés avec ces vacillantes et intermittentes clartés, et, à travers les rangées de brancards couverts de blessés, les groupes compacts de dormeurs et de mangeurs, ils atteignirent, presque à l'autre extrémité, une cavité dont l'entrée était signalée par ces mots qu'on lisait à la faveur d'une queue de rat : « État-Major de la 248e division. » A la triste lueur des chandelles qui semblaient n'éclairer ce lieu que pour en montrer l'horreur, ils virent quelques bonnets de police penchés sur un papier. Le bataillon Longuet allait recevoir son ordre d'attaque pour le surlendemain.

*
* *

Le lendemain, dès l'aube, Miguel rassembla sa compagnie dans une des prairies du bord de la Meuse. Les quatre sections, à l'heure fixée, formaient un carré, conformément à ses ordres. Les rangs s'ouvrirent respectueusement pour le laisser passer et se refermèrent sur lui, impeccables. Il fut satisfait de cette bonne tenue et répondit jovialement au salut général.

Connaissant la puissance de sa parole sur ses hommes, sachant qu'il pouvait tout exiger d'eux, supposant, d'autre part, que, des trois compagnies qui devaient attaquer : la 25e commandée par le vieux et nerveux capitaine Reneaud, la 26e aux ordres d'un nouvel arrivé de la valeur du lieutenant Arnault, et la sienne, il n'y avait que la 28e qui fût à même d'obtenir le résultat prescrit par l'état-major (la 27e, excellente unité dont Locquier était le chef, demeurait en réserve à la disposition du commandant, pour effectuer, si la nécessité s'en faisait sentir, une contre-attaque); il avait décidé de mener l'action avec ses hommes de premier ordre et de faire en sorte que l'élan qu'il donnerait et la méthode qu'il imposerait fussent tels que l'objectif désigné fût atteint et conservé. Ayant pesé, selon le juste et raisonnable équilibre et envisagé sans anxiété le pour et le contre de son audace, il était arrivé à cette conclusion que douze hommes résolus devaient suffire à entraîner sa compagnie et les deux autres. Or, triple ou quadruple était l'effectif de ses hommes à toute épreuve. Pouvait-il donc douter du succès? Une fois que l'appel fut terminé et que le sergent-major lui eut rendu compte qu'il ne manquait personne :

— Mes amis, dit-il, je vous réunis parce qu'il n'y a pas de vérité trop forte pour vous. Dans certains régiments, on conduit les hommes à l'assaut sans les prévenir; je tiens au contraire à ce que vous sachiez, à l'avance, ce que l'on vous demande. Cette nuit prochaine, nous attaquons. Nous quitterons Dieue à vingt-deux heures trente et gagnerons Haudainville en suivant la Meuse. De là, coupant à travers champs, nous atteindrons une ferme située sur la route Verdun-Étain, qui s'appelle le Cabaret-Rouge. A partir de cet endroit, commencent des tirs de barrage de 150 et de 210. Par petits paquets de demi-sections, nous suivrons le chemin qui, passant à proximité de la cote 261, conduit à la voie ferrée. Nous longerons dès lors le côté gauche, ou nord, du chemin de fer, jusqu'au tunnel de Tavannes qui, comme vous l'avez entendu dire, résiste même au 420. Nous le traverserons d'un bout à l'autre et, un peu avant d'arriver à la sortie, nous nous arrêterons pour vérifier nos pertes, prendre un peu de nourriture, et nous reposer jusqu'à minuit. Alors, il s'agira de prouver que la

28e n'a peur de rien. Elle est chargée, avec les 25e et 26e, d'enlever un fortin qui se trouve à faible distance d'une fontaine marquée sur la carte : « fontaine de Tavannes ». Vous voyez cet ouvrage, à l'est du bois de la Laufée, sur les dessins décalqués d'après les photographies d'avion, que je vous ai fait distribuer. Distinguez-vous un redan nettement indiqué par un F majuscule et un IV en chiffres romains ? C'est ce point, le plus avancé de la ligne allemande, qu'il importe d'enlever.

» C'est un double redan qui flanque lui-même ses faces et est relié à un système comprenant trois ouvrages analogues de moindre importance. Quand celui-ci sera pris, d'autres bataillons s'attaqueront aux autres ouvrages, mais pour notre part, nous n'avons qu'à couper cette hernie et à nous maintenir sur le terrain. Je suis allé hier, à la tombée du jour, jusqu'à notre tranchée de première ligne, distante du fortin d'une centaine de mètres. Vous pouvez avoir une idée de ce qu'est ce secteur en vous rappelant les alentours du bois de Mort-Mare, en agrandissant considérablement le cadre et en y ajoutant une pluie perpétuelle de 150 et de 210 percutants et fusants. La preuve qu'on en peut revenir, c'est que j'en suis revenu, mais franchement, ce n'est pas drôle. On sort du tunnel par une longue chicane en sacs à terre et l'on se trouve sur un glacis où il y avait, autrefois, des terrains cultivés et des boqueteaux. On est d'abord environné de tourbillons de gaz qui se lèvent comme arrachés du sol, puis s'entr'ouvrent et s'abaissent comme un brouillard se pose, pour recommencer encore. Votre masque bien serré contre votre bouche et votre nez, vos yeux bien protégés, vous pouvez avancer sans trop regarder ni à droite ni à gauche, si vous avez le cœur sensible. Le sol, à de certains endroits, disparaît sous les capotes sanglantes ; des caissons et des canons dont les roues sont brisées se suivent, abandonnés, comme une série de taupinières géantes au milieu de charognes de chevaux. On aperçoit sur les avant-trains des jambes et des bras séparés des troncs, des têtes dans leurs casques et sous leurs cagoules, maintenues par la jugulaire et qui rouleraient comme des boules. J'ai même vu deux mains coupées crispées sur des poignées de coffres. Dans les trous

d'obus, des blessés agonisent ou se lamentent ; ils n'appellent même plus au secours ; on se traîne sur des choses visqueuses qui cèdent à la pression, immondes et puantes. Mais on arrive quand même à la première ligne où nos camarades se trouvent en butte aux grenades, aux crapouillots et aux mitrailleuses du fortin IV qui les prend de flanc.

» A la faveur de la nuit, nous atteindrons en colonne, ce que les ordres nomment « la parallèle de départ ». Dès que nous y serons, je ferai cesser, ou celui qui me remplacera si j'ai déjà disparu, fera cesser par trois fusées vertes les tirs de démolition que notre artillerie dirige depuis ce matin vers ce redan, malheureusement à angle mort. Ce sera le moment pour chacun de nous de se rappeler nettement sa mission. Voici comment je répartis les tâches et les responsabilités. La première section, conduite par le sergent Châtelain qui m'y remplace, se chargera de l'attaque proprement dite et de l'assaut des mitrailleuses. Avec elle, marcheront les grenadiers : lanceurs et pourvoyeurs.

» La quatrième, celle de monsieur le lieutenant Langel, renforcée des fusilliers-mitrailleurs, nous protègera pendant la marche d'approche et surveillera nos flancs.

» La troisième, commandée par l'adjudant, assurera notre défense en cas de contre-attaque nous forçant à un repli.

» Enfin, la deuxième et le sergent Jourdain, qui disposera des coureurs et des brancardiers, s'occupera de la liaison, du matériel : munitions, sacs à terre et fils de fer ; de l'évacuation des blessés et des prisonniers. Au moment donc où je tirerai les trois fusées vertes : la 25e compagnie et notre première section se jetteront avec impétuosité dans la fournaise. Elles auront devant elles deux lignes de tranchées à enfoncer. Châtelain, ou à son défaut Lurouscou, soit encore Duchet, sera responsable de l'opération.

» Si notre action de surprise réussit, cette première vague doit être dans le fortin avant que les mitrailleuses qui auraient pu y subsister aient commencé leur tir. La deuxième vague comprenant un peloton de la 26e, une section de mitrailleurs et notre 4e section s'élancera, trois minutes après la première. C'est avec elle que je marcherai pour apporter à Châtelain l'appui des mitrailleuses. Personnellement, je m'arrêterai

dans le fortin pendant que la section Langel dépassera les positions acquises de cinquante mètres et les protègera, tandis qu'arrivera la troisième vague, comprenant l'autre peloton de la 26e et la section Jourdain, chargés d'exploiter le succès.

Cela dit, Miguel passa à l'exercice pratique. Des jalons indiquaient la sortie du tunnel, la fontaine, le bois, les tranchées de départ, les positions ennemies, le fortin IV et ses mitrailleuses. La première vague à peine partie, Miguel criait des noms d'hommes supposés tombés pour habituer leurs successeurs éventuels à prendre immédiatement leurs commandements. Ensuite, il prévoyait une réaction ennemie à droite, une mitrailleuse se démasquant au centre, un tir de barrage, des fusées éclairantes...

Stimulés par son exemple, Langel et les gradés mettaient une vigilance scrupuleuse à ce que les ordres fussent strictement compris et, quel que fût le nombre supposé de morts, exécutés.

L'exercice fini, Miguel en fit une brève critique, relevant les imperfections et les imprécisions. Puis, sans phrases emphatiques, il ajouta :

— Cent hommes résolus suffiraient largement à réussir ce que le bataillon doit tenter. La compagnie, à elle seule, peut enlever la position. Je suis certain qu'elle restera bravement à la hauteur de la situation. Vous savez tous que la frousse n'arrête ni les obus, ni les balles. Jouons donc notre chance carrément, en vrais soldats de la 28e, qui ont confiance en eux. Si je reste cette nuit sur le glacis, que ceux qui en reviendront se rappellent que je les ai bien aimés. Mes chers amis, bonne chance.

Et, joignant les talons, il salua militairement.

La compagnie se redressa en fixant le regard ferme et pur de son chef.

***

> Peut-être ne faisons-nous le bien
> que parce que notre plaisir
> se trouve dans ce sacrifice.
>
> VAUVENARGUES

Rentré chez lui, Miguel vérifia la liste des noms qui se trouvaient dans une enveloppe clouée au fond de sa cantine et

qui portait ces mots : « A ouvrir en cas de mort. » Elle contenait un double du testament qu'il avait rédigé en quittant Bordeaux et les adresses des personnes à informer de son état, s'il lui arrivait d'être touché. Puis il prit une feuille de papier à lettre et écrivit :

« Mon cher père,

» Nous attaquons cette nuit. Si je meurs, ne me plaignez pas; notre part est la bonne et je vois autant de raisons de nous porter envie que de nous plaindre. Je pense bien à vous et je vous demande pardon de la peine que j'ai pu vous faire. Donnez mes plus tendres baisers à maman et dites-lui de ne pas pleurer.

» Votre fils respectueux,

» MIGUEL »

« Si j'ajoutais certains mots que sans doute ils attendent, pensa-t-il, en cachetant l'enveloppe, cela leur causerait une grande joie, et certainement adoucirait leur douleur; mais puis-je mentir en un pareil moment? Non, je me dois à moi-même de me prouver par le sacrifice de ma vie, la justesse de mon raisonnement, ma soif de beau rationnel, mon patriotisme absolu. »

Et il alla jeter sa lettre dans le sac suspendu à la porte du poste de police, ne s'étant jamais senti aussi fort, aussi pur de cœur. Il croyait revenir d'exil.

La nuit tombait sur le village. De rudes rafales de vent froid balayaient la rue principale orientée du sud au nord.

« Deux heures encore et nous partons, pensa Miguel en regardant sa montre-bracelet; que font mes hommes? »

Dans une ruelle perpendiculaire à la rue principale, s'élevait une grange fort vaste qui servait de cantonnement à la 28e compagnie entière. A gauche de la porte d'entrée, un plancher surélevé d'un demi-mètre devait servir à isoler le grain. Allongés ou accroupis, une centaine d'hommes s'y trouvaient. Les autres étaient répartis dans la partie droite, divisée, à mi-hauteur, par une séparation de bois. Le haut pouvait contenir du fourrage, et des restes de foin s'y

trouvaient ; le bas renfermait du matériel agricole. Beaucoup d'hommes dormaient. Bathalo et Trilleux écrivaient à côté de la même bougie. Daigneau et Mathey, légèrement pris de boisson, paraissaient gais comme à la veille d'une partie de plaisir. Lieutord discutait avec Jacqué au sujet de trois rations qui lui avaient manqué. Des sous officiers prenaient leur repas autour de baquets renversés. Jourdain, Lurouscou et Châtelain étaient accoudés sur un tarare qui leur tenait lieu de table et où ils avaient représenté avec des pierres crayeuses et de petits bouts de bois le terrain d'attaque.

— Nous repassons notre leçon, — dit Jourdain à Miguel, — et le diable m'emporte si nous ne réussissons pas !

C'était, parmi les molécules de poussière, les balles de froment et de paille suspendant un nuage sur les capotes et les casques gris bleu, une expressive scène sans couleurs ; un colossal dessin de Jacques Callot, dans l'odeur de viande, de sueur refroidie et de vin.

Quand Miguel se fut éloigné, après quelques mots affectueux, mais décidés :

— Quel chouette type, — dit Trilleux, — à la 25e, ils n'ont pas encore vu leur capitaine depuis qu'on est parti de Romécourt ! Comment voulez-vous que ça marche? Nous avons de la chance d'avoir un officier comme ça.

— Si tu crois que c'est ça qui t'empêchera de clamecer ! — gémit Sarra.

— D'accord; mais n'empêche que ça donne confiance et qu'on se fait, au moins, zigouiller de bon cœur; — ce qui est important, à la guerre, quoi que tu en dises !

***

Quelques bourrades, quelques mots qui trahissaient la nervosité furent bien échangés au moment du rassemblement de la 28e; mais, à l'heure dite, elle était prête. Elle partit la première, en silence et magnifique, traversa le village où les autres s'agitaient dans un désordre bruyant à la lueur des lanternes, et prit la route conduisant à Verdun par la rive droite de la Meuse.

Selon son habitude, Miguel se tenait en queue, dominant

son unité du haut de son cheval. Lorsqu'elle eut dépassé les dernières maisons, il la laissa au pas cadencé, l'arme sur l'épaule droite, pendant plusieurs centaines de mètres. A voir cette masse sombre dont les corps se balançaient à intervalles égaux, tous à la fois, penchant alternativement vers les deux cannaies qui bordaient le chemin, comme ébranlés par un seul mouvement, il éprouva une satisfaction plénière. Ces hommes qui pouvaient tous se dire qu'ils ne verraient pas le lever du jour, obéir avec ce scrupule, s'astreindre à cette cadence parfaite que rien ne motivait dans cette nuit, que personne au monde n'eût pu obtenir avec cette excellence, uniquement pour lui plaire ! Quel résultat ! Quel sujet de fierté !

Des souffles frais couraient parmi les roseaux des berges de la rivière, et voilà ce que sifflaient à ses oreilles leurs longues lames entremêlées :

« O domination de l'intelligence ! C'est à toi qu'est due cette heure d'obéissance, d'abandon complet à ce jeune officier incarnant le courage, la volonté d'entreprise, la tradition, l'esprit de société, la sagesse de l'État ! Sans toi, raison créatrice, sans toi qui expliques l'homme et l'améliores, il n'y a que des sautes de sentiments, capables parfois de transports et d'exaltations héroïques, mais l'œuvre qui demeure ne peut être produite que par la règle précise, l'obligatoire austérité, la plénitude de la discipline, imposées par l'élite aux intentions de la masse ! Est-il rien de plus beau et de plus grand au monde que ces hommes imperturbables qui vont à la réalité certaine de la mort, sous le triple airain de l'honneur, du devoir et de l'amour dont ils n'ont qu'en eux-mêmes puisé le secret? Quelle simplicité de grandeur et de dignité, et comme elle surpasse en enseignements les sublimes folies des martyrs ! Voilà ce que l'homme a toujours pu faire de l'homme, avec de la justice et du désintéressement ! »

Et Miguel entendait son être entier lui dire qu'il avait bien fait de se soumettre à ce que lui avaient prescrit ses voix intérieures, et il goûtait, avec la plénitude de ses facultés, la conscience qu'il avait de sa sublimité.

A partir du Cabaret Rouge, ferme située sur la route d'Étain à proximité de la cote 269, Miguel avait ordonné que sa com-

pagnie se fractionnât en demi-sections pour gagner la voie ferrée qui la conduirait au tunnel. Pendant la pause, il descendit de cheval et longea lentement la colonne pour voir une dernière fois sa troupe au complet, et répéter ses recommandations aux chefs de sections. Il allait porter son sifflet à ses lèvres pour donner le signal de « sac au dos », lorsqu'il remarqua un profil inattendu. Un violent effort le retint de pousser un cri. Ces anneaux abondants d'une chevelure féminine qui échappaient à la prison du casque, cette blancheur de teint illuminant la nuit, cette ardeur de physionomie, ces longs cils recourbés qui projetaient et amplifiaient le rayonnement du regard, ces inflexions de taille suivant lesquelles une large capote courbait ses draperies : à qui pouvaient appartenir ces trésors si ce n'est à Clotilde?

Miguel ne se perdit pas dans le labyrinthe de ses pensées contradictoires. Il pesa instantanément les solutions éventuelles : renvoyer, avec son cheval, la jeune fille à Dieue — exposer l'affaire au commandant, parler à Clotilde et la prier de partir, simuler l'ignorance. En quinze secondes, il fut résolu à ce parti. Sans donc rien trahir de son trouble, il remit ses hommes en marche dans le zigzag du fossé.

***

Les prisonniers défilaient encore, lorsque le chef de bataillon Longuet arriva tout essoufflé au poste du général commandant la division, et se présenta à lui :

— Vous me faites demander, mon général?

— Oui, commandant. Je tiens à vous féliciter en personne; votre attaque a très bien marché. Deux cents prisonniers sont déjà passés, toutes les contre-attaques sont repoussées, nous pouvons être tranquilles jusqu'à ce soir; « ils » ne réagiront pas dans la journée. D'ici là, vos compagnies auront eu la facilité d'améliorer leurs positions et elles seront relevées, la nuit prochaine, par une unité fraîche. J'ose à peine vous parler de vos blessés, car hélas, dans ce secteur, on n'en ramène guère !

— Mais, pardon, mon général, — répondit le commandant, — le sergent Jourdain, de la 28e, a eu l'ingénieuse idée

de se servir des prisonniers pour leur transport, et comme leur nombre est restreint, il a fort bien réussi. Voici les derniers qui arrivent; en particulier le lieutenant de Larréguy commandant la compagnie qui s'est si brillamment comportée. Il est grièvement touché, le docteur Édouard, qui l'a examiné, me dit qu'il est dans le coma.

Le général, regardant une montre pendue au mur, interpella le chef de bataillon qui remplissait auprès de lui les fonctions de chef d'état-major.

— Eh! bien, Gouttebelle, avez-vous la communication avec le Q. G.?

— On me la donne, mon général, — répondit-il, — je passe la note.

Et parlant dans le récepteur :

— Allo! G. Q. de la R. F. V., allo! vous y êtes? Prenez cette note :

« Le général de brigade Maistre, commandant la 24e D. I. à monsieur le général commandant la R. F. V.

» L'attaque du fortin IV, prévue par votre ordre no 1193, a été effectuée cette nuit, avec plein succès, par le 6e bataillon du 537, commandant Longuet. L'objectif désigné a été atteint, en quelques minutes, avec un mordant splendide. 4 mitrailleuses, plus de 200 prisonniers dont 5 officiers (un chef de bataillon) du 175e prussien, XVe C. A, (Neuf-Brisach), sont entre nos mains. Deux vigoureuses contre-attaques ont coûté à l'ennemi de lourdes pertes; les nôtres, relativement légères, sont les suivantes : une cinquantaine de tués, autant de blessés, intégralement ramenés au tunnel. Depuis deux heures, l'ennemi ne réagit plus et le terrain conquis s'organise activement. Bien noté les instructions relatives au fortin V.

» *Signé :* MAISTRE »

Le général écoutait avec un visible plaisir chacun des mots de cette brève mais bonne nouvelle, et chacun, autour de lui, partageait ses joyeuses espérances. Tous les regards traduisaient cette pensée magique : « La division va avoir le communiqué! »

Le commandant Longuet et le général sortirent du réduit de commandement juste à temps pour voir passer le brancard qui transportait Miguel évanoui, enveloppé dans une couverture, sa belle tête ballottante et brillante de moiteur, soutenue par une musette rebondie. Malgré la tristesse qu'il ressentait à la vue de ce corps inerte et sans regard, le commandant était dominé par le contentement que lui avaient causé les éloges du général, et il s'en voulait de ne pas regretter davantage qu'ils eussent coûté si cher. Derrière le premier brancard, il en vit un autre sur lequel il reconnut, exsangue, ses cheveux répandus autour d'elle si abondamment qu'elle paraissait couchée sur des plumes d'or, Clotilde, dans une capote maculée de sang.

— Mais c'est une femme, commandant, — dit avec surprise le général, — et d'où sort-elle, dans cet état?

— Elle est condamnée par le major, mon général, — répondit-il, les talons joints, — mais sa présence ici, que je vais vous expliquer, m'a paru, tout étonnante qu'elle soit, un incident trop... secondaire pour que je la mentionne dans mon compte rendu...

JEAN DE GRANVILLIERS

LES LETTRES ET LA VIE

La « pensée » a assez fortement donné le mois dernier. A son actif notons trois volumes qui méritent, soit par le nom de leur auteur, soit par leur valeur, de retenir l'attention : *Empédocle ou l'École de la Haine*, de M. Romain Rolland, *Belphégor ou l'Esthétique de la présente Société Française*, de M. Julien Benda, et la *Possession du monde*, de M. Georges Duhamel.

J'aurais beaucoup préféré n'avoir que du bien à vous dire d'*Empédocle*. Car, après les animosités furibondes que s'est attirées M. Romain Rolland par son *Au-dessus de la mêlée*, toute sévérité à son égard prend l'aspect d'une collusion avec les plus forts contre le plus faible. On a l'air de participer à un facile lynchage, et cela n'est pas très élégant.

Mais comme la politique n'a jamais eu ses entrées dans cette rubrique, on voudra bien croire que mes critiques envers l'ouvrage de M. Rolland ne s'inspirent ni d'une acception de personne ni d'une arrière-pensée de flatterie aux rancunes de la majorité.

L'*Au-dessus de la mêlée*, qui provoqua de si justes révoltes n'a d'ailleurs surpris que ceux qui considéraient M. Rolland comme un observateur et comme un peintre de son temps. Pour les lecteurs avertis, *Jean-Christophe*, loin de constituer une fresque d'après nature, n'était visiblement qu'une construction *a priori*, édifiée entre les quatre murs d'un cabinet, par un homme qui avait plus fréquenté les livres que la

vie actuelle et plus pratiqué les idées du rudiment que les mœurs de son époque. L'indispensable communion avec les contemporains, qui fait les vrais romanciers, était évidemment étrangère à M. Romain Rolland. Et il semblait donc fatal qu'au moment où un pareil élan soulèverait tous les cœurs du pays, l'auteur de *Jean-Christophe*, juché aux sommets de sa pensée, ne percevrait de cet enthousiasme nul contre-choc ni même nul contre-frémissement.

En réalité, le titre de sa brochure fameuse aurait pu servir à tous ses ouvrages précédents. Lors de la déclaration de guerre, M. Romain Rolland n'eut pas un pas à faire pour se placer au-dessus de la mêlée. Il y était installé depuis des années, et, après quatre ans et demi de guerre, il y reste encore.

Seulement, renonçant au mode direct pour nous prêcher l'universelle concorde, cette fois il recourt au symbole et nous glisse ses enseignements sous l'égide d'un vieux philosophe grec.

Empédocle professait l'alternance de la Haine et de l'Amour dans la marche de l'univers. D'abord, triomphe de la Haine, fille du Chaos, et qui en perpétue les horreurs. Puis triomphe de l'Amour, qui rétablit entre les êtres la tendresse, l'ordre, l'harmonie. Et vous voyez les applications à l'heure présente.

Or, si éloignés que soient les délais fixés par M. Romain Rolland à l'embrassement général, la doctrine dont il se couvre pour nous le prédire, ne paraît rien moins que décisive.

D'abord, avec la modestie des philosophes d'alors, au lieu de formuler ses théories en développements dogmatiques, Empédocle les présentait sous forme de poèmes, comme pour mieux indiquer ce que ces hypothèses avaient d'incertain et de précaire. En outre c'était, comme tous ses vieux confrères, une sorte d'homme-orchestre : à la fois moraliste, métaphysicien, prophète, oracle, sociologue, médecin, et thaumaturge. Ce qui l'obligeait nécessairement, pour satisfaire ses divers clients, à « cherrer » un peu, à feindre une assurance dont il n'était peut-être pas autrement imbu. Et tout cela au demeurant formait un personnage certes pittoresque, mais dont l'autorité, même de son temps, pouvait prêter à conteste.

A fortiori, maintenant, où sa compétence en matière de

guerre mondiale et de société des nations ne semble pas de tout repos.

En somme, M. Romain Rolland a engagé là ce pauvre Empédocle dans une aventure qui ne promet à sa mémoire que des désagréments de toute espèce, sans même la compensation de quelque effet utile. Et le vieux maître serait en droit de se plaindre qu'on ne l'ait pas laissé tranquille où il était — j'entends, au-dessous de la mêlée.

M. Julien Benda, l'auteur de *Belphégor*, est moins un penseur qu'un « as » de l'idéologie. A lui le pompon pour le maniement et la trituration des concepts. Il jongle avec eux comme avec des oranges, les lance en l'air par-dessus l'épaule, les rattrape par-dessous la jambe, les mêle et les démêle dans un vertigineux brio. Pourtant, à l'inverse des acrobates de la « banque », il ne joint pas le sourire d'usage à ses exercices, car ce n'est pas pour la galerie qu'il les exécute mais contre elle.

A ce détail se reconnaît la différence du penseur et de l'idéologue. Au premier sa maîtrise d'esprit confère la sérénité, l'indulgence, tandis que la prestesse mentale du second ne lui souffle que goût de bataille et de polémique.

Ainsi dans l'*Ordination*, l'unique roman de M. Benda, le héros, un idéologue, ne cesse de s'exaspérer contre la gêne qu'imposent à ses hautes fonctions cérébrales les vulgaires sentiments de famille.

Et la plupart des ouvrages de l'auteur marquent la même mauvaise humeur contre l'humaine nature. Aux uns M. Benda en veut de ne pas idéologuer assez, et rien ne saurait exprimer le mépris, à peine voilé de commisération, qu'il témoigne à ces déshérités. Les autres, il n'a de répit qu'il n'ait affirmé sur eux sa supériorité idéologique et réduit leurs idéologies en miettes.

Ce n'est chez lui ni malveillance préméditée ni méchanceté foncière. Ce serait plutôt une manière de fanatisme, issu de l'orgueil professionnel.

Persuadé que l'idéologie, où il excelle, réalise le *summum* de la perfection terrestre, tout ce qui n'est pas idée non seulement ne lui suggère que dédain, mais le choque, le blesse

et l'incite à gronder ou mordre. Cet ennemi de l'instinct finit ainsi par s'en trouver le plus humble esclave. A la vue du sentiment il ne se connaît plus ; il fonce dessus, les crocs saillants en un rictus, comme le fox-terrier sur un chat ou comme le ratier sur une souris.

Néanmoins, une fois sa passion combative satisfaite, vous avez le meilleur fils du monde. Que l'adversaire survive aux morsures on ne s'en porte même que mieux, peu en chaut à M. Benda. Il a assouvi son besoin, il a mordu. Il est content.

En ce sens, son œuvre tiendrait moins de l'action que du sport et rappellerait assez ce que le punching-ball est à la boxe.

Vous n'ignorez pas en quoi consiste le punching-ball. C'est un ballon retenu à égale distance du sol et du plafond par deux rubans de caoutchouc. Vous lui décochez des coups de poing à démolir un bœuf. Le ballon encaisse, puis incontinent revient à sa place, quand ce n'est pas sur le nez de l'agresseur.

M. Bergson fut, de la sorte, pour M. Benda un punching-ball de premier ordre. Pas de directs ni d'uppercuts que M. Benda ne lui ait prodigués. Cependant jamais la vogue et la santé du bergsonisme ne parurent plus florissantes qu'à la suite de ces rudes assauts.

Exemple rassurant pour l'*Esthétique de la présente société française* contre laquelle les poings du sémillant champion s'évertuent à tour de bras. Au lieu d'un adversaire jeté dans les cordes, M. Benda pourrait bien s'être encore heurté là à un simple ballon de punching.

Le titre d'abord s'avance beaucoup. Après les bouleversements d'un cataclysme comme celui de ces quatre ans de guerre, comment l'auteur sait-il au juste ce qu'est devenue la présente société française et, à plus forte raison, son esthétique ? M. Benda nous avoue bien dans sa préface que l'ouvrage était écrit avant les hostilités, mais il affirme que celles-ci n'ont presque rien changé à l'état des choses. Voilà une thèse bien aventurée et qui réclamerait confirmation.

Admettons-la toujours sous bénéfice d'inventaire, et examinons les griefs du censeur. On les résumerait en un seul : il paraîtrait que la présente société française n'est accessible qu'à la littérature de sentiment et se désintéresse criminel-

lement de la littérature d'idées qui passionnait ses devancières.

Autant d'assertions dont M. Benda ne nous fournit que de bien fragiles preuves.

Comme témoignages imprimés des tendances littéraires de notre société, il n'invoque guère que des écrits de jeunes auteurs dont les mandarins de lettres sont peut-être seuls à connaître les noms et qui, même dans le monde de la littérature, ne jouissent pas d'une influence prépondérante.

Comme exemples à l'appui de ses dires, M. Benda citera, par contre, quelques écrivains à la mode et dont l'œuvre relève en effet plus du sentiment que de l'idéologie. Mais il en oublie d'autres dont la faveur prouverait tout le contraire. Il néglige ou nie le crédit sans cesse grandissant de Renan. Il omet la popularité toujours croissante de M. Anatole France — et j'en passe.

Quant aux époques regrettées de M. Benda, où, selon lui, la société française n'avait de tendresse que pour les idées, je les cherche. Que M. Benda nous les dise. Nous sommes tout oreilles. Est-ce au XVIe siècle? Je le renvoie à la Pléiade, à Montluc et à Brantôme. Est-ce au XVIIe? Je le renvoie à Saint-Simon et à la princesse Palatine. Est-ce au XVIIIe? Qu'il relise l'abbé Prévost, madame du Hausset, Barbier, madame Campan, Laclos — et j'allais oublier : Rousseau. Les Encyclopédistes et leurs hôtesses? Mais ce n'était pas de la littérature. C'était surtout de la politique.

Que M. Benda ne se désole donc pas d'être venu trop tard dans un siècle trop futile. Serait-il né il y a cinq cents ans, que la même frivolité lui eût probablement causé les mêmes déboires et tiré les mêmes larmes.

Et puis, entre nous, croyez-vous que la société française ait jamais accusé ce qu'on appelle une esthétique personnelle. Littérairement, picturalement, musicalement nous savons bien comment se forment et agissent les modes nouvelles : une douzaine d'écrivains qui donnent le *la*, une cinquantaine de jeunes gens qui le répètent, et le reste, trois ou quatre cents personnes cultivées qui suivent tant bien que mal, les unes sincérité, les autres snobisme.

Mais la masse de la société, qu'elle est loin de toutes ces nuances ! Si par respect mondain, elle accorde à nos querelles

littéraires ou artistiques quelque vagues instants d'attention, quelques fugitives marques d'intérêt, son instinct permanent la pousse ailleurs. Elle court à ce qui la divertit ; elle fuit ce qui l'assomme. Et c'est pourquoi elle lira *Belphégor* qui, pour n'être pas un ouvrage très sérieux n'en offre pas moins, par endroits, une lecture fort agréable.

La *Possession du monde*, de M. Georges Duhamel, n'a avec les deux idéologies susdites aucun rapport. C'est un livre qui vient du cœur.

Pour ceux qui lisent bien, le texte en était déjà inscrit, comme à l'encre sympathique, dans les marges de *Vie des Martyrs* et de *Civilisation*. Mais avec le tact qui caractérise le véritable artiste, M. Duhamel a vraisemblablement préféré nous présenter ses récits dans leur nudité réaliste, sans les alourdir de pesantes gloses qui en eussent altéré la ligne et le relief. A nous de deviner les moralités qui se dégageaient de ces tableaux, de ces contes. Et si le sens intime nous en échappait, mieux valait ce manque à gagner qu'un philosophisme qui, à vouloir expliquer l'œuvre, n'en aurait que dégradé la beauté secrète.

Pourtant le volume achevé et livré au public, l'auteur reste toujours libre de réviser et de condenser les sentiments ou les idées qui servirent de substratum à sa création, et ne fût-ce que pour lui-même, de formuler les règles et les préceptes qui émanent de cette méditation.

C'est ce qu'accomplit aujourd'hui M. Duhamel dans l'ensemble de petits traités moraux qu'il intitule la *Possession du monde*.

Mais sur ce qui précède et d'après ce que vous connaissez du talent de l'auteur, n'allez pas croire à des homélies puériles ou à des développements oratoires, comme en produisent souvent les romanciers en mal de gloire philosophique. M. Duhamel n'a rien de ces nouveaux riches. On discerne clairement chez lui cette assurance intellectuelle qui ne naît que de l'habitude de la réflexion et que de la fréquentation des grands penseurs. On pourrait même désigner ceux d'entre eux qui le marquèrent le plus vivement. « La voie qu'il nous serait doux de suivre, écrit-il, croise parfois

celle des chrétiens, parfois celle des stoïques. Nous nous arrêterons parfois au jardin des Oliviers, parfois au seuil de cette maison sans porte et sans meubles où vivait le maître d'Arrien. » Et effectivement en plus d'une des pages du livre, quoique l'auteur écarte toute orthodoxie, c'est le souffle évangélique qui passe. Comme en d'autres, cet examen de conscience d'un guerrier rappelle à s'y méprendre celui que rédigeait Marc-Aurèle chez les Quades. Et les sympathies subies par M. Duhamel ne se bornent pas là. Visiblement il a été impressionné par le traité véhément et quelque peu apocalyptique de M. Paul Claudel intitulé la *Co-naissance au monde et de soi-même*. Emerson aussi a dû le séduire par sa générosité, son ardeur, l'amplitude de ses aperçus. Et M. Maeterlinck, tout au moins par *le Trésor des Humbles*, a sans doute figuré parmi ses lectures. Et dans les doctrines enfin de saint François d'Assise, il a trouvé pour les siennes plus d'un point sinon d'appui, du moins de réconfort.

Seulement, tandis que chez un penseur professionnel toutes ces influences formeraient et les sources premières de son activité mentale et ses perpétuels réservoirs de ravitaillement, chez un poète comme M. Duhamel elles ne servent qu'à la manière d'inconscients relais. Ce n'est pas dans les livres à son goût que M. Duhamel puise la matière de ses réflexions. C'est dans la réalité même, dans les impressions qu'elle suscite. Il ne lui déplaît pas que sa pensée s'accorde avec celle des maîtres de son choix. Mais il ne demande pas son autorité à cette entente. La guerre, la vie, la mort lui en ont appris plus long que tous les ouvrages et s'il pratiquait les citations, ce serait celles à l'ordre de l'armée.

Ces traits fixés, en quoi consiste la *Possession du monde* à laquelle nous convie M. Duhamel? Vous avez deviné déjà qu'il ne s'agit pas d'une possession dans le sens où le code prend ce mot, d'une conquête de l'argent, des dignités, des biens séculiers, mais d'un enrichissement tout idéal. Pourtant cette conquête, quoique purement spirituelle, n'implique ni la cellule ni l'ascétisme. Elle comporte au contraire l'union la plus étroite avec la vie quotidienne et avec toutes les joies que peuvent procurer ses jeux, ses vicissitudes, ses spectacles à un cœur qui sait éprouver et à un esprit qui sait observer.

Sites, visages, caractères, vertus, travers, autant de richesses inestimables pour qui s'avise d'en recueillir les signes chez soi ou chez autrui et d'en composer son trésor intime. La convoitise même que toutes ces acquisitions peu à peu engendrent, finit par pousser à une sorte de tendresse pour les choses, les êtres d'où on les reçoit. C'est le phénomène classique de l'avare s'éprenant peu à peu de l'or pour lui-même, quand il n'y voyait au début qu'un moyen de puissance et d'agréments. La curiosité se mue en fraternité, et c'est finalement le cœur qui s'empare des récolte de l'intelligence puis en répartit l'emploi.

Je ne vous ai décrit là que l'essentiel de ce traité de thésaurisation morale. Et cela suffit pour que vous en aperceviez les défauts.

Il suppose en effet chez l'adepte non seulement une clairvoyance supérieure mais une force de volonté et de domination peu commune.

A tout instant, une expression revient : « Fais ta *proie* de ce visage. » — « Il faut que ce caractère devienne ta *proie.* » Le littérateur reparaît ici manifestement. On retrouve transformé en chasseur de traits moraux le chasseur d'images, naguère dépeint par Jules Renard.

Mais ce qui corrige le côté aristocratique de la doctrine et ce qui la rapproche des plus humbles, c'est la simplicité de l'auteur, la sincérité de son émotion, bref, pour tout dire, son humanité constante. Et le style en sus aidera à saisir ce que parfois un cerveau inculte ne percevrait pas très bien.

Rien de plus limpide, de plus frais, de plus touchant, dans l'acception pleine du terme, que l'accent de M. Duhamel. Il parle la langue la plus fine, la plus élégante et cependant un enfant la comprendrait. Le minimum de vocables philosophiques. Puis, presque à chaque page, des comparaisons neuves et colorées, des anecdotes prises dans la vie, et qui font oasis quand, dans l'aridité du texte, l'attention serait près de fléchir. Volontiers je dirais de M. Duhamel ce que Renan disait de saint François d'Assise: « Tout prenait entre ses mains un ton poétique et concret. Toute idée se matérialisait pour lui en un petit drame. »

On m'assure d'ailleurs que lorsque les chapitres du volume

parurent dans une revue, diverses associations soit religieuses, soit laïques demandèrent à l'auteur l'autorisation de les publier en brochures de propagande. Vous avez là l'indice de l'attraction, même d'ordre populaire, qu'est susceptible d'exercer le livre de M. Duhamel. Et l'on ne peut que souhaiter de la voir s'étendre.

On ne fera jamais trop pour répandre, sous une forme artistique et noble, le culte de la vie intérieure. Surtout de la vie intérieure comme l'entend M. Duhamel ; non pas celle qui se passe chez soi et ne s'alimente que par les bouquins, mais celle qui se passe en soi et se vivifie par le dehors.

***

Au théâtre, vous ne tenez pas spécialement, j'imagine, à ce que je vous explique pourquoi *la Vie d'une Femme*, de M. Saint-Georges de Bouhelier, malgré de réelles qualités littéraires, ne vaut pas son *Carnaval des Enfants*, une des pièces les plus poignantes et les plus durables du répertoire récent. Et sur le *Casanova* de M. Maurice Rostand, il vous suffit probablement de savoir par les comptes rendus que cette comédie, pleine de pittoresque et de verve, est un succédané de *Cyrano*, sans que je vous dose au carat ce que l'auteur doit à l'œuvre paternelle et ce qui lui revient en propre.

Occupons-nous plutôt du *Sourire du Faune*, de M. André Rivoire, encore qu'à l'occasion j'eusse préféré vous parler d'autre chose.

Non que je sois insensible au talent de M. Rivoire. Je l'apprécie au contraire beaucoup. Notamment son *Chemin de l'oubli* compte, dans la poésie actuelle, parmi mes lectures de prédilection. Il renferme un alliage de psychologie, de sentiment et d'art qu'on chercherait vainement ailleurs. Le vers y reste toujours sobre, plein, sans bourres d'épithètes, et sans pailletages factices. Chaque poème est lourd à la fois de vérité et de rêve. Les tout jeunes gens du dernier canot ne connaissent peut-être pas assez M. Rivoire. Qu'ils relisent *le Chemin de l'oubli* ; ils trouveront là un livre, un maître.

Le Sourire du Faune a, d'autre part, obtenu un succès de première éclatant. J'ai été l'entendre à une des représenta-

tions suivantes ; et l'effet de la pièce sur le public ordinaire ne semblait pas moindre que sur celui de la générale.

Sujet et forme sont du reste charmants. Une jeune fille de quinze ans vit cloîtrée par son père, loin des humains pervers, dans une manière de vieux Paradou, bastionné de murs antiques et d'épais ombrages. L'héroïne, sauf son père, ne connaît d'autre homme qu'un petit camarade de son âge, aussi naïf qu'elle et seul compagnon de ses heures. Une vague inquiétude travaille cependant la petite qui en glisse tendrement le secret dans l'oreille d'un jeune faune de marbre. Mais le narquois demi-dieu continuerait sans fin à ne répondre que par son énigmatique et libertin sourire, quand quelqu'un, sautant le mur, prend la parole pour lui. C'est un cousin de l'ingénue, un viveur, un Parisien, qui, criblé de dettes, complètement à la côte, est venu se refaire chez son oncle... La jeune fille tout de suite lui a tapé dans l'œil et il n'a plus d'autre idée que de se l'adjuger. Facilité unique que cette nuit troublante pour lui chanter le cantique d'amour, lui révéler le mal mystérieux dont elle souffre. Et la petite boit avec délices cette rosée révélatrice, en demande encore, puis, comme une fleur ivre et gorgée, penche déjà dans les bras du séducteur... Scrupule soudain. Tant de candeur, impossible d'en abuser ! Le viveur se rétracte, s'efface. Mais la déniaisée a hâte d'éprouver son savoir nouveau et c'est au petit camarade de ses jeux qu'elle courra en offrir la chaude primeur, tandis que l'initiateur, piqué, s'éloigne.

Ajoutez-y un décor délicieux, tout chargé d'arbres séculaires et de lianes touffues. Ajoutez les effets de lumière les plus ingénieux, qui transforment le petit dieu en un faune tricolore, blanc durant le jour, rouge à l'occident, bleu sous les ténèbres. Et là-dessus, le feu d'artifice des vers à rimes crépitantes, l'accumulation des couplets qui font faire : « Ah! », le match continu des personnages se disputant sans trêve les traits imprévus, le mot qui porte, la réplique à effet... Pour les yeux comme les oreilles, c'est le ravissement dans l'étourdissement.

Oui, mais voilà, la pièce, en dépit de tant de grâces, relève carrément du genre banvillesque. Alors, si après ce que je vous ai maintes fois dit du genre en question, je me bornais à

ces constats de succès, qu'est-ce que vous penseriez de moi? Qu'avec les morts je ne me gêne guère, mais qu'avec les vivants je mets des mitaines, surtout lorsque le vivant, tel M. Rivoire, détient un important feuilleton dramatique où, à ma prochaine pièce, il pourra, c'est le cas de le dire, me rendre la monnaie de la sienne. Voilà ce que vous penseriez de moi.

Eh bien, tout plutôt que ces affreux soupçons, tout plutôt que de perdre votre confiance. Et je vais donc vous énoncer sans ambages ce que je reproche à la jolie comédie de M. André Rivoire.

C'est d'abord moins l'anecdote et les personnages que la façon dont ils sont traités.

Ni l'une ni les autres n'ont d'ailleurs rien d'invraisemblable. Je les ai connus moi-même en province.

C'était dans une de nos grandes préfectures. Une mademoiselle G... vivait là dans sa famille, aussi ignorante de la vie et de l'amour que l'héroïne de M. Rivoire. Un beau jour, un cousin de Paris débarque. C'est un de nos clubmen en renom, ayant usé la chandelle par les deux bouts, et plus décavé que Job. Cet astre parisien ne tarde pas à fasciner sa jeune cousine. Celle-ci, sans bien s'expliquer ce qu'elle éprouve, se sent gagnée pour son cousin d'un attachement étrange. Jamais il ne lui a parlé sentiment. Jamais il ne lui a dit ses idées sur les choses du tendre. Jamais il ne lui a adressé la moindre parole galante. Et pourtant sa seule présence révèle peu à peu à mademoiselle G... le besoin d'amour qui sommeillait au fond de son cœur... Elle ne vit plus que pour le brillant jeune homme, elle ne souhaite plus que son bonheur. Et comme un soir, le hasard d'une lettre lui a révélé la détresse financière du bien-aimé, elle court à sa cassette, y saisit une bourse pleine d'or, et le genou en terre...

Mais au fait, cette histoire vous la connaissez aussi bien que moi : c'est celle de mademoiselle Eugénie Grandet.

Au décor et aux jeux de lumière près, l'aventure est presque identique au sujet du *Sourire du Faune*. Seulement où est la poésie vraie, où la sincère émotion? Je vous laisse le soin de décider.

Mais, me direz-vous, dans *le Sourire du Faune*, il y a les

vers. Vous avouerai-je que ce sont justement ces vers qui me gâtent un peu la poésie de l'ouvrage? Ce n'est pas qu'ils ne soient impeccables et scintillants, et sertis de main d'ouvrier. Ils ne le sont que trop, au contraire, et leur uniforme perfection ne fait qu'en limiter pour moi le pouvoir de diffusion. Ils s'arrêtent dans l'oreille avant d'atteindre au cœur. Au lieu de les accompagner dans les régions de rêve où ils voudraient nous mener, nous restons cloués sur place, tout à suivre leurs gambades, leurs entrechats, leurs sauts périlleux. Nous tremblons pour leur rime. Nous nous extasions sur leur audace. Et pour un peu, comme au cirque, nous crierions : « Assez ! Assez ! »

Songez en plus qu'aucun des personnages n'est exempt de ces acrobaties et que, dans la troupe, c'est à qui fera de plus fort en plus fort. La petite jeune fille elle-même, qui confesse ne pas savoir lire, se livre constamment à des prodiges prosodiques qui humilieraient un Banville ou un Heredia. Toujours elle trouvera le mot juste, l'épithète étincelante, la boucle de diamant pour boucler le vers... Et que voulez-vous, à la longue, toute concession faite à la convention, une telle maîtrise poétique chez cette petite Mélisande illettrée finit par m'inspirer des doutes sur son ingénuité.

M. Adolphe Brisson ne pense pas comme moi. « Certains, écrit-il à peu près, dédaignent la consonne d'appui. Il est cependant plus difficile de faire des vers harmonieux, bien construits, que d'écrire en vague prose rythmée... »

Certains, n'est-ce pas le titre d'un volume où Huysmans célébrait les plus grands artistes de son temps? Si *Certains* me désigne, ce pluriel n'a donc rien pour me désobliger. Mais je m'accommoderais moins du reste.

Le raisonnement de M. Brisson y rappelle le refrain célèbre de nos rapins proclamant que la peinture à l'eau c'est bien beau, mais que la peinture à l'huile, c'est plus difficile. Encore n'en concluaient-ils pas à la supériorité de celle-là sur celle-ci, comme fait M. Brisson.

Est-ce que par hasard le distingué critique du *Temps* ne confondrait pas ce qu'on appelle la virtuosité avec ce qu'on appelle l'art? Ce n'est cependant pas tout à fait la même chose ; il y a de l'une à l'autre toute la distance de la difficulté

vaincue à la poésie réalisée. Prenez tel hochet japonais creusé et fignolé en ses moindres recoins, percé et repercé de mille jours. Le long travail qu'aura exigé ce bibelot mérite certes l'admiration. Mais qu'est-ce à côté de notre émotion devant tel mince trait à la sépia tracé, dans une minute d'inspiration, par tel peintre ingénu de kakémono?...

On retrouve parfois de pareils traits dans cette prose rythmée que M. Brisson exécute avec une désinvolture qui étonne de sa part. Car ne sait-il pas que cette prose indécise en est encore à la période des débuts, des tâtonnements et que c'est la voie à peine frayée par où la poésie essaie de s'évader hors des règles officielles, vers une forme plus neuve, plus large, plus propice au sentiment et au rêve?

S'il l'ignore, nous l'inviterons un jour, et nous vous convierons avec lui, à la *Maison des amis des Livres*, chez mademoiselle Monnier, où se donnent chaque mois des récitations de poèmes en prose. Nous vous ferons lier connaissance avec certains des jeunes protagonistes de ce genre renouvelé, comme M. Léon-Paul Fargue, par exemple, et nous essaierons de vous initier graduellement aux tendances de la poésie récente.

Tâche délicate si j'en juge par nombre de mes contemporains, soit de mon âge, soit de quelques années mes aînés. Quoique sur le second penchant de la vie, la plupart ont gardé l'intelligence la plus vive et dans le domaine des idées ont conservé toute la vigueur et toute l'agilité de leur jeunesse. Mais dès qu'il s'agit de littérature ou d'art, on les sent figés aux formules périmées qui tinrent la vogue vers leur trentaine. Les nouveautés ou les rebutent ou les laissent indifférents, ou les trouvent même hostiles.

Serait-ce que les idées forment un stock immuable et restreint qui, une fois acquis, nous suit jusqu'à l'âge le plus avancé sans que nous ayons besoin de le renouveler? A l'appui de cette thèse on pourrait citer la verte vieillesse d'un Renan, d'un Taine qui, jusqu'aux derniers jours, maintinrent leur maîtrise, alors que certains de leurs contemporains, romanciers, poètes, dramaturges accusaient un sérieux déchet. Il y aurait donc pour notre intelligence immunité totale contre le ravage des ans, tandis que ce serait dans la sensibilité que nous frapperaient la fâcheuse artériosclérose.

Outre que nous n'avons pas le choix, la conclusion, avec ses tristesses, apporte ses compensations. Elle nous assure de l'éternité de l'art, puisqu'il renaîtra toujours de jeunes sensibilités pour le ressusciter. Elle rectifie et enrichit la remarque de La Bruyère que notre paresse se plaît à répéter : « Tout est dit depuis sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent. » Elle y ajoute que tout sera à redire, tant qu'il y aura des hommes et qui ressentent...

Vous voyez jusqu'à quels graves pensers peut conduire, sans que l'on s'y attende, un simple *Sourire de Faune*. De vous à moi, j'aimais mieux ceux où il menait les héros de M. Rivoire.

FERNAND VANDÉREM

P. S. — Pour l'anniversaire de Victor Hugo, la Comédie-Française a monté brillamment *Mangeront-ils?* extrait du *Théâtre en liberté*.

La pièce a reçu un accueil enthousiaste. Il y a quantité de vers portant la griffe du maître, de la fantaisie, de l'entrain; et Aïrolo, où M. de Féraudy est délicieux, rappelle, par sa truculence, don César de Bazan.

Cependant on a l'impression que cela date plus que *Ruy Blas*. Impression explicable, *Ruy Blas* ayant gardé toute la fougue, tout l'éclat du romantisme en pleine forme. On dirait comme un coffret où se serait cristallisée la jeunesse même du poète. Tandis que *Mangeront-ils?* n'a été écrit qu'en 1867, c'est-à-dire à une époque où le théâtre romantique non seulement n'était plus tout jeune mais même avait cessé de produire. C'est, au demeurant, du romantisme réchauffé, ressuscité avec addition de la jovialité un peu massive des *Chansons des Rues et des Bois* et de cette abondance verbale un peu débordante qu'on retrouvera dans la seconde *Légende des Siècles*.

Forcément donc le second ouvrage devait nous sembler moins frais que le premier. Car l'âge d'une œuvre n'est que rarement celui que lui assigne sa date de naissance; c'est le plus souvent celui qu'accusait l'auteur au moment de l'exécution.

F. V.

LA RÉGÉNÉRATION FORESTIÈRE DE LA FRANCE

« L'arbre est beau, l'arbre est salutaire, l'arbre est généreux ; cet ornement de nos sites est un magicien qui tranquillement, sans presque y être aidé, transforme en or les sucs de la terre et les souffles nourriciers de l'air. » Est-il besoin de rien ajouter à cet émouvant passage de Marcel Prévost pour comprendre le degré d'urgence que l'hécatombe actuelle de nos bois donne à la régénération forestière?

Il serait d'autant plus funeste d'ajourner cette œuvre indispensable qu'en pleine paix les forêts françaises ne produisaient pas la moitié du bois d'œuvre employé par l'industrie nationale. La gravité de la situation a été dépeinte à l'Académie d'agriculture dans sa séance du 19 juin dernier :

Après la guerre, disait le directeur général des Eaux et Forêts, notre production forestière se trouvera réduite dans une mesure très sensible, par suite tant de la destruction plus ou moins complète des massifs boisés situés dans la zone des combats et dans les régions envahies, que des prélèvements considérables opérés sur le matériel ligneux des forêts, dans la zone des armées ou de l'intérieur, par les exploitations particulièrement intensives qui y ont été assises pour les besoins de la défense nationale et des armées alliées. Afin d'atténuer les effets de cette situation, il conviendra, dès que les hostilités auront pris fin, non seulement de procéder à la reconstitution des forêts dévastées et à la restauration de celles qui auront été appauvries, mais encore de donner à notre domaine forestier national une large extension par le reboisement des landes et des terrains abandonnés.

C'est bien véritablement à une régénération forestière qu'il est indispensable de procéder, et elle ne peut subir aucun retard, car la consommation du bois, déjà formidable pendant la guerre, est devenue plus considérable encore après la victoire puisqu'il faut faire face à la restauration des régions dévastées et reconstituer les stocks commerciaux. Il convient donc d'examiner l'étendue de l'effort nécessaire et la manière et la France doit s'outiller pour l'accomplir.

*
* *

Les enseignements de la guerre ont fait ressortir la nécessité pour chaque nation de produire le bois en quantité suffisante à sa consommation nationale; or la France est bien loin de récolter dans ses forêts tout le bois d'œuvre qu'elle consomme. Il s'en fallait déjà avant les hostilités de plus de moitié [1].

1. BOIS D'ŒUVRE CONSOMMÉS EN 1913

Catégories de bois	Tonnes métriques			Mètres cubes	Provenant de mètres cubes en grume	
	Importations	Exportations	Excédent d'importation			
I. — *Bois d'œuvre produits en France.*						
Dans les forêts { soumises ...					2 253 322	6712156
Dans les forêts { non soumises.					4 458 834	
II. — *Importation.*						
Bois bruts.....	470 778	203 932	266 796	533 592	533 592	
Bois ouvrés.....	1 562 179	133 792	1 428 38	2 856 77	1 285 161	
Bois exotiques.....	165 172	10 578	154 59	309 194	309 194	7447947
Pâte de cellulose....	464 943	943	464 000	»	2 320 000	
Ouvrages en bois....	36 427	36 427	»	»	»	
Consommation nationale.....						14160103

Les bois importés sont convertis en mètres cubes grume à raison de : 2 mc. par 1 000 k. de bois brut ; — 3 mc. par 1 000 k. de bois ouvré ; — 5 mc. par 1 000 k. de pâte.

En dehors des produits ligneux consignés dans les statistiques, quelques auteurs ajoutent à la production intérieure celle des arbres épars, généralement évaluée à 1 200 000 mètres cubes et bien inférieure à la quantité de bois utilisés en France après avoir servi à l'emballage des produits importés.

La France devra donc tout d'abord doubler sa production ligneuse, et il lui faudra de plus faire immédiatement face à l'augmentation de consommation nécessaire pour réparer les destructions de la guerre et reconstituer les stocks, augmentation que M. Gillet estime à 6 millions de mètres cubes pendant chacune des cinq premières années d'après-guerre.

Elle trouve ainsi devant elle deux problèmes : doubler de façon permanente la production nationale des bois d'œuvre; se procurer pendant cinq ans un supplément annuel de 6 millions de mètres cubes.

Le premier problème ne peut comporter que des solutions permanentes. Pour franchir les difficultés transitoires inhérentes au second, on peut sans doute mettre en ligne pendant quelques années une fourniture importante de bois qui ferait partie des indemnités de guerre auxquelles les alliés ne sauraient renoncer sans constituer une prime scandaleuse à l'agression et aux destructions systématiques; mais l'arrivée de ces bois sera moins immédiate que le besoin des réparations dont ils doivent fournir les matériaux, et c'est aux colonies françaises, comme nous le verrons dans la suite de cette étude, qu'il appartient surtout d'y subvenir plus rapidement.

Pour doubler la production nationale du bois, il est indispensable, comme l'a si justement dit M. Dabat, de reconstituer les forêts dévastées, de restaurer les forêts appauvries et d'augmenter aussi l'aire forestière. Ces diverses opérations ne sauraient d'ailleurs prendre l'ampleur nécessaire sans être reliées par un programme d'ensemble : le seul qu'ait en 1910 mentionné la commission des inondations est publié depuis le 16 novembre 1907 dans *l'Économiste français*, sans qu'aucune critique ait été formulée à son égard; les détails en ont été précisés depuis dans le livre de la *Défense forestière et pastorale*, comme dans un cours de sylvonomie, à la Faculté des sciences de Bordeaux, et il y a lieu d'examiner s'il répond encore à la situation actuelle.

Ce programme prévoit :

	Millions de francs.
Le reboisement de 4 000 000 hectares	800
20 annuités d'un million pour encouragement	20
Des achats conservatoires ou améliorations	480
L'achèvement des travaux prévus dans les périmètres de montagne	115
L'aménagement intensif de la zone non périmétrée	300
L'arrêt de la dégradation en montagne	15
Total	1 730

Une préparation législative appropriée permettra aux capitaux privés d'être utilisés pour la majeure partie de cette dépense et à l'État de n'y participer que pour une fraction.

Le reboisement prévu de 4 millions d'hectares peut au premier abord paraître insuffisant, car il ne représente pas la moitié de l'aire forestière actuelle, comprenant 9 886 701 hectares, et porte seulement à 26 p. 100 le taux général de boisement que les écrivains forestiers estiment devoir atteindre le tiers ; il semble ainsi n'augmenter que de moitié la production du bois d'œuvre, qu'il est nécessaire de doubler pour faire face à leur consommation. Mais il faut tenir compte de ce que la production du bois d'œuvre ne dépend pas uniquement de la surface boisée et qu'elle peut être augmentée dans les forêts existantes, où, avec des soins convenables, elle pourrait dépasser la production du bois de feu au lieu de rester inférieure à sa moitié. Il convient donc d'améliorer l'aménagement des forêts existantes plutôt que d'exagérer la création de forêts nouvelles, car le reboisement de 4 millions d'hectares couvrira presque les deux tiers des 6 226 000 hectares recensés comme terres incultes. D'autre part, le travail hydrologique d'un hectare de bois varie d'après sa situation, comme le travail mécanique d'un kilogramme de fer d'après son profil ; et des bois judicieusement répartis sur un quart du territoire national, de manière à contrarier le ruissellement sur toutes les lignes de plus grande pente et à barrer les courants cycloniques, auront sans doute autant d'effet hydrologique et climatérique que ceux qu'on disperserait au hasard sur un tiers du pays.

Il est donc permis, maintenant que l'emploi des bois à

croissance rapide est devenu prédominant, de prévoir que l'accomplissement en vingt années de ce programme permettrait à la France de produire avant trois quarts de siècle tout le bois d'œuvre nécessaire à sa consommation. L'achèvement en vingt ans de cette tâche est parfaitement réalisable : il ne représente même pas le reboisement de 2 500 hectares par an et par département, tandis que le reboisement des landes de Gascogne a marché dans chacun des départements participants à la vitesse de plus de 10 000 hectares par an, et il suffit pour atteindre ce but d'outiller chaque opération avec autant de soins que l'avait été le reboisement des landes.

Si une attente de trois quarts de siècle peut sembler bien longue pour recueillir les fruits du retour à une situation forestière normale, on doit se dire que tout atermoiement, toute réduction du programme, tout ralentissement de son exécution, prolongerait encore cette attente ; on doit se dire aussi que, si la France avait réalisé depuis trois quarts de siècle cette œuvre indispensable, elle aurait bien moins à pâtir actuellement des crises du bois, du charbon, des transports, du bétail, et de toutes les répercussions économiques de la guerre, dont l'aggravation par le déboisement est expliquée déjà dans *le Reboisement et le Développement économique de la France* [1], comme dans *la Houille blanche et le Reboisement* [2].

L'hécatombe forestière, qu'il faut réparer au plus vite, n'est pas la première dont la France ait souffert, et son exceptionnelle gravité provient de ce que la précédente n'est pas encore guérie. Les destructions sylvestres commises à la fin du XVIIIe siècle, — un tiers des forêts antérieures, disait Breynat, plus de cinq millions d'hectares, disent MM. Antonin Rousset et L.-A. Fabre, — pèsent encore lourdement sur notre pays.

Leurs déplorables résultats étaient pourtant connus de tous : « Dès les premières années qui suivirent l'épopée révolutionnaire, a dit le ministre, alors qu'on avait abandonné la réglementation forestière, nous assistons à une véritable dévastation des forêts, aussi bien dans le domaine de l'État

1. *Le Reboisement et le Développement économique de la France*. Nancy 1918.
2. *La Houille blanche et le Reboisement. La Houille blanche*, nos 21-22, octobre 1918.

que dans celui des communes et des particuliers »; et les détails abondent sur les mille variantes de ce désastre : « Les uns, écrit Michelet, défrichèrent pour avoir des terrains à cultiver; d'autres pratiquèrent des coupes inconsidérées où les troupeaux vinrent pâturer; enfin, les plus pauvres brûlaient les arbres pour en lessiver les cendres, afin d'en retirer les sels de potasse impérieusement réclamés pour la fabrication de la poudre destinée aux armées défendant les frontières de la France. »

***

Il y avait beaucoup à faire pour réparer ce désastre; mais l'effort forestier du XIXe siècle fut insuffisant, malgré les grands reboisements d'utilité publique dont la France a donné l'exemple sur plus d'un million d'hectares. Pendant que Brémontier reboisait les dunes, Chambrelent les landes, et que les reboisements effectués en montagne par l'Administration des Eaux et Forêts servaient de guide à toutes les nations, une quantité considérable de bois disparaissait encore par le défrichement, et M. Daubrée ne pouvait annoncer à la commission des inondations qu'un accroissement de 600 000 hectares pour l'aire forestière. L'effort de tout un siècle n'a réparé qu'un dixième des pertes subies pendant quelques années; celui d'après guerre doit être autrement énergique.

Le reboisement n'a pu prendre au XIXe siècle l'ampleur nécessaire, parce qu'il était insuffisamment outillé, parce qu'il n'était secondé ni par la législation, ni par l'éducation publique.

La législation forestière. — Les forêts françaises ont été régies, pendant la période 1669-1791, par l'ordonnance forestière de Colbert qui servit d'exemple à toutes les nations. Exclusivement coercitive et ne prévoyant aucun encouragement, elle suffit pendant plus d'un siècle à préserver les bois français, dont la proportion était encore normale : sa suppression fit disparaître un tiers de ces bois.

La situation était renversée. A partir de ce moment, il ne fallait pas seulement conserver, il fallait aussi créer, et

la législation coercitive est impuissante pour la création. Le législateur aperçut bien vite la nécessité d'encourager le reboisement, et la loi du 2 frimaire an VII (novembre 1798) dégreva les terrains reboisés des trois quarts de l'impôt pendant trente années à partir de leur semis ou plantation. Mais cet encouragement est resté le seul, et pendant que la création des chemins de fer, l'industrie, l'agriculture, la navigation, les habitations ouvrières étaient secondées par des garanties d'intérêts, des instruments de crédit, des subventions, des exemptions de timbre, etc., la sylviculture privée restait dépourvue de tous ces encouragements. Elle s'applique cependant aux deux tiers des forêts françaises : on s'explique qu'elle n'ait pu progresser comme les autres branches de l'agriculture et de l'industrie, ni contribuer comme elles au développement de la richesse nationale. Le président de la commission des inondations, M. Alfred Picard, a signalé en 1910 toutes les mesures nécessaires.

Une obligation impérieuse incombe aux pouvoirs publics : conserver intacts les massifs boisés existants, encourager les plantations nouvelles, inculquer les bonnes méthodes d'exploitation, pousser à la production des bois d'œuvre en remplacement des petits bois ; soulager les propriétaires forestiers qu'écrase l'impôt et qui sont entraînés à alléger leurs charges par l'abatage d'un plus grand nombre d'arbres de futaie. Les funestes conséquences de l'inaction qui a suivi les catastrophes du passé doivent être un avertissement salutaire. Des résolutions promptes et courageuses honoreront la génération actuelle, attesteront sa sagesse et son esprit de prévoyance.

Après cet unique essai d'encouragement, le législateur s'efforça de ressusciter l'ordonnance forestière, et commença par interdire les défrichements sans autorisation, d'abord pendant vingt-cinq ans par la loi provisoire du 9 floréal an XII (29 avril 1803), qui fut prorogée plusieurs fois, puis définitivement par la loi du 31 juillet 1859. Et après les cinquante-six ans de discussions passionnées soulevées par cette unique mesure, c'est en vain qu'à diverses reprises on a tenté d'imposer aux forêts privées une réglementation peu conciliable avec les principes fondamentaux de la propriété.

Quant aux forêts domaniales et communales, leur gestion

par l'État a fait en 1827 l'objet du Code forestier, qui ressuscita pour elles l'ordonnance de Colbert.

Lorsqu'au milieu du XIXe siècle, les ravages des inondations provoquées par le déboisement montrèrent l'urgente nécessité de restituer à la France son armure végétale, deux lois locales parurent à peu d'intervalle, l'une du 19 juin 1857 pour reboiser les landes de Gascogne, l'autre du 28 juillet 1860 pour le reboisement des montagnes. Tout en s'inspirant du même principe, elles aboutirent à des résultats bien différents.

La loi de 1857 obligeait les communes landaises à mettre leur domaine en valeur, les autorisait à en vendre une partie pour se procurer les fonds nécessaires, prévoyait que l'État se substituerait à elles en cas de non-exécution, et allouait une subvention de six millions. Le reboisement des landes, dont Chambrelent avait eu soin de régler les étapes successives de manière à ne réduire à aucun moment les ressources fourragères du bétail, qui s'est augmenté pendant la durée même des travaux, a créé dans ces marais pestilentiels une forêt de 600 000 hectares sans que l'État eût besoin de se substituer aux communes ni d'entamer la subvention prévue. Toute l'opération fut réalisée par les capitaux privés; elle avait été du reste secondée par les travaux de dessèchement général, effectués par voie administrative sur les frais généraux.

La loi de 1860 sur le *reboisement des montagnes* obligeait de même les communes montagnardes à faire les travaux nécessaires pour la restauration du sol et le reboisement, prévoyait de même que l'État leur prêterait son concours financier et pourrait se substituer à elles. Mais bien peu de communes répondirent à cet appel; l'État fut obligé d'intervenir, et, dès qu'il voulut prélever sur le terrain pastoral les emplacements à reboiser, les montagnards, dont le bétail est le principal élément d'existence, montrèrent une hostilité que ne réduisit en rien la loi de 1864 sur le *gazonnement des montagnes*. Il fallut refondre ces deux lois dans celle du 4 avril 1882 sur *la restauration et la conservation des terrains en montagne*, dont les excellentes dispositions n'ont pu malheureusement s'appliquer qu'en partie. Elle prévoit quatre catégories de mesures : *les travaux obligatoires*, exécutés par

l'État entièrement à ses frais, dans des *périmètres* acquis par lui ; *des travaux facultatifs*, exécutés par les propriétaires avec subvention de l'État ; *la mise en défends temporaire de pâturages et la réglementation du pacage.*

Les magnifiques travaux que les forestiers français exécutent dans leurs périmètres avec un inlassable dévouement ont créé pour la correction des torrents une science nouvelle; mais les travaux facultatifs ont été loin de prendre l'extension qu'on espérait leur donner, et que la loi du 16 août 1913 cherche à développer en spécifiant pour eux une subvention des deux tiers au moins.

Quant à la mise en défends des pâturages et à la réglementation du pacage, elles n'ont pu s'appliquer dans des montagnes surchargées de bétail. Finalement, les reboisements effectués, pour lesquels l'État a dépensé une centaine de millions, n'atteignent pas encore le quart des prévisions ; ils ne comprennent que 147 025 hectares dans les périmètres, 54 254 hectares sur terrains communaux, 53 576 hectares sur terrains particuliers, soit en tout 254 855 hectares au lieu des 1 133 743 dont le ministre des Finances prévoyait le reboisement dans son rapport à l'empereur, publié par *le Moniteur Universel* du 3 février 1860. Les montagnes se dégradent lamentablement dans l'intervalle des périmètres restaurés à grands frais ; les pâturages de plus en plus dénudés et ravinés ne peuvent plus nourrir autant de bétail qu'autrefois, et, bien que les troupeaux y aient beaucoup diminué, ils en sont généralement surchargés.

Les régions montagneuses se dépeuplent, au point de présenter un déficit de plus de 5 millions d'habitants pendant la période 1846-1911, où la Suisse a vu sa population s'accroître de 50 p. 100.

Enfin, l'irrégularité croissante des eaux entrave le développement des installations hydro-électriques, de cette *houille blanche* qui pourrait actionner la majeure partie des forces motrices et dispenser ainsi de brûler sous des machines à vapeur le charbon de terre dont la France est insuffisamment pourvue.

En résumé, la législation forestière, généralement coercitive, n'est guère applicable qu'aux bois gérés par l'État ; et

M. Alcée Dugarçon a fait voir, dans *la Loi française et les Questions forestières*, combien il est nécessaire de l'adapter aux particularités de la propriété sylvestre, que la périodicité de ses revenus et la longue immobilisation de ses avances différencient de toutes les autres.

L'éducation sylvonomique du public. — De même que les sciences agricoles comprennent deux parties distinctes, l'*Agriculture* pour les pratiquants et l'*Agronomie* pour les dirigeants, la science forestière comporte, en regard de la *Sylviculture*, l'économie et la politique forestières qu'il convient de fusionner sous le nom de *Sylvonomie*. La sylviculture française a été portée par l'Administration des Eaux et Forêts à un haut degré de perfection, mais la sylvonomie n'a que peu d'adeptes.

Beaucoup de personnes se désintéressent des questions forestières sous prétexte qu'elles ne sont pas assez au courant de la sylviculture, comme s'il était indispensable de connaître à fond la construction des voies ferrées et le fonctionnement des locomotives pour militer en faveur des chemins de fer nécessaires au développement d'une région, ou pour faire fructifier ses capitaux dans cette industrie. Il suffit pour cela d'être fixé sur l'utilité du but comme sur la sécurité du placement, et les idées générales sont à cet égard trop confuses en ce qui concerne les forêts. Cinquante-six ans de polémiques sur le défrichement, où l'on confondait à chaque instant l'utilité des forêts elles-mêmes avec celle de les faire gérer par l'État, ont mis le désordre dans bien des esprits, les protestations des montagnards et de leurs élus contre Le reboisement ayant fait naître un préjugé d'antagonisme entre l'Arbre et le Pâturage, l'idée s'étant fait jour qu'on ne pourrait protéger les habitants des plaines contre l'inondation qu'en dépossédant les montagnards, nombre d'esprits élevés hésitent à sacrifier l'une ou l'autre catégorie de ces populations, dont la solidarité n'est pas assez connue.

Les imperfections de la législation et celles de l'éducation sylvonomique ont ainsi contribué, chacune pour leur part, à rendre insuffisant l'effort forestier du XIXe siècle. La conséquence en est que le mal augmente au lieu de se restreindre

*
* *

L'intérêt primordial du problème forestier devait appeler l'attention des initiatives privées ; la *Société des Conférences forestières*, fondée en 1844 par une élite de forestiers, d'ingénieurs et de jurisconsultes, s'appliqua laborieusement à leur étude. Elle publia dans les *Annales forestières* de remarquables rapports, prit une part importante à la préparation de la loi sur le reboisement des montagnes dont Surell venait de tracer les bases dans sa magistrale *Étude sur les torrents des Hautes-Alpes*, mais ne survécut guère à l'échec du premier projet, déposé le 22 février 1847 et retiré le 7 juin de la même année.

Les inondations désastreuses de 1875 suscitèrent des tentatives pour orienter les capitaux vers le reboisement, en vue de régulariser le régime des eaux, et M. Armand Fallières a relaté dans son premier discours parlementaire [1] « la publication récente d'une étude approfondie proposant un ensemble de travaux de défense, dont l'exécution devait être confiée à quatre grandes compagnies qui se partageraient l'aménagement hydrologique de la France ». Mais ces compagnies n'ont jamais vu le jour.

Le mouvement d'idées produit par l'Exposition et les Congrès de 1889 donna naissance à des associations forestières désintéressées : les *Sociétés des Amis des Arbres* et la *Société forestière de Franche-Comté* s'attachèrent par leur propagande, leurs *Bulletins* et leurs *Fêtes de l'arbre*, à stimuler l'action de l'État et à répandre dans le public, dans la jeunesse surtout, la connaissance des bienfaits que l'on doit attendre du reboisement.

Puis, en 1904, quand le crédit pour la restauration des montagnes fut réduit de 175 000 francs, l'*Association centrale pour l'Aménagement des Montagnes*, groupant des souscripteurs désintéressés à dix francs par an, travailler à éliminer les obstacles principaux au reboisement, l'hostilité des montagnards et l'imperfection de la législation forestière, et aborda résolument une action pratique sur laquelle nous aurons à revenir.

1. *Journal officiel* du 21 juin 1876.

L'*Association dauphinoise pour l'Aménagement des Montagnes* suivit son exemple.

Le *Touring-Club de France* apporta l'année suivante au reboisement le concours de ses abondantes ressources et de son infatigable activité. Il groupa dans la Commission des Pelouses et Forêts les représentants des Associations forestières, publia le *Manuel de l'Arbre* de M. Cardot et le *Manuel de l'Eau* d'Onésime Reclus, seconda par ses subventions l'œuvre des Scolaires forestières et réunit en 1913 le Congrès forestier international.

Les propriétaires de bois, comprenant enfin que l'union fait la force, se sont groupés autour du *Comité des Forêts* pour défendre leurs intérêts et imprimer à la production ligneuse les perfectionnements nécessaires.

La *Société Gay-Lussac* ouvrit en 1907 la série de ses Congrès de l'Arbre et de l'Eau, qui mit en bonne voie le reboisement du plateau de Millevaches ; la *Société provençale le Chêne* reboise Notre-Dame de la Garde, et diverses associations locales rivalisent d'efforts pour restituer à la France son manteau de végétation.

Enfin, les capitaux privés se sont groupés à leur tour pour entrer dans la voie ouverte par les associations désintéressées; le *Syndicat forestier de France*, l'*Œuvre forestière du Limousin*, la *Société de Reboisement du Cantal*, la *Société forestière du Rouergue* ont déjà donné l'exemple par la formation de sociétés, soit civiles, soit par actions. Un détail relatif à la création de ce dernier groupement montre d'ailleurs que l'action législative et administrative doit encore s'appliquer à faciliter cette collaboration financière au reboisement : il a fallu moins de temps à la *Société forestière du Rouergue* pour réunir en pleine guerre son fonds social, que pour venir à bout des difficultés apportées par la législation ou la jurisprudence au placement de diverses catégories de capitaux dans les sociétés civiles ou dans les sociétés d'actionnaires travaillant au reboisement.

L'œuvre de ces divers groupements sortirait des limites de cette étude où nous résumerons seulement celle de l'*A. C. A. M.*

Pour réduire l'hostilité des montagnards aveuglés par les difficultés pastorales, qui partout et toujours étaient restées

l'écueil du reboisement, elle leur montre la solidarité de la forêt et du pâturage en ramenant côte à côte l'arbre et la prospérité pastorale par des leçons de choses dont l'organisation est la suivante.

But de l'Association. — Tous les esprits soucieux de l'avenir sont préoccupés de la dégradation toujours grandissante des montagnes, menace permanente de ruine pour la France. Les eaux pluviales ruissellent sur le roc nu comme sur une toiture, ravinent les pâturages, grossissent les torrents, font déborder les rivières et entraînent dans les vallées la terre et les pierres de la montagne qui viennent surhausser le lit des rivières et envaser les embouchures des fleuves. La dégradation, une fois commencée, va toujours en s'accélérant; l'écoulement de plus en plus précipité après les pluies provoque une pénurie d'eau de plus en plus accentuée dans leur intervalle; le climat même se trouve modifié, et si l'on n'y porte remède on doit prévoir dans un avenir peu éloigné la ruine simultanée des pasteurs de la montagne, des cultivateurs de la plaine et des commerçants des ports d'embouchure. Tous sont solidaires, tous ont un intérêt égal à enrayer la dénudation des montagnes.

Le gazonnement des terrains en pente modérée, le reboisement des parties fortement inclinées et impropres au pâturage constituent le remède universellement connu à la dégradation des massifs montagneux. Cette modification de la surface suffit pour substituer l'infiltration des eaux pluviales au ravinement du sol et régulariser le débit des sources ; le torrent, naguère dévastateur, moins rapidement grossi, ralenti dans son cours par des travaux d'une exécution facile, devient un fournisseur de houille blanche; les inondations, les atterrissements dans la vallée, l'envasement des ports sont supprimés.

Ces travaux si simples, d'une utilité si grande, les populations des montagnes ne peuvent les entreprendre, et celles de la plaine les attendent de l'État-Providence; l'État a déjà beaucoup fait, mais là surtout où le désastre était déjà produit : son action est curative plus que préservatrice ; sollicité en tous sens, lorsque les intérêts ne sont que menacés, il les mesure à l'effort des intéressés.

Il appartient donc à l'initiative privée de grouper les intéressés et de montrer leur solidarité pour faire concourir l'État à la défense de leurs intérêts si gravement menacés ; c'est le but que l'*Association centrale pour l'Aménagement des Montagnes*, association complètement désintéressée, s'est proposée d'atteindre en faisant appel à la bonne volonté de tous.

Programme de l'A. C. A. M. — Affermer par des baux à long terme des terrains communaux dans les hautes vallées et les plateaux que les troupeaux de la plaine, affamés par une longue route, dévastent dès leur arrivée ; améliorer les conditions de la vaine pâture pour les usagers, créer des chemins, des abris pour les bergers, des prairies dont les fourrages faciliteront la stabulation ; reboiser les pentes abruptes, embroussailler les rochers, aménager des pâturages boisés où le bétail sera protégé et le sol consolidé ; favoriser la substitution des vaches aux brebis par l'organisation d'associations fruitières, faire cesser les indivisions désastreuses de la propriété entre communes françaises ou étrangères ; remettre enfin aux communes un domaine pastoral amélioré, avec des forêts en plein rapport dont le revenu sera plus que suffisant pour son entretien, afin de montrer aux populations par une action directe la solidarité des industries forestière et pastorale ; propager par des publications, des conférences et des congrès les moyens les plus efficaces pour régulariser le régime des eaux et pour résoudre le double problème, identique comme solution, de conserver aux montagnes leur terre et leur population ; aider de ses subventions les entreprises particulières, collectives ou communales concourant au même but.

Tel est le programme que l'Association centrale pour l'Aménagement des montagnes s'est tracé, en conciliant tous les intérêts légitimes, et auquel elle consacrera les cotisations de ses membres, les subventions des pouvoirs publics, les produits éventuels du sol, et aussi les dons ou legs de généreux bienfaiteurs.

Organisation de l'A. C. A. M. — L'*Association centrale*

pour l'Aménagement des Montagnes, fondée le 21 avril 1904 et reconnue d'utilité publique le 30 juillet 1914, a son siège social à Bordeaux, 142, rue de Pessac, et est administrée par un comité de douze membres. Elle comprend :

des membres *bienfaiteurs*, faisant un versement de 500 francs, une fois donnés ;

des membres *fondateurs*, faisant un versement de 200 francs une fois donnés ;

des *sociétaires* versant une cotisation annuelle de 10 francs, ayant voix délibérative dans ses Assemblées générales.

Ses *abonnés* reçoivent les publications distribuées aux sociétaires, moyennant un versement de 5 francs par an.

Ses *adhérents*, recrutés dans les régions montagneuses, reçoivent les mêmes publications moyennant un abonnement réduit à 2 francs par an.

Les maires et conseillers municipaux, les ministres des différents cultes, les instituteurs, les gendarmes, les douaniers, les préposés forestiers, les facteurs des postes, les agents des Ponts et Chaussées et du Service vicinal, les gardes champêtres, les guides, qui donneront leur adhésion à l'Association, seront dispensés du paiement de l'abonnement pour les publications, à la condition de s'engager, pour chaque année, soit à planter au moins cinq arbres, soit à faire indifféremment une conférence, un article de propagande ou deux communications au comité.

Les *membres correspondants*, choisis parmi les sociétaires, tiennent le comité au courant des questions intéressant l'Association qui sont soulevées dans leur localité ou dans les régions environnantes. Ils peuvent s'entourer, à titre consultatif, de comités locaux.

Les *militaires et marins* de tout grade sont autorisés à faire partie de l'Association par les circulaires du 20 octobre 1904 (Ministère de la Guerre) et du 31 janvier 1905 (Ministère de la Marine).

La reconnaissance d'utilité publique confère à l'Association capacité légale de recevoir les dons et legs.

Le nom des souscripteurs d'au moins mille francs est donné à une création, plantation ou ouvrage d'art de l'Association.

L'Œuvre en montagne de l'A. C. A. M. — L'*Association centrale pour l'Aménagement des montagnes*, secondée par les subventions de l'État, de départements, de villes, de Chambres de commerce et de nombreuses sociétés savantes ou touristiques, reboise les montagnes sans déposséder les montagnards ni diminuer leur bétail.

Ses expériences de démonstration sylvo-pastorale, qu'elle étend sans privation ni gêne pour les habitants sur quinze territoires affermés couvrant plus de 8 000 hectares dans les Pyrénées et les Alpes, sont autant de *leçons de choses* qui remplacent la dégradation par l'amélioration spontanée et font des montagnards les auxiliaires du reboisement.

Ainsi que l'inspecteur des Eaux et Forêts Jacquot l'a dit dans son livre, *la Forêt*, l'A. C. A. M. a résolu le problème pastoral dont les difficultés avaient paru insurmontables à l'Administration.

L'Italie, qui a fait visiter les travaux de l'Association en 1907 par le sénateur comte Sormani Moretti, président général de *Pro Montibus*, et le professeur Lino Vaccari, en 1913 par le commandeur Perona, inspecteur général des Forêts, en 1918 par le commandeur Brizi, chef de cabinet du ministre de l'Agriculture, et l'inspecteur des Forêts Cotta, s'occupe activement de combiner l'action de l'État et de la Fédération *Pro Montibus*, pour instituer des leçons de choses analogues dans les Apennins.

L'Œuvre législative de l'A. C. A. M. — S'attachant en outre à faciliter l'orientation des capitaux vers le reboisement, l'Association a fait aboutir la loi du 2 juillet 1913 « tendant à favoriser le reboisement et la conservation des forêts privées ». Elle développe dans ses publications, ses conférences, ses congrès et dans son cours de sylvonomie à la Faculté des sciences de Bordeaux, les éléments d'une politique forestière s'harmonisant avec les particularités de la propriété sylvestre, pour supprimer les obstacles au reboisement.

Tout en connaissant la tendance législative à procéder par interdictions plutôt que par prescriptions, — car il est bien plus simple de constater des délits que de vérifier la bonne exécu-

tion des mesures ordonnées, — l'Association a préparé tout un ensemble de lois, développées dans le livre de la *Défense forestière et pastorale* [1], pour permettre aux capitaux et aux initiatives de collaborer au reboisement.

La loi du 2 juillet 1913 *tendant à favoriser le reboisement et la conservation des forêts privées*, dont elle avait pris l'initiative dans son vœu du 4 mai 1905, autorise les propriétaires impérissables, associations et caisses d'épargne, à posséder des bois et des terrains à reboiser ; elle donne à tous les propriétaires forestiers la faculté de faire gérer leurs bois par l'Administration des Eaux et Forêts, déjà chargée de la surveillance des bois communaux et d'établissements publics, et fait ainsi cesser des exclusions invraisemblables. Le règlement d'administration publique, prévu dans l'article 6 de cette loi, pour son application, porte la date du 26 novembre 1918.

Une proposition de loi sur le *Crédit forestier*, dont la présentation ne pouvait être faite avant que la loi du 2 juillet 1913 permît à la propriété sylvestre d'offrir des garanties comparables à celles des autres immeubles, est déposée sur le bureau de la Chambre depuis le 20 juillet 1916. Son adoption doit permettre aux communes montagnardes de se procurer les ressources nécessaires pour participer aux travaux facultatifs de reboisement, en contractant auprès du Crédit forestier des emprunts à intérêts différés.

Les acquéreurs de terrains à reboiser étant souvent empêchés de réaliser leurs projets par l'existence de servitudes occultes (dépaissance, affouage, parcours, etc.), qu'ils n'ont actuellement aucun moyen de connaître à l'avance, l'Association a préparé une proposition de loi sur la *déclaration des servitudes opposables au reboisement*.

Une proposition de loi pour *favoriser la création des sociétés de reboisement* prévoit, pour celles de ces sociétés qui donneront les garanties de conservation prévues par la loi du 2 juillet 1913, les *immunités de timbre et d'enregistrement* concédées aux associations de construction par les lois du 30 novembre 1894 et du 30 septembre 1906.

L'enregistrement donnant involontairement une *prime au déboisement* en faisant payer par l'acheteur qui veut conser-

1. Paris, Gauthier-Villars.

ver les bois des droits dont le spéculateur qui les coupe réussit généralement à s'exonérer, une autre proposition prévoit *l'immunité d'enregistrement pour les acquisitions forestières donnant des garanties de conservation.*

L'adoption de ces deux dernières propositions réaliserait l'exonération des impôts indirects demandée par la *Société forestière du Rouergue* dans son vœu du 11 avril 1918, sur lequel le directeur général a consulté le 19 juin l'Académie d'agriculture, vœu réclamant « que les sociétés de reboisement constituées dans le but de concourir à la rapide reconstitution de nos forêts soient exemptes pendant cinquante ans de tout impôt direct ou indirect. »

La *régénération des forêts incendiées* est l'objet d'une autre proposition, interdisant pendant huit ans au moins le parcours du bétail dans les quartiers sinistrés, qui doit faire accourir les populations pastorales pour éteindre les incendies forestiers.

Une proposition distincte vise l'*assurance des forêts contre l'incendie.*

La *fixation équitable de l'impôt forestier* est indispensable à l'essor du reboisement. Le ministre des Finances a signalé son urgence à la Chambre, dans la séance du 16 mars 1908 : « Les bois, a dit le ministre, sont écrasés aujourd'hui par l'impôt. Il y a des propriétaires et des communes qui payent à l'État, du chef de l'impôt foncier, une taxe supérieure au revenu des bois. » MM. Puton, Broilliard, Arnould, Guton, Roulleau de la Roussière ont publié sur cette question de remarquables études et l'Association lui a consacré de nombreux mémoires.

Enfin, l'Association a contribué à faire voter la loi du 19 juin 1918, *relative à l'interdiction de l'abatage des oliviers,* loi proposée à la suite d'un pétitionnement et d'une action organisés par deux de ses membres, monsieur et madame A. Rosnoblet.

Toutes les propositions formulées par l'A. C. A. M. sont conformes au programme de la politique forestière adopté par le IXe Congrès international d'Agriculture, dans son vœu du 3 mai 1911 : « *Que les États favorisent énergiquement, par leurs exemples, par leurs enseignements, par leurs appuis matériels et*

moraux, par leurs immunités fiscales et par l'adaptation de leur législation au concours des capitaux collectifs et particuliers, le maintien et l'amélioration des forêts existantes, l'aménagement sylvo-pastoral des montagnes et le reboisement des surfaces dénudées. »

Les décrets nécessaires pour compléter ces lois pourront les suivre de près, car la commission de réorganisation en a préparé depuis 1912 toute une série, comprenant l'organisation de comités consultatifs des forêts, d'un service scientifique et d'un office de renseignements forestiers.

Il suffit au Parlement d'adopter ces propositions et de voter le million d'encouragements annuels à la sylviculture privée dont le ministre annonçait au Congrès forestier international l'inscription prochaine dans le budget de l'État, pour outiller la France en vue de sa régénération forestière. On n'a plus à se préoccuper des lenteurs législatives, depuis que l'adoption immédiate par la Chambre et le Sénat de la loi du 17 janvier 1918, promulguée le jour même de son dépôt initial, a montré comment le travail parlementaire peut s'accélérer quand le Gouvernement est fermement décidé ; et la décision du Gouvernement à l'égard du reboisement ne peut être mise en doute, quand on voit dans *l'Illustration* du 11 février 1911 comment son chef a stigmatisé l'imprévoyance forestière : « Comme l'idée de replanter, dit M. Clemenceau, ne paraît pas encore avoir fait son chemin dans les cervelles argentines, on peut prévoir le moment où, pour ne pas avoir su aménager de si utiles ressources, le Gouvernement de la République ne pourra plus offrir à ses administrés que le triste recours de vaines lamentations. Que cette heure soit lointaine encore, je n'ai garde de le contester. On n'en est pas moins inexcusable d'un tel parti pris d'imprévoyance. » L'heure de la crise, lointaine encore pour l'Argentine, est venue pour la France, qui dès aujourd'hui manque de bois et à laquelle, avant la guerre, sa dénudation coûtait déjà plus de deux millions par jour. Le déficit ne fera que s'aggraver, et si on n'y portait immédiatement remède, notre beau pays deviendrait un désert dominé par un squelette de rochers.

Le programme forestier de 1 730 millions, auxquels les

particuliers contribueront pour la majeure partie s'ils sont convenablement outillés, n'a rien d'exagéré pour la France qui avant la guerre créait chaque année deux milliards de capitaux. Il ne représente pas le dixième des dépenses faites pour les chemins de fer et les canaux, dont l'existence est compromise et le service périodiquement annihilé par l'oubli de cette prime indispensable de sécurité. Il n'atteint même pas le coût d'un seul mois de guerre. Il faut donc se mettre en mesure d'exécuter immédiatement ce programme, et préparer dès aujourd'hui son exécution en supprimant tous les obstacles qui jusqu'à ce jour ont entravé le reboisement.

Quelque hâte qu'on puisse apporter à l'accomplissement de ce programme, sa réalisation demande une vingtaine d'années, et les plantations nouvelles commenceront seulement vers l'âge de cinquante ans à fournir du bois d'œuvre pour l'industrie. La crise actuelle du bois se prolongera donc pendant trois quarts de siècle, et il est nécessaire de recourir à des mesures transitoires pour y remédier par l'emploi des bois coloniaux.

***

Après la guerre, la France sera dans l'obligation d'importer chaque année plus de 10 millions de mètres cubes de bois, représentant plus d'un milliard de francs. Comme elle peut en trouver la majeure partie dans ses colonies, il est d'un intérêt capital qu'elle utilise leurs ressources pour appliquer ce milliard annuel à la mise en valeur de son domaine colonial au lieu de l'employer en achats de bois à l'étranger, qui pèseraient lourdement sur le change et contribueraient à surélever le prix de toutes choses dans la métropole.

Quoique les bois coloniaux, dont le commerce était à peu près monopolisé par le port de Hambourg, n'aient encore donné lieu qu'à des importations peu considérables et généralement limitées aux bois rares, les esprits prévoyants se sont préoccupés de développer leur exploitation sans en tarir la source. Dès avant la guerre, le ministre des Colonies a

organisé plusieurs missions forestières, et la Société de Géographie commerciale de Paris a publié dans son bulletin de décembre 1912 une étude, *Sauvegardons les richesses forestières de nos colonies*, qui trace les règles de prudence dont on ne saurait s'écarter, avec leurs modalités applicables dans les régions à boisement surabondant, normal ou insuffisant. Au cours des hostilités, les trois ministères de la Guerre, de l'Armement et des Colonies ont envoyé en Afrique la mission Bertin, dont les rapports actuellement à l'impression sur *les bois de la Côte d'Ivoire, les bois du Gabon* et *la question forestière coloniale* viennent d'être résumés au Congrès du Génie civil, par M. Gillet et M. Rouget, puis au Congrès d'Agriculture coloniale par le commandant Bertin lui-même.

Le but de cette mission était de substituer dans une large mesure l'importation des bois coloniaux à celle des bois communs que le commerce achetait hors de France pour la construction. Elle a déterminé d'abord les essences susceptibles de remplacer avantageusement les bois communs d'importation, dont l'emploi prédomine; puis ses prospections approfondies ont montré que les deux tiers environ des bois coloniaux se prêteront à ce remplacement dès qu'ils pourront arriver dans nos ports, débités aux dimensions commerciales.

Sans doute il y a beaucoup à faire pour organiser une vaste exploitation qui puisse, à la reprise du travail, fournir d'abondantes ressources, et pour répandre au plus vite des échantillons permettant au commerce de se familiariser avec ces nouveaux produits. Aussi la mission a-t-elle soigneusement étudié tous les détails de ces opérations successives, en indiquant la part incombant à l'État et aux initiatives diverses.

Diverses parties de cette organisation devraient être réalisées immédiatement. On ne saurait différer l'installation dans chaque colonie d'un service forestier sans exposer notre domaine d'outre-mer au danger des exploitations désordonnées qui ont, au début de la guerre, ruiné tant de forêts françaises avant l'institution du service forestier aux armées. Les techniciens de ces services coloniaux, dont les travaux seraient centralisés et coordonnés au ministère des Colonies

par un Office des Forêts coloniales, se trouveraient facilement parmi les officiers forestiers mobilisés.

Tout en déterminant les méthodes de conservation ou d'exploitation et les zones interdites au défrichement, ces services coloniaux pourront sans retard commencer des coupes pour l'État, dont le besoin en bois est formidable, installer des scieries, et expédier des bois débités aux dimensions marchandes, non par bateaux dont le fret est réservé pour les productions alimentaires, mais assemblés en radeaux suivant la pratique américaine. Les baraques et constructions de toutes sortes où ils seraient employés par l'État montreraient dans un grand nombre de départements autant d'échantillons des bois coloniaux dont le commerce n'a guère pu voir que le chalet démontable du ministère et le pavillon fixe de Bordeaux, qui sert de bureau depuis quatre ans au Centre des bois. Les essais que la papeterie fera de ces bois pourront fixer sur l'opportunité d'outiller les colonies pour fabriquer des pâtes à papier ; et il va sans dire que les bois des colonies françaises devront être exonérés de tous droits de douane à leur entrée dans la métropole, ce dont le Parlement peut s'occuper sans aucun retard.

On estime généralement que les ressources des colonies françaises en bois d'œuvre utilisable par l'industrie dépassent un milliard de mètres cubes, de sorte que, si l'exploitation annuelle de 10 millions de mètres cubes est accompagnée des précautions nécessaires à la régénération sylvestre, les forêts coloniales pourront alimenter pendant un siècle ce chiffre d'importation et fournir les mêmes ressources pendant chacun des siècles suivants.

L'importation en grand des bois coloniaux, indispensable pour permettre à la France de traverser la période critique, ne court pas en effet le moindre risque d'être interrompue quand les forêts nouvelles ou reconstituées de la métropole seront parvenues à leur rendement normal, car les progrès de l'industrie sont toujours accompagnés par l'augmentation de la consommation ligneuse. Cette consommation a doublé par tête d'habitant, en trente ans dans les États-Unis, en quarante ans en Angleterre, et une augmentation analogue se produit en France.

***

La guerre a fait éclater aux yeux des plus aveugles l'urgente nécessité d'une grande régénération forestière, et les moyens sont aujourd'hui connus d'y procéder rapidement sans imposer à l'État des sacrifices exagérés, sans soulever l'hostilité des montagnards ni molester les propriétaires, en outillant les uns et les autres pour une collaboration au développement économique de la France dont ils seront les premiers à profiter. On sait aussi comment les colonies peuvent aider la métropole à traverser la période critique.

Tous pourront se mettre à l'œuvre si l'outillage indispensable est préparé dès maintenant. Le vote de quelques lois, l'organisation des services forestiers coloniaux, l'emploi de bois coloniaux par les services publics de la métropole et la suppression des droits de douane sur leur importation y suffisent, et toutes ces mesures peuvent être réalisées en quelques semaines. Aucune difficulté financière ne peut subsister depuis que la forêt, cachant aux vues des aviateurs les mouvements et les concentrations de troupes, s'est révélée comme un instrument militaire de premier ordre, dont les frais de réparation incombent à l'indemnité de guerre : tout ajournement serait le comble de l'imprévoyance.

PAUL DESCOMBES

L'Administrateur-gérant : A. BACHELIER.

LIVRES NOUVEAUX

L'ÉVOLUTION INTELLECTUELLE DE SAINT AUGUSTIN,
par **Prosper Alfaric**.

Saint Augustin compte parmi les créateurs d'idées qui alimentent encore aujourd'hui la pensée moderne. Théologien, il a puissamment contribué à fixer les dogmes de l'Église, polémiste, il les a défendus contre les hérésies, philosophe, il a créé une tradition dont rationalistes et mystiques peuvent également se réclamer. Aussi, en écrivant l'histoire de sa vie intellectuelle, en recherchant les sentiments qui ont successivement agité cette âme ardente et mobile, les influences qu'elle a subies, les doctrines qu'elle a embrassées tour à tour, M. Alfaric a entrepris un travail de première importance. Ce volume retrace la formation première d'Augustin, la période manichéenne et l'évolution vers le néo-platonisme ; c'est un ouvrage considérable, étayé d'abondantes références qui en font un modèle d'analyse en même temps que d'interprétation solide et d'exposition claire. Souhaitons qu'il soit bientôt suivi de ceux qui doivent le compléter ; dès maintenant, il confère à M. Alfaric une place distinguée parmi les historiens des origines chrétiennes

LE REMPART,
par **Victor Gœdorp**.

C'est un roman attachant, aux péripéties fortes et nombreuses, et dont l'action se déplace sans cesse, évoluant tour à tour dans la France de la grande guerre et en Éthiopie, au pays du Négus. M. Gœdorp sait parfaitement conter et écrit d'un style sobre et clair. *Le Rempart* laisse au lecteur l'impression d'un talent fort sympathique. Au point de vue scientifique, le cas d'amnésie décrit par l'auteur est curieusement étudié.

LE MIRACLE FRANÇAIS,
par **Victor Giraud**.

M Giraud, biographe de Taine et de Pascal, a réuni divers essais inspirés par la guerre, et qui, écrits avant l'armistice, se proposaient de maintenir l'énergie française jusqu'à la victoire. Le livre reste un acte de foi dans les destinées de la patrie et d'admiration à l'égard du génie national, inspirateur de nobles idées et d'héroïsme : l'épopée de Dixmude, l'œuvre et la mort d'un Psichari, d'un Pierre-Maurice Masson sont également des expressions du génie français, vrai miracle au sens où Renan l'entendait de la Grèce. L'intention de l'auteur est louable, mais on se demande si le mysticisme de sa conclusion, fondé sur une critique de la science peut-être mal interprétée, sera, comme il semble le penser, l'unique ressort de la vie spirituelle des nouvelles générations.

FIGURES ET ANECDOTES DE LA GRANDE GUERRE,
par **Gaston Vidal**.

Officier de chasseurs alpins, le capitaine Vidal a gagné au front de très belles citations, mais dans ses souvenirs de guerre il n'est question que de ses camarades, de ses chefs, de ses hommes, ce sont eux qu'il dépeint tels qu'il les a vus : officiers d'active ou de réserve, intellectuels, prêtres, gens du peuple, conservant la diversité des caractères sociaux, mais étroitement solidaires dans leur métier de soldats d'un peuple libre. Suivant la juste remarque de M. Victor Margueritte il y a dans ce livre, avec un vibrant patriotisme, un « sens profond de la misère humaine » et un « gai courage gaulois ». Ces contrastes de sentiments font de ce livre alerte et vigoureux un témoignage à retenir pour comprendre quelle fut l'âme des combattants de la grande guerre.

L'ARMOIRE DE CITRONNIER
Almanach pour 1919

Les bibliophiles et les amateurs de littérature rare et curieuse goûteront fort ce joli volume : des bois originaux illustrent chacun des mois de l'année, des proses et des poèmes piquants et singuliers ont été tirés de l'oubli par le goût avisé de M. B. Guégan, et une typographie particulièrement soignée et heureuse met en valeur le contenu exquis de *l'Armoire de Citronnier*.

SAINTS, INITIÉS ET POSSÉDÉS MODERNES,
par **Jean Finot**.

On affirme souvent que les tendances religieuses s'atténuent dans les sociétés modernes : un livre comme celui de M. Finot prouve le contraire. En des pays d'intense civilisation industrielle comme les États-Unis ou de culture rudimentaire comme la Russie, on constate la naissance et le développement de sectes d'illuminés aux dogmes bizarres, obscurs, enfantins parfois, aux pratiques singulières, sensuelles ou sanglantes qui révèlent des aspirations mystiques puissantes et tourmentées et un immense désir d'atteindre l'Au-delà. M. Finot a eu le grand mérite de nous faire connaître un grand nombre de ces groupes d'illuminés ou « possédés » modernes et il a décrit habilement leurs croyances, qui relèvent généralement de la pathologie mentale. L'ouvrage est instructif et passionnant.

LA REVUE DE PARIS

85bis, faubourg Saint-Honoré

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	50 »	26 »	14 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	26.50	14.25
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	56 »	29 »	15 »
ÉTRANGER	62 »	32 »	17 »

PRIX DE LA LIVRAISON : 3 fr.

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, 85 *bis, faubourg Saint-Honoré (téléphone : Élysées* 16.20*), dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er *ou du* 15 *de chaque mois.*

Les mandats ou valeurs à vue doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, 85 *bis, faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, 85 *bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La première Table Décennale (1894-1903) *est mise en vente au prix de* 2 *fr.* 50.

POCHY, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85 bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.